LES

GRANDS HOMMES VENGÉS,

OU

Examen des jugemens portés par M. de V.; & par quelques autres Philosophes, sur plusieurs Hommes célébres, par ordre alphabétique;

AVEC

Un grand nombre de Remarques critiques & de Jugemens Litteraires.

Par Monsieur BERGIER.

Confunde tyrannum & quos deprimit eleva. (S. Vict.)

TOME SECOND.

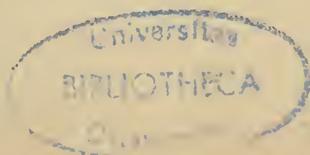


A PARIS,

Chez HUMBLOT, Libraire, ruë St. Jacques, entre la ruë du Plâtre & celle des Noyers, près St. Yves.

M. DCC. LXIX.

AVEC APPROBATION ET PERMISSION.





LES GRANDS HOMMES VENGÉS.

SECONDE PARTIE.

Contenant les Articles qui ont rapport à l'Histoire Sacrée & Ecclésiastique.

ABBADIE.

§. I.

Témoignages avantageux rendus à son Traité de la Vérité de la Religion Chrétienne.



L'AUTEUR du *Dictionnaire anti-Philosophique* a vengé la mémoire de cet Auteur. Il a démontré contre M. de V. qu'*Abbadie* n'étoit pas mort en démence, & qu'il avoit fini sa carriere à Londres, & non en Irlande. Il s'appuie sur les Mémoires de *Niceron.* Il auroit pu citer, ce semble, les Auteurs anglois du *Supplément au Dictionnaire de Bayle*, qui étoient à portée d'être instruits du lieu de sa mort. Ce qui a trompé M. de V. c'est que le Docteur *Abbadie* avoit le Doyenné de Killalow en Irlande ; mais il ne mourut point dans ce pays-là,

& sur-tout il ne mourut pas fou. Nous ne reviendrons donc pas sur les calomnies de M. de V. quoiqu'il les ait reproduites dans le troisieme volume de ses Mêlanges. Mais comme il affecte un mépris souverain pour le livre d'*Abbadie*, livre qui vivra autant que la Religion même, on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici le jugement que porterent de cet Ouvrage des personnes d'ailleurs peu favorablement prévenues pour les Prétendus Réformés. Je parle du Comte de *Bussi-Rabutin*, de son ami M. *Corbinelli*, & de sa parente Madame de *Sévigné*, dont le goût & l'esprit sont si connus par ses lettres.

Voici ce que M. *Corbinelli* mandoit au Comte de *Bussi*, dans une lettre de Madame de *Sévigné*, du 10 de Mars de 1687. Je viens d'achever de lire un livre intitulé, *La vérité de la Religion Chrétienne*, qui est à mon gré un livre parfait.

Le Comte de *Bussi* disoit à Madame de *Sévigné* dans une lettre du 5 de Juillet 1688: « Il faut » chercher autre chose que ce que nous voyons; & sa-» vez-vous bien ce qui me confirme dans ces senti-» ments? c'est le second livre *de la vérité de la Re-» ligion*. Nous le lisons à présent.... & nous trou-» vons qu'il n'y a que ce livre-là à lire au monde. «

Madame de *Sévigné* ne s'exprime pas moins fortement dans sa lettre du 13 d'Août 1688. » Il faut » que je revienne encore à vous, pour vous dire la » joie que j'ai de l'estime que je vous vois pour le » second tome d'*Abbadie*. C'est le plus divin de » tous les livres; cette estime est générale..... » Je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la Re-» ligion comme cet homme-là. «

Je n'ajouterai plus que deux passages, qui prouvent combien cet Ouvrage avoit frappé & touché le Comte de *Bussi*. Dans une lettre du 15 Août 1688 à Madame de *Sévigné*, il dit: » Madame de » *Coligny* dit qu'elle gageroit qu'*Abbadie* ne mour-» ra point Huguenot, ne pouvant pas imaginer » que J. C. laisse périr un homme qui la si bien

» prouvé : & moi qui ne réponds de rien, je dis
» que si *Abbadie* meurt dans sa Religion, cela me
» fait craindre & admirer la Providence. « Et
dans la même lettre : » Nous sommes sur la fin du
» second tome *de la vérité de la Religion*. C'est un
» livre divin; je ne dis pas seulement par la ma-
» tiere, mais encore pour la forme. Je ne veux
» plus lire que ce livre-là pour ce qui regarde mon
» salut. Il ne me feroit pas quitter le monde, com-
» me il a obligé le *Charmel* (1), quand je ne se-
» rois pas non plus marié que lui; mais il me le fe-
» ra bien mépriser, & il m'en persuadera le déta-
» chement par l'esprit. Jusqu'ici je n'ai point été
» touché de tous les autres livres qui parlent de
» Dieu, & j'en vois bien aujourd'hui la raison :
» c'est que la source m'en paroissoit douteuse;
» mais la voyant claire & nette dans le livre d'*Ab-*
» *badie*, il me fait valoir tout ce que je n'estimois
» pas. Encore une fois, c'est un livre admirable; il
» me peint tout ce qu'il me dit, &, en un mot, il
» force ma raison à ne pas douter de ce qui lui pa-
» roissoit incroyable. «

M. l'Abbé *Desfontaines* ne traite pas moins fa-
» vorablement l'ouvrage d'*Abbadie*. Ce livre éga-
» lement estimé & lu des Protestants & des Ca-
» tholiques, est un ouvrage complet, nourri d'un
» style éloquent, & où l'érudition & le raisonne-
» ment ne laissent rien à souhaiter. Aussi efface-t-
» il aux yeux de l'Univers tout ce qui s'est publié
» avant lui pour la défense du Christianisme. Quel-
» les conversions n'a-t-il pas opérées ? Que d'Es-
» prits forts n'a-t-il pas soumis ? Ce n'est pas une
» élégance puérile, une vaine affectation de bel es-
» prit; vous n'y voyez point d'ornemens déplacés,
» ni de ces traits surprenants qui éblouissent. Il
» ne débite ni épigrammes ni énigmes; il ne songe
» point à flatter les oreilles, & n'amuse point son
» lecteur par le choix étudié des expressions. L'Au-

(1) Libertin converti.

» teur eſt convaincu que les paroles ſont faites
» pour les hommes, & non pas les hommes pour
» les paroles.

§. II.

Doit-on défendre la Religions ?

M. de V. attaque ſans ceſſe la Religion, & il ne ceſſe de crier qu'il ne faut pas la défendre ; mais l'Abbé *Houteville* lui avoit répondu d'avance, dans la Préface de la *Religion Chrétienne prouvée par les faits*. Où en ſeroit, dit-il, la Religion, ſi dans l'origine les réſerves politiques & les ſcrupuleuſes terreurs, dont on voudroit aujourd'hui nous faire des loix, euſſent prévalu ? L'Idolâtre, le Juif, le Novateur, n'auroient trouvé ni contradictions, ni réſiſtance. Si nos premiers Apologiſtes, contents de croire, avoient négligé d'inſtruire & de repondre ; s'ils avoient évité d'éclaircir, de juſtifier leur foi, & ſi leur zele eût manqué d'héritiers; dans les jours malheureux d'Arius, l'erreur ſe ſeroit élevée ſur les ruines de la vérité.

L'Evangile n'a pas d'ennemis moins nombreux, moins aigris, moins artificieux, moins ſuperbes qu'autrefois. S'engager à le défendre, n'eſt donc pas un ſoin ſuperflu, moins encore un projet condamnable. Ce n'eſt point renouveller avec danger des querelles aſſoupies ; c'eſt travailler à terminer, s'il ſe peut, celles que l'impiété ne ceſſe de nous faire. Ce n'eſt point expoſer la Religion ; c'eſt la produire avec tous ſes appuis. Ce n'eſt pas ſuppoſer que l'Incrédule emploie contre nous des armes formidables ; c'eſt en mettre toute la foibleſſe à découvert.

Bien loin de troubler la paix des ſimples, comme on nous en accuſe, ni leur préparer des piéges, c'eſt au contraire les éclairer, les conſoler, fortifier leur foi : car la foi n'eſt que trop foible pour l'ordinaire, quand elle n'eſt pas éclairée. L'ignoran-

ce de ſes motifs conduit preſque ſûrement à la perdre tout-à-fait. Il n'eſt donc pas néceſſaire qu'un Chrétien ſe juſtifie, lorſqu'il ſe préſente pour ſoutenir la cauſe de l'Evangile. Il eſt permis à chaque Fidele, il lui eſt ordonné même de défendre ſa Religion lorſqu'on l'attaque; & la foi de tout Chrétien n'eſt-elle pas attaquée, quand celle du Chriſtianiſme l'eſt auſſi indécemment & auſſi publiquement qu'elle l'eſt aujourd'hui, ſans que perſonne oſe la défendre, du moins parmi les ſéculiers.

On n'a pas adopté à la vérité dans la ſpéculation le ſyſtême de la tolérance; mais on le ſuit dans la pratique. On laiſſe chacun arbitre de ſes opinions particulieres, & libre de ſe compoſer à ſon gré ſa propre Religion. Il ſemble que nous ne devions nous appartenir mutuellement que durant les courtes bornes de la vie préſente: on s'endort ſur les ſuites malheureuſes de l'infidélité de ſes proches mêmes. Tandis que ſur tout le reſte on craint juſqu'à l'ombre du péril pour ceux qu'on aime, on n'a ſur l'erreur qui va les perdre, qu'un cœur indifférent & des yeux diſtraits. Le dirai-je? Parmi ceux même qui, plus intimément perſuadés, ſembleroient devoir être plus touchés de l'égarement d'autrui; la plûpart, ſoigneux ſeulement de garder en eux la ſimplicité de la foi, penſent avoir aſſez fait pour elle, quand ils ont donné quelques plaintes ſecrettes & vagues au malheur de l'incrédulité. Avouons-le à notre honte; telle eſt aujourd'hui la face du Chriſtianiſme. On s'y permet, pour l'impiété même, des complaiſances que nos Peres ſe ſeroient défendues pour les plus foibles écarts dans la Doctrine.

Mais (dit-on aux défenſeurs du Chriſtianiſme) il eſt à craindre que les objections que vous expoſez ne faſſent plus d'impreſſion que vos réponſes. Nous avouons que cela peut être pour ce grand nombre d'hommes ſuperficiels qui ne liſent qu'à la hâte, & qui ne voient que ce qui eſt ſous leurs yeux. Ils ſe laſſent & ſe rebutent au premier effort

d'attention ſuivie, & toute réponſe demande un eſprit appliqué. Quelque ſimple que ſoit l'objection, ce n'eſt ſouvent qu'à l'aide d'un grand nombre de raiſonnements, & en quelque ſorte par des diſſertations, qu'on arrive à la détruire. Preſque toujours, pour la réſoudre, il eſt néceſſaire de remonter à des principes écartés, de définir avec préciſion ce qui eſt équivoque, de débrouiller ce qui eſt confus, d'éloigner ce qui eſt inutile, de rapprocher ce qui eſt eſſentiel, de comparer exactement des idées, de démêler des ſophiſmes, de peſer des autorités, d'éclaircir des textes écrits en langues étrangeres, d'en extraire le véritable ſens. Mais parce que la refutation d'un livre impie, tel, par exemple, que le *Dictionnaire Philoſophique*, demandera tout cet appareil, faudra-t-il ſe diſpenſer de lui répondre, & laiſſer l'incrédulité nous inſulter paiſiblement? Non; s'il eſt des eſprits ſuperficiels & frivoles qui ne veulent cueillir que les fleurs d'un ſujet, il eſt auſſi des eſprits ſages & profonds qui ne craignent pas de paſſer à travers les épines des matieres les plus abſtraites; & ces gens ſages ramenent à la longue ces génies légers & inappliqués, que l'âge mûrit tôt ou tard. Si ceux-ci craignent d'entrer avec un Auteur dans les routes penibles du raiſonnement, ils neredoutent pas de même l'inſtruction verbale. Il faut donc qu'on éclaire les Maîtres, pour que les Diſciples puiſſent être ramenés par ceux qui ſont à portée de converſer avec eux; & c'eſt, ce me ſemble, ce qui prouve viſiblement l'utilité des ouvrages contre l'impiété, ou en faveur de la Religion.

AMBROISE. (St.)

Ce Pere croyoit-il l'Ame immatérielle?

M. de V. a cru trouver dans ce Pere un paſſage qui favoriſoit le Matérialiſme. Avant que de le dé-

velopper, il eſt bon de voir de quelle maniere S. Ambroiſe expliquoit la Création. La vie de l'homme a commencé, dit-il, lorſque Dieu a ſoufflé ſur lui; cette vie finit par la ſéparation de l'ame & du corps, mais le ſouffle qu'il reçoit de Dieu n'eſt point détruit, lorſqu'il ſe ſépare du corps: comprenons par-là combien ce que Dieu a fait immédiatement dans l'homme, eſt différent de ce qu'il a formé & figuré; c'eſt pour cela que l'Ecriture dit que Dieu a fait l'homme à ſon image, & qu'elle raconte enſuite qu'il prit de la pouſſiere, & qu'il forma l'homme.

Ce qui n'a point été formé de la pouſſiere, n'eſt ni terre, ni matiere: c'eſt une ſubſtance incorporelle, admirable, immatérielle; ce n'eſt ni dans le corps, ni dans la matiere, mais dans l'ame raiſonnable qu'il faut chercher la reſſemblance de l'homme avec Dieu. L'ame n'eſt donc point une vile matiere; elle n'eſt rien de corporel. (*Serm.* 10. n. 15.)

C'eſt par le Dogme de l'immatérialité de l'ame qu'il éleve l'homme, qu'il le conſole des malheurs de la vie, qu'il le ſoutient contre les horreurs de la mort; toute la morale de ce Pere porte ſur l'immatérialité de l'ame. (*de Noé & Arcâ*, c. 25.)

Sur quel fondement ſoupçonne-t-on ce Pere d'être Matérialiſte? Sur un paſſage dans lequel ce Pere dit, qu'*il n'y a rien qui ſoit exempt de compoſition matérielle, que la Trinité.* (*de Abraham*, l. 1. c. 8. n. 58.)

En prenant ce paſſage ainſi détaché de tout ce qui le précede & de ce qui le ſuit, il s'enſuivroit tout au plus que S. *Ambroiſe* croyoit que tous les eſprits créés ſont unis à un petit corps dont elles ſont inſéparables. S. *Ambroiſe* s'eſt expliqué trop clairement ſur l'immatérialité de l'ame, pour donner un autre ſens à ce paſſage.

Mais S. *Ambroiſe* dans ce paſſage ne dit rien de ce qu'on lui fait dire.

Ce Pere en parlant des ſacrifices, dit qu'ils ſer-

vent à rappeller l'homme à Dieu, & à lui faire connoître que Dieu, quoiqu'au-dessus du monde, en a pourtant arrangé les parties.

Du spectacle de la nature où il trouve les traces, ou plutôt le caractere de la Providence, il passe aux différentes parties du monde & de la terre. Il fait voir que c'est Dieu qui a disposé les différentes parties de la terre; il passe ensuite au corps humain, & dit que c'est Dieu qui a mis entre tous ses membres l'harmonie qu'on y admire.

Pour l'ame, elle a aussi ses divisions; & ces divisions sont ses différentes fonctions : car l'ame, selon ce Pere, est indivisible. Plus légere que les oiseaux, ses vertus l'élevent au-dessus des Cieux; & Dieu ne l'a point divisée en parties comme les autres êtres, parce qu'elle est unie à la Trinité, qui, seule indivisible, a tout divisé.

C'est pour cela que les Philosophes avoient cru que la substance supérieure du monde, qu'ils appellent l'*Ether*, n'est point composée des éléments qui forment les autres corps; mais qu'il est une lumiere pure, qui n'a rien de la saleté de la terre, de l'humidité de l'eau, du nébuleux de l'air ou de l'éclat du feu. C'est, selon eux, une cinquieme nature qui, infiniment plus rapide & plus légere que les autres parties de la nature, est comme l'ame du monde, parce que les autres parties sont mêlées à des corps étrangers & grossiers.

Mais, pour nous, continue S. *Ambroise*, nous croyons qu'il n'y a rien d'exempt de composition matérielle, que la substance de la Trinité, qui est d'une nature simple & sans mêlange; quoique quelques-uns croient que cette cinquieme essence est cette lumiere que David appelle le Vêtement du Seigneur.

Il est évident que S. *Ambroise* confirme ici l'immatérialité de l'ame, puisqu'il dit qu'elle est indivisible & unie à la Sainte Trinité, qui est simple; qu'ainsi ce Pere n'a pu, deux lignes au-dessus, dire que l'ame est matérielle, à moins qu'on ne le suppose stupide ou insensé.

Il n'eſt pas moins clair que dans ce texte S. *Ambroiſe* n'a pour objet que de combattre le ſyſtême de l'ame univerſelle; que les philoſophes ſuppoſoient répandue dans le monde comme un cinquieme élément; par conſéquent, il ne s'agiſſoit point dans cet endroit de l'ame humaine, mais d'une des parties du monde que les Philoſophes regardoient comme un eſprit : & S. *Ambroiſe* leur dit qu'il ne reconnoît, pour gouverner le monde, d'autre nature ſimple que Dieu, & que tous les éléments qui ſervent à entretenir l'harmonie de la nature, ſont corporels; ce qui n'a aucun rapport à l'ame.

Voilà le ſens naturel du paſſage de St. *Ambroiſe*, lequel vraiſemblablement n'a pas été lu en entier par ceux qui ont cru que ce Pere étoit Matérialiſte.

Les ſiécles poſtérieurs au Pere dont nous venons d'examiner les ſentiments, ne fourniſſent rien dont les Matérialiſtes prétendent s'autoriſer, ou ce ſont des paſſages détachés qui peuvent s'expliquer par ce que nous avons dit ſur les différents ſens que l'on a attachés aux mots *corps* & *corporel*.

ANTHOINE. (1)

Ses erreurs ſont punies par le feu.

CE malheureux fut une preuve des ſuites funeſtes que produit la fureur de raiſonner, touchant les matieres de Religion, dans une tête foible. Il s'appelloit *Nicolas Anthoine*; & il vit le jour à Brieu en Lorraine de parents Catholiques. Ils prirent un

(1) M. de V. a raconté l'hiſtoire de ce malheureux dans le tome IV. de ſes *Nouveaux Mélanges*, imprimé en l'année 1767. mais il ne l'a que crayonnée, & il eſt tombé dans quelques inexactitudes qu'on a évitées dans cet article fait ſur pluſieurs pieces originales.

ſoin particulier de ſon éducation. Ils l'envoyerent à Luxembourg, où il étudia pendant cinq ans dans le College de cette Ville. De-là il paſſa à Pont-à-Mouſſon, à Treves & à Cologne, & y continua ſes Etudes dans le College des Jéſuites, juſqu'à l'âge de 20 ans. De retour chez ſon pere avec une averſion extrême pour l'Egliſe Romaine, il ſe rendit à Metz auprès de M. *Ferry*, ſavant Théologien Reformé, qui l'inſtruiſit dans la Religion Proteſtante. *Anthoine* en fit publiquement profeſſion, & il tâcha même de pervertir ſes Parents. De Metz on l'envoya à Sedan pour y étudier en Théologie, & de-là à Geneve, où ſa foi acheva de faire naufrage.

Son premier Maître, *Ferry*, l'ayant imbu de ce grand principe des Proteſtants, que l'Ecriture Sainte eſt la ſeule regle de notre foi, *Anthoine* y chercha à fixer la ſienne; & s'étant ſéparé de l'Egliſe, qui ſeule peut donner le vrai ſens aux Livres ſaints, il s'égara en cherchant la véritable voie. Il s'attacha particuliérement à la lecture de l'Ancien Teſtament, qui commença à lui donner du goût pour la Religion Juive. Il paſſa enſuite au Nouveau, & y trouvant pluſieurs difficultés qui lui paroiſſoient inſolubles, il embraſſa intérieurement le Judaïſme, environ cinq ou ſix ans avant qu'on lui fit ſon Procès en *1632*. Il commença à douter de la vérité de la Religion Chrétienne, en comparant enſemble les deux Généalogies de J. C. comme on les trouve dans S. *Matthieu* & dans S. *Luc*. Mais lorſqu'il entreprit d'examiner les paſſages de l'Ancien Teſtament, qui ſont appliqués au Meſſie dans le Nouveau, ſon eſprit téméraire fut ſi choqué de cette application, dont les moindres interprêtes lui auroient montré la ſublimité & la vérité, qu'il renonça au Chriſtianiſme. On a obſervé judicieuſement (dans le ſecond volume de la *Bibliotheque Angloiſe* qui nous fournit une partie de cet article) que *Nicolas Anthoine* eſt peut-être le ſeul Chrétien qui ait abjuré ſa Religion par un tel motif.

Les nouveaux ſentiments, en matiere de Reli-

gion, font souvent une plus forte impression sur l'esprit des hommes, que ceux dont ils ont été imbus dès leur enfance. Les uns sont notre ouvrage, & les autres ne paroissent à nos yeux, fascinés par l'amour propre, que la production de nos parents. *Anthoine* vérifia cette remarque. Il devint si zéle pour le Judaïsme, qu'il resolut d'en faire profession publiquement : son imagination s'échauffant de plus en plus, il quitte Geneve & retourne à Metz. Il y découvre d'abord ses sentiments aux Juifs de cette Ville. Il demande d'être admis dans leur Synagogue ; mais il le demande inutilement. Les Juifs sentirent de quelle conséquence seroit cette affaire. Ils le renvoyerent à leurs Freres de Venise.

Le Prosélyte partit pour cette Ville, & demanda la circoncision avec instance ; mais elle lui fut encore refusée. Les Juifs de Venise lui dirent que le Sénat leur avoit défendu de circoncire ceux qui n'étoient pas nés dans le Judaïsme. *Anthoine* souhaitant passionnément de recevoir le sceau de l'alliance Judaïque, alla de Venise à Padoue, dans l'espérance que les Israélites de cette Ville lui seroient plus favorables ; mais ils lui firent la même réponse. Les Docteurs de la Loi le consolerent néanmoins, en l'assurant qu'il seroit sauvé sans faire profession ouverte de la Religion Mosaïque, pourvu qu'il demeurât fidele à Dieu dans son cœur. Cette décision l'ayant un peu calmé, il retourna à Geneve.

Anthoine étoit connu dans cette Ville pour un homme qui avoit quelques talents. M. *Diodati*, Ministre & Professeur, lui confia l'éducation de ses enfants. L'Israélite fit semblant de continuer ses Etudes de Théologie, & fut pendant quelque temps Régent de la premiere Classe. Il disputa ensuite la Chaire de Philosophie, mais sans succè. Il vivoit extérieurement en Chrétien, participant à la Cene, assistant aux autres exercices de la Religion Reformée ; mais il vivoit en particulier, &

faisoit ses dévotions à la maniere des Juifs. Enfin, ennuyé de son état, & ayant besoin d'un établissement, il demanda une attestation à l'Eglise de Geneve, pour se rendre au Synode de Bourgogne assemblé à Gex. Il y fut admis au saint Ministere, & nommé à l'Eglise de Divonne dans le Pays de Gex, après avoir promis de suivre la Doctrine du Nouveau & de l'Ancien Testament.

Ce fut à Divonne qu'il inspira les premiers soupçons contre sa Religion. Le Seigneur de ce Village s'apperçut qu'*Anthoine* ne parloit jamais de J. C. ni dans ses prieres, ni dans ses sermons. Il ne puisoit ses textes que dans l'Ancien Testament. Il appliquoit à d'autres personnes les passages que les Chrétiens appliquent à J. C. Cette conduite singuliere excita des murmures qui parvinrent à *Anthoine*. Il étoit naturellement sombre & peureux. Une terreur panique s'empara de son ame, & il tomba dans un accès de folie au mois de Février 1632. On regarda cet accident comme un jugement de Dieu, parce qu'il arriva le jour après qu'*Anthoine* eut expliqué le Pseaume deuxieme, sans en faire l'application à J. C.

Sa démence se tourna en phrénesie. Il marchoit à quatre pates dans sa chambre, & c'est l'allure que devroient avoir tous les foux dangereux de ce monde. Dans cet état, il déclama avec emportement contre la Religion Chrétienne, sur-tout en présence de quelques Ministres de Geneve. Il attaqua la personne de J. C. qu'il traita d'*Idole*, & il soutint que le Nouveau Testament n'étoit qu'une fable. Pour le prouver, il demanda qu'on apportât un rechaud plein de charbons ardents, & il dit aux Théologiens qui étoient dans sa chambre, qu'il mettroit la main dans le feu pour soutenir sa Doctrine, & qu'il les défioit de faire la même chose pour leur CHRIST. Enfin, dans un transport de fureur, il s'échappa pendant la nuit des mains de ceux qui le gardoient, & courut jusqu'aux portes de Geneve. On le trouva le lendemain matin dans

la boue à demi-nud. Alors ayant ôté ses souliers au nom du *véritable Dieu d'Israël*, il l'adora les pieds nuds & prosterné à terre, & prononça des blasphêmes. Les Magistrats de Geneve le firent mettre à l'Hôpital, où son esprit se calma peu à peu.

Dès qu'il fut revenu à lui, il cessa de parler injurieusement de la Religion Chrétienne ; mais il continua de soutenir fortement le Judaïsme. Les Ministres firent tous leurs efforts pour le convaincre de la fausseté de sa Doctrine, & pour l'éclairer sur l'énormité de sa conduite, mais il persista dans son opiniâtreté.

M. *Ferry*, le premier Maître, ou le premier corrupteur de ce malheureux, écrivit une lettre aux Ministres & aux Professeurs de Geneve pour obtenir sa grace. Il le peint comme un jeune homme taciturne, d'une mélancolie noire, toujours agité de pensées sombres, inquiet, ardent, & plus fou que méchant. Cette lettre fit très-peu de fruit à Geneve, où ses blasphêmes avoient aigri plusieurs personnes. *Anthoine* (1) présenta lui-même trois Requêtes au Conseil de Geneve. La premiere, datée du 11 Mars 1632, commence ainsi : *Au nom du grand Dieu des Cieux, qui est le puissant Dieu d'*Israël *; son saint nom soit éternellement beni. Amen.* Il y supplie les Magistrats de lui faire rendre quelques écrits touchant sa Doctrine, qu'il avoit remis entre les mains d'un Ministre de Geneve par leur ordre, afin qu'il puisse les revoir & les corriger, avant qu'on les produise contre lui. Il ajoute ensuite : » Enquerez-vous de ma vie. J'ai toujours tâché » de vivre en la crainte de Dieu, & de suivre la » droite voie du salut..... N'attirez point de sang » innocent sur vos têtes, ni sur vos familles, ni » sur votre Ville ; & Dieu, en la main de qui nous » sommes tous, vous bénira si vous aimez ses saintes voies, &c. « La seconde Requête, datée du

(1) Voyez la principale dans les pieces justificatives, n. 3.

lendemain, mérite une attention particuliere, & nous la mettrons dans les pieces justificatives.

Le 13 Avril 1632, *Anthoine* comparut devant ses Juges pour la premiere fois. Il déclara, 1°. Qu'il étoit Juif, & qu'il prioit Dieu de lui faire la grace de mourir dans la Religion Judaïque.

2°. Qu'il croyoit qu'il y avoit eu un homme nommé J. C. mais qu'il ne savoit pas s'il avoit été crucifié.

3°. Qu'il ne croyoit point que J. C. fût Dieu, ni Fils de Dieu, ni le Messie, puisqu'il n'y avoit qu'un seul Dieu, sans distinction de personnes, & que le temps du Messie n'étoit pas encore venu.

4°. Qu'il rejettoit le Nouveau Testament, parce qu'il y trouvoit plusieurs contradictions, & parce qu'il ne s'accordoit pas avec l'Ancien.

5°. Qu'il avoit embrassé le Ministere, parce que les Juifs lui avoient dit qu'il pouvoit faire profession de toutes sortes de Religions, & pour avoir de quoi vivre.

6°. Que quand il prêta les serments ordinaires, il juroit *à part soi ce qui étoit véritable & équitable.*

7°. Qu'ayant pris ce parti, il ne pouvoit se dédire de réciter le Symbole des Apôtres, & de donner la Communion.

8°. Qu'il ne prononçoit jamais distinctement les articles du Symbole qui regardoient J. C.

9°. Qu'il prenoit ses textes dans les Psaumes & dans le Prophete *Isaïe.*

10°. Qu'il étoit vraie qu'au mois de Février, le jour après qu'il eut prêché sur le Pseaume deuxieme, sans en faire l'application à J. C. il tomba dans un accès de folie, en chantant le Pseaume 74.

11°. Qu'il avoit perdu le sens, lorsqu'on le trouva dans la boue aux portes de Geneve, & qu'il avoit nommé J. C. une Idole, &c.

12°. Qu'il étoit vrai qu'il avoit dit que les passages de l'Ancien Testament, cités dans le Nouveau,

veau, étoient forcés, *tirés par les cheveux*, *& qu'ils crioient miséricorde.*

13°. Qu'il avoit renoncé à son baptême, & qu'il continuoit d'y renoncer.

On l'interrogea ensuite sur les Professions de foi contraires qu'il avoit faites. On lui demanda si un jour, étant visité par un Seigneur & par un Ministre, il dit : » Qu'il ne croyoit que le Dieu d'*Is-* » *raël*, & que ce *qu'adore & sert toute autre gent*, » *Idoles sont ;* ajoutant *: Si ce Christ est Dieu, que* » *toutes les malédictions de la Loi & les foudres* » *tombent sur moi ; mais s'il ne l'est pas, qu'elles* » *tombent sur vous ;* & que ce Christ est une Idole, » &c. » *Anthoine* répondit qu'il ne s'en souvenoit pas, mais que cela pouvoit être. On lui montra ensuite une confession de foi écrite de sa propre main, mais sans signature. Il répondit qu'on l'avoit forcé à l'écrire, & il désavoua la doctrine qu'elle contenoit. On lui demanda s'il persistoit à renoncer à son baptême ; il répondit affirmativement.

Ses mœurs étoient un point qu'il ne falloit pas oublier. Il est vrai que ce n'est pas toujours le vice qui conduit à l'erreur ; & ceux qui connoissent la nature humaine, savent que les plus grands hérétiques ne sont pas ordinairemant les plus grands débauchés. Quoiqu'il en soit, on exhorta *Anthoine* à confesser s'il *avoit fréquenté les mauvais lieux de Venise*. Il invoqua Dieu pour découvrir son innocence, & il dit que *si c'eût été la plus belle fille du monde, il n'y eût pas songé* ; & baissant la tête vers la terre, il pria Dieu qu'il eût pitié de lui.

Cette priere ne fut pas exaucée. Il comparut de nouveau devant ses Juges, & tanta en vain de se les rendre favorables. Il leur déclara qu'il n'avoit jamais dogmatisé à Geneve ; que lorsqu'il administroit la Cene dans son Eglise à Divonne, il disoit aux Communiants, *Souvenez-vous de votre Sauveur*, & qu'il baptisoit comme les autres Ministres ; qu'il étoit dans la *voie du salut*, & résolu de mourir pour la vérité de sa Doctrine. Son Procès étant instruit,

il fut condamné, le 12 Avril 1632, à être lié & mené en la Place de Plein-Palais, *pour là être attaché à un poteau sur un bûcher, & étranglé, à la façon accoutumée, & en après son corps brûlé & réduit en cendres, &c.* Cette Sentence fut exécutée le même jour, & ce misérable mourut avec la constance d'un véritable martyr.

Les Ministres de Geneve étoient allés en Corps au Conseil, pour supplier les Magistrats de vouloir suspendre l'exécution; mais leurs prieres furent inutiles. Le motif de la Sentence étoit que *Nicolas Anthoine, oubliant toute crainte de Dieu, auroit commis crime d'Apostasie & de lese-Majesté Divine au premier chef, ayant combattu la Sainte Trinité, renié Notre-Seigneur & Sauveur J. C. blasphêmé son saint Nom, renoncé son baptême pour embrasser le Judaïsme & la Circoncision, & se seroit parjuré, &c. &c. &c.*

Anthoine laissa quelques petits Ouvrages écrits de sa main. Un des Auteurs de la *Bibliotheque Angloise* dit les avoir vus. Ils constatent sa folie. Ces misérables productions sont 1°. Quelques passages de l'Ancien Testament, avec une priere.

2°. Une priere qu'il faisoit le soir avant que de se coucher, & une autre priere qu'il récitoit après ses Sermons. Le style en est à peu-près le même que celui des Théologiens Réformés, mais il n'y est fait aucune mention de J. C. Ces prieres sont remplies d'onction.

3°. Une petite feuille contenant onze objections philosophiques contre la doctrine de la Trinité.

4°. Un long écrit, dans lequel l'Auteur fait une confession de sa foi; en douze articles, accompagnés de leurs preuves. Il envoya cet écrit au Conseil, étant prisonnier; & il pria les Magistrats de vouloir bien le communiquer à leurs Théologiens. Il le signa le jour même de son exécution.

Voici ces douze articles. I. Qu'il n'y a qu'un seul Dieu, sans distinction de Personnes.

II. Qu'il n'y a point d'autre voie de salut, que

l'accompliſſement de la Loi de *Moyſe*.

III. Que la Circonciſion doit toujours être pratiquée.

IV. Que le Sabath doit toujours être obſervé.

V. Que la diſtinction des viandes pures & impures doit toujours ſubſiſter.

VI. Que les ſacrifices ſeront rétablis.

VII. Que le Temple & la ville de Jéruſalem ſeront rebâtis.

VIII. Que le véritable Meſſie doit venir, & qu'il ſera un Roi glorieux, ſaint & juſte, qui rétablira le Royaume d'*Iſraël*.

IX. Qu'il n'y a point d'imputation du péché d'*Adam*.

X. Qu'il n'y a qu'une prédeſtination, par laquelle Dieu a décrété de ſauver les uns & de damner les autres ; mais qu'on ſera recompenſé ou puni ſelon ce qu'on aura fait.

XI. Que perſonne ne peut ſatisfaire pour nous ; mais que ſi nous péchons, il y a lieu à la repentance.

XII. Que le Nouveau Teſtament n'eſt point conforme à l'Ancien.

A la fin de ce long écrit, on en trouve deux autres qui ne ſont pas moins remarquables. *Anthoine* entreprend de prouver que les paſſages de l'Ancien Teſtament, où il eſt parlé d'une nouvelle alliance, ne ſe doivent entendre que d'une confirmation de l'ancienne alliance faite avec *Abraham*, *Moyſe* & les Peres.

Le ſecond écrit eſt une explication du Chapitre LIII. d'*Iſaïe*. *Anthoine* croyoit que ce Prophête y parle des Iſraélites vertueux, qui furent punis à cauſe des méchants, & enveloppés dans les mêmes malheurs.

Ces différents écrits prouvent qu'*Anthoine* avoit le fanatiſme du Judaïſme, autant que d'autres ont celui de l'impiété. Mais ſon enthouſiaſme devoit être accompagné de beaucoup d'adreſſe, & peut-être, ſans ſa folie on n'auroit jamais découvert ſes véritables ſentiments. Ce qui montre qu'il avoit un

caractere rusé, c'est qu'il fut assez fourbe pour prêcher tous les Dimanche dans une Eglise Chrétenne, quoiqu'il fut Juif. Il est assez ordinaire de voir jouer ce même rôle en Portugal & en Espagne à de véritables Israélites. Son exemple prouve que nos recherches en matiere de Religion ne sauroient être trop accompagnées d'attention d'esprit, de droiture de cœur & de respect pour la parole de Dieu. Il vaut beaucoup mieux penser sobrement que librement. Les doutes & les irrésolutions en fait de Religion conduisent presque toujours à l'erreur.

AUGUSTIN (St.)

Force de son génie & de son éloquence. Sa conduite à l'égard des Donatistes.

» L'Evêque d'Hyppone, dit M. de V., quelque-
» fois inconséquent, étoit plus disert que ne sont
» les autres Africains. » (Traité de la *Tolérance*, chap. intitulé *Post-Scriptum*) Voilà S. Augustin dignement caractérisé en deux mots. M. de V. a sans doute plus médité ce Pere de l'Eglise, que tant d'autres Ecrivains qui en ont fait le plus grand éloge. Il faut qu'il l'ait mieux lu que la *Bruyere* qui le met en pararelle avec *Platon* & avec *Ciceron*. Citons en entier le beau passage où il en parle.

» Un Pere de l'Eglise, un Docteur de l'Eglise,
» quels noms! Quelle sécheresse, quelle froide dé-
» votion, & peut être, quelle scholastique! disent
» ceux qui ne les ont jamais lus; mais plutôt, quel
» étonnement pour tous ceux qui se sont fait une
» idée des Peres si éloignée de la vérité, s'ils
» voient dans leurs Ouvrages plus de tours & de
» délicatesse, plus de politesse & d'esprit, plus de
» richesse d'expression & plus de force de raison-
» nement, des traits plus vifs & des graces plus na-
» turelles que l'on n'en remarque dans la plûpart

» des livres de ce temps, qui sont lus avec goût, » qui donnent du nom & de la vanité à leurs Au- » teurs ! Quel plaisir d'aimer la Religon, & de la » voir crue, soutenue, expliquée par de si beaux » génies & par de si beaux esprits ! sur-tout lorsque » l'on vient à connoître que pour l'étendue des con- » noissances, pour la profondeur & la pénétration, » pour les principes de la pure Philosophie, pour » leur application & leur développement, pour la » justesse des conclusions, pour la dignité du dis- » cours, pour la beauté de la morale & des senti- » ments, il n'y a rien, par exemple, que l'on » puisse comparer à S. Augustin, que *Platon* & » que *Ciceron.* « (Chap. des *Esprits forts.*)

A ce suffrage d'un Laïque, nous joignons celui d'un Ecclésiastique, de M. *Racine.*

» Les Ouvrages de S. Augustin sont eux seuls » une Théologie complette. Ce Pere s'est appliqué » dans tous ses Ecrits à expliquer avec une merveil- » leuse netteté les vérités chrétiennes, à les bien » digérer, à les débarrasser de toutes les chicanes » des hérétiques, & à les mettre dans un ordre » méthodique. Il a marqué avec précision ce qu'on » doit croire de chaque mystere, ce qu'on doit ré- » pondre aux objections que l'on y oppose, & » comment on doit tirer de l'Ecriture de quoi ap- » puyer chaque dogme & chaque vérité. Quel- » qu'abstraites que soient les matieres qu'il traite, » il les met dans un si grand jour, qu'elles devien- » nent intelligibles à tout le monde. Il fait répan- » dre dans tous ses Ouvrages un goût de piété, » qui dégage insensiblement son lecteur de l'amour » des créatures, pour le porter à n'aimer que celui » dont il a reçu l'être & la vie. L'idée que je vais tâ- » cher d'en donner, fera sentir quel est le bonheur » de ceux qui sont les fideles Disciples de ce grand » Maître, & combien l'un des plus grands hommes » de notre temps avoit raison de dire, qu'un » Ecclésiastique ne doit ambitionner d'autre for- » tune que de goûter les Ecrits de cet incompara-

» ble Docteur, & d'en bien connoître tout le prix. «
(Abr. de l'Hist. Eccles. tom. 4.)

M. de V. après avoir déprisé les talents de S. Augustin, décrie son caractere. » L'Auteur de ce saint » Libelle (l'*Accord de la Religion & de l'humanité*) s'appuie sur S. *Augustin*, qui, après avoir » prêché la douceur, prêcha enfin la persécution, » attendu qu'il étoit alors le plus fort, & qu'il » changeoit souvent d'avis . . . Je dirai à l'Evêque » d'Hyppone : Monseigneur, vous avez changé d'a- » vis, permettez-moi de m'en tenir à votre premiere » opinion ; en vérité, je la crois la meilleure. »

On voit toujours dans le style de M. de V. la même décence & la même vérité. Il est question ici de savoir si S. *Augustin* prêcha la persécution contre les Donatistes, & si ces Hérétiques étoient dans le cas de la tolérance. Ecoutons M. *Racine*.

» Les Donatistes s'étoient si fort multipliés en » Afrique, qu'ils sembloient y avoir opprimé les » Catholiques. Depuis qu'ils étoient venus à bout » d'obtenir une loi qui leur donnoit toute liberté, » ils exerçoient par-tout des violences insupporta- » bles. Ces hommes qui faisoient profession de ne » vouloir communiquer qu'avec des Saints, étoient » la plûpart coupables des plus grands excès ; & leurs » circoncellions étoient si furieux, qu'on auroit » peine à croire tous les crimes qu'ils commet- » toient, si l'on ne savoit que l'esprit de schisme » rend capables de tout, ceux qui en sont possédés. » Ils pilloient les maisons, brûloient les bâtiments, » portoient par-tout la désolation. Quand ils trou- » voient des clercs Catholiques, non contents de » les couvrir de plaies, ils leur mettoient dans les » yeux de la chaux & du vinaigre. S. *Augustin* » apprit un jour qu'en une seule occasion ils avoient » rebaptisé quarante-huit personnes, qui n'avoient » point eu la force de soutenir ces cruautés. Pour » remédier aux maux que ces forcenés faisoient » par-tout, les Evêques Catholiques s'assemble- » rent à Carthage l'an 410, & résolurent d'en-

» voyer des députés à l'Empereur *Honorius*, qui
» régnoit en Occident depuis la mort du grand
» *Théodose* son pere. Ces députés obtinrent ce qu'ils
» avoient eu ordre de demander, savoir, qu'il fut
» ordonné aux Donatistes de venir à une conféren-
» ce publique. S. *Augustin* qui avoit fait prendre
» ce parti aux Evêques, croyoit que c'étoit le
» meilleur moyen de désabuser les peuples. «

Il ne vouloit pas qu'on les châtiât. » S. *Augustin*
» & d'autres Evêques (dit M. l'Abbé *Pluquet*
» dans son Dictionnaire des Héréfies) jugerent
» qu'il ne falloit point demander à l'Empereur qu'il
» ordonnât des peines contre les Donatistes. S.
» *Augustin* croyoit qu'il falloit agir en conférence,
» conbattre par des disputes & vaincre par des rai-
» sons, de peur de changer des hérétiques décla-
» rés en Catholiques déguisés.

» Mais les Donatistes avoient rempli l'Etat de
» désordres; ils troubloient la tranquillité publi-
» que : c'étoient des assassins, des incendiaires,
» des séditieux, & l'Empereur devoit au Public des
» Loix plus séveres contre d'aussi dangereux Sec-
» taires. Ils n'étoient dans le cas ni de la toléran-
» ce Civile, ni de la tolérance Ecclésiastique; ain-
» si ce fut avec justice qu'il ordonna, sous les plus
» grandes peines, que les Schismatiques rentre-
» roient dans l'Eglise.

Cette conduite de l'Empereur, eût-elle été ap-
prouvée par S *Augustin*, ne sauroit être blâmée par
M. de V. à moins qu'il ne contredise ses propres
principes. Il prétend qu'un gouvernement est en
droit de punir les erreurs des hommes, quand ces
erreurs sont des crimes. » Elles sont des crimes
» quand elles troublent la société; elles troublent
» cette société, dès qu'elles inspirent le fanatisme,
» il faut donc que les hommes commencent par
» n'être pas fanatiques pour mériter la tolérance.

» Si quelques jeunes Jésuites, sachant que l'E-
» glise a les Réprouvés en horreur, que les Jansé-
» nistes sont condamnés par une Bulle, qu'ainsi

» les Janféniftes font Réprouvés, s'en vont brûler » une maifon des Prêtres de l'Oratoire, parce que » *Quefnel* l'Oratorien étoit Janfénifte, il eft clair » qu'on fera bien obligé de punir ces Jéfuites. «

BAYLE.

§. I.

La prevention en faveur de Bayle *n'eft pas univerfelle.*

QUELQUE grande que foit la prévention de M. de *Voltaire* en faveur de *Bayle*, elle n'eft pas fi généralement répandue qu'il pourroit le croire. Le Philofophe de Rotterdam a trouvé bien des Cenfeurs. Il y a dans tous les fiécles des perfonnes raifonnables & éclairées qui ne font point efclaves du préjugé. Parmi les lettres écrites à feu M. de la *Croze*, il y a divers jugements fur *Bayle*, dont la plûpart lui font affez défavantageux. Les Journaliftes de Leipfic n'en ont pas parlé plus favorablement, & ils étoient bons juges en matiere d'érudition. Qu'il me foit permis, dit M. l'Abbé d'*Olivet*, de faire une réflexion fur M. *Bayle*. Je le tiens pernicieux en matiere de Religion. Je crois même qu'à le prendre du côté de l'érudition, il ne mérite pas ce haut rang où les demi-Savants l'ont placé. » Quelle pitié ! (avoit déjà dit cet Auteur dans » fon Hiftoire de l'Académie Françoife, à l'article » *Mezerai*) de voir que M. *Bayle*, un fi beau gé- » nie, fe plaife à déterrer les plus miférables bro- » chures pour en tirer des anecdotes fcandaleufes, » qui reçoivent dans fes *in-folio* une feconde vie » plus durable que la premiere. Il connoiffoit la » malice du cœur humain ; il a voulu la chatouiller.

Suivant les Journaliftes de Trevoux, *Bayle*, généralement parlant, fait mieux impofer à fes lecteurs

teurs par les charmes de l'expreſſion, que les convaincre par la force du raiſonnement.

Dans la vie de M. *Nicole*, il eſt fait mention des lettres de ce Savant, & l'on en cite une où il dit de *Bayle*: « Il faut le moins que l'on peut ſe » compromettre avec ce Nouvelliſte. Il a dans le » fond l'eſprit aſſez faux, & nulle équité. Il ſe » divertit d'une maniere indigne des choſes les plus » laſcives; mais il eſt en poſſeſſion de plaire & de » donner un air ridicule à ceux qu'il lui plaît. C'eſt » une choſe pernicieuſe, que ces petits cenſeurs » qui s'érigent un tribunal, & qui diſpoſent de » toutes les têtes mal faites qui ſont toujours le » plus grand nombre. »

L'Auteur de l'*Eſſai ſur le beau*, après avoir parlé des Ecrivains dont les Ouvrages ne s'accordent pas avec leur caractère, ajoute à la page 197. « Le » moyen de n'être pas choqué en liſant un Philo» ſophe qui, ſelon lui, a profeſſé toute ſa vie le » pur Evangile, affecter hautement la qualité d'hon» nête homme, défier tous ſes Adverſaires de le » trouver en défaut ſur la Religion & ſur les mœurs, » & qui ne travaille près de quarante ans que pour » ramaſſer dans un ſeul Ouvrage une bibliothèque » entiere d'irréligion & d'infamie. »

Dans la Préface du livre qui a pour titre, *Traité des abus de la critique en matiere de Religion*, &c. ce judicieux cenſeur des excès inſupportables de la critique, s'étant plaint amérement qu'elle a une pleine licence de s'exercer ſur les ſujets les plus reſpectables comme ſur les plus minces, & de s'élever contre Dieu même & ſes Saints, pourſuit en ces termes: « Témoin, entre mille Ouvrages de » ce caractère, le Dictionnaire de M. *Bayle*, qui » eſt un amas d'erreurs capitales qu'on y a inſérées » ſous prétexte d'en corriger d'aſſez indifférentes en » fait d'hiſtore & de littérature: Ouvrage à la mo» ſaïque, qui, dans ſon bizarre aſſortiment de ci» tations & de réfléxions curieuſes & comiques, » fournit de quoi former le plus monſtrueux aſſem-

» blage d'obſcénités, d'héréſies & d'athéiſme : Ou-
» vrage, qui pis eſt, très-propre à inſinuer ces poi-
» ſons avec tout l'agrément que peuvent répandre la
» délicateſſe de l'eſprit, la légéreté de la plume &
» la variété de l'érudition, jointe à la fineſſe de la
» critique. »

Les Proteſtans eux-mêmes, ajoute un autre Ecrivain, ne lui ont-ils pas fait un Procès dans les formes? Ne l'ont-ils pas accuſé d'athéiſme au Conſiſtoire de Rotterdam? Il s'eſt défendu, il eſt vrai, avec un artifice très-impoſant, & un air de ſupériorité qui devoit déconcerter un Accuſateur auſſi peu méſuré que le fanatique *Jurieu*. Mais quelque mous que fuſſent ſes Juges, n'ont-ils pas exigé de lui qu'il changeât ſes articles de *Pyrrhon*, des *Manichéens*, des *Pauliciens*, &c. qu'il réformât entiérement ce qu'il avoit dit de *David*; qu'il dît nettement qu'il le regardoit comme un Auteur inſpiré, &c. Enfin ne lui firent-ils pas une reprimande ſur les obſcénités dont il paroît affecter d'embellir ſes Ouvrages; Liſez là-deſſus ſa vie par M. des *Maizeaux*, ſa *Cabale chimérique*, ſes *Penſées ſur les Comettes*, & ſes ennuyeuſes diſſertations contre MM. *Jurieu*, *le Clerc*, *Jacquelot*, *Bernard*, &c. (Voyez *Bayle en petit.*)

Les *Eſſais ſur les Philoſophes*, ou les *Egaremens de la raiſon ſans la foi*, parlent ainſi du Lexicographe : « Qu'eſt ce que *Bayle*, comparé à M. Paſ-
» cal? Je nomme *Bayle*, parce que ſon Diction-
» naire eſt à la mode, & que les Savans eſtiment
» ce qui eſt ſorti de ſa plume. *Bayle* eſt un Auteur
» dangereux, qui ſouvent fait une grande dépenſe
» d'eſprit & d'érudition pour des bagatelles, qui
» a le talent de prendre les choſes du mauvais
» côté, à qui la perverſité des ſentiments échappe de
» tems en tems; alors on lui voit dévoiler ſa ma-
» lice & répandre ſon venin, ſon déſeſpoir le tra-
» hit : toujours curieux de rechercher ce qu'il croit
» être mal conçu ou peu raiſonnable dans les Pe-
» res de l'Egliſe, il change & traveſtit les meilleurs

» argumens en sophismes, épiant toutes les occa-
» sions de faire naître des doutes sur la Provi-
» dence, sur l'immortalité de l'ame, sur sa spiri-
» tualité. Il cherche à se décorer d'un nom res-
» pectable pour autoriser ses travers. Enflé de ses
» connoissances, parce qu'il se croit un homme
» universel, il soumet les oracles de l'Ecriture à
» son jugement, & tente de les redresser. La sim-
» plicité de cette nourriture lui cause un dégoût
» extrême; son orgueil le rend incrédule, & lui
» fait déclarer la guerre à Dieu-même. Enfin *Bayle*
» est un Philosophe qui se dit avec emphase, *Ju-*
» *piter*, *Assemble-Nuë*. C'est un esprit plein d'in-
» quiétudes philosophiques, qui combat ce qui lui
» plaît, qui défend ce qu'il veut. C'est un impu-
» dent Cynique, qui a rayé du Code des devoirs
» de l'homme envers Dieu & envers soi-même,
» l'article de l'honnêteté & de la pudeur. C'est un
» incrédule qui professe par-tout le Pyrrhonisme,
» qui a perdu de vuë tout dessein de s'éclairer, qui
» ne pense qu'à entasser difficulté sur difficulté, qui
» fuit la lumiere & se dérobe aux plus fortes preu-
» ves, & qui fait consister tout son plaisir & toute
» sa gloire à ne se pas rendre. C'est enfin le Doc-
» teur des impies de nos jours, qui mettent de ni-
» veau le Paganisme, l'Eglise Catholique & le Sec-
» tes hérétiques.

On connoît les portraits que *Saurin* & *Jean* le *Clerc* ont tracés de *Bayle*. Le premier est inséré dans le Dictionnaire de M. l'*Advocat*, & l'autre se trouve dans le *Dictionnaire anti-Philosophique*. J'avouë que *Jean* le *Clerc* est recusable par les démêlés assez vifs qu'il a eus avec *Bayle*, sur divers points de littérature & même de Religion. C'est une justice que je dois à ce dernier, qu'il a rarement renduë en pareil cas. Mais on ne sauroit nier qu'il n'y ait beaucoup de vrai & des traits ressemblans dans le portrait que ce Journaliste a tracé de l'Auteur du Dictionnaire. D'ailleurs, *Saurin* n'est pas suspect, & il faut avouer qu'il a peint

Bayle d'après la vérité, & de main de Maître.

L'Auteur des *Lettres ſur les Anglois & ſur les François*, ne porte pas un jugement plus avantageux ſur cet Ecrivain, qu'il dépeint avec les traits ſuivans.

» Il ſe préſente ici un bel eſprit d'un autre caractère, un Auteur renommé, qui, après s'être » exercé dans ſes écrits ſur toutes ſortes de matieres » avec une facilité extrême, & avoir acquis beaucoup de réputation, s'eſt aviſé enfin de vuider » toute ſon érudition, & de la décharger dans un » grand livre critique pour en régaler le monde curieux. Cet Auteur ſur-tout peut faire voir juſqu'où » un homme qui manque par le cœur, peut s'égarer par l'eſprit; & ſon Ouvrage qui, par la maniere agréable dont il eſt écrit, impoſe à tant de » gens, peut montrer de quel côté eſt tourné le » goût preſque général de notre tems. Les rapports » que les choſes ont entr'elles, ſe trouvent bien obſervés ici. Le raiſonnement eſt le fort de cet Ecrivain; mais les rapports que les choſes ont à » l'homme, y ſont renverſés & détruits entiérement. Ils ne vont ni à l'homme oiſif, ni à l'homme; mais à l'homme corrompu qu'ils corrompent encore davantage. L'Auteur s'eſt plu à y » répandre des obſcénités auſſi bien que des railleries, ſur des ſujets que toute perſonne ſenſée » ſera toujours profeſſion de reſpecter; & il fait » valoir les unes & les autres par le moyen de l'eſprit qui s'ajuſte à tout, au ſale & au mauvais » comme au bon, & qui ſur le mauvais, encore » plus que ſur le bon, ſe plaît à montrer les merveilles qu'il fait faire. Le gros du livre eſt une » merveille lui-même par toutes les inutilités qu'un » ſtyle agréable & un tour naturel & ingénieux fait » valoir & admirer; c'eſt l'Ouvrage du monde, » où les hommes qui courent après l'eſprit, ceux » qui veulent être amuſés & trompés, le ſont davantage. Ce terrible volume, cette montagne » d'entre les livres, après avoir jetté de grands

» cris dans une Préface qui l'assortit au juste, & » qui dispense un homme judicieux de la lecture de » l'Ouvrage, n'enfante véritablement qu'une sou» ris, ou plûtôt elle en enfante toute une nichée, » qui se fourre par tout pour ronger & faire du dé» gât, & qui n'épargne pas même les choses les » plus sacrées. Cet Ecrivain, qui pense si mal de » ce que nous respectons, dira-t'il tout ce qu'il » pense ? & se fera-t'on une bienséance de ne pas » dire tout ce qu'on pense de lui ? Disons hardi» ment que le caractère de l'Auteur du *Diction*» *naire critique* est celui d'un Charlatan, & que » c'est peut-être de tous les Charlatans qui ayent » jamais paru, le plus signalé. Paré d'une fastueuse » érudition, d'un ramas de faits & de circonstan» ces, qui ne mériterent jamais l'attention d'un » homme sensé, il se produit avec une espêce d'é» clat, & attire sur lui les yeux de tout le monde; » & la fertilité de son esprit, qui le rend propre » à jouer toutes sortes de personnages, le met en » état d'amuser agréablement la foule qu'il attire. » Tantôt il fait le Philosophe qui témoigne faire cas » des bonnes mœurs, & il fait des réfléxions qui » les recommandent; tantôt c'est un libertin qui se » joue de tout, & se laisse aller à son penchant. » Quelquefois il paroît comme un Esprit fort de» vant qui rien ne doit tenir; d'autres fois il se met » en posture contre les Esprits forts eux-mêmes, » & vous diriez qu'il va les combattre. C'est un » Savant qui cite ou qui refute d'autres Savans; » c'est un Cavalier qui imite le langage de la Cour; » quelquefois il affecte celui de la guerre; d'au» trefois il employe celui du Barreau. Souvent il » en parle un qui n'est propre qu'à charmer la ca» naille, & il le parle si bien, que par-là principa» lement il l'emporte sur tous les Charlatans qui » ont paru avant lui. Il n'est rôle qu'il ne joue, ni » figure qu'il ne prenne pour grossir la foule des » spectateurs, aussi bien que pour les contenter: » & le fruit de tout cela est de leur faire envisager

» toutes choſes comme faites pour ſervir de matiere
» au raiſonnement, & le raiſonnement fait pour ſe
» jouer de toutes choſes. Quelques-uns ſe contentent
» d'être ſimples ſpectateurs de ces ſingeries, &
» ils n'y perdent que leur tems. D'autres plus à
» plaindre ajoutent foi à ſes diſcours, & ſe pourvoient
» de ſes drogues, comme de quelque choſe
» d'exquis, & qui préſerve les hommes des ſcrupules
» & des terreurs incommodes que la Religion
» leur cauſe; & ils trouvent en effet ce qu'ils cherchent.
» De toute maniere, c'eſt un Ouvrage
» propre à ſéduire ceux qui veulent bien être ſéduits. »

M. de *Ramſai* ne juge pas plus favorablement de *Bayle*. M. de *Crouſaz* cite & adopte ſon jugegement, (dans ſon examen du Pyrrhoniſme) auſſi bien que celui des *Lettres ſur les Anglois & les François*. Sans rien rabattre (c'eſt M. de *Crouſaz* qui parle) des juſtes éloges que M. *Bayle* a pu mériter; il me paroît que M. de *Ramſai* en donne le caractère avec autant de vérité que de modeſtie, quand il dit : « Il avoit un génie capable de
» tout approfondir; mais il écrivoit quelquefois à
» la hâte, & ſe contentoit d'effleurer les matieres
» les plus graves. D'ailleurs, on ne peut juſtifier
» cet Auteur d'avoir trop aimé l'obſcurité déſolante
» du Pyrrhoniſme; il ſemble dans ſes Ouvrages
» être toujours en garde contre les idées ſatisfaiſantes
» ſur la Religion. Il montre avec art &
» avec ſubtilité tous les côtés obſcurs d'une queſtion;
» mais il en préſente rarement le point lumineux
» d'où ſort l'évidence. Quels éloges n'eût-il
» pas mérité, s'il avoit employé ſes rares talens
» plus utilement pour le genre humain! »

Attaquer, dit M. de *Crouſaz*, la liberté, l'exiſtence de Dieu, la Providence, l'influence de la Religion ſur les mœurs, & prouver l'innocence de l'athéiſme, égayer enfin d'indignes lecteurs par une profuſion d'obſcénités, voilà les bornes dans leſquelles il s'eſt renfermé à peu-près, & ce qui a

rempli la plus grande partie de son livre.

» Je veux, ajoute le même Auteur, que M. » *Bayle* ait passé sa vie dans une grande continence. » Ce n'est pas sa personne qu'on examine, on se » borne à ses Ouvrages. Un nombre infini de dé- » bauchés (on ne sauroit le nier ; ce fait est d'une » notoriété trop publique) s'autorisent de ses com- » pilations à ne plus rougir de faire & d'avouer » qu'ils font ce dont les idées divertissoient assez » un si grand Philosophe, pour l'engager à en » remplir ses cayers, & par là (pour emprunter » une pensée de Seneque) ils perdent entiérement » ce qui pourroit donner des bornes à leur licen- » ce, & peut-être même les en ramener, la honte » de s'y laisser aller.

§. II.

Source des erreurs de Bayle.

Un *Dictionnaire historique & critique* est un Ouvrage plus susceptible de fautes qu'aucun autre livre. « Je m'estimerois trop heureux, dit *Bayle*, » si l'on vouloit m'excuser sur la raison qu'il est » impossible ou presque impossible de ne pas faire » beaucoup de fautes dans un Ouvrage tel que » celui-ci. Je ne pense pas que je me fusse engagé » au travail de ce Dictionnaire, si j'eusse prévu » que toute mon attention à éviter les méprises, » ne m'empêcheroit pas de me tromper fort sou- » vent & bien lourdement. » (Art. *Babylas*, Rem. derniere.)

Il fait le même aveu dans le projet de ce grand Ouvrage où il a raison de prétendre qu'il n'est rien moins qu'aisé de compiler les fautes d'autrui, & qu'on a besoin de beaucoup de tems pour ces sortes de compilations.

Il dit ailleurs qu'il est sûr que l'Ouvrage ne vaudra rien au fond ; que s'il s'imprime, ce sera, non pas parce qu'il en aura attendu quelque louan-

ge, mais parce que le Libraire aura cru le débiter; & l'aura fort sollicité à ce travail, prenant à ses risques & fortune le succès quant à sa bourse; que si on lui demande pourquoi il se donne tant de peine pour un Ouvrage dont il connoît lui-même les défauts, dont il n'attend aucune gloire, & contre lequel il prévoit le mépris de tous les fins & bons connoisseurs, il répond qu'il ne l'a pas écrit pour acquérir le titre de bon Auteur, ne le trouvant pas digne d'être fort souhaité; de sorte que c'est pour s'occuper d'une façon qui ne lui soit pas à charge à lui même qu'il entreprend ce Dictionnaire... Qu'il y a long-tems qu'il a pris son parti; qu'il est sûr que malgré les fatigues qu'il se donnera pour ne rien dire de faux, son livre fournira cent & cent occasions de critiquer des fautes & des bévuës à ceux qui voudront le censurer; qu'il travaille avec quelque sorte d'occupation à cet Ouvrage sans en espérer un grand succès; que *jacta est alea*, & qu'il ne voit pas comment reculer honnêtement.

On ne niera pas qu'un Dictionnaire, tel que celui de *Bayle*, n'exige le secours d'un grand nombre de livres. Or, l'Auteur n'en étoit pas suffisamment pourvu. Il l'avouë lui-même dans son projet, dans les articles de P. *Faustus Andrelinus*, Rem. derniere, d'*André Govea*, Rem. E., de *Benjamin Briolo*, Rem. B. & ailleurs. Cette disette de livres l'a souvent empêché de puiser dans les sources, & l'a jetté par conséquent dans un grand nombre de fautes. (Lett. de *Bayle*, lett. 121.)

La seconde source des erreurs de *Bayle*, est la précipitation avec laquelle il travailloit. Tout le monde sait que malgré la multiplicité des talens, malgré la fécondité & la facilité d'écrire, les longs ouvrages coûtent beaucoup de tems & de travail. Mais si nous demandons à *Bayle* combien il a employé d'années à la composition de son Dictionnaire, il nous répondra que plusieurs s'étonneront qu'on ait pu faire en moins de cinq ans deux si gros Volumes *in-folio*; que pour lui, au contraire, il

eſt étonné de ſa lenteur ; qu'il a commencé cet Ouvrage au mois de Juillet 1692., & qu'il l'a achevé au mois d'Octobre 1696. ; que ſi l'on juge qu'il a été trop lent, il ne le trouvera pas étrange ; qu'il n'ignore pas que cela eſt vrai ; qu'il en a de la honte, &c.

» Pour moi, dit un de ſes Cenſeurs, je ſuis du » nombre de ceux qui s'étonnent de ſa précipita- » tion. Je m'étonne que *Bayle*, qui étoit depuis » long-tems au fait, ait pu s'imaginer qu'en moins » de cinq ans il fût poſſible de remplir deux mor- » tels *in-folio* d'un prodigieux nombre de faits, » ſans s'expoſer évidemment à en débiter beaucoup » de faux. Je m'étonne qu'il ait pu ſe perſuader que » ces deux gros Volumes, après ſi peu de travail, » fuſſent au point de perfection où il eût été capa- » ble de les porter, s'il y eût travaillé le double » & le triple du tems qu'il y avoit employé : per- » fection pourtant à laquelle tout bon Auteur juge » vraiſemblablement avoir porté ſon Ouvrage, » lorſqu'il prend la réſolution de le donner au » Public.

» Quand je parle ici de perfection, je l'entends » avec une certaine latitude. Je veux dire que, » quoiqu'il ne ſoit pas néceſſaire qu'un homme ſe » perſuade qu'il n'y a rien du tout de repréhenſible » dans ſon Ouvrage, néanmoins il faut qu'il ait » une confiance qui n'eſt point incompatible avec » l'humilité, que ſon Ouvrage n'eſt point éloigné » d'être, généralement parlant, bon & capable » de ſatisfaire des lecteurs équitables & éclairés. Il » faut que ſa conſcience lui dicte qu'il a pris toutes » les meſures néceſſaires ſuivant la grandeur de ſon » projet, pour éviter les fautes & les fauſſetés. » Voilà indubitablement la diſpoſition dans laquelle » *Bayle* a été à cauſe de ſon Dictionnaire quand » il s'eſt déterminé d'en faire part au Public. Il avoit » trop d'eſprit pour ne pas ſavoir qu'un *Dictionnaire* » *critique* ayant particuliérement pour objet de no- » ter, de relever & de corriger les bévuës d'autrui,

» il doit auſſi conſéquemment être travaillé avec
» encore plus de ſoin que tout autre livre ; qu'un
» Auteur qui ſe mêle de critiquer, doit être plus
» qu'aucun autre ſur ſes gardes, &c. Or, le ſujet
» de ma ſurpriſe eſt que *Bayle* n'ait pas ſenti que
» quatre ans & quatre mois n'étoient point un tems
» ſuffiſant pour un projet auſſi vaſte que le ſien . . .
» Le grand & ordinaire défaut de *Bayle*, & il lui
» eſt commun avec beaucoup de Critiques & d'au-
» tres Ecrivains d'ailleurs célébres, a été l'impa-
» tience de mettre ſes productions au jour. Il ſen-
» toit aſſez que l'ouvrage va fort lentement quand
» on ſe fait une loi de diſcuter tout, de s'aſſurer
» de tout, de ne rien avancer qui ne ſoit appuyé
» ſur des preuves ſuffiſantes.

» D'un autre côté, il voyoit avec plaiſir l'abon-
» dance d'érudition qu'un Ecrivain, qui ne prend
» pas toutes ces peines, & qui d'ailleurs a beau-
» coup de lecture, eſt capable de répandre, pour
» ainſi dire, à pleines mains dans un *Dictionnaire*
» *critique.* Il ſavoit encore qu'un lecteur, comme
» accablé par cette eſpèce de profuſion, ſe donne
» aſſez rarement la peine de faire les diſcuſſions que
» ſon Auteur n'a pas faites, & que par-là il arrive
» que le Collecteur a peu à craindre de la plûpart
» de ſes lecteurs ; outre que de tant de gens qui li-
» ſent, il y en a aſſez peu qui ſoient capables de
» diſtinguer le vrai du faux dans les démêlés criti-
» ques & hiſtoriques, pour peu qu'ils ſoient em-
» brouillés.

» Voilà, ce me ſemble, ce qui a fait que *Bayle*
» a mis un ſi grand nombre de faits dans ſon Li-
» vre en pur copiſte, ſans avoir voulu prendre le
» tems néceſſaire pour les examiner de près, &
» pour les diſcuter à fond avec toute l'exactitude,
» toute la ſagacité dont il étoit d'ailleurs très-ca-
» pable. Il faudroit, en quelque façon, *dans les*
„ *matieres de fait, ſuivre le conſeil que M. Deſcar-*
„ *tes donne à l'égard des ſpéculations philoſophiques,*
„ *examiner chaque choſe tout de nouveau, ſans avoir*

„ *aucun égard à ce que d'autres en ont écrit. Mais* „ *il est infiniment plus commode de s'arrêter au té-* „ *moignage d'autrui, & c'est ce qui multiplie prodi-* „ *gieusement les témoins des faussetés.* Voilà ce que „ *Bayle* a écrit. (Article *Goulu*, Rem. F.) Cette » réfléxion est très-sensée ; mais *Bayle*, qui donne » en passant cette leçon importante à ses lecteurs, » n'en a point assez profité. Il a préféré en mille » endroits la méthode qu'il appelle ici la plus com- » mode, & qu'il avouë en même tems n'être bonne » qu'à multiplier les témoins des faussetés ; il l'a, » dis-je, préféré à la méthode d'examen, parce » que celle ci, qu'il convient être la bonne, de- » mande dans un homme qui écrit trop de tems » & de travail. » (M. *Leclerc*, lett. cr. sur le Dict. » de *Bayle*.)

Bayle, avoit prévu tous ces inconvéniens, & il n'a pu s'empêcher de blâmer ces *Compilateurs qui aiment à trouver la besogne faite* ; ces *Auteurs décisifs qui se trouvent quelquefois attrapés* ; ces *Ecrivains qui nous renvoient à des Auteurs qu'ils n'ont pas vus eux-mêmes. Il connoissoit le péril qu'on court quand on se mêle de parler d'un livre que l'on n'a point lu* ; & que, *quand on renvoye son lecteur à quelque livre, il faudroit payer d'exemple, & y aller soi-même tout le premier. Bayle* connoissoit ces loix de tout Ecrivain, de tout Historien ; il les a transgressées ; & l'une des causes de cette transgression, c'est l'extrême précipitation avec laquelle il composoit.

La troisieme source des erreurs de *Bayle*, vient de ce qu'il employoit tout ce qui lui tomboit sous sa main. Il ressembloit à ces *Auteurs qui se sont résolus de ne jamais reculer*, ou qui, *par le choix de leur institut, ou par le mauvais état de leurs affaires, sont tombés dans la nécessité de toujours avancer, & se croiroient estropiés s'ils s'étoient retranché quelque chose. Bayle*, dis-je, ressembloit à ces Ecrivains, non par intérêt, mais par desir d'étaler tout ce qu'il savoit. De-là vient qu'il ne faisoit jamais grace à ses lecteurs du moindre passage qu'il eût

compilé. J'excepte les cas où sa partialité l'emportoit sur sa démangeaison de citer. Il est arrivé, par cette envie de tout dire, qu'il est tombé dans une multitude d'erreurs.

Qu'est ce, en effet, que cet Ouvrage si ample, ces quatre volumes *in-folio* ? On peut, sans courir risque de se tromper, s'en rapporter à l'Auteur. » J'ai été si éloigné, dit il, de m'en promettre » quelque avantage, que j'ai dit & écrit cent fois » à ceux qui m'en ont parlé, que ce n'étoit qu'une » rapsodie, qu'il y auroit là-dedans bien du fatras, » & que le Public seroit bien trompé, s'il s'atten- » doit à autre chose qu'à une compilation irrégulie- » re ; que je n'étois guére capable de me gêner, & » qu'ayant une indifférence souveraine pour les » louanges, la crainte d'être critiqué ne m'empê- » choit point de courir à bride abbattuë par monts » & par vaux, selon que la fantaisie m'en prenoit ; » qu'étant un Auteur sans conséquence, qui ne » prétend rien moins que dogmatiser, je donnois » carriere à mes petites pensées, tantôt d'une fa- » çon, tantôt d'une autre, persuadé que personne » ne feroit de tout cela qu'un sujet d'amusement, » c'est-à-dire, que l'on ne feroit que s'y délasser » de la lecture d'une infinité d'autres choses, gra- » ves, utiles, curieuses, que j'ai rassemblées avec » beaucoup de patience, mais sans espérer que l'on » écoutât en ma faveur le *Ubi plura nitent in car-* ,, *mine non ego paucis offendar maculis*, *&c.* C'est ,, ici le lieu de répondre aux dernieres lignes de la » page 29. *Les personnes de meilleur goût entre ses* ,, *propres amis*, *avouent qu'on pourroit retrancher* ,, *de ses propres Ouvrages une grande moitié sans lui* ,, *faire tort.* Ces personnes-là n'en disent pas tant » que moi : je passe jusqu'aux deux tiers & jus- » qu'aux trois quarts & au-delà.

Cependant *Bayle* blâmoit ceux qui employent tout ce qui leur tombe sous la main. C'est à l'article *Chrysipe*, Philosophe Stoïcien, remarque C., où il semble avoir fait lui-même, en ces termes,

ſon portrait : « On ne s'étonnera pas tant de ce » grand nombre de compoſitions, quand on ſaura » qu'il employoit tout ce qui lui tomboit ſous la » main ; qu'il ne ſe mettoit guére en peine de cor- » riger ſon travail ; qu'il alléguoit une infinité de » témoignages ... Si un Ecrivain verſe ſur le pa- » pier tout ce qui lui vient dans l'eſprit & tout ce » qu'il trouve dans les autres Ecrivains, & s'il ne » corrige guére ſon premiere travail, il peut innon- » der de ſes Ouvrages la République des Lettres. » Au reſte, cette paſſion de publier une infinité de » livres, engagea notre Philoſophe, non-ſeule- » ment à citer beaucoup & à répéter, mais auſſi » à ſe contredire ; car tantôt il ſe copioit lui-mê- » me, tantôt il ſe réfutoit. »

Il ſe condamne encore dans l'article de *Guillaume Forbes*, remarque B., où il dit de cet Auteur : « Le parti qu'il avoit pris de n'écrire pas » beaucoup, étoit fort bon, & de la même ſoli- » dité que le conſeil qu'il donna à une perſonne qui » uſoit beaucoup de papier. Liſez davantage, lui » dit-il, & écrivez moins : *Pauca ſcripſit, ſcire* ,, *enim maluit quàm ſcribere, & hoc dicterium ſcrip-* ,, *turienti cuidam quidam & ei magnos labores oſten-* ,, *tanti lepide, ſed ſolidè uſurpavit : lege plura, &* ,, *ſcribe pauciora.* Le nombre des excellens Ecri- » vains ſeroit moins petit qu'il n'eſt, ſi ceux qui » acquierent enfin le talent de bien écrire, pou- » voient ſe réſoudre à ne publier quelque choſe que » tous les quatre ans ; mais ils abuſent de la faci- » lité qu'ils ont acquiſe & de leur réputation ; ils » entaſſent tome ſur tome ; ils ſe diſpenſent de la » peine de retoucher & de bien limer, & ne font » plus rien qui vaille, ou qui approche du mérite » de leurs premieres compoſitions.

» Si l'on cherchoit, ajoute t'il ailleurs, de pa- » reilles fautes dans les Œuvres de *Kec-Kerman*, » on y en trouveroit à foiſon. C'eſt le propre de » ceux qui compoſent aux dépens de leur pro- » chain. Ils enlevent les meubles de la maiſon &

» les balayures aussi ; ils prennent le grain, la
» paille, la balle, la poussiere en même tems. »

Bayle, en avouant qu'il avoit composé en poste son Ouvrage, nous dispense de chercher pour quelle raison ce gros Livre n'est qu'une *rapsodie*, qu'une *compilation irréguliere*, où il y a bien du *fatras*. La conséquence naturelle qu'on tirera toujours sûrement d'un pareil aveu, c'est que l'Ouvrage est nécessairement plein de fautes.

Je sais qu'il seroit injuste de prendre à la rigueur le témoignage d'un Ecrivain qui dépose contre lui-même. Mais quelle idée aura-t'on du *Dictionnaire critique*, lorsqu'on entendra dire à *Bayle* qu'il ne garantit que la fidélité des citations.

La derniere source des erreurs de *Bayle*, est l'extrême subtilité de son esprit, dont il abuse & dont il veut abuser. Un homme qui n'auroit jamais entendu parler de lui, & qui, en prenant son Dictionnaire, l'ouvriroit par hazard à l'article d'*Euclide*, pourroit-il s'imaginer qu'il est lui-même de tous les Auteurs celui qui a le plus abusé de l'esprit de dispute, qui a fait le plus mauvais usage de sa subtilité, qui a poussé le plus loin la contradiction, qui a le plus répandu de doutes sur ce qui passoit pour le plus incontestable ? Jamais a-t'on attaqué des vérités plus fondamentales ? Jamais a t'on mis en œuvre plus de comparaisons éblouissantes ? Jamais a-t'on tiré plus de parti d'une Métaphysique abandonnée ? Jamais a-t'on su mieux profiter de l'ambiguité des termes vagues, & donner un air de Philosophie à des sottises ? Il est donc visible qu'on peut lui appliquer ces paroles d'*Euminius* contre *Arcésilas*. *C'étoit un homme*, dit Bayle, *qui nioit & qui affirmoit les mêmes choses*. " Il se jettoit aveu-
» glément à droite & à gauche ; il faisoit gloire
» d'ignorer la différence du bien & du mal. Il dé-
» bitoit la premiere fantaisie qui lui venoit dans l'es-
» prit, & tout d'un coup il la renversoit par plus de
» raisons qu'il ne l'avoit établie. C'étoit une Hydre
» qui se déchiroit elle-même. »

On diroit que *Bayle* a voulu faire son portrait dans l'article de *Chrysippe*, où il s'exprime ainsi: » *Scioppius* le regarde comme le Chef de ces Stoïciens qui avoient déshonoré la Secte, en abusant » de leur esprit, & en courant après de vaines subtilités, qui n'étoient propres qu'à faire exposer au » ridicule la gravité du Portique. Son orgueil, » ajoute-t'il, l'engagea à disputer du pour & du » contre sur la plûpart des matieres, & à composer » beaucoup. Il redit souvent les mêmes choses, & » il en dit plus souvent qui se réfutoient les unes les » autres. Voilà, continuë *Scioppius*, ce qui arrive » lorsqu'on songe plus à la victoire qu'à la vérité » dans une dispute. *Nimium altercando veritas amittitur*... On ne peut nier que ces réfléxions de » *Scioppius* ne soient judicieuses. C'est un très-grand » mal à une Secte, que d'avoir pour son défenseur » un Ecrivain qui a l'esprit vaste, prompt & superbe, & qui aspire à la gloire, non-seulement de » belle plume, mais aussi de plume féconde. Le » grand & unique but d'un tel Ecrivain, est de réfuter quelque Adversaire que ce soit qu'il entreprend de combattre; & comme il travaille plus » pour sa propre réputation que pour l'intérêt de » la cause, il s'attache principalement aux pensées » particuliéres que son imagination lui fournit. Il lui » importe peu qu'elles ne soient pas conformes aux » principes de son parti, c'est assez qu'elles soient » utiles, ou pour éluder une objection, ou pour » fatiguer les Adversaires. Ebloui de ses inventions, » il n'en voit pas le mauvais côté, il ne prévoit pas » les avantages que les mêmes ennemis, ou une » autre sorte d'Antagonistes en retireront. Le présent lui tient lieu de toutes choses; il ne se met „ point en peine de l'avenir. Entassant d'ailleurs „ livre sur livre, tantôt contre cette Secte, tantôt „ contre une autre, il ne sauroit éviter de se contredire, & il ne sauroit raisonner conséquemment. „ Il trahit par ce moyen les intérêts de sa Communion; & à force de s'éloigner d'une extrê-

„ mité, il tombe dans l'autre, & successivement
„ dans toutes les deux. „

Cet esprit de subtilité, & les funestes suites qu'il attire après lui, ont été si bien décrits par deux célébres Auteurs, que je ne puis m'empêcher de rapporter leurs paroles.

„ Les esprits trop vifs & trop subtils, dit le premier, ne sont pas toujours les plus propres à la „ Philosophie. Il vaudroit mieux s'épaissir l'imagination par quelque chose de grossier, que de la „ laisser évaporer en des spéculations trop fines. Le „ bon sens tout simple de *Socrate* triompha de tout „ l'art & de toute la finesse des Sophistes. La Philosophie ne devint abstraite que quand elle cessa „ d'être solide. On s'attacha à des formalités, quand „ on n'eut plus rien de réel à dire; & l'on ne s'avisa de recourir à la subtilité, que quand on n'espéra plus faire valoir la raison par sa simplicité. „ Ce *Protagoras*, qui chercha le premier des raisonnemens captieux, ne prit cet air subtil que parce „ qu'il n'avoit rien que de faux dans l'esprit... On „ gâta tout, dit Sénéque, à force de rafiner sur „ tout. Car pour faire une vaine ostentation d'esprit, on quitta ce qu'il y avoit d'essentiel dans les „ sciences; on commença à affoiblir la vérité des „ choses par l'artifice des paroles. On se servit de „ sophismes, quand on manqua de bonnes raisons. „ Ce fut par cet Art nouveau, que *Nausiphanès* & „ *Parménides* renverserent tout... Ainsi la simplicité de la raison se corrompit par l'artifice du discours, & l'on se joua de la vérité, au lieu de la „ traiter avec respect. Ce fut le défaut des Espagnols du dernier siécle; ils firent de la Philosophie „ comme de la politique: ils porterent, par la qualité de leur esprit né aux réfléxions, l'une & l'autre à des subtilités inconcevables. Il n'y eut point „ de Disciple qui ne rafinât sur son Maître. D'où „ arriva un désordre semblable à celui dont s'étoit „ autrefois plaint Sénéque. La dispute devint tout „ le fruit de la Philosophie, & l'on s'en servit moins

„ pour

„ pour guérir l'ame que pour exercer l'esprit. (*Ra-*
„ *pin*, Réfléx. sur la Philos. n. 27.)

L'Auteur de l'*Histoire du Ciel*, après avoir démontré par la raison l'existence de plusieurs choses incompréhensibles à la raison même, ajoute : « Un » homme tel que *Bayle* auroit prouvé à qui l'eût » voulu écouter, que la vuë des objets terrestres » étoit impossible. Mais on auroit laissé dire *Bayle*, » & l'on n'en eût pas moins fait usage de la vuë de » la nature, parce que les raisonnemens doivent » céder à l'expérience. Il en est de même des nua- » ges par lesquels ce téméraire raisonneur a pris » par-tout à tache d'obscurcir l'excellence de la » raison, des bonnes mœurs & de toute Religion. » Vous ne pouvez présenter à cet homme, ni à ses » partisans, aucune vérité, soit naturelle, soit ré- » vélée, qu'ils n'ayent recours à la Dialectique & à » la controverse. *Il faut voir. Commençons par exa-* » *miner. On pourra dire ceci. Nous demandons pour-* » *quoi cela ?* En un mot, il ne trouve qu'incertitude » ou obscurité par-tout ; & il n'est pas certain, à » midi, que le soleil luise. On peut voir, dans le » livre que je cite, ce qui précéde & ce qui suit » ces sages réfléxions. (*Hist. du Ciel.* tom. 2. p. 401. » & suiv.)

Si l'on doit ajouter foi à une anecdote rapportée par M. de *Crousaz*, ce portrait n'est point outré. On assure, dit cet Auteur, que M. *Bayle* dînant à la Haye, chez M. de *Beauval*, avec un Lieutenant-Colonel François qui avoit été fait prisonnier à la bataille d'Hocsteđ, ne voulut jamais convenir que les Alliés l'eussent gagnée. Il entassa raisonnemens sur raisonnemens pour prouver que les François ne l'avoient point perduë.

Malgré de si fortes raisons de soupçonner la véracité de *Bayle*, trouvera-t'on encore des Auteurs qui la feront valoir à tort & à travers ? Ne sentira-t'on jamais sa mauvaise foi ? vice si condamnable dans un Critique & dans un Historien. Je n'ignore point qu'il se piquoit de la vertu contraire ; mais,

j'oſe le dire, rien de plus faux que le préjugé où paroiſſent être à cet égard une infinité de perſonnes ; & je ne crains point d'avancer que la réputation de *Bayle* ſur ce ſujet eſt très-mal fondée. Après avoir examiné ce qui pouvoit y avoir donné lieu, j'ai cru en découvrir deux raiſons. Je compte pour la premiere les invectives perpétuelles qu'il fait ſur les Ecrivains paſſionnés, & les leçons d'impartialité qu'il répéte ſans ceſſe ; & pour la ſeconde, quelques preuves apparentes de ſincérité & de bonne foi, par leſquelles il a ſu éblouir le Public.

Qui ne croiroit, en effet, qu'un Ecrivain qui fulmine ſans ceſſe contre la mauvaiſe foi, a eu la force de s'en garantir ? Et à qui n'impoſeroient pas un grand nombre de paſſages tels que les ſuivans, qui, à chaque page du *Dictionnaire*, tendent des piéges à la crédulité des lecteurs.

» Il me doit ſuffire, dit-il, de réfuter les men» ſonges qui me ſont connus, & d'être toujours » diſpoſé à réfuter ceux qu'on me fera connoître, » ou que mes propres recherches découvriront de » jour en jour. C'eſt à quoi je ſuis ſincérement diſ» poſé, l'on ne me ſauroit faire un plus grand plai» ſir que de me communiquer les preuves & les » éclairciſſemens néceſſaires pour rectifier les er» reurs d'autrui inſérées dans cet Ouvrage, ſur la » foi de leurs Auteurs. On me trouvera toujours » prêt à faire agréablement ce que la juſtice & la » vérité demandent. Je puis parler là-deſſus poſiti» vement. Je me ſuis ſondé, & j'ai des preuves » d'expérience & de ſentiment.

» J'uſerai de la même liberté & de la même hon» nêteté envers les Auteurs, de quelque Nation & » de quelque Religion qu'ils ſoient. Je le déclare » ici : il n'y a rien de plus ridicule qu'un *Diction-* » *naire* où l'on fait le Controverſiſte. C'eſt un des » plus grands défauts de celui de M. *Moreri*. Il s'y » trouve cent endroits qui ſemblent être détachés » d'un vrai Sermon de Croiſade. Pour moi, je ne » dis pas avec Annibal : *Hoſtem qui feriet, mihi erit*

» *Carthaginienſis*, *quiſquis erit civis;* mais plûtôt » que tous ceux qui s'écarteront de la vérité, me » ſeront également étrangers... Ce Dictionnaire » ne regardant point les erreurs de Droit, la par- » tialité y ſeroit incomparablement plus inexcuſa- » ble que dans les Dictionnaires hiſtoriques.

» La plainte d'un Ancien ſur le malheur des » Arts, dont on juge avant que de s'en être inſ- » truit, a lieu ſur-tout par rapport à l'Hiſtoire, où » l'on marque toujours que les premieres loix de » l'Hiſtoire, ſont *ne quid falſi audeat, ne quid veri* » *non audeat*, & que ſa différence avec la décla- » mation d'un Rhéteur ou d'un Panégyriſte, eſt » que celui-ci ſupprime les défauts des gens, au » lieu que l'Hiſtoire rapporte le bien & le mal. » Quand on me demande pourquoi je fais ſavoir » les défauts de quelques grands hommes, & qu'on » m'en blâme, je ne réponds autre choſe ſi ce n'eſt: » Avez-vous lu les Traités *de Arte hiſtoricâ*? Si » vous les avez lus, répondez vous-même à votre » demande. Si vous ne les avez point lus, ne jugez » point de mon Dictionnaire.

» Ceux qui ſavent comment j'ai parlé des Jéſui- » tes dans ma réponſe au Calviniſme de *Maim-* » *bourg*, & même dans mon Dictionnaire, à l'ar- » ticle de *Loyola* & ailleurs, peuvent être aſſurés » que je ne les crains, ni ne les ménage; mais il » eſt vrai qu'un Dictionnaire hiſtorique ne doit » point porter les marques d'une prévention paſ- » ſionnée, & je m'en ſuis éloigné autant que j'ai » pu, tant à leur égard qu'envers toute autre ſorte » de ſujets.

» A mon particulier, je veux bien qu'on ſache » que je ne ferai pas contre le diable ce que mon » délateur (*Jurieu*) ſouhaite. Si j'avois mis dans un » livre, qu'un Magicien avoit maſſacré ſon Pere à » l'inſtigation du démon, & que j'appriſſe avec » certitude, pendant le cours de l'impreſſion, que » le Magicien n'avoit point tué ſon Pere, ou qu'il » l'avoit tué ſans que le diable s'en fût mêlé, je ſe-

» rois faire un carton pour corriger la méprise. Si
,, mon délateur n'approuve pas une équité de cette
,, étenduë, tant pis pour lui. Je ferai toujours gloire
,, d'avoir empêché que l'on fasse les gens plus noirs
,, & plus laids qu'ils ne sont. La destinée de *David*
,, *Blondel* ne me fera jamais peur. La médisance se
,, déchaîna contre lui d'une maniére la plus scan-
,, daleuse, lorsqu'il eut écrit contre la tradition de
,, la Papesse. Notre délateur, s'il avoit été de ce
,, tems-là, n'auroit point manqué de crier que ce
,, livre étoit scandaleux, & qu'il tendoit à dimi-
,, nuer l'aversion pour l'Ante-Christ, & à ôter aux
,, bonnes ames la consolation qu'elles tiroient de
,, cette avanture burlesque & honteuse au Siége
,, Romain. ,, De tels vacarmes font mille fois plus de tort au bon parti, que notre méthode de Philosophie, qui veut que l'on rende justice à tout le monde sans exception, & que l'on préfére la vérité à toutes choses.

De combien de passages n'allongerois-je pas ce Paragraphe, si je voulois transcrire tous les endroits où *Bayle* tient à-peu-près le même langage? Quelles loix n'impose-t'il pas aux Auteurs dans l'article d'*Usson*, Remarque E., où il veut qu'un Historien soit sans parens, sans amis, sans Patrie; en un mot, qu'il immole à l'Autel de la vérité, & les sentimens de la reconnoissance & de la nature, & les devoirs sacrés de la Religion? Que ne dit-il point sur ce sujet dans l'article de *Rémond*, Remarque B., où il prouve que le bon Historien est inséparable de l'honnête homme? Que n'ajoute-t'il point dans l'article d'*Annat*, Remarque B., sur la licence des Auteurs des libelles, & sur la maniére de préparer & d'empoisonner la satyre? Quelle sentence ne prononce-t'il point dans les articles de *Balde* & de *Barthius* contre les Ecrivains qui, dans leurs Ouvrages perpétuënt la calomnie sans la charger d'une note de réprobation? Que ne dit-il point enfin dans l'article de *Pierre Charron*, Remarque J., contre ces Auteurs, qui, par de coups de perfidie, déchi-

rent l'honneur, la réputation, la mémoire de leur prochain ? Ne va-t'il pas jusqu'à dire qu'une conduite si lâche & si déloyale devroit être soumise aux recherches des Lieutenans-Criminels, & qu'il faudroit même établir contr'eux des Chambres ardentes ?

La seconde cause de l'erreur sur la prétenduë impartialité de *Bayle*, consiste dans quelques preuves apparentes qu'il donne de sa bonne foi. En voyant de quel air il réfute certains contes injurieux aux Catholiques, on diroit que c'est le plus impartial de tous les Historiens. Il se pare de je ne sais quelle droiture, & pour en imposer plus facilement, il affecte de relever les fautes de quelques calomniateurs. Il réfute l'extravagante fable de la Papesse *Jeanne*. Il fait valoir son équité au sujet de l'assassinat d'*Henri IV*. Il dit que les Accusateurs des Jésuites demeurerent en reste en plusieurs choses. Il porte le même jugement sur plusieurs calomnies inventées contre les Papes, les Conciles & les Saints, & aussi mal prouvées que grossiérement fabriquées. Mais quiconque connoîtra *Bayle*, ne fera pas difficulté de lui appliquer ce qu'il dit contre *Maimbourg*. Il s'objecte que cet Auteur témoigne de la bonne foi en bien des endroits ; qu'il affecte de reconnoître les fautes du parti qu'il favorise ; qu'il n'épargne point son *Baronius*. . . qu'il abandonne souvent le terrein à ses Adversaires de fort bonne grace. Voici ce qu'il répond : « Tout cela m'est suspect, & » je suis fort tenté de croire que ce n'est qu'un arti- » fice & qu'une ruse. Il veut qu'on s'endorme sur sa » bonne foi, & qu'on s'imagine que, puisqu'il se » rend à la raison en certains cas remarquables, » par tout ailleurs c'est la même chose. Il veut se » faire un chemin par ses ingénuités affectées, à » tromper plus sûrement. *Timeo Danaos*, &c.

§. III.

Mauvais raisonnemens de Bayle *sur la licence du style.*

Bayle, non moins obscène que partial, insiste

fort ſur la difficulté de fuir tous les termes dont la corruption du cœur humain peut abuſer pour paſſer à des idées licencieuſes ; & cette difficulté lui ſert d'excuſe. Mais plus cela eſt difficile, plus on auroit tort de n'y faire aucune attention, & de ſe permettre une pleine licence ſur ce ſujet, s'il n'étoit pas poſſible de raconter des actions honteuſes, ſans tomber dans ce défaut, il vaudroit incomparablement mieux en affoiblir le récit, ou même le ſupprimer tout-à-fait, que d'enſeigner à des lecteurs heureuſement ignorans, ce qui leur pourroit être une occaſion de chute ou de ſcandale. *Melius eſt aliquid neſcire ſecurè, quàm cum periculo diſcere*, dit S. *Jérôme.* C'eſt auſſi le ſentiment de S. *Auguſtin*, qui aſſure qu'il y a des choſes qu'il eſt plus à propos d'ignorer que de ſavoir : *Sunt quædam, quæ neſcire, quàm ſcire ſit melius.* J'ajoute à l'autorité de ces grands hommes, celle d'un Ecrivain qui n'a jamais paſſé pour fort ſcrupuleux.

Laurent Valle, dans un livre de Grammaire deſtiné à l'explication des mots, étant tombé ſur un terme obſcur, mais obſcène, refuſa de l'éclaircir, en diſant, *ignorari malo, quàm me docente ſciri.*

On ne pourra s'empêcher de louer cette diſcrétion, ſi l'on veut ramener l'Hiſtoire & les Belles-Lettres à leur véritable but, qui eſt de rendre aimable la vertu, & de peindre le vice avec des couleurs qui en faſſent connoître & haïr la difformité. C'eſt-là l'unique objet que doit ſe propoſer tout homme qui travaille pour le Public.

Mais il n'eſt pas ſi difficile, que *Bayle* feignoit de le croire, d'écrire purement les actions les plus impures ; & j'oſe dire qu'il faudroit avoir bien peu d'eſprit, pour ne ſavoir pas les repréſenter telles qu'elles ſont effectivement ; c'eſt-à dire, indécentes, mépriſables, odieuſes & flétriſſantes.

Il y a des termes, & des tours d'expreſſion dont on ne peut s'empêcher de ſentir l'immodeſtie, à moins de s'être fait une longue & malheureuſe habitude de rouler dans ſon eſprit les idées les plus

obſcènes, & de s'y plaire. Des expreſſions de cette eſpêce différent du tout au tout d'avec certains termes qu'on entendra prononcer mille & mille fois, ſans qu'ils excitent aucune idée contraire à l'honnêteté. Ils ne produiſent cet effet, que quand une imagination corrompuë s'aviſe de les décompoſer, & d'y faire enviſager certains rapports avec d'autres, qui ſans cela ne ſeroient jamais venus dans l'eſprit. Alors le mépris des bienſéances ne doit pas être imputé à celui qui prononce ces termes conformément à l'unique ſignification que l'uſage y attache; mais à celui qui s'efforce d'y joindre des idées qu'ils ne font point naître, & qui n'y ſont pas naturellement attachées: à peu près, comme un eſtomac malade tourne la nourriture en poiſon. *Bayle*, par exemple, non content d'employer les termes les plus ſales, ſe plaît dans ſon Apologie, à paraphraſer le mot de mariage, d'une maniére à offrir des idées, que ce terme n'excite point par lui-même, ni néceſſairement. On le prononce mille fois ſans qu'elles ſe préſentent. Mais *Bayle* les fait naître, parce qu'il a l'impudence de le commenter. Chaque choſe a diverſes faces. Tel mot préſente un objet d'un côté, ſans faire naître l'idée des autres qui l'accompagnent. On penſe ſouvent à un effet, ſans penſer à ſa cauſe. Il eſt des termes à qui l'uſage a donné cette force, que, lorſqu'on les prononce, ou que l'on les entend prononcer, l'eſprit ne s'attache qu'à ce qu'il y a d'honnête & de légitime dans l'objet qu'ils préſentent. C'eſt travailler à renverſer une barrière reſpectable, que de tâcher de lier, avec certains termes, des idées, que l'uſage n'y attache point.

Que de mots bleſſeroient l'imagination ſi l'on prenoit la liberté de les décompoſer, ou de les commenter? l'uſage, par exemple, attache au terme d'*Adultère* des idées acceſſoires de honte & d'infamie. Imitez *Bayle* & paraphraſez ce mot d'une maniére qui le confonde avec ceux qui dépouillent le crime qu'il ſignifie, de tout ce qu'il a d'odieux;

vous détruiſez toute la différence que l'uſage a ſagement établie entre les expreſſions qui nous éloignent du vice, & celles qui nous y ſollicitent. Les expreſſions vagues frappent beaucoup moins l'imagination, que les expreſſions déterminées. Sur les ſujets mêmes, où il ne s'agit point d'obſcénités criminelles, il eſt à propos de préférer ces premieres expreſſions, afin que l'eſprit par ſon éloignement pour les idées déſagréables d'ordures phyſiques, ſe forme à l'heureuſe habitude de fuir les ordures morales. Par cette raiſon, on doit s'abſtenir de parler de certains remèdes, ou du moins il ne faut pas les déſigner par leurs noms ſpécifiques.

Ce n'eſt donc pas ſans ſujet, n'en déplaiſe à *Bayle*, qu'on a blâmé *Mezerai* de ſe ſervir ordinairement des termes de *Concubine*, de *Bâtard* & d'*Adultère*. Il eſt certain qu'ils excitent dans l'imagination des idées groſſiéres. Delà vient que les perſonnes polies, & qui évitent tout ce qui pourroit bleſſer la bienſéance, font difficulté de les employer.

Si j'écrivois l'hiſtoire, j'aimerois mieux dire, que N. répondit à la paſſion du Prince, que de l'appeller ſa *Concubine*. Il eſt encore certain, que le lecteur paſſe plus légérement ſur le terme d'*Enfant naturel*, que ſur celui de *bâtard*; & les honnêtes gens me ſauroient ſans doute plus de gré, ſi je diſois qu'une femme oublia la fidélité qu'elle devoit à ſon Epoux, que ſi j'avois dit qu'elle tomba en adultère. Les circonſtances fourniſſent aiſément des tours auſſi honnêtes aux perſonnes qui, ſans flatter le vice, veulent fuir dans leurs paroles, ou dans leurs écrits, l'apparence même de l'obſcénité & de la groſſiéreté.

Je prends pour juge toutes les perſonnes raiſonnables. Les expreſſions auxquelles je donne la préférence, ne peignent elles pas ſuffiſamment les objets, ſans laiſſer dans l'imagination des traces qui la puiſſent ſalir? Un Hiſtorien, un Avocat, un Rapporteur, ne ſe font-ils pas ſuffiſamment entendre,

dre, lorſqu'ils ſe contentent des expreſſions que j'adopte ?

On peut parler des actions déshonnêtes, même des plus énormes & des plus infâmes, d'une maniére qui rempliſſe le cœur d'averſion pour le crime. Mais on en peut parler auſſi ſur un certain ton, & les exprimer ſous de tels tours, qu'on les fera ſimplement regarder comme des bagatelles & des plaiſanteries. Il eſt évident que, de ce que l'un eſt permis, il n'y a aucune conſéquence à ſe permettre l'autre. Il faudroit, par exemple, avoir porté l'irréligion & le goût pour l'impureté à un excès que je ne connois pas, pour ſe former des idées obſcènes, en liſant ce que M. *Boſſuet* rapporte au ſujet de Madame *Guyon*. Si *Bayle* avoit eu à faire un ſemblable récit, de quels traits honteux n'auroit-il pas ſali ſon papier ?

» Mais qu'étoit-ce enfin que ce ſonge, dit le » ſavant Evêque de Meaux, & qu'eſt-ce qu'y vit » cette femme ſi pénétrée ? Une montagne où elle » fût reçuë par Jeſus-Chriſt ; une chambre où elle » demande pour qui étoient les deux lits qu'elle y » voyoit. En voilà un pour ma mere, & l'autre » pour vous, mon Epouſe ; je vous ai choiſie pour » être ici avec vous. »

Ce grand homme s'étant cru obligé de faire connoître les illuſions d'une Viſionnaire, a craint d'avoir contracté par ce récit une eſpêce de ſouillure, qu'il a tâché d'effacer par cette Oraiſon : « Mais » paſſons ; & vous, ô Seigneur, ſi j'oſois, je vous » demanderois un de vos Séraphins avec le plus » brûlant de tous ſes charbons, pour purifier mes » lévres ſouillées par ce récit, quoique néceſſaire. »

Loin que la vanité de l'imagination ſe réveille à ce récit, & qu'il faſſe naître dans le cœur quelque ſentiment & quelque déſir licencieux, la circonſtance qui donne lieu à cette narration, la maniére dont l'a faite l'Hiſtorien, le but qu'il ſe propoſe, tout cela émouſſe l'imagination, glace la concupiſcence, & remplit de frayeur pour les égaremens

de ceux qui donnent dans les visions.

Ce Prélat étoit si ennemi des grossiéretés du style, qu'il n'ose employer dans une nécessité absoluë un terme déshonnête, sans en faire excuse. « Ce » saint Apôtre, dit-il ailleurs, a bien pris garde de » ne pas nommer la Prostituée dont il parle, une » adultère, mais une femme publique; & si on me » veut permettre une seule fois ces noms odieux, » une paillarde, une prostituée. »

Tels sont les correctifs dont se servent à propos les Ecrivains qui ont de la pudeur, qui savent respecter le Public & se respecter eux-mêmes. Je crois ne pouvoir mieux finir ces réfléxions que par l'illustre modèle que je viens de proposer à mes lecteurs, & par la conséquence qu'on en peut tirer, qu'il n'y a aucune action que ne puisse décrire honnêtement un homme qui a de l'éducation, de la politesse, de la vertu, & médiocrement d'esprit.

Il importe infiniment à la pureté, à l'ordre, à la bienséance, à l'honneur du genre humain, que les termes dont on se sert pour exprimer des actions honteuses, & tout ce qui peut y avoir quelque rapport, présentent à l'esprit des idées accessoires fort vives, qui fassent sentir que l'attention qu'on donne à des objets de cette espêce, est indécente, & qu'on est très-coupable quand on a l'imprudence de se familiariser avec ces pensées dangereuses. Dès qu'un terme qui avoit la force de réveiller des idées accessoires d'éloignement & de haine pour le crime, perd une partie de cette force si utile & si nécessaire; dès que la corruption des hommes grossiers est parvenuë à donner à ces termes la force de présenter hardiment des idées qu'on doit fuir; dès que ces termes sont devenus familiers à ceux qui aiment à parler avec effronterie de ce qui offense la pudeur: alors il faut craindre que la contagion des sentimens licencieux se glisse avec le langage. A ces expressions hardies, on en doit substituer de plus modestes; & il ne faut point se lasser de faire ces changemens. C'est manquer infiniment au res-

pect dû au genre humain, que de ne s'assujétir pas très-scrupuleusement à cette maxime essentielle ; & l'on doit appliquer à tous les hommes ce que *Bayle*, perpétuellement en contradiction avec lui-même, dit des Stoïciens : « Si dans leurs conférences parti-
» culiéres, ils ne jugeoient pas à propos de préférer
» un mot à un autre, il falloit pour le moins que
» dans le Public ils se conformassent au style com-
» mun. Le consentement unanime des Peuples doit
» être en cela une barriere pour tous les particu-
» liers. »

La pureté & la modestie dans les paroles sont d'autant plus nécessaires, que la liberté avec laquelle on vit dans une partie de l'Europe, n'a presque point de bornes. Après s'être familiarisé dans la conversation, avec les idées les plus grossiéres & avec les termes les plus hardis, il est naturel de devenir hardi & grossier dans les maniéres ; & après avoir cessé d'être retenu dans ses discours, on cesseroit bientôt de l'être dans ses actions. Il n'en étoit pas de même chez l'ancien Peuple de Dieu. On sait que les Orientaux vivent avec les femmes d'une maniére très-différente de celle des Européens. Les loix chez les Juifs étoient très-séveres contre l'infidélité conjugale ; ils vivoient simplement, & telles expressions qui nous étonnent dans les Livres saints, ne faisoient pas sur eux le même effet que sur nous.

C'est donc à tort qu'on voudroit se couvrir de l'autorité des Ecrivains sacrés pour s'exprimer sans aucune circonspection, à l'exemple de *Bayle*, qui rapporte dans son Apologie un passage obscène d'un ancien Sermon composé avec des intentions très-pures : d'où il conclut faussement que ce qui n'est point mauvais dans un tems, ne peut l'être dans un autre. Ce Philosophe ne mérite pas non plus d'être écouté, quand il défie la raison de pouvoir renverser le systême des Cyniques, & d'assigner des bornes qui séparent l'honnête d'avec le déshonnête.



BERNARD, (St.)

*Son zéle contre les erreurs d'*Abailard *justifié. Eclaircissement sur la Croisade qu'il prêcha.*

ON fait dire à *Jérôme Carré* mourant, dans les Contes de *Guillaume Vadé*, que S. *Bernard a trop persécuté ce pauvre Abailard qui avoit plus d'esprit que lui, & il se mêloit de trop d'affaires.* M. de V. répéte ici ce que quelques Censeurs imprudens ont reproché à S. *Bernard*, mais à tort, si nous en jugeons par les faits.

Abailard étoit coupable de plusieurs erreurs capitales que *Guillaume*, Abbé de S. *Thieri*, releva dans un livre particulier qu'il adressa à S. *Bernard.*

L'Abbé de Clairvaux écrivit au Novateur pour le prier de rétracter ses erreurs ou de corriger ses livres. Il en donna avis en même tems au Pape. Les lettres de S. *Bernard* rendirent la foi d'*Abailard* suspecte dans presque toute l'Eglise. Il s'en plaignit à l'Archevêque de Sens, & le pria de faire venir S. *Bernard* au Concile de Sens, qui étoit sur le point de s'assembler.

S. *Bernard* se rendit au Concile, produisit les propositions extraites des livres d'*Abailard*, & le somma de justifier ces propositions, ou de les rétracter. *Abailard* voyant qu'il ne pouvoit faire son apologie, & que tout le monde le condamnoit, jugea qu'il ne pourroit entrer en discussion ; il craignit même une émeute populaire. Il prit donc le parti d'appeller à Rome, où il avoit des amis, & se retira après son appel.

Le Concile, qui étoit en droit de mépriser un appel frivole & illusoire, se contenta de condamner l'erreur, sans toucher à la personne de l'Hérétique. Il rendit compte de tout au Pape *Innocent II.*, en le priant de confirmer la condamnation. Si l'on employa la plume de S. *Bernard* pour cela, il n'en

faut pas conclure que le Saint fût un persécuteur. Il s'agissoit d'instruire le Pape ; & pourquoi le Concile n'en auroit-il pas pu charger l'Abbé de Clairvaux, que sa sainteté & l'autorité qu'il s'étoit acquise, rendoient si respectable aux Prêtres de l'Assemblée ? S. *Augustin* ne fut-il pas dans un cas semblable, chargé de composer les Ordonnances synodales des Conciles de Carthage & de Mileve, selon l'ancienne & sage coûtume de donner cette commission aux personnes qui paroissoient les mieux instruites des matieres que l'on portoit au Tribunal des Evêques ? Ce ne fut aussi que malgré lui, que le Saint se porta pour la Partie d'*Abailard*. Celui-ci le força de faire le personnage d'Accusateur, en se plaignant de ce que l'illustre Réformateur de Cîteaux lui avoit donné en secret un avis charitable, après s'être tu pendant vingt-cinq ans, sur ce qui le regardoit. S. *Bernard* composa donc les lettres que les Evêques envoyerent à sa Sainteté ; & voilà la véritable époque où il commença à se déclarer contre *Abailard*. Quand il eut pénétré dans le fond de sa mauvaise doctrine, & qu'il fut bien convaincu de son opiniâtreté, il le traita comme un Hérésiarque obstiné.

Berenger, Disciple d'*Abailard*, dans son Apologie pour son Maître, & Dom *Gervaise*, dans sa Vie d'*Abailard*, ont attaqué la procédure du Concile. Le premier n'est qu'un déclamateur, & Dom *Gervaise* ne prouve point que les Peres du Concile ayent outrepassé leur pouvoir. Les Evêques prononcerent sur les propositions qu'on leur présentoit: peut-on douter qu'ils n'eussent ce droit ? Ils n'entendirent point les défenses d'*Abailard*, dit-on ; mais étoit-il nécessaire de l'entendre, pour juger si les propositions qu'on déféroit au Concile étoient conformes ou contraires à la foi ? Il n'eût été nécessaire de l'entendre, qu'au cas que le Concile eût jugé la personne d'*Abailard*.

Le Pape répondit à la lettre du Concile, qu'après avoir pris l'avis des Cardinaux, il avoit con-

damné les Capitules d'*Abailard* & toutes ses erreurs, & jugé que les Sectateurs & les Défenseurs de sa Doctrine, devoient être retranchés de la Communion. Cette décision prouve que S. *Bernard* poursuivit avec justice ce nouveau Sectaire, qui avoit encore plus d'orgueil dans le caractère, que de faux dans l'esprit.

M. de V. blâme encore S. *Bernard* d'avoir fait entreprendre la Croisade, & d'avoir été par-là la cause de la mort de beaucoup de personnes; mais ceux qui ont étudié l'Histoire dans des sources pures, savent que le projet de la Croisade fut formé à l'insçu & sans la participation du célébre Abbé, dans la grande Assemblée que *Louis* le jeune tint à Bourges. Ce Roi ayant déclaré le dessein qu'il avoit formé d'aller au secours des Chrétiens de la Terre Sainte, *Bernard* fut le seul qui s'y opposa avec beaucoup de fermeté. Il ne consentit à parler d'une affaire de cette importance, qu'après qu'il en eut reçu l'ordre du Pape même par un Bref public, qui lui ordonnoit, comme à *la langue de l'Eglise Romaine*, d'exposer aux Princes & aux Peuples, les raisons qui les obligeoient à se croiser. Il ne voulut point être du voyage; il ne voulut point avoir le commandement général de toute l'Armée, quoique ces deux choses eussent été résoluës d'un commun consentement dans l'Assemblée de Chartres, & il fit approuver son refus par le Pape. Est-ce donc là être *la cause de la mort de tant de milliers de gens*? Laissons les Croisades pour ce qu'elles sont, quoiqu'il ne soit pas difficile de démontrer que celle dont il s'agit fût approuvée de Dieu par des miracles incontestables que fit l'Abbé de Clairvaux. Il parcourut l'Allemagne en Thaumaturge, prodiguant sur sa route les merveilles dont les Villes conserverent des monumens authentiques, & dont le mauvais succès de la Croisade ne put éteindre la mémoire, ni obscurcir l'éclat. Cependant je me restreins à conclure que, puisque S. *Bernard* ne fut point l'auteur de la Croisade, mais qu'il eut simple-

ment ordre de la prêcher, il ne fut pas non plus *la cause de la mort de tant de milliers de gens qui se croiserent sur la foi de ses Prophéties.* Le saint Abbé ne prétendit jamais prophétiser. Il déclara simplement qu'il agissoit dans l'affaire de la Croisade, en obéissant aux ordres de ceux qui lui tenoient la place de Dieu sur la terre. Il assura ensuite avec confiance que Dieu approuvoit ces ordres, & qu'il avouoit les paroles & les promesses que son serviteur portoit de sa part aux Princes & aux Peuples. Il fit même des miracles pour le prouver; & qu'arriva-t'il? Les péchés des Croisés détournerent l'effet des promesses, comme les crimes d'*Israël* détournerent l'effet des promesses que *Moyse* lui avoit faites de la part de Dieu. Mais quel est en tout cela le crime de S. *Bernard*? Il ne prophétisa pas plus l'heureux succès de la Croisade, que *Moyse* n'avoit prophétisé l'entrée des Hébreux, qui avoient passé avec lui la mer rouge, dans la terre promise; ils ne firent l'un & l'autre qu'annoncer avec confiance une entreprise dont les péchés du Peuple firent évanouir le succès.



BOSSUET.

Parallèle de son Histoire Universelle avec celle de M. de V.; *sa politique sacrée.*

QU'est-ce que le sublime Discours de M. *Bossuet*, suivant M. de V.? C'est une *éloquente déclamation* faite pour amuser la jeunesse. Mais d'où peut venir un jugement si partial? Le voici. M. de V. a fait aussi une Histoire générale, & les motifs, ainsi que les vuës des deux Historiens, sont bien différens. M. *Bossuet* voit le monde sortir des mains de Dieu par un éclat de sa toute Puissance; l'homme né pour être juste & heureux, frappé de malédiction; son Libérateur promis & annoncé dans tous les siécles aux Patriarches & aux Prophêtes; sa

venuë dans ce monde au tems marqué ; sa Religion prêchée & reçuë dans tout l'Univers ; les Empires s'élever & se détruire successivement, selon que l'Arbitre des événemens l'avoit décidé dans ses décrets éternels, & prédit par ses Oracles.

M. de V. ne voit au contraire que des espaces imaginaires, antérieurs à l'Histoire & à la Chronologie de *Moyse* ; que des milliers d'années à ignorer, parce qu'elles ne renferment que les Annales de la Religion. S'il croit avoir découvert quelque chose, c'est uniquement dans les Archives de la Chine & des Indes, que tous nos Savans ont regardé comme des chimères. Mais il s'imagine voir des traditions admirables de plusieurs milliers d'années dans ces beaux monumens que personne ne sait lire.

Une satyre sanglante contre le Peuple Juif & contre le Dieu qui en étoit adoré, est la seule chose qu'il en ait su dire. Il ne parle des Babyloniens & des Egyptiens, que pour soutenir la vérité d'une période de trente-six mille ans, durant lesquels il prétendoit avoir eu des Monarques. Rien n'y annonce l'Auteur des révolutions étonnantes qui arrivent sur la terre, mille traits au contraire lancés contre sa sagesse & sa providence.

Il est vrai que l'illustre Evêque de Meaux ayant développé divinement les desseins & la conduite de Dieu dans la trace de la Religion, & dans la succession des Empires jusqu'à la chûte de celui des Romains, M. de V. ne devoit pas entreprendre de remanier ce sujet, après le développement qui en avoit été fait par un si grand homme. Mais puisqu'il se donne pour son Continuateur, pourquoi n'a-t'il pas suivi le plan de celui qu'il avouë ailleurs avoir *parfaitement saisi le véritable esprit d'une Histoire Universelle* ? Pourquoi a-t'il pris une route & des maximes totalement contraires ? De quel secours étoit pour lui un modèle exécuté si dignement ? Quand il n'en auroit pas atteint toute la perfection, ses talens supérieurs l'en auroient approché

de plus ou moins près, s'il étoit entré dans les vuës de ſon original ; & ces vuës y ſont marquées trop clairement pour pouvoir les méconnoître.

» L'Auteur y repréſente, dit l'Abbé *Houteville*, » (*) comme en un champ de tableaux, toute la » ſuite de la Religion & celle des Empires : puis ve- » nant à des remarques particuliéres ſur le deſſein » de Dieu dans l'établiſſement de ſon Egliſe, quel » ordre il nous découvre ! A quelle ſublimité de » réfléxions il nous fait monter avec lui ! Quels » ſecrets il nous révéle ! Quelle notion de la Divi- » nité il nous communique ! Qu'avec lui le Chriſ- » tianiſme paroît un culte majeſtueux, raiſonnable » & conſolant !

» Aux premiers faits dont *Moyſe* ne nous donne » qu'un récit court, M. de *Meaux* joint une théo- » rie lumineuſe qui nous développe les conſeils de » la Providence, & leur profonde ſageſſe. L'Idolâ- » trie où tombe le genre humain après le Déluge, » & l'Hiſtoire des ſaints Patriarches qui conſervent » le dépôt de la Religion au milieu de l'égarement » général, lui fait déjà remarquer cette élection de » la grace, qui eſt le grand myſtère de Dieu ſur la » Créature. La Loi écrite donnée aux Juifs, & ce » prodigieux nombre de cérémonies & d'obſervan- » ces dont elle eſt chargée, le conduiſent aux plus » judicieuſes remarques ſur la Loi même, & ſur le » génie indocile du Peuple qui la reçoit.

» Il parcourt le tems des Rois, les Prophêtes qui » prédiſent ſous leurs régnes, & voilà Jeſus-Chriſt » qui, dans cette multitude de prédictions, eſt le » grand objet qui ſe trouve par-tout. Le premier » de toute la Nation choiſie tombe, & dans les dé- » grès de ſa chûte, il voit les dégrés de préparation » qui diſpoſent l'Univers à l'arrivée du Meſſie. Les » tems s'écoulent, le Libérateur deſcend, & il le » conſidére dans ſa vie, dans ſa doctrine, dans ſes » miracles : ſpectacle raviſſant, par lequel il épuiſe

(*) *Relig. prouv. par les faits*, diſc. prélimin.

» tout ensemble & l'admiration & l'amour. Les Juifs
» se privent eux-mêmes du bienfait de la Rédemp-
» tion ; un nouveau Peuple est enté sur le plus an-
» cien de tous pour garder la succession. Dieu néan-
» moins se souviendra d'*Abraham* & de ses Des-
» cendans. La Nation ingrate se répentira ; le Sei-
» gneur se tournera vers elle, nous ne serons plus
» que le même troupeau sous le même Pasteur ; &
» là-dessus M. de *Meaux* s'élevant avec S. *Paul* qui
» le guide, nous fait entrer dans l'auguste secret
» des miséricordes & de la justice de Dieu.

» Mais parce que cette réunion heureuse ne doit
» arriver qu'après que l'Orient & l'Occident au-
» ront été remplis de la connoissance & de la crainte
» du Très-Haut, l'illustre Prélat nous prend ici
» comme par la main, & nous conduit au milieu
» des conquêtes de la foi Chrétienne. Nous par-
» courons avec lui ses progrès miraculeux ; nous la
» voyons de siécle en siécle s'étendre de plus en
» plus, subjuguer de suite tous les Royaumes, tenir
» captives à ses pieds les puissances de l'Enfer, &
» recueillant la vertu qui ne cesse de sortir de la
» Croix, continuer de remplir par sa fécondité toute
» l'étenduë des promesses. Arrêtons-nous : un Ou-
» vrage si riche perd trop à n'être montré qu'à de-
» mi. Sans compter le fond des choses que nous
» touchons à peine, & que nous ne suivons pas
» même en entier, qui pourroit suffire à louer la
» maniére dont elles sont dites ?

» Tout l'art admiré dans les plus grands modèles,
» est ici à sa plus haute perfection. Le dernier sié-
» cle (& en matiere d'éloquence, c'est presque
» dire tous les siécles) n'a rien produit de plus no-
» ble, de plus vif, de plus énergique ; rien où le
» caractère d'une raison supérieure soit imprimé
» plus avant ; rien d'une plus grande continuité de
» sublime ; rien qui soit assorti mieux à la dignité
» d'un sujet qui laisse infiniment après lui tous les
» autres sujets. On diroit que c'est la Religion qui
» s'explique elle-même. »

Quels sont les sentimens qu'un si grand spectacle inspire à M. de V.? Il les explique en développant ceux de la personne qui lui fit entreprendre l'*Histoire générale*.

» Elle se plaignit, dit-il, qu'un homme si éloquent oubliât en effet l'Univers dans une Histoire » universelle, & ne parlât que de trois ou quatre » Nations qui sont aujourdhui disparuës de la terre.

» Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que » ces trois ou quatre Nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre au petit Peuple Juif, qui occupe les trois quarts de l'Ouvrage. On voit en » marge, à la fin du Discours sur les Juifs, cette » note de sa main : *On peut parler beaucoup de ce* » *Peuple en Théologie, mais il mérite peu de place* » *dans l'Histoire.*

» En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-» même une Nation foible & barbare qui ne possédа jamais un Pays comparable à une de nos » Provinces, qui ne fut célébre, ni par le commer-» ce, ni par les arts, qui fut presque toujours séditieuse & esclave, jusqu'à ce qu'enfin les Romains » la disperserent, comme depuis les vainqueurs » Mahométans disperserent les Partis, Peuple supé-» rieur aux Juifs, long-tems leurs Souverains, & » d'une antiquité beaucoup plus grande. »

En effet, en ne considérant le Peuple Juif que sous un point de vuë avilissant, on ne pouvoit qu'être surpris que M. *Bossuet* se fût occupé si long-tems de cette Nation ; mais si M. de V. avoit vu dans les Israélites les gardiens du dépôt des promesses, les conservateurs de la vraye Religion, le Peuple chéri de Dieu, enfin ce qu'il devoit y voir, ce que M. *Bossuet* y avoit vu, il auroit admiré où il n'a cherché qu'à critiquer.

La critique n'est pas moins déplacée, lorsque M. de V. dit dans le premier volume de ses *Nouveaux Mélanges*, que l'Ouvrage du grand *Bossuet*, intitulé *Politique tirée de l'Ecriture Sainte*, est un *Livre peu digne de lui ;* & qu'il n'est pardonnable de l'avoir

composé, que parce qu'il le fit pour un enfant. Mais quel livre sera donc digne de *Bossuet*, si une production puisée dans les sources les plus pures, dans les fontaines sacrées de l'Ecriture n'en est pas digne ? M. de V. n'a pas lu sans doute ce Traité, lorsqu'il en parle ainsi. Tâchons de le lui faire connoître par une courte analyse. Cet Ouvrage est divisé en dix Livres. L'Auteur traite dans le premier des principes de la société civile. Il s'agit dans le deuxiéme de l'autorité. M. *Bossuet* fait voir que l'autorité Royale est héréditaire & la plus avantageuse pour un bon gouvernement ; mais il s'arrête à l'autorité Royale, parce qu'il avoit composé cet Ouvrage pour l'instruction d'un Prince destiné à la Monarchie. Il explique ensuite les caractères de l'autorité Royale, qu'il fait consister à être sacrée, absoluë, soumise à la raison ; ce qu'il explique dans les Livres III., IV. & V.

Dans le sixiéme, il montre par l'Ecriture quels sont les devoirs des Sujets envers leur Prince, & dans le septiéme les devoirs particuliers de la Royauté. Il traite dans le huitiéme des vertus que le Prince doit avoir, & sur tout de la Religion & de la Justice. Il s'agit dans le neuviéme des secours nécessaires à la Royauté : tels sont les armes, les richesses, les conseils. Ces deux derniers articles font une partie du dernier Livre, qu'il finit en parlant des inconvéniens qui accompagnent la Royauté.

M. de Meaux ne fit d'abord que les six premiers livres, qui renferment ce qu'il y a de plus essentiel pour l'instruction d'un Prince. Les quatre derniers qui n'étoient qu'ébauchés, sont restés long-tems dans cet état ; mais l'Ouvrage ayant été mis entre les mains de M. le Duc de Bourgogne, ce Prince engagea l'illustre Auteur à travailler à ces quatre derniers livres. M. Bossuet obéit ; mais occupé de plusieurs affaires importantes, il ne put leur donner le dégré de perfection que l'on admire dans les six premiers. Mais dans ces ébauches on reconnoit toujours un grand Peintre. Cette politique sera la

regle & le modèle d'un bon gouvernement. Ce n'eſt point un Ouvrage ordinaire, fondé ſur des conjectures ou des raiſonnemens humains : il eſt tiré des propres paroles de l'Ecriture ; c'eſt l'Eſprit ſaint qu'on y entend. Enfin il y a dans ce livre tant d'eſprit, de ſolidité, d'élévation, de grandeur, de génie, de lumiere ſur le fond de la Religion, que c'eſt une honte pour ſon Cenſeur de ne pas reconnoître les coups de crayon d'un grand Maître.

§. II.

Projet de pacification des troubles de la Religion.

Quelques beaux Eſprits ont voulu ridiculiſer l'illuſtre *Boſſuet*, parce qu'il tenta dans le dernier ſiécle de réunir les Catholiques avec les Luthériens. Mais ces hommes inconſidérés qui regardent ce projet de pacification comme chimérique, ne ſavent point apparement qu'il avoit occupé pendant fort long-tems toutes les Diétes de l'Empire. L'Empereur *Leopold* le favoriſoit. On trouvoit dans les Etats d'Hanovre de grandes diſpoſitions à la paix, parce que le Duc *Jean-Fréderic* de *Brunſwick*, qui s'étoit déjà fait Catholique ; & le Prince *Erneſt-Auguſte*, créé par l'Empereur *Léopold*, neuviéme Electeur de l'Empire ſouhaitoient avec ardeur la pacification des troubles de Religion. Ces deux Princes, choiſirent M. *Molanus* parmi les Théologiens Proteſtans, pour conférer avec l'Evêque de Neuſtad. Ce Docteur étoit de tous les Luthériens, le plus habile & le plus pacifique. Après avoir long tems profeſſé la Théologie dans l'Univerſité d'Hermſtad, dite l'*Académie Julienne*, il avoit été fait Abbé de Lokkum, & Directeur des Egliſes ou Conſiſtoires des Etats d'Hanovre.

Le célébre *Leibnitz*, qui avoit la confiance de la Cour d'Hanovre, prit cette occaſion pour lier un commerce de Lettres avec M de Meaux. Peut-être auſſi avoit-il en vuë de ſervir de ſecond à M,

Molanus, & de défendre un plan qu'il prévoyoit ne devoir pas être tout-à-fait du goût d'un Evêque Catholique aussi bien instruit des maximes de l'Eglise que l'étoit M. *Bossuet*. Ce fut ainsi que cet illustre Evêque, qui de l'aveu de tout le monde, savoit le mieux manier les esprits, entrer dans les voies de conciliation, & présenter la vérité sous les faces les plus avantageuses, se trouva chargé par la Providence de conduire la plus importante affaire qu'il ait euë de sa vie, & qui depuis long tems occupoit les plus grands personnages de l'Allemagne. Il prit donc en main la cause de l'Eglise contre deux savans Hommes, qu'on jugeoit dans le parti Protestant les plus capables d'attaquer la doctrine de l'Eglise Catholique, & de défendre celle du Luthéranisme.

Leibnitz plus Philosophe que Théologien, plus propre à former des doutes qu'à les résoudre, ne semble s'appliquer qu'à mettre des obstacles insurmontables à la paix. Imbu du faux principe de la tolérance, qui n'est propre qu'à tout troubler dans la Religion, il s'obstine à ne point admettre le principe solide & lumineux de l'infaillibilité de l'Eglise qui répond à tout, & qui peut seul empêcher que les questions ne soient interminables. C'est contre ce principe qu'il accumule les objections, & qu'il fait jouer tous les ressorts de son esprit pour donner une apparence de vérité. On est surpris qu'il s'épuise en chicanes & reproduise sans cesse les mêmes difficultés, en feignant d'oublier les réponses précises & tranchantes de M. *Bossuet*. On est fâché qu'un si beau génie qui se met sur les rangs en qualité de conciliateur, ne concilie rien, brouille les questions, & se rende à la fin l'arbitre de la négociation en faisant disparoître M. *Molanus*, dont les intentions étoient si bonnes, les vuës si justes, le travail si solide, & les éclaircissemens si propres à mettre un beau jour dans nos Controverses, & à les dégager des épines qui les offusquoient, & que les préventions & les fausses subtilités y répandoient de toutes parts.

Ce ſavant Auteur avoit enviſagé la fin du ſchiſme comme le plus grand de tous les biens, & propoſé en conſéquence, dans ſon Ouvrage intitulé *Cogitationes privatæ*, ſur pluſieurs articles importans de nos controverſes, l'eſſai d'une conciliation. Il diſtinguoit exactement les points ſur leſquels on s'imputoit réciproquement des erreurs, ceux dont on diſputoit faute de s'entendre; ceux enfin qui ne renferment qne des queſtions de mots. Cette partie de ſon Ecrit étoit très-méthodique. Il y concilioit beaucoup d'articles avec tant de préciſion & de juſteſſe, que ſouvent M. *Boſſuet*, ravi de trouver dans un Docteur Luthérien tant de droiture & d'équité, adopta ſa conciliation ſans y rien changer. Il l'encouragea même à continuer ſur le reſte de nos controverſes, un travail qu'il jugeoit propre à fixer au juſte l'état des queſtions, & à terminer preſque toutes les diſputes. M. de *Leibnitz* nous apprend dans une de ſes Lettres à M. de Meaux, que l'Abbé de Lokkum avoit fait un Ecrit dans lequel cinquante articles de nos controverſes ſe trouvoient conciliés. L'Auteur avoit deſſein de communiquer cet Ouvrage à M. *Boſſuet*; mais ce Philoſophe, qui ne paroît pas avoir eu fort à cœur la réunion, n'en envoya que trois controverſes. M. *Boſſuet* ne s'eſt point expliqué ſur la conciliation de ces controverſes, parce qu'il vouloit voir tout l'Ouvrage pour en dire ſon ſentiment.

L'illuſtre Prélat propoſa de ſon côté aux Proteſtans, de la part de l'Egliſe Catholique, un projet de réunion, non imaginaire & impraticable, mais dreſſé ſur le plan des conciliations faites autrefois. Il cite à ce ſujet les exemples les plus célébres, pour faire voir que la premiere condition que l'Egliſe a toujours exigée des errans & ſur laquelle elle ne peut ſe relâcher, eſt qu'ils confeſſent diſtinctement les dogmes qui ſont la matiere de la rupture. Ce pas une fois fait, le reſte ſuit aiſément, parce que l'Egliſe ne ſe rend difficile ni ſur les formalités, ni ſur les points de pure diſcipline, qui

peuvent varier & qu'elle change en effet pour l'utilité commune, suivant les circonstances des tems, des lieux & des personnes. Ce principe posé, le systême d'une réunion préliminaire sans aucune condition, tel que l'imaginoit M. *Molanus*, tomboit de lui-même, puisque ce systême supposoit que les Protestans seroient réunis à l'Eglise, non-seulement sans convenir avec elle d'une même foi, mais même en persistant dans tous les points de doctrine qu'ils ont fait servir de prétexte à leur schisme, & en continuant d'accuser l'Eglise Catholique d'innovations & d'erreurs capitales. C'est le préalable que cet Auteur exigeoit, afin d'en venir ensuite à la discussion des articles contestés, qui seront conciliés, dit il, dans des Conférences pacifiques, par des Théologiens des deux partis, & décidés, s'il est nécessaire, par l'autorité souveraine du Concile général qu'on assemblera.

Le dogme de l'infaillibilité de l'Eglise répand sur-tout une lumiere infinie sur toutes nos controverses, puisqu'il ne s'agit plus après cela que d'examiner de bonne foi ce que croit l'Eglise, ce qu'elle condamne. Or, l'Eglise s'exprime toujours d'une maniere nette, intelligible & sans équivoque. La Coutume de l'Eglise Catholique, dit excellemment M. *Bossuet* dans un de ses plus beaux Ouvrages, » est de trancher les difficultés, en » opposant à l'hérésie une déclaration précise des » dogmes révélés.... & le fruit qu'elle recueille » (des hérésies) consiste à mettre dans un plus » grand jour les vérités qu'on savoit plus confusé- » ment avant la dispute. » La méthode la plus sûre pour connoître au juste la foi de l'Eglise, est sans difficulté celle de l'*Exposition* employée avec tant de succès par M. *Bossuet*. Après qu'on auroit dressé de la maniere la plus claire & la plus précise l'Exposition de la foi Catholique, on auroit pu, si l'on avoit voulu, modifier sur tous les articles, comme M. *Molanus* l'a fait avec succès sur quelques-uns, la doctrine de la confession d'Ausbourg

&

& des autres livres ſymboliques des Proteſtans, pour les rapprocher des dogmes contenus dans l'*Expoſition.* En s'attachant à cette méthode, tous les poins conteſtés ſe trouveroient conciliés.

M. *Boſſuet* promettoit que l'Egliſe accorderoit volontiers aux Proteſtans réunis l'uſage du Calice, comme autrefois elle l'accorda dans le Concile de Baſle aux Calixtins de Bohême; qu'elle conſentiroit d'élever leurs Miniſtres & leurs Surintendans au Sacerdoce & à l'Epiſcopat, de leur laiſſer leurs femmes pendant leur vie, à condition qu'après leur mort on ſuivroit dans l'élection & dans la conſécration de leurs ſucceſſeurs, la diſcipline préſente de l'Egliſe; que ſur pluſieurs autres points moins importans, elle ne feroit pas difficulté d'entrer en compoſition avec eux, & d'applanir tous les obſtacles qui pourroient ſe rencontrer. Telles ſont les offres de M. *Boſſuet*, & les voyes qu'il employoit pour ramener à l'Egliſe les Peuples que le ſchiſme en a ſéparés. Ses vuës étoient droites, ſes propoſitions équitables, ſa maniere de procéder à la réunion, réguliere & nullement ſujette aux inconvéniens inévitables dans tout autre projet. Il eſt étonnant ſans doute qu'un plan ſi beau, ſi ſuivi, donné par un Prelat parfaitement inſtruit des droits de l'Egliſe, de ſes intérêts & de ſon véritable eſprit, ait été ſans aucun ſuccès. On ne peut s'empêcher d'accuſer M. *Leibnitz* d'en être la principale cauſe, & d'avoir traverſé la conciliation ſi bien commencée entre MM. *Boſſuet* & *Molanus*, en diſputant à contre-tems, & en affectant de l'éloignement pour ce Docteur, à la place duquel il ſe rendit pour ſon parti l'arbitre d'une affaire qu'il étoit incapable de bien manier, puiſqu'il s'agiſſoit de concilier & non de ſubtiliſer & de diſputer. On trouve dans le premier volume des Ouvrages poſthumes de M. *Boſſuet*, toutes les piéces de cette grande affaire, dans l'eſpérance, dit l'Editeur, qu'on pourra quelque jour la renouer, & même, ſi les momens de Dieu ſont venus, la terminer & la conſommer.

Qu'on juge par ce détail, puisé dans l'Histoire Eccléf. de M. Racine, & qui est des plus fidéles, si les Philosophes ont sujet de rire de ce que *Bossuet manqua son coup*, tandis que ce fût un Philosophe qui le lui fit manquer. Ils voudroient sans doute voir toute l'Eglise divisée, pour s'élever sur les ruines des différens partis. Mais qu'il soit permis au moins aux gens de bien de détromper les esprits foibles, que les railleries des Sophistes modernes pourroient séduire.

§. III.

Du prétendu mariage de M. Bossuet.

Cette calomnie a été déjà réfutée par plusieurs Ecrivains, mais seulement en passant. Nous croyons devoir rassembler ici ce qu'ont dit de mieux à ce sujet deux Ecrivains différens, M. l'Abbé *Guyon* & l'Auteur du *Dictionnaire historique des Ecrivains Ecclésiastiques*.

» On a imprimé plusieurs fois (dit M. de V. » dans le Catalogue de son *Siécle de Louis XIV.*) » que cet Evêque avoit été marié, & *Saint Hyacinthe*, connu par la part qu'il eut à la petite » plaisanterie de *Mathanasius*, a passé pour son fils; » mais il n'y en eut jamais la moindre preuve. Une » famille considérable dans Paris, assure qu'il y eut » un Contrat de mariage secret entre *Bossuet*, en» core très-jeune & Mademoiselle des *Vieux*; que » cette Demoiselle fit le sacrifice de sa passion & » de son état à la fortune que l'éloquence de son » amant devoit lui procurer dans l'Eglise; qu'elle » consentit à ne jamais se prévaloir de ce Contrat, » qui ne fut point suivi de la célébration; que *Bossuet* cessant ainsi d'être son mari, entra dans les » Ordres; & qu'après la mort du Prélat, ce fut cette » même famille qui régla les reprises & les conven» tions matrimoniales. Jamais cette Demoiselle n'a» busa du secret dangereux qu'elle avoit entre les » mains; elle vécut toujours l'amie de l'Evêque de

» Meaux, dans une union févere & refpectée.

Peut-on raffembler, dit l'Auteur de l'*Oracle des nouveaux Philofophes*, plus de fauffetés & de contradictions en fi peu de paroles ? Premiérement, on défie M. de V. de citer, non pas plufieurs livres, mais un feul où il foit dit que M. de Meaux a vêcu marié.

II. Le conte populaire que fait *Saint Hyacinthe* fon fils, a été réfuté fans replique dans le *Journal de Verdun*, Avril 1758. On y fait connoître la famille & la naiffance de cet Avanturier.

III. Le témoignage d'une prétenduë famille confidérée, eft une pure fiction imaginée pour donner à cette fable un air de vraifemblance & d'autorité.

IV. Il eft faux qu'il y ait jamais eu de Contrat de mariage entre M. *Boffuet* & Mademoifelle des *Vieux*. On défie toute la terre de le produire, ni de dire où il a été paffé.

V. Quand il y en auroit eu de la part de M. *Boffuet* encore très-jeune, on eft forcé de reconnoître que Mademoifelle des *Vieux* en fit le facrifice, & que ce Contrat ne fut point fuivi de la célébration.

VI. C'eft donc une contradiction & une puérilité, de dire que M. *Boffuet* ceffa d'être fon mari, comme s'il l'eût jamais été, & comme s'il fuffifoit pour la réalité du mariage, d'avoir figné des articles & un Contrat, quand même on admettroit la vérité de celui-ci.

VII. Après fa rupture, M. *Boffuet* entra dans les Ordres. Il étoit donc nul & de nul effet, puifqu'il n'y avoit point eu de célébration. Le fait & le droit font fenfibles.

VIII. Il eft donc faux qu'après la mort du Prélat, cette famille idéale régla les reprifes & les conventions matrimoniales. Voudroit-on bien nous dire ce qu'il falloit régler à cet égard, dès qu'il n'y avoit point eu de mariage ?

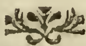
IX. S'il y en avoit eu, à qui fera-t'on croire que l'homme le plus prudent & le plus éclairé de fon

siécle, auroit laissé en souffrance une affaire de cette nature, depuis sa grande jeunesse jusqu'à l'âge de 76. ans, qu'il mourut en 1704.

X. C'est donc une chimere de dire que Mademoiselle des *Vieux* n'abusa point du secret dangereux qu'elle avoit entre les mains. Enfin M. de V. détruit lui-même tout ce qu'il a avancé, en reconnoissant qu'elle vêcut toujours l'amie de M. *Bossuet*, dans une union sévere & respectée. Ainsi s'évanouit en fumée tout cet *amphigouri* de faussetés & de contradictions. J'admire après cela cette belle phrase que je trouve dans un de ses adulateurs : » Quelle » ame ne s'éleve pas avec *Corneille*, ne s'attendrit » pas avec *Racine*, n'apprend pas à penser avec » V.! » (*Histoire de l'Ame*, page 184.)

L'Auteur du *Dictionnaire des Ecrivains Ecclésiastiques*, s'éleve avec encore plus de force contre cette calomnie. Quand on avance, dit-il, des faits aussi graves, il faut articuler le nom des personnes de qui on le tient. Quelle est cette famille ? Où est ce Contrat ? Jusqu'à ce qu'on le produise, & que plusieurs personnes l'ayent vu, on est en droit de révoquer en doute cette anecdote. Ou *Bossuet* épousa Mademoiselle des *Vieux* avant son départ pour Paris, ou à son retour. Dans la premiere hypothèse, il n'avoit que quinze ans, étant né en 1627., & étant parti pour Paris en 1642. Or, pourquoi auroit-on marié deux enfans, dont l'un étoit destiné aux Etudes & à l'Eglise, & dont l'autre n'avoit qu'un bien très-médiocre. Dans la seconde hypothèse, M. *Bossuet* ne revint de Paris qu'après être Docteur & Prêtre par conséquent. Ce n'étoit pas certainement alors le tems de passer un Contrat de mariage. *Mademoiselle des Vieux fit le sacrifice de sa passion & de son état à la fortune que l'éloquence de son amant devoit lui procurer dans l'Eglise.* Quelle apparence que des enfans passionnés l'un pour l'autre, rompent un Contrat de mariage sur l'idée de quelques espérances éloignées & imaginaires, fondées sur des talens qui n'avoient pas encore pu

éclater ! Si les parens les ont obligés à cette rupture, il faut supposer que *Bossuet*, a été forcé d'entrer dans l'Etat Ecclésiastique : & comment accorder les vertus par lesquelles il se signala dans ses premieres années, avec cette vocation forcée. Enfin pourquoi auroit-on passé un Contrat de mariage, s'il ne devoit pas être suivi de la célébration ? Est-il possible qu'on fasse une pareille démarche sans réfléxion, & qu'on soit arrêté, dès qu'on l'a faite par le vain espoir d'une fortune qui se perd dans le lointain ? Remarquez d'ailleurs que *Bossuet* étoit le cadet de sa famille ; pourquoi l'auroit-on marié préférablement à son aîné. On ne s'appésantira pas davantage sur cette anecdote, quoique les réfléxions se présentent en foule ; mais on ne peut s'empêcher de dire un mot sur une imposture plus atroce & aussi peu démontrée. On prétend, dit l'Auteur, que *Bossuet pensoit en Philosophe sur certaines matiéres, qu'il traitoit en Théologien.* Quelle preuve a-t'il d'une accusation aussi grave ? Si elle est fondée, *Bossuet* étoit un détestable hypocrite : & comment excuser, dans cette supposition, ses disputes avec *Fénélon*, puisqu'il auroit persécuté ce grand homme son ami, son disciple, son confrere, pour des chimeres dont il se moquoit en secret. Les insinuations malignes de l'Auteur du *Catalogue*, ne tendent à rien moins qu'à donner les idées les plus noires du caractère & de la probité de ce que l'Etat & l'Eglise ont produit de plus grand ; & on ne sauroit trop s'élever contre ces Ecrivains téméraires, qui puisent dans leur propre cœur les couleurs dont ils noircissent nos hommes illustres.





BOURDALOUE.

§. I.

Parallèle de Bourdalouë *& de* Massillon.

*L*Ouis *Bourdalouë*, Jésuite, né à Bourges en 1632., mort à Paris en 1704., ne passa plus dans certains esprits pour le premier Orateur de la Chaire, lorsque le Pere *Massillon* parut. Mais il ne faut pas pour cela le vilipender comme a fait l'Auteur du *Dictionnaire philosophique*. Opposons à sa critique inconsidérée les judicieuses réfléxions de M. l'Abbé *Trublet*.

Depuis le Pere *Bourdalouë*, il n'est venu aucun Prédicateur que le Public lui ait généralement préféré. S'il y avoit quelqu'un à lui égaler, ce seroit M. *Massillon*. Il me semble néanmoins qu'on ne lui accorde communément que la seconde place, & que le Pere *Bourdalouë* est resté en possession de la premiere : preuve remarquable du pouvoir du bon sens & des droits de la raison sur les hommes. Car M. *Massillon* est assurément un très-bel esprit, une très-belle imagination, & même un très-beau génie. Il a du sentiment, de l'onction, quelquefois même du pathétique. Abrégeons ; il a de tout ; il réunit tout, & l'on ne pourroit dire avec justice d'aucune des qualités du Prédicateur, qu'elle lui manque absolument. Peut-être le diroit-on plûtôt du Pere *Bourdalouë*. Mais outre qu'à mon avis, M. *Massillon* n'a aucune de ces qualités dans le dégré supérieur où elles sont dans quelques autres, soit Prédicateurs, soit Auteurs d'ouvrages de piété ; il faut convenir du moins qu'il est inférieur au Pere *Bourdalouë* dans celle qui fait le caractère propre de celui-ci, je veux dire celle qu'on appelle solidité.

Il seroit superflu de la définir ; on la connoît communément assez bien ; on ne s'y trompe point ;

& on ne la voit pas long-tems où elle n'eſt point. Or cette qualité eſt regardée avec grande raiſon comme la plus eſtimable de toutes, & quoique ſeule elle ne faſſe point l'Orateur, elle élévera toujours dans l'eſtime publique au-deſſus de tous les autres Prédicateurs, celui en qui elle ſe trouvera au plus haut dégré, pourvu qu'il ne manque pas abſolument des autres. En un mot, en convenant que d'autres Prédicateurs ſont plus Orateurs que lui, on le regardera encore comme le premier des Prédicateurs.

M. *Maſſillon* a peut-être plus de choſes à lui, & non puiſées ailleurs, que le Pere *Bourdalouë*, qui paroît avoir lu davantage les Peres de l'Egliſe. Mais, outre que celui-ci s'étant rendu propre ce qu'il a voulu employer de ſes lectures, rien chez lui n'a l'air emprunté; doué du ſens le plus droit & du jugement le plus ſûr, il n'a voulu s'approprier que d'excellentes choſes, au lieu que ſi M. *Maſſillon* penſe plus par lui-même, il ne penſe pas toujours auſſi bien, c'eſt-à-dire, avec autant de juſteſſe & de ſolidité.

Tout le monde connoît ce qu'on appelle ſon *Petit Carême*; tout le monde l'a lu, ceux même qui ne liſent que des ouvrages d'eſprit & d'agrément, & que les autres Sermons de ce Prédicateur euſſent peut-être ennuyé. On a dit que ce petit Carême étoit charmant. Eſt-ce un éloge pour des Sermons? Il eſt ſûr du moins que ce n'en ſeroit pas un pour des Sermons ordinaires. Je conviens que l'âge du Roi demandoit de l'Orateur un ſtyle moins ſévere & moins grave; mais celui de M. *Maſſillon* dans ce *Petit Carême* n'eſt-il pas quelquefois trop brillant & trop fleuri? Si, parlant devant un Roi enfant, le Prédicateur devoit changer de ſtyle, ce n'étoit pas pour en prendre un plus élevé & plus pompeux. Il falloit au contraire en prendre un plus ſimple & plus familier, quoique toujours avec grace, nobleſſe & dignité. Voilà ce que M. de *Fénélon* eût excellemment fait.

Au reste, ce qu'il y a de bien louable dans ce *Petit Carême*, c'est le choix des matieres. L'âge des leçons fut saisi, les devoirs des Rois furent nettement exposés devant un Roi, & cela nous intéresse de plus d'une maniere. Le sujet de ces discours a bien contribué à leur succès.

Il faut prouver & toucher, prouver en touchant & toucher en prouvant; en sorte que l'un & l'autre marchent ensemble; mais si on les séparoit, (comme cela convient quelquefois) il faudroit s'attacher à prouver avant que de chercher à toucher. Un jour que je disois ceci en présence de quelques gens de lettres, l'un d'eux entrant dans ma pensée, ajouta qu'*un Sermon parfait seroit celui dont* Bourdalouë *auroit fait le premier point &* Massillon *le second.* Ce mot caractérise très-heureusement ces deux grands Prédicateurs.

Les gens du monde, principalement les femmes, sont pour *Massillon*, par préférence à *Bourdalouë*. C'est que le premier a plus de ce qu'on appelle ordinairement esprit, plus de fleur & d'élégance, sur tout plus de sentiment. Ils le goûtent plus que le second, comme ils goûtent plus *Racine* que *Corneille.* Mais je doute qu'il en soit de même du plus grand nombre des gens de lettres, &, si l'on me permet l'expression, des gens du métier.

On peut ajouter à ce que dit M. l'Abbé *Trublet*, que les femmes d'un certain caractère, qui réunissoient à beaucoup de sensibilité pour le grand, une extrême élévation d'esprit, auroient été vraisemblablement pour *Bourdalouë*, même après avoir entendu *Massillon.* J'en juge du moins ainsi par les lettres de Madame de *Sévigné*, remplies des louanges de *Bourdalouë*, qui marquent la plus forte admiration. Point de fleur, on vient de le dire, point de bel esprit. Sur cela on avoit cru, & Madame de *Sévigné* elle-même, qu'il ne réussiroit pas tant à la Cour qu'à la ville. » Nous nous trompions, » (écrit Madame de *Sévigné* dès 1670., à Madame » de *Grignan* sa fille) le Pere *Bourdalouë* prêche » divinement

» divinement bien aux Thuileries. Nous nous trom-
» pions dans la penſée qu'il ne joueroit bien que
» dans ſon tripot ; il paſſe infiniment tout ce que
» nous avons ouï. »

La Princeſſe de *Conti* & la Ducheſſe de *Longueville*, très-amies de Port-Royal, n'en goûtoient pas moins le Pere *Bourdalouë* & n'étoient pas moins aſſiduës à l'entendre. Madame de *Sévigné*, qui s'y étoit trouvée avec elles le vendredi 13. Mars 1671., écrit à ſa fille : » J'ai dîné aujourdhui chez Madame
» de *Lavardin*, après avoir été entendre *Bourda-*
» *louë*, où étoient les *Meres de l'Egliſe* : c'eſt ainſi que
» j'appelle les Princeſſes de *Conti* & de *Longueville*.
» Tout ce qui étoit au monde étoit à ce Sermon,
» & ce Sermon étoit digne de tous ceux qui l'écou-
» toient. J'ai ſongé vingt fois à vous, & vous ai
» ſouhaité autant de fois auprès de moi ; & vous
» auriez été ravie de l'entendre, &c. »

On voit par ces citations, quelle idée les Dames les plus illuſtres de la Cour de *Louis XIV.* avoient de *Bourdalouë*. Revenons à ce célébre Orateur avec M. l'Abbé *Trublet*.

La *Bruyere* compare, dit-il, *Boſſuet* à *Demoſthene* & *Bourdalouë* à *Ciceron* ; c'eſt que *Maſſillon* n'étoit pas encore venu. *Bourdalouë* reſſemble beaucoup moins à l'Orateur Romain que *Maſſillon*, & il reſſemble peut-être plus à l'Orateur Grec que *Boſſuet*.

Il n'a donc pas moins de vraye éloquence que *Maſſillon* ; il a ſeulement moins d'une certaine élégance.

Enfin ils ſont très-éloquens l'un & l'autre ; mais ils le ſont d'une maniere différente, & beaucoup de gens aimoient mieux celle du Pere *Bourdalouë*. C'eſt mon goût en particulier ; mais ce ſont de ces choſes dont on peut diſputer. Voyez *Réfléxions ſur l'éloquence*, n. 35. ; & les *Obſervations ſur Maſſillon & Bourdalouë*, dans le tom. 2. des Panégyriques de M. *Trublet*, p. 325. & ſuiv.

§. II.

Anecdotes diverses sur le Pere Bourdalouë.

Le Maréchal de *Grammont* (écrit Madame de *Sévigné* à sa fille) étoit l'autre jour si transporté de la beauté d'un Sermon du Pere *Bourdalouë*, qu'il s'écria tout haut en un endroit qui le toucha : *Mordieu, il a raison. Madame* éclata de rire, & le Sermon en fut tellement interrompu, qu'on ne savoit ce qui en arriveroit.



Le Pere d'*Aruis*, Jésuite, disoit : *Lorsque le Pere* Bourdalouë *prêcha à Rouen, les Artisans quittoient leurs boutiques pour l'aller entendre ; les Marchands, leur négoce ; les Avocats, le Palais ; les Médecins, leurs malades. Pour moi, lorsque je prêchai l'année d'après, je remis toutes choses dans l'ordre ; personne n'abandonnoit plus son emploi.*



Le Pere *Bourdalouë* avoit prêché devant *Louis XIV.* & ensuite devant *Jacques II.* Un Provincial qui vouloit faire le bel esprit, dit *qu'il étoit le Prédicateur des Rois, & le Roi des Prédicateurs.*



On disoit du Pere *Bourdalouë* qu'il faisoit excellemment des portraits. Madame de *Termes* dit : *Il est inimitable, & les Prédicateurs qui l'ont voulu imiter en cela, n'ont fait que des marmouzets.*



Un Archidiacre d'Auxerre, qui crioit toujours en chaire, disoit du Pere *Bourdalouë* : *Il prêche fort bien, & moi bien fort.*



Le Comte de *Grammont* se sentant à l'extrêmité, envoya chercher le Pere *Bourdalouë*. Ce Jésuite, après plusieurs discours, lui dit qu'il falloit songer à se sauver. *Je le veux bien*, dit le Comte ; *mais je voudrois me sauver galamment. Monsieur*, lui répli-

qua le Pere *Bourdalouë*, *il faut retrancher la fin de votre période.*



Le Pere *Bourdalouë* inſtruiſoit un Seigneur mourant, dont la femme étoit extrêmement pieuſe. *Monſieur*, lui diſoit le Jéſuite, *il faut croire ceci, il faut croire cela.* Le Seigneur ſe tournant vers ſa femme, lui demanda: *Cela eſt-il vrai, Comteſſe? Ouï, ouï*, lui répondit-elle. *Eh bien*, ajouta le malade, *dépêchons-nous de croire.*



Le Pere *Bourdalouë* prêchoit le Carême, à *Saint Sulpice.* Un jour qu'il ſe fit attendre, tout le monde cauſoit dans l'Egliſe en attendant qu'il vînt; & comme la foule étoit grande, le bruit étoit auſſi fort grand. Dès que le grand *Condé* apperçut le Pere *Bourdalouë*, il s'écria tout haut: *Voici les ennemis! voici les ennemis!*



Madame de *Monteſpan*, qui étoit difficile en Prédicateur, diſoit du Pere *Bourdalouë*, qu'*il prêchoit aſſez bien pour la dégoûter de tous ceux qui prêchoient; mais non pas aſſez bien pour remplir l'idée qu'elle avoit d'un Prédicateur.* N'étoit-ce pas la matiére qui la dégoûtoit, plûtôt que l'Orateur?



Le Pere *Bourdalouë* diſoit de l'Abbé *Boileau*, qu'*il avoit la moitié plus d'eſprit qu'il n'en falloit pour bien prêcher.*



Le Pere *Bourdalouë* confeſſoit une Dame de la Cour, qui lui demanda s'il *y avoit du mal à aller à la Comédie, & à lire des Romans. C'eſt à vous à me le dire, Madame*, répondit le judicieux Jéſuite.



Deſpréaux & le Pere *Bourdalouë* diſputoient un jour ſur quelque matiere avec tant d'opiniâtreté, que le Jéſuite ne ſachant plus que répondre au Satyrique, lui dit: *Il eſt bien vrai que tous les Poëtes*

ſont fous. Vous vous trompez, mon Pere, lui repartit *Deſpréaux ; allez aux petites maiſons, vous y trouverez dix Prédicateurs contre un Poëte.*



Un de ces Courtiſans, qui, pour toute ſcience, ſavent les nouvelles du jour, dit en préſence d'un vieux & fin Courtiſan : *J'étois hier au coucher du Roi, qui me dit une telle nouvelle ; & moi*, dit le vieux Courtiſan, *j'étois hier au Sermon du Pere* Bourdalouë, *qui me dit de fort belles choſes.*



On diſoit que pluſieurs Prédicateurs Jéſuites aſpiroient à avoir la ſurvivance de la réputation du Pere *Bourdaloue* ; mais il ne laiſſa point d'héritiers.



On rapporte du Pere *Bourdaloue* qu'il reliſoit tous les ans *Saint Paul*, *Saint Chryſoſtôme* & *Ciceron*, & que c'eſt ſur-tout dans ces trois ſources qu'il puiſoit ſa mâle éloquence.

CHARLEMAGNE.

Conduite de ce Prince à l'égard des Saxons. Ses divers mariages.

C*Harlemagne*, Fils & Héritier de *Pepin*, porta ſa gloire juſqu'aux extrêmités de la terre. L'Allemagne entiere paſſa ſous ſes loix. Le Royaume des Lombards détruit par ſes armes, lui donna la moitié de l'Italie. L'Elbe, l'Océan, les Pyrenées & la mer Baltique, devinrent les limites de ſes Etats. Les Pontifes Romains le reconnurent pour leur Souverain. Les Rois d'Angleterre s'honorerent de l'avoir pour Protecteur. Les Empereurs de Conſtantinople ſe firent gloire de l'appeller leur ami ; & *Aaron Raſchil*, ce ſage Calife, lui envoya du fond de l'Aſie des marques de ſon admiration. C'eſt ce grand homme, la gloire de ſon ſiécle, que

M. de V. tâche de déprimer. *Charlemagne* vainquit les Saxons & les convertit ; c'en eſt aſſez pour le repréſenter comme un barbare qui leur fit embraſſer la Croix le glaive à la main.

L'Auteur des *Erreurs de V.* a montré combien ces idées étoient fauſſes. Les mœurs des Saxons, dit-il, du tems de *Charlemagne* étoient les mêmes que du tems des Romains, c'eſt-à-dire, féroces & barbares. Ils pratiquoient la juſtice entr'eux, mais ils ſe croyoient diſpenſés d'en avoir à l'égard des étrangers. Toujours prêts à faire des irruptions chez leurs voiſins, ils pilloient, brûloient & ravageoient dès qu'ils étoient les plus forts, & ne s'en retournoient jamais dans leurs forêts, qu'après la dévaſtation des lieux qu'ils avoient parcourus & ruinés. Les Empereurs Romains, depuis *Auguſte* juſqu'à *Honorius*, furent toujours obligés d'entretenir de nombreuſes armées ſur ces frontieres. Les ſuccès furent toujours balancés ; ces Peuples ne furent jamais véritablement ſoumis.

Du tems de *Charlemagne*, ils faiſoient des courſes & des ravages continuels ſur les terres des François. Ils portoient par-tout le fer & le feu. Tout ce qu'ils pouvoient enlever d'hommes, de femmes & d'enfans, ils les emmenoient en eſclavage. *Charles* marcha contr'eux, les défit, prit leur meilleure place, qui étoit Eresbourg, en fit paſſer la Garniſon au fil de l'épée, pardonna au reſte de la Nation, & partit pour l'Italie.

A peine le Vainqueur fut-il éloigné, que les Saxons reprirent les armes & recommencerent les ravages. *Charles* fut obligé de retourner à eux : il les battit, & leur pardonna encore. Ce ne fut qu'après la cinquiéme perfidie & la cinquiéme expédition, que *Charlemagne* réſolut de ſévir contre ces brigands. Pour les punir des maſſacres qu'ils avoient faits dans tant de Villes, & pour les épouvanter par la terreur des châtimens, il fit couper la tête à 4500. de ceux qui, malgré leur ſerment, avoient encore repris les armes. Ce châtiment étoit

bien rigoureux, il eſt vrai; mais *Charles* le crut néceſſaire pour contenir ces brigands, & pour aſſurer le ſalut de ſes Peuples.

Cependant voyant enſuite que tant de ſévérité étoit inutile, il témoigna aux Saxons que ce n'étoit qu'à regret qu'il répandoit leur ſang; qu'il ne vouloit pas détruire leur Nation; qu'il leur accorderoit volontiers la paix, ſi leurs Chefs, qui s'étoient retirés, vouloient venir traiter avec lui. Il leur donna des ôtages pour la ſureté de leurs perſonnes; il les reçut avec bonté; il les gagna au Chriſtianiſme; il eut la meilleure part à la converſion du fameux *Vitikind*, Chef principal des Rebelles de Saxe. Il établit onze Evêques dans le pays des Saxons; il y fit fleurir la Religion; il les laiſſa vivre ſelon leurs Loix, & leur fit goûter les douceurs de la paix. Voilà ce que les Hiſtoriens contemporains de *Charlemagne* nous apprennent de ſes expéditions & de l'établiſſement de ſa Religion en Saxe. Ils étoient mieux inſtruits que M. de V. ils ſont plus dignes de foi que lui. Ce Chriſtianiſme prêché le ſabre à la main, cimenté par le ſang, ſuivi de la ſervitude, & tant d'autres expreſſions odieuſes, ſi ſouvent employées dans l'*Hiſtoire générale*, ſont auſſi contraires à la vérité qu'elles ſont indécentes dans la bouche d'un homme qui ſe dit encore Chrétien.

On ne trouve dans aucuns de ces Hiſtoriens contemporains cet horrible trait que M. de V. raconte; qu'en tranſportant des Colonies de Saxons en Italie, *Charlemagne* faiſoit égorger par des eſpions ceux qui vouloient retourner à leur ancien culte. Un peu de cette critique qu'on employe avec tant de zele, quand il s'agit de la défenſe des Hérétiques, eût été ici mieux placée. Mais *Charlemagne* étoit Catholique.

La plus grande rigueur que ce Prince ait montrée contre les Idolâtres, parut dans une Loi qui ſe trouve dans ſes *Capitulaires*. Elle porte que ſi un Saxon veut demeurer en Saxe, & qu'il diſſimule

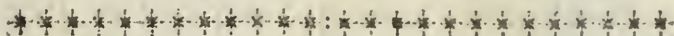
& cache ſa Religion ou refuſe de ſe faire Chrétien, il ſera mis à mort. Cette Loi étoit donc une eſpêce d'Arrêt de banniſſement contre les Saxons, s'ils refuſoient de ſe faire Chrétiens, ou un cas de mort ſi, ne voulant pas ſe faire Chrétiens, ils vouloient néanmoins demeurer dans l'Empire. On ne voit pas que cette Loi ait occaſionné aucune exécution. Les Reines *Jeanne* de Navarre & *Elizabeth* d'Angleterre, ont porté des Loix bien autrement rigoureuſes contre les Catholiques qui refuſeroient d'abjurer leur Religion. Les priſons remplies de malheureux, & les échafauds inondés de ſang, furent d'affreux témoignages de l'eſprit ſanguinaire qui dicta ces Loix, & de la cruauté des exécutions qui les ſuivirent. Nous voyons M. de V. taire, pallier, juſtifier ces Loix faites pour la deſtruction de la Religion Catholique; & ici il employe la ſatyre, le fiel, le menſonge, la calomnie pour faire enviſager avec horreur ce qu'a fait *Charlemagne* pour la deſtruction de l'Idolâtrie.

Quant à la multiplicité des femmes qu'on lui attribuë, M. *Fleuri* fait voir (dans le tome ſixieme de ſon Hiſtoire de l'Egliſe) qu'il peut ſe faire que *Charlemagne* n'ait eu qu'une femme à la fois. Or, ajoute ce judicieux Hiſtorien, il eſt juſte de ſuppoſer tout ce qui eſt naturellement poſſible, plutôt que de croire qu'un Prince ſi admirable ait vécu & ſoit mort dans la débauche ſans qu'on ſoit aſſuré de ſa pénitence.

Ses qualités perſonnelles ne l'illuſtrerent pas moins que ſes conquêtes. Il ſut, au milieu de toutes ſes guerres, donner ordre à tout & par-tout, réglant ſon Etat & l'Egliſe, y faiſant fleurir la piété par de fréquens Conciles, & les lettres par la protection conſtante qu'il leur accordoit. Il aimoit & cultivoit lui-même les Arts & les ſciences. Sage & ferme dans ſes entrepriſes, il ſavoit les ſoutenir avec courage, & forcer la fortune à les couronner.

On le voyoit paſſer rapidement des rives de l'Elbe ſur les bords de l'Erbe, & du fond de la

Germanie à l'extrêmité de l'Italie. Un tendre amour pour ses Peuples, un caractère bienfaisant & généreux lui mériterent, même auprès des Payens, le glorieux nom de *Pere de l'Univers*. Sa charité sans bornes épuisa ses trésors pour soulager les miseres des Chrétiens de Syrie, d'Egypte & d'Afrique; & c'est un tel homme qu'on nous peindra comme un *Dioclétien*.



CHETARDIE.

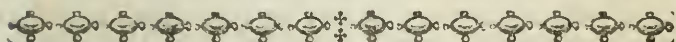
Impostures infâmes réfutées.

PEnsera-t'on jamais que M. de V. ait associé M. de la *Chetardie* Curé de S. *Sulpice*, avec un nommé *Fantin*, & qu'il ait dit qu'ils étoient connus l'un & l'autre par les mêmes aventures? Or, voici ce que c'étoit que ce *Fantin*. « Nous avons » vu (dit M. de V. dans ses Contes de *Guillaume* » *Vadé*) un *Fantin*, Docteur & Curé à Versailles, » qui fut apperçu volant un rouleau de cinquante » louis à un malade qu'il confessoit; il fut chassé, » mais il ne fut pas pendu. »

Supposé que l'avanture de ce *Fantin* soit vraye, comment peut-on le mettre sur la même ligne avec M. de la *Chetardie*, le modele des pasteurs, un des hommes les plus pieux de son tems, & sur lequel on pourroit réunir une foule de témoignages, si sa réputation n'étoit pas établie depuis longtems?

On connoit les excellens Ouvrages dont il a enrichi l'Eglise, & sa conduite ne les désavouoit pas. C'étoit un homme dont l'esprit étoit très-éclairé & l'ame très-simple. Inaccessible à l'orgueil, au faste; il refusa plusieurs Evêchés. S'il étoit permis de censurer la conduite particuliere d'un homme, de dévoiler sa turpitude, de décrier ses mœurs, c'est lorsque cet homme ne respectant ni la Religion, ni

le public, ni lui-même, s'eſt rendu coupable des plus grands excès ; qu'il a inſulté Dieu ſur ſes autels, les Rois ſur leur trône, le Public dans ſa foi, & qu'il ceſſe par-là d'avoir droit aux égards réciproques. C'eſt alors le cas d'employer le ſtyle de *Juvenal* & de *Perſe*, de ramener le coupable à ſon devoir par les traits les plus ſanglans, & de le couvrir de cette confuſion ſalutaire dont parle l'Ecriture : *Imple facies eorum ignominiâ, & quærent nomen tuum, Domine.* Mais lorſqu'un homme Apoſtolique ne s'eſt rendu recommandable que par de bonnes œuvres & d'excellens Ouvrages, il faut avoir perdu toute honte pour oſer le calomnier auſſi indignement, auſſi fauſſement & auſſi publiquement.



CLARKE.

Caractère des ouvrages de ce célébre Docteur.

» IL ſemble, dit M. de V. (*Nouveaux Mélanges*, » tom. 3. pag. 130. que *Locke* & *Clarke* ayent » eu les Clefs du Monde intelligible. *Locke* a ou» vert tous les appartemens où l'on peut entrer ; » mais *Clarke* n'a-t'il pas voulu pénétrer un peu » trop au-delà de l'édifice ?

» Comment un Philoſophe, tel que *Samuel Clarke*, » après un ſi admirable Ouvrage ſur l'exiſtence de » Dieu, en a-t'il pu faire enſuite un ſi pitoyable » ſur des choſes de fait ? . . . Je crois voir des ai» gles qui, s'étant élancés dans la nuë, vont ſe » repoſer ſur un fumier. »

Mais comment M. de V., qui a parlé avec tant d'enthouſiaſme du Philoſophe Anglois, qu'il a peint comme le plus profond Métaphyſicien de ſon ſiécle, a-t'il pu en parler enſuite d'une maniere ſi aviliſſante. Il eſt vrai que, comme il ne ſe pique pas de louer, il avoit déjà qualifié ce Docteur, dans

ses *Lettres philosophiques* de *vraye machine à raisonnemens*, en ajoutant : « C'est lui qui est l'auteur » d'un Livre assez peu entendu & estimé, sur l'*e-* » *xistence de Dieu*, & d'un autre plus intelligible, » mais assez méprisé, sur la *vérité de la Religion* » *Chrétienne.* „

Peut-on trouver des termes plus mal assortis & des idées plus contradictoires que *machine* & *raisonnemens* ? Mais M. de V. a cru apparemment être en droit de se servir du privilège qu'ont les Poëtes d'inventer des fictions. Il est vrai qu'on y demande ordinairement de la vraisemblance ; mais l'Auteur de la *Henriade* croit sans doute être au-dessus des regles.

Il dit que le Livre du Docteur *Clarke* sur l'existence de Dieu, est assez peu entendu. Il parle sans doute de quelques-uns de ces frivoles petits-maîtres qui se mêlent d'impiété, & personne ne les contredira ; car d'ailleurs les gens un peu faits à la méditation & au raisonnement, entendent fort bien le Docteur *Clarke* ; & je m'imagine qu'on en croira plus volontiers tous les Journalistes François & Anglois qui vantent la solidité de raisonnemens & la clarté d'expression du même Docteur que M. de V. décide hardiment *n'être point entendu*

Ce qu'il dit sur la seconde Partie de l'Ouvrage de ce grand homme, n'étonnera personne que par la hardiesse qu'on y voit d'avancer sans preuve la plus insigne fausseté. *C'est lui*, dit le Poëte, *qui est l'Auteur d'un autre Livre plus intelligible*, *mais assez méprisé*, *sur la vérité de la Religion Chrétienne.* Ce n'est point ainsi qu'on pense en Angleterre ; on a trouvé l'Ouvrage & le sujet également dignes de l'attention des gens qui pensent bien ; on l'a regardé comme un édifice régulier, appuyé sur des fondemens inébranlables, & élevé avec autant de force que de dignité.

Son but est de prouver que, « comme on trouve » dans le vieux Testament des promesses, qu'il » viendroit un tems où la vérité & la vertu prévau-

» dront ſur l'erreur & la corruption, on y trouve
» auſſi des prédictions poſitives, qui déclarent que
» les magnifiques promeſſes de Dieu s'accompli-
» ront par le moyen d'une perſonne ointe par Dieu
» pour l'exécution de ce grand deſſein, & que
» comme JESUS a prouvé, par les œuvres qu'il fai-
» ſoit au nom de ſon Pere, que Dieu l'avoit en-
» voyé, & qu'il a paru qu'il ne lui manquoit aucun
» trait, aucun caractere de ceux par leſquels les
» anciens Prophêtes ont déſigné le Meſſie promis,
» il a été pleinement en droit de s'appliquer toutes
» les prophéties qui parlent du Meſſie, ou qui por-
» tent ſur lui. »

Le Docteur *Sykes*, célébre Théologien Anglois, obſerve que cette méthode de prouver la vérité de la Religion Chrétienne, eſt claire & raiſonnable, & qu'on trouve raſſemblés dans ce Livre tous les paſſages de l'Ecriture ſainte, dont on tire les preuves de la vérité de la Religion Chrétienne. Tout ſe réduit donc à ſavoir ſi Jeſus-Chriſt a été en droit ou non de s'appliquer certaines prophéties de la maniere dont il l'a fait; ſi l'on n'a pas de preuves ſuffiſantes pour croire qu'il s'en eſt fait l'application juſtement? Enfin ſi le rapport exact à tant d'égards que le Docteur a expoſé, ne montre pas avec toute l'évidence poſſible que ni le fanatiſme, ni le hazard n'ont pu produire une ſi exacte conformité: & c'eſt ſur quoi perſonne ne peut avoir le moindre doute.

Les Incrédules ne reviendront-ils jamais de la ridicule démangeaiſon d'affecter des airs de mépris? Ils en impoſent par-là à des eſprits ſuperficiels; mais ils ſe font eux-mêmes mépriſer par les gens qui penſent, & qui ne ſe payent point d'une déciſion ſans preuves. M. de V. fait très-bien des vers, il écrit avec feu, il ſe fait lire avec plaiſir: ne devroit-il pas être content, & ſentir qu'il faut quelque choſe de plus pour affronter des gens de la force de Clarke.

Cependant M. de V. l'a affronté pluſieurs fois. Il lui reproche de la mauvaiſe foi dans ſa diſpute

avec *Collins*, de la liberté. Il dit que le *Prédicateur dans Clarke a étouffé le Philosophe.* (*Philosophe ignorant*, n. 15.) Ce reproche est certainement bien peu mérité : de tous les Philosophes qui ont écrit sur cette matiere abstraite, celui qui sans contredit l'a fait avec plus de méthode, de force & de clarté, est le Docteur *Clarke.*



CLERC, (LE)

Raisons de croire qu'il n'étoit pas impie.

CEux qui ont intérêt d'étendre l'Empire de l'incrédulité, augmentent toujours le nombre des Incrédules. C'est dans cette vuë que les Philosophes modernes ont mis le célébre *Jean* le *Clerc* au nombre des Déistes. Ils le représentent comme ami intime de *Collins*, Auteur de *la liberté de penser.* Ils prétendent qu'il favorisa la traduction françoise de ce pernicieux ouvrage. *Collins*, disent ils, après avoir donné au Public sa liberté de penser, fit un voyage en Hollande auprès du fameux M. le *Clerc* son ami, dont il mit le crédit à profit pour réimprimer son Discours avec une traduction françoise, propre à en mieux répandre les principes.

Cette anecdote est un vrai mensonge, & on l'a réfutée invinciblement dans le tome 46. de la *Bibliothèque Germanique*, article 12. Cette réfutation y paroît sous le titre de *Lettre d'un des Bibliothécaires de Geneve à l'Auteur de la Bibliothèque Germanique.*

» *Collins*, dit l'Auteur, vint en Hollande en » 1713. J'y étois aussi dans ce tems là, & le hazard » me fit manger assez souvent avec lui dans son Au- » berge de la Haye. Je voyois aussi quelquefois » M. le *Clerc* à Amsterdam. . . La rélation de Com- » patriote me donnoit un facile accès chez lui, & » j'ose dire qu'il me parloit avec beaucoup de fran-

» chise sur la plûpart des choses qui le regardoient...
» Je puis donc assurer, comme le sachant bien,
» qu'il y avoit entre M. le *Clerc* & *Collins* très-peu
» de liaison. Déjà ils ne résidoient point dans la
» même Ville.

» Il est vrai que *Collins* alla voir un jour M. le *Clerc* à Amsterdam. Il étoit accompagné de quel-» ques François de la confrairie de ceux qui pen-» sent librement, & entr'autres de celui qu'on ap-» pelloit *le petit Samson*. Ces Messieurs les esprits » forts se figuroient d'avoir bon marché de ce Sa-» vant, & qu'ils entreroient facilement en compo-» sition avec lui. Mais ils furent fort surpris de voir » que M. le *Clerc* faisoit ferme pour la révélation. » Il leur prouva avec force la divinité de la Re-» ligion Chrétienne. Jesus-Christ *est né parmi les* ,, *Juifs*, disoit-il à *Collins*; *ce n'est pourtant pas la* ,, *Religion Judaïque qu'il enseigne, ni la Payenne* ,, *non plus*; *mais une Religion infiniment supérieure* ,, *à l'une & à l'autre. On y apperçoit des caractères* ,, *de divinité des plus frappans. Les Chrétiens qui* ,, *sont venus après, étoient incapables d'avoir jamais* ,, *rien imaginé de si beau. D'ailleurs cette Religion est* ,, *si conforme au bien de la Société, que si nous ne* ,, *tenions pas du Ciel un semblable présent, le bon-* ,, *heur & la sûreté des hommes demanderoient absolu-* ,, *ment qu'ils eussent un équivalent.*

» Dans le reste de la conversation, M. le *Clerc* » poussa vivement ces Déistes sur la haine qu'ils » marquent contre le Christianisme. Il leur fit voir » qu'ils renversent tout ce qu'il y a de saint & de » respectable parmi les hommes, qu'ils rompent » les plus sûrs liens de l'humanité, qu'ils appren-» nent à secouer le joug des loix, qu'ils ôtent les « motifs les plus forts à la vertu, & qu'ils enlévent » aux hommes leur consolation. *Que substituez-vous* ,, *donc à la place*, ajouta-t'il? *Pouvez vous vous* ,, *vanter d'établir quelque chose de mieux? Vous vous* ,, *figurez sans doute qu'on vous érigera des statuës* ,, *pour les grands services que vous rendez aux hom-*

„ *mes, en travaillant à arracher la Religion de leur*
„ *cœur. Mais je dois vous déclarer que le rôle que*
„ *vous jouez vous rend odieux & mépriſables à tous*
„ *les honnêtes gens.*

» M. le *Clerc* finit cette converſation en priant » *Collins*, d'un ton aſſez ſec, de ne lui plus faire » de ſemblables viſites. Le hazard fit, continuë » l'Auteur de la Lettre, que je me trouvai le lende- » main chez lui à Amſterdam, & il voulut bien » m'informer de ce qui s'étoit paſſé la veille. Il » parloit avec beaucoup de chaleur, &c. »

Si tous ceux qui reſpectent la Religion, & que leur devoir appelle à en maintenir les droits, imitoient l'exemple de M. le *Clerc*, on obligeroit les Ereſtrates modernes à garder du moins les meſures de bienſéance & d'honnêteté, & à ne pas outrager publiquement, & dans toutes les compagnies où ils ſe trouvent, ce qui eſt l'objet de la vénération des autres.

En juſtifiant M. le *Clerc* de l'accuſation d'impiété, nous ne prétendons point le laver des juſtes reproches que pluſieurs de ſes opinions hardies lui ont mérités. Il ſuffit pour notre objet de montrer qu'il n'étoit pas incrédule dans le ſens qu'on l'entend ordinairement, & qu'il regardoit la révélation & la vérité de la Religion Chrétienne comme deux choſes démontrées.





CYRILLE, (St.)

Examen des objections de l'Empereur Julien *contre le Christianisme, & des réponses de S.* Cyrille.

MR. de V. dans sa *Philosophie de l'Histoire*; parle avec dérision de S. *Cyrille*, & des réponses qu'il fit aux difficultés de l'Empereur *Julien*. Pour savoir s'il a raison, il faut voir les objections de cet Empereur controversiste, avec les solutions que S. *Cyrille* y donna.

Julien opposoit d'abord à la Religion Chrétienne, de n'avoir ni origine, ni fondement fixe dans l'antiquité; de s'éloigner également de la Théologie des Juifs & de celle des Grecs; de n'être enfin qu'un assemblage bizarre d'opinions empruntées, où l'on ne découvroit ni suite, ni systême.

Parler ainsi, c'étoit demander au Christianisme ce qu'on exige d'une Secte de Philosophes, & placer notre doctrine au rang des inventions humaines, comme si la Religion dépendante de Dieu seul, avoit d'autres fondemens que la vérité de sa parole, & qu'il fût besoin qu'à notre égard les articles en fussent liés par l'évidence. Il est vrai que nous renonçons à la sagesse des Grecs; mais pourquoi? C'est, dit S. *Cyrille*, que ces Grecs n'ont qu'une Théologie chancelante, incertaine, contradictoire, & il le montre par l'exposition que fait *Plutarque* de leurs sentimens; c'est qu'ils sont tous & de bien loin postérieurs à *Moyse*, dont les écrits subsistoient avant même que *Cadmus* eût transporté de la Phénicie dans la Grece l'usage des lettres; c'est que *Pythagore*, *Thalès*, *Solon* & tous les autres n'ont de raisonnable dans leurs écrits que ce qu'ils ont enlevé des nôtres; que cela même ils

l'ont dépravé par de folles additions, tournant ainsi à leur perte & à celle d'autrui, le plus pur & le plus sacré de tous les dons.

Venons au détail, poursuivoit *Julien*. On éleve les livres de *Moyse*. Que renferment donc ces livres, qui ne soit visiblement absurde ? Qu'est-ce que ce Jardin délicieux dont ils parlent, & cette production de la premiere Femme qui, contre l'ordre de la nature, sort d'une côte du premier Homme, dont elle se trouve la fille, la sœur & l'épouse.

Hé ! Qu'est-ce que la naissance de l'Océan & de *Thetis*, qu'*Hésiode* fait naître du Ciel & de la Terre, reprend S. *Cyrille* ? Qu'est-ce que *Cœus* & *Hyperion*, à qui le même Poëte donne une origine semblable ? Vous insultez à nos livres, parce qu'ils prêtent la parole au Serpent qui séduit *Eve*. O *Julien* ! oubliez-vous que vos censures imprudentes retombent sur vous-même ? Oubliez vous le Chêne de Dodone, si miraculeux dans vos Poëtes, qu'il prononce des oracles ? Oubliez-vous qu'en mille endroits, *Homere* fait parler les chevaux d'*Achille*, & qu'il prête de l'intelligence à ceux d'*Hector* & d'*Antiloque* ? C'étoit une fiction, dites-vous. Mais *Porphire* n'étoit pas un Poëte ; c'étoit un Philosophe dont vous êtes l'admirateur, & ce Philosophe a donné du sentiment & de la voix au fleuve *Nessus*, qui, à l'entendre, salua *Pythagore* ; mais *Thespesion* étoit un sage, & il dit que les arbres respecterent *Apollone* dans les Indes, & l'appellerent de son nom. Ce n'est pas qu'en répondant ainsi nous voulions avilir nos histoires jusqu'à leur comparer vos fables, à Dieu ne plaise ; nous ne voulons que découvrir la témérité de l'objection qui reprend en nous ce que vous croyez vous-même.

Plutôt que de vous exposer aux reproches d'adorer un Dieu auteur des faits funestes, que ne nous imitez vous, continuoit *Julien* ? Nous reconnoissons dans *Jupiter* un être suprême & seul tout puissant ; mais nous n'abaissons pas sa grandeur jusqu'au détail des soins de l'Univers, & nous l'en faisons

faiſons repoſer ſur des divinités ſubalternes. Nous diſons *de Mars*, par exemple, qu'il préſide aux combats; d'*Até*, qu'elle enfante la diſcorde; de *Mercure*, qu'il inſpire l'artifice & les fraudes, &c. Quelle doctrine! répond S. *Cyrille*. Eſt-ce donc que votre *Jupiter* ne ſuffit pas ſeul pour régir le monde? En ce cas, quel aveuglement de le nommer & de le croire le Dieu ſuprême! Tout au contraire, s'il peut tout, & ſi rien ne lui réſiſte, pourquoi, lui qui doit aimer les hommes donne-t'il à *Mars* & aux autres un pouvoir dont ils abuſent?

Je ne diſſimule point que ces réponſes tranchantes & déciſives contre un Idolâtre, ne pénétrent pas juſqu'à la racine de la difficulté. La chute du premier Homme & ſes circonſtances, ſont des articles où la raiſon n'a de priſe qu'autant qu'elle eſt ſoutenuë par la certitude évidente de la révélation divine: & il y aura toujours dans ce myſtère de grands prétextes pour l'Impie qui ne voudra pas entrer dans les préliminaires de la foi. S. *Cyrille* joint pourtant à ce que j'ai rapporté de lui, des éclairciſſemens plus théologiques & même philoſophiques autant qu'ils pouvoient l'être, & par rapport au ſilence, & par rapport à la matiere.

L'Empereur paſſant à la Loi donnée aux Juifs, ſe jouë plus qu'il ne raiſonne dans un ſujet toutefois ſi grave. Mais ce qu'il aimoit ſinguliérement à nous oppoſer, c'étoit les grands hommes du Paganiſme, leur talent pour les Arts, leur éloquence inimitable, leur découvertes & l'étenduë de leurs connoiſſances. Il comparoit leurs Ouvrages avec nos Ecritures, & ſon imagination enchantée des uns, ne trouvoit dans celles-ci qu'un ſtyle aride, languiſſant, défectueux & triſte.

Mais quoi! dit S. *Cyrille*, s'agit-il pour le ſalut des hommes des ornemens du diſcours? & la ſcience qui regle les mœurs, a-t'elle beſoin des ſecours de l'art? La vérité d'une Religion eſt-elle dépendante de l'étude & des parures de ceux qui l'enſeignent? Ne ſauroit-on être vrai ſans être élo-

quent ? Est-il ici question de décider entre des Rhéteurs, & n'est-ce pas du fond des choses que nous disputons ? Qu'importe que les Pareneses d'*Isocrate*, les Poëmes de *Phocilide* & de *Théognis* l'emportent, quant aux tours sur les Proverbes de *Salomon* ? Le point unique est de savoir si la morale de celui-ci n'est point infiniment supérieure à celle de ces Ecrivains profanes.

Or, qui peut faire entr'eux un parallele sérieux ? Qui est-ce qui peut sans rougir lire d'un bout à l'autre quelques Dialogues de *Platon* même, & entre les autres, celui qui porte le titre de *Banquet* ? Où est la pudeur qui ne s'allarme des discours effrontés, des maximes scandaleuses qu'il y met dans la bouche d'*Aristophane* & d'*Alcibiade* ? La honte qu'il avoit de les prononcer, ne devoit-elle pas lui défendre de les faire dire à ses interlocuteurs, & quelquefois aux plus graves ? O adorateurs des Idoles ! votre *Apollon* a dit lui-même que les Hébreux possédoient seuls la vraye sagesse ; oserez-vous démentir la décision de celui que vous adorez ?

Si vos écritures ont la force de vous élever à la plus haute sagesse, si vous y trouvez les principes de la science universelle, comme *Eusebe* le soutient, pourquoi donc êtes-vous si versés dans la science des Grecs ! continuë *Julien*. Et pourquoi, en effet ? C'est que pour mieux combattre vos superstitions, vos erreurs & vos impiétés, nous avons besoin de remonter aux Ouvrages qui en sont les sources. C'est qu'en lisant vos Théologies, vos fables & vos Philosophes, nous en connoissons mieux le prix des vérités inspirées de Dieu. En cet endroit, S. *Cyrille* étale toutes les richesses de nos Ecritures, la sublimité de leurs dogmes, la pureté de leurs leçons, la sainteté de leurs Auteurs. Surtout qu'il est beau d'entendre ce qu'il dit de *Moyse*, & le digne éloge qu'il fait de ses livres ! Loin que la Grece eût rien à lui comparer, il falloit que, malgré sa fierté, la Grece avouât qu'elle n'étoit

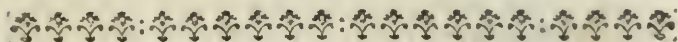
opulente que des larcins faits à ce grand homme.

Il restoit à *Julien* de tourner ces insultes contre la personne même de Jesus-Christ. *Celse* avoit déjà tenté de l'avilir ; & que n'en disoit-il pas ? A l'entendre, il étoit né d'une femme sans nom, réduite à vivre du travail de ses mains, &, ce qu'il y a d'affreux, (Chrétiens, pardonnez-moi si j'ose le redire) d'une femme chassée par l'époux qu'elle avoit déshonoré par son crime avec le soldat *Panthere*. L'Impie corrompant le récit de nos Evangiles, avoit ajouté que *Marie*, pour cacher le vice de la naissance de son fils, l'avoit transporté en Egypte ; que la misere avoit contraint à la servitude ce malheureux enfant ; qu'il s'y étoit fait initier dans les mystères enchanteurs dont l'Egypte étoit si curieuse ; que ce funeste savoir l'avoit engagé dans la suite aux entreprises de la séduction ; & qu'enfin, rempli de ces secrets impurs, il étoit revenu dans sa Patrie, où sa fausse puissance l'avoit fait donner & recevoir comme un Dieu. Mais ces noires circonstances, inventées par la seule passion de nous nuire, avoient été trop bien détruites par *Origene* ; & *Julien* n'étoit pas assez imprudent pour les reproduire. Il aima mieux reprocher à Jesus-Christ ses souffrances & sa mort, dire de sa divinité ; qu'elle étoit une chimere de S. *Jean* qui l'avoit seul accréditée ; répandre ses invectives sur les autres disciples, brouiller toutes nos histoires, chercher contre nos dogmes, en les travestissant, des prétextes de satyre ou de fades ironies, n'épargner enfin de tout l'Evangile que les miracles, si évidemment certains, qu'il fallut pourtant en convenir, ainsi que *Celse* y avoit lui-même été contraint. Aveugles, qui ne voyoient pas que le fondement posé, l'édifice de la foi s'élevoit tout seul & restoit inébranlable.

Derniere ressource du Prince infidéle. Il imagina que pour nous détruire, il n'étoit question que de nous opposer à nous-mêmes. Les *Galiléens*, disoit-il, (car il ne nous désignoit que par ce nom de mépris) reconnoissent la divinité des loix, des

cérémonies & de tout le culte Judaïque. Cependant ils ont abrogé ces loix, changé ces cérémonies & détruit tout ce culte. O étrange contradiction ! Mais plûtôt, ô étrange difficulté ! répond S. *Cyrille*. *Julien* qui se vante de tout savoir ignore-t'il donc que l'alliance passagere faite avec l'ancien Peuple, n'étoit que la figure, l'ombre, la préparation de l'alliance éternelle dont le Messie devoit être le médiateur & le gage ? Ce Messie tant promis & si désiré est venu ; il a établi le sacrement de la seconde alliance ; il a certifié sa mission par ses prodiges, & *Julien* les avouë de même que ceux de l'ancien Testament. De quel côté est la contradiction, du sien ou du nôtre.

C'est sans doute un bonheur pour la Religion ; que cet Ouvrage de *Saint Cyrille* soit arrivé jusqu'à nous. On auroit pu juger qu'un Empereur habile & nourri dans le sein de la foi, ne l'auroit abandonnée que sur d'invincibles preuves ; & pour certains esprits, ces vaines présomptions décident. Mais ces difficultés encore subsistantes, apprennent & apprendront à tous les siécles que l'impiété ne parle que pour trahir sa foiblesse, ou pour donner par sa défaite plus de gloire & de puissance à la vérité qu'elle combat. (*Houteville*, Disc. prélim. p. 145. & suivantes.)



DAVID.

Diverses Difficultés des Incrédules sur l'histoire de ce saint Roi.

David craignant les desseins que *Saül* formoit contre sa vie, se réfugia auprès d'*Achis*, Roi de Geth. Quand les Officiers de ce Prince l'eurent vu, ils le lui annoncerent comme ce Capitaine fameux qui avoit fait tant de mal aux Philistins. *David* effrayé contrefit le fou, & cette action a

été blâmée par quelques Incrédules, mais sans raison à ce qu'il nous paroît.

La folie n'est point un crime ; c'est une maladie de cerveau, & l'on ne remarque pas que *David*, dans sa prétenduë démence, ait rien dit de criminel. Il se contente de faire quelques gestes d'insensé. Et pourquoi ne lui auroit-il pas été permis de se tirer d'un extrême péril par cette prudente dissimulation?

1°. Il s'agissoit de sauver sa vie; & n'a t'on pas droit d'entreprendre tout ce qui n'est point crime, pour se garantir de la mort? Qu'on blâme des dissimulations qui tirent leur origine, ou de l'esprit de tyrannie, ou de l'envie de se dispenser de devoirs essentiels, ou d'un principe de superstition : rien de plus juste ; mais condamnera-t'on un *Solon*, qui ne contrefait le fou, qu'afin de pouvoir impunément détourner ses Concitoyens d'Athenes de leur résolution d'abandonner Salamine sa Patrie aux habitans de Mégare? un *Lucius Junius Brutus*, qui contrefait le stupide, de peur de devenir suspect à *Tarquin* le Superbe, qui avoit déjà fait mourir son pere & son frere aîné? Pourquoi condamneroit-on *David*, quand il auroit eu recours aux mêmes artifices?

2°. Si la nécessité de sauver sa vie ne suffit pas, lui saura-t'on mauvais gré d'avoir trompé les Philistins avec qui *Israël* étoit alors en guerre? Depuis quand est-il défendu de se servir de stratagêmes avec les ennemis?

Quant à quelques autres reproches qu'on fait à *David* au sujet de ses liaisons avec *Achis* contre sa Patrie, « Reconnoissons (dit *Saurin* dans le tome » IV. de ses *Discours sur la Bible*) que *David* pécha » dans les circonstances que nous venons de rap» porter ; mais évitons de le trop charger. N'avan» çons ni que *David* avoit résolu de tourner ses ar» mes contre son Roi & contre ses Compatriotes, » ni qu'il avoit résolu de les tourner contre les Su» jets de son Bienfaiteur. Disons plûtôt qu'il espéra » que Dieu lui fourniroit des moyens pour se dis-

» penser d'en combattre aucun : espérance qui, » quoique très-téméraire, & digne par cela même » du courroux de Dieu, fut pourtant couronnée » par sa miséricorde. Ne doutons pas que *David*, » en commettant les fautes qui peuvent lui être ici » reprochées, ne péchât en homme qui respecte la » vertu dans le tems même qu'il s'en éloigne; ne » doutons pas qu'il n'éprouvât beaucoup de com- » bats, qu'il ne sentît beaucoup de regrets, qu'il » n'adressât au Ciel beaucoup de prieres pour lui » demander la grace de ne pas tomber dans des » crimes dont il n'évitoit pas assez les occasions. » Mettons-nous en la place d'un fugitif poursuivi » par un ennemi redoutable, & toujours en dan- » ger de succomber sous ses coups. Après tout, » respectons une vie dont les tâches servent moins à » la décrier, qu'à relever cette longue suite d'ac- » tions héroïques qui l'ont renduë si digne de servir » de modele. »

Voilà avec quelle prudente circonspection un profond Théologien s'explique sur *David*, tandis que M. de V., qui a beaucoup moins étudié l'histoire de ce Saint Roi, n'en parle qu'avec outrage, & le condamne en tout. Nous aurions pu le justifier avec plusieurs graves personnages, mais nous aimons mieux renvoyer le lecteur à l'excellente *Apologie de David*, publiée à Paris en 1737., *in*-12. Le savant Auteur de ce Livre a en vuë les reproches que *Bayle* avoit faits au Prophête Royal : reproches répétés par M. de V., mais réfutés dans le Livre indiqué de maniere à ne laisser aucun lieu à la replique. Par exemple, M. de V. blâme l'ordre que *David* donna à *Salomon* de faire punir par le dernier supplice *Joab* son Général & *Semeï*, auxquels il avoit pardonné. Mais premiérement, ce double assassinat commis par *Joab* des Généraux *Abner* & *Amasa*, ne devoit pas demeurer impuni, & *David* en regardoit la vengeance comme un devoir attaché à sa qualité de Roi; mais la grande puissance du Coupable & d'*Abisaï* son frere, l'a-

voit obligé d'uſer envers lui de ménagement. D'ailleurs les ſervices que *Joab* avoit rendus à l'Etat, ſa fidélité inviolable envers la perſonne de *David*, méritoient d'être conſidérés ; & c'étoit pour ce Prince une eſpêce de juſtice de le laiſſer vivre du moins juſqu'à la vieilleſſe. Mais après s'être ainſi acquitté lui-même envers *Joab*, il charge ſon fils, en mourant, de l'acquitter envers Dieu & envers le Public, de ce qu'il leur devoit comme Miniſtre du Seigneur, & chargé de l'exécution de ſes loix à l'égard des meurtriers. Ce que dit *Salomon* en commandant qu'on tuât *Joab*, fait voir qu'il étoit perſuadé que Dieu auroit vengé ſur *David* & ſur ſa famille le ſang d'*Abner* & d'*Amaſa*, ſi l'on eût accordé à *Joab* l'impunité.

III. L'ordre que donne *David* touchant *Semeï*, paroît ſurprenant, après la généroſité qu'il a euë de lui pardonner. Mais ce Prince avoit deux devoirs à remplir, celui de Pécheur pénitent, & celui de Roi. En ſe regardant comme pécheur, il avoit ſouffert dans un eſprit de pénitence les malédictions de *Semeï*. Mais il étoit chargé, comme Roi, de maintenir le bon ordre, de prévenir la rébellion, & de mettre la Majeſté Royale à couvert de l'inſulte des ſéditieux. C'eſt ce qu'il fait ici par l'ordre qu'il donne à ſon fils. Il eſt vrai qu'au jour de ſon rétabliſſement ſur le Trône, il avoit promis par ſerment à *Semeï* qu'il ne le feroit point mourir, & il avoit tenu religieuſement ſa parole. C'eſt encore par reſpect pour ce ſerment, qu'en recommandant à *Salomon* de faire porter à *Semeï* la juſte peine de ſon crime, il en laiſſe la diſpoſition à ſa ſageſſe : comme s'il lui diſoit : *Vous devez un exemple à l'Etat ; mais après la parole que je lui ai donnée, il ne convient pas de le punir de mort préciſément pour ſes malédictions.* Il ſuffira de l'obſerver de près, pour le châtier dès que vous le trouverez en faute.

M. de V. trouve fort mauvais que Dieu punît *David*, parce qu'il avoit fait le dénombrement de

ſon Peuple ; mais il ne voit pas que ce dénombrement fut fait par un mouvement de vanité, plûtôt que par la vuë d'aucune utilité particuliere. Toutes les Actions des Saints ne ſont pas ſaintes. La ſeule regle infaillible eſt la loi de Dieu. C'eſt ſur elle qu'il faut examiner la conduite des hommes, plûtôt que ſur les vaines raiſons d'une politique humaine.

Puiſque nous ſommes ſur l'hiſtoire de *David*, nous nous arrêterons à une difficulté que les Incrédules ont beaucoup fait valoir. Il eſt queſtion de déterminer le poids des cheveux d'*Abſalon qui péſoient*, dit l'Ecriture, *deux cens ſicles au poids du Roi*. Bien des gens ont cru qu'il y avoit de l'exagération au texte ſacré. Les Rabbins, & quelques autres Ecrivains, qui prétendoient que ces deux cens ſicles étoient le prix que valoient les cheveux d'*Abſalon*, & non ce qu'ils péſoient, prétendent que lui ou ſes ſerviteurs vendoient ces cheveux aux femmes de Jéruſalem pour en faire des perruques. Mais *Bochard* a fait voir combien il eſt abſurde de s'imaginer que le fils d'un Roi ait vendu ſes cheveux, ou que quelqu'un ait voulu les acheter, ſurtout à un ſi haut prix, puiſque les perruques n'étoient pas connuës dans ce tems là.

D'autres ſe ſont imaginés qu'*Abſalon* ayant coupé ſes cheveux en divers tems, les avoit gardés juſqu'à ce qu'il y en eût le poids de deux cens ſicles. Mais cela rend la remarque de l'Ecriture puérile, puiſqu'il n'y auroit rien d'extraordinaire en cela.

Bochard conjecture que les cheveux d'*Abſalon* ne péſoient deux cens ſicles, que parce qu'il les poudroit d'une poudre d'or ; ce qui étoit fort ordinaire dans ce tems là, & devoit augmenter fort le poids des cheveux ; & il démontre que ces deux cens ſicles ne faiſoient pas plus de trois livres & deux onces de notre poids. Mais l'Ecriture parle du poids réel des cheveux, & non d'un poids purement accidentel. Les Septante ont réduit ce poids
de

de deux cents ficles à la moitié ; ils ne parlent que de cent ficles ; ce qui s'accorde avec le fentiment de ceux qui prétendent qu'il s'agit du ficle d'or ou du ficle du Roi, qui ne péfoit qu'environ 35. grains, & qui n'avoit que la moitié du poids de ceux du fanctuaire. Ce poids ne feroit point exhorbitant par rapport à tous les cheveux d'une perfonne, puifque l'on trouve encore aujourdhui des femmes dont les cheveux péfent jufqu'à quarante-deux onces. Mais ce poids feroit extraordinaire par rapport aux cheveux coupés, fi l'on fuppofoit qu'il n'en faifoit couper qu'une partie, ou qu'il fe les faifoit couper tous les huit mois, comme dit *Jofeph*, ou de deux mois en deux mois, felon l'Auteur des *Queftions hébraïques*, ou même une fois l'an, comme il eft porté dans la Vulgate. Mais le texte hébreu ne marque point de tems précis, & n'exprime point, non plus que la Vulgate, que ce fuffent les cheveux qu'il faifoit couper, qui fuffent de ce poids ; mais feulement que de tems en tems, il faifoit couper fes cheveux quand fa tête étoit trop chargée, & que leur poids étoit de deux cents ficles, c'eft-à-dire, tant de ceux qui reftoient à fa tête, que de ceux qui étoient coupés.

M. de V. trouve étrange que *David*, qui étoit fort pauvre & qui parle fouvent de fa pauvreté, laiffa le tréfor dont il eft fait mention dans le Livre des Rois. Mais il ne voit pas que *David* avoit amaffé des richeffes immenfes pour la conftruction du Temple ; ce qui ne l'empêchoit pas de fe regarder perfonnellement comme pauvre, parce que ces richeffes, comme il le dit lui-même avant que de mourir, n'étoient point à lui, mais à Dieu, & que tout ce qu'il avoit il le tenoit de fa libéralité.





DIOCLÉTIEN.

Violence de la persécution qu'il excita contre les Chretiens.

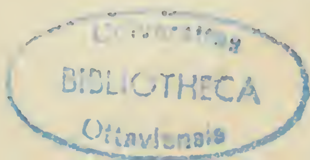
Dioclétien est un des Héros de M. de V. ; mais son suffrage n'empêchera pas que le nom de cet Empereur ne soit en horreur à tous les Peuples Chrétiens. Il ne voudroit pas qu'on se le représentât comme sans cesse armé contre le Christianisme. Il prétend qu'il ne le persécuta que la vingtiéme année de son régne ; mais il est certain que l'Edit sanglant donné contre la Religion Chrétienne, parut le 23. de Février de l'an 303. de J. C., & la dixiéme année du régne de *Dioclétien*. Les Payens célébroient en ce jour, qui étoit le dernier de l'ancienne année Romaine, la Fête des Termes, comme si ce jour eût dû être la fin du Christianisme : mais ce ne fut le terme que de la prospérité de *Dioclétien*.

Dès le premier jour de la persécution, *Dioclétien* se vit deux fois en danger d'être brûlé au milieu de son Palais à Nicomédie. Ces incendies furent causées par *Galere*, qui vouloit faire retomber sur les Chrétiens les soupçons de ces embrasemens, & les rendre de plus en plus odieux à *Dioclétien*. La frayeur qu'il en conçut fit une telle impression sur son esprit, qu'il en demeura toute sa vie dans une appréhension continuelle d'être brûlé vif. Cet avertissement ne le fit pas rentrer en lui même. Il tomba peu de tems après dans une maladie lente qui le réduisit à l'extrêmité. Son esprit affoibli, ainsi que son corps, ne lui laissa que des intervalles de raison. Obligé de quitter l'Empire par *Galere*, qu'il regardoit comme son appui, menant une vie languissante, agité de continuelles inquiétudes, se voyant méprisé, maltraité & réduit à haïr la vie, il mourut d'épuisement la derniere année de la persé-

cution, qui étoit toujours très-violente. Comme M. de V. veut qu'elle ait été très-douce, nous en mettrons ici le précis d'après M. *Racine*, qui n'a fait que copier *Eusébe* & *Sulpice-Sévere*.

Après la publication d'un Edit particulier, qui ordonnoit de mettre en prison les Chefs & les Ministres de toutes les Eglises, ces lieux destinés pour les scélérats furent tellement remplis d'Evêques, de Prêtres, de Diacres, de Lecteurs & d'Exorcistes, qu'il n'y restoit plus de place pour y mettre les criminels. L'ordre portoit expressément de tourmenter par tous les supplices imaginables ceux qui refuseroient de sacrifier aux Idoles. On vit donc une multitude d'Evêques & d'Ecclésiastiques dans tout l'Empire, souffrir avec courage les plus terribles tourmens, & donner au Peuple fidéle d'illustres exemples de la maniére dont il faut combattre pour la vérité. Après cela, personne ne fut excepté, & le démon prit de telles mesures pour rétablir l'Idolâtrie, qu'il sembloit qu'aucun Chrétien ne pourroit éviter d'y prendre part. Il fit mettre auprès des fontaines, dans les marchés & même dans toutes les ruës, de petites Idoles & des gens qui obligeoient tout le monde à leur offrir de l'encens; de sorte qu'on ne pouvoit ni vendre, ni acheter quoi que ce fût, ni même prendre de l'eau sans lui sacrifier. Tout l'Empire Romain, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, se trouva donc alors exposé à la fureur de *Dioclétien*, de *Maximien* & de *Galere*, qui, comme des bêtes cruelles, déchiroient l'Eglise de toutes parts, & par eux-mêmes & par leurs Officiers. Il seroit impossible de marquer combien les Ministres de la justice employerent de sortes de supplices pour tourmenter les innocens & les justes, afin de les rendre criminels, ou de compter combien de Martyrs souffrirent dans toutes les Provinces de l'Empire.

Dans certains pays on donnoit des coups de fouët innombrables aux Martyrs, ensuite on les exposoit à des Léopards, des Ours & des Sangliers



que l'on excitoit avec le fer & le feu. Ces bêtes venoient avec des cris furieux, & les Martyrs les attendoient patiemment. En d'autres lieux on leur faisoit souffrir les dents de fer & les tortures, & puis on les brûloit. Les uns étoient noyés dans la mer, d'autres étoient crucifiés. Ailleurs, au lieu d'ongles de fer, on se servoit de têts de pots cassés pour déchirer les Martyrs par tout le corps, jusqu'à ce qu'ils expirassent. On attachoit les femmes par un pied, & on les élevoit ainsi en l'air avec des machines, en sorte qu'elles demeuroient penduës la tête en bas entiérement nuës, donnant un spectacle également honteux & cruel. Il y avoit des hommes que l'on lioit par les jambes à de grosses branches de deux arbres que l'on avoit approchées avec des machines, puis on les lâchoit pour reprendre leur situation naturelle, & en se redressant elles démembroient les Martyrs.

Eusebe dit avoir appris étant sur les lieux, qu'en un jour on avoit coupé tant de têtes, que le fer en étoit émoussé, & que les bourreaux étoient si las de tuer, qu'ils se relayoient les uns les autres. A plusieurs on coupoit le nez, les oreilles & les mains, puis on mettoit le reste du corps en piéces. En certaines villes on les faisoit rôtir, pour les faire souffrir plus long-tems. Dans d'autres on leur enfonçoit sous les ongles des roseaux pointus. On répandoit sur leur dos du plomb fondu, & on leur faisoit souffrir des tourmens si infâmes, qu'il n'est pas même possible de les exprimer. On faisoit crever un œil & couper le jarret gauche à plusieurs.

La puissance de la grace paroissoit visiblement dans tous ceux qui rendoient témoignage à Jesus-Christ au milieu des plus affreux tourmens ; mais il y en avoit certains que l'on pouvoit regarder comme ses chefs-d'œuvres ; des Chambellans & des Eunuques des Empereurs ; un Venustien, Gouverneur de Toscane, qui avoit fait rechercher les Chrétiens, & les avoit fait cruellement tourmenter ; un Boniface qui avoit été livré à tous les désordres

du grand monde ; une Afre qui avoit été une femme débauchée ; un Genès, Comédien, qui tournoit en ridicule sur le théâtre les mystères des Chrétiens ; de misérables Magiciens qui étoient en commerce avec le démon pour commettre toutes sortes d'abominations ; de telles gens, qui sembloient être les colomnes de l'Idolâtrie, étoient subitement convertis & changés si parfaitement, qu'ils étoient en état de souffrir toutes sortes de tourmens pour Jesus-Christ avec une humilité & un courage admirable.

On peut juger de la multitude des Martyrs par ce qui se passa à Nicomédie, où *Dioclétien* & *Galere* faisoient leur séjour. Les plus puissans des Eunuques, qui avoient été jusqu'alors les maîtres du Palais, souffrirent pour Jesus-Christ jusqu'à la mort. L'Evêque Anthime eut la tête tranchée, & il fut accompagné dans son triomphe par les Prêtres & les Ministres de son Eglise. Les Fidéles furent pris en si grand nombre, que l'on étoit obligé de les amasser en diverses troupes, pour les enfermer chacune dans un bûcher auquel ensuite on mettoit le feu. Les esclaves étoient jettés dans la mer avec une pierre au col. Ceux qu'on ne faisoit pas mourir sur le champ, étoient enfermés dans les prisons, & on inventoit pour les tourmenter de nouveaux supplices. On compte en une seule fois plus de mille Martyrs en cette ville.

Presque tout l'univers fut témoin, dit S. *Sulpice-Sévere*, du sang sacré des Martyrs, parce qu'on couroit en foule à ces glorieux combats, & qu'on recherchoit une mort si précieuse avec plus d'avidité même que la cupidité ne fait paroître aujourd'hui d'ambition pour rechercher des Evêchés ; c'est l'expression de S. *Sulpice-Sévere.* Il sembloit, dit un ancien Auteur, que toute l'Eglise se hâtât de quitter la terre pour aller au Ciel. On vit en un seul mois dix-sept cens Martyrs dans les diverses Provinces de l'Empire.



DODWELL.

Ce que les Anglois penſoient de ce Savant.

DODWELL eſt principalement connu des Incrédules par pluſieurs paradoxes qu'il a ſoutenus ſur le *petit nombre de Martyrs*, & ſur d'autres points importans. Ce que l'Angleterre avoit de ſavans Théologiens, le blâma ſans ménagement. Voici ce que lui écrit M. *Burnet*, Evêque de Salisbury, ſur ce ſujet ſi intéreſſant pour la Religion Chrétienne.

» Dans une de vos Diſſertations ſur S. *Cyprien*, » vous avez entrepris de diminuer la gloire qui re- » vient à la Religion Chrétienne du grand nombre » des Martyrs ; & dans la ſuivante, vous commen- » cez ce que vous avez à dire de leur patience & » de leur fermeté, par un Diſcours ſur l'obſtina- » tion des premiers Chrétiens, & ſur la paſſion » qu'ils avoient de faire parler d'eux & d'acquérir » une vaine gloire. Il eſt vrai que dans la ſuite vous » en donnez de meilleures raiſons ; mais un *Vanini*, » un *Hobbes*, un *Spinoſa*, auroient-ils pu avancer » des choſes qui fiſſent plus de tort à notre ſainte » Religion que ce que vous dites dans ces deux » piéces ? Cependant vous n'avez point reconnu » vos fautes, comme vous l'auriez dû faire publi- » quement. »

Le ſavant Prélat lui dit dans une autre lettre : » Dans vos Diſſertations ſur S. *Irenée*, vous avez » ébranlé l'autorité du Canon de l'Ecriture, pour » faire valoir une penſée qui vous eſt particuliére. » Vous ne vous êtes point juſtifié ſur cet article, » & vous n'avez point rétracté ce que vous aviez » avancé. J'ai de bonnes raiſons de croire que le » long paſſage que l'on a extrait de votre Livre, a » plus contribué que toute autre choſe à augmenter » l'incrédulité de notre ſiécle, par rapport au Ca- » non de l'Ecriture. Dans votre Apologie latine,

» vous ne trouvez d'Episcopat dans l'Ecriture ; vous » l'établissez sur une imagination qui vous est venuë » dans l'esprit. Selon vous, l'Ordre Episcopal n'a » commencé qu'environ vingt ans avant l'époque » que *Blondel* lui a donnée : ce qui doit le faire » passer pour une institution humaine, dans l'esprit » de tous ceux qui ne reconnoissent point d'autres » régles de foi que l'Ecriture.

Après quelques autres remarques sur les écrits de M. *Dodwell*, M. l'Evêque de Salisbury ajoute : » Vous êtes savant, & vous avez mené une vie, » non seulement irréprochable, mais même exem- » plaire. Mais il me semble que vous ne faites pas » assez d'attention au malheur dont J. C. menace » ceux qui causent du scandale, & je ne connois » personne qui en ait plus causé que vous aux Chré- » tiens simples & foibles... Je puis vous assurer » que j'aimerois mieux ne savoir ni lire, ni écrire, » que d'étudier ou de faire des livres dans les vuës » que vous vous êtes proposées depuis plus de » trente ans. Vous aimez les nouveautés & les pa- » radoxes, & vous employez votre savoir pour les » établir... J'estime, comme je le dois, plusieurs » bonnes & belles qualités que vous possédez, mais » je déplore votre malheur dans tout ce que vous » avez fait de repréhensible.

M. *Chishull*, Bachelier en Théologie & Membre de l'Université d'Oxford, met *Dodwell* « dans » cette basse classe des Savans, qui sont propres à » la vérité à compiler, mais qui ne sont point ca- » pables de bien juger & de raisonner sur ce qu'ils » ont recueilli. Je ne veux nullement, dit-il, di- » minuer la réputation à laquelle il a droit de pré- » tendre ; mais je veux rabaisser cette autorité, à la » faveur de laquelle il répand ses erreurs. Je crois » que le genre humain a plus de droit à la connois- » sance de la vérité, que l'Auteur n'en a à la répu- » tation dont il jouit par un savoir faux & mal em- » ployé. » (Voyez le Dict. de *Chauffepié*, art. *Dod- vvell.*)

Voilà comme *Dodvvel* étoit traité dans son Pays par des Théologiens judicieux. Voilà ce qu'on doit en penser quand on a les intérêts de la Religion à cœur.



ELIE.

Apologie de ce Prophéte.

UNe des actions de ce grand homme la plus susceptible d'un tour odieux, est le massacre des Prophêtes du Dieu *Bahal.* Aussi M. *Bayle*, toujours peu favorable à la révélation & aux Saints dont elle rapporte l'histoire, a-t'il peint cette action des plus noires couleurs. Selon lui, *Elie* est le Chef des persécuteurs ; c'est un homme sans aveu, un séditieux qui attente sur les droits de l'autorité souveraine. M. de V., l'émule & le copiste du Philosophe de Rotterdam, n'a pas manqué de faire valoir ses beaux raisonnemens : ainsi en terrassant le premier, les raisons de l'autre resteront pulvérisées.

Pour épargner au lecteur la peine de consulter le Dictionnaire de M. *Bayle*, je rapporterai ici le passage tout au long. « Les Docteurs de l'intolérance » ne sont pas bien aises qu'on les avertisse que J. C. » a aboli cet esprit (de vengeance dont *Elie* fut animé.) Un tel avertissement est une leçon importune. Je ne m'étonne point qu'ils soient fâchés » qu'on les empêche de s'autoriser d'un tel exemple ; car que peut-on voir de plus fort en faveur » des *Massacreurs* par zéle de Religion, que la conduite d'*Elie* ? Un homme qui n'avoit aucun caractère dans l'Etat, aucune charge politique, aucune part au droit du glaive ; un homme, dis-je, » dont la charge ne consistoit qu'à prophétiser, assemble tous les Prophêtes de *Bahal*, qui étoient » 450. ; il y joint les Prophêtes des Bocages, qui » étoient au nombre de 400., & qui avoient l'honneur d'être Commensaux de la Reine. Il les con-

» vainc par un miracle qu'ils adoroient un faux » Dieu, & aussi-tôt il donne ordre qu'on les saisisse, & qu'on prenne bien garde qu'aucun n'échappe; & il les fait tous égorger, sans avoir daigné demander au Roi *Achab*, là présent, s'il l'avoit pour agréable, & sans les avoir exhortés à » se convertir.

» On ne peut dire qu'ils ayent agi contre leur » conscience : car s'ils eussent cru que *Bahal* étoit » une fausse divinité, ils ne se seroient pas exposés » à l'examen; & par le crédit qu'ils avoient auprès » de la Reine, ils auroient éludé sans peine le désir » d'*Elie*. On voit de plus qu'ils invoquent leur divinité avec toute l'ardeur possible, & qu'ils se donnent cent coups de couteaux à son honneur. Ils » espéroient sans doute d'être exaucés. Les Théologiens sont obligés de reconnoître, afin de pouvoir disculper *Elie*, qu'il reçut invisiblement de » Dieu une mission extraordinaire & spéciale pour » faire mourir ces Prophêtes, & que Dieu lui révéla que c'étoient des réprouvés, qu'aucune » exhortation à la répentance ne toucheroit. *Pierre* » *Martyr*, à la vérité, allégue les loix de *Moyse* » contre les Idolâtres, la loi du Talion, &c.; mais » après tout il se réduit à l'inspiration particuliére, » & c'est-là une raison à quoi il n'y a nulle réplique parmi les Chrétiens. »

Si l'on gardoit aussi peu de ménagement avec M. *Bayle*, qu'il en garde avec les personnes les plus respectables, il y auroit ici de quoi le peindre par des traits qui lui feroient aussi peu d'honneur que ceux par lesquels il a faussement noirci *Elie*, en feroient à ce Prophête s'ils étoient fondés en vérité. Je ne suis, grace à Dieu, ni *Massacreur*, ni partisan des Massacreurs; j'abhorre toute violence déplacée pour cause de Religion; mais je n'abhorre pas moins la mauvaise foi, & cet indigne caractère qui consiste à donner le tour le plus odieux aux actions du prochain, en écartant ce qui peut les faire paroître dans un jour favorable. J'ai

d'abord à faire quelques remarques sur le passage de M. *Bayle* qu'on vient de lire, & je ferai ensuite l'apologie du Prophête *Elie*.

1°. M. *Bayle* se fait un malin plaisir de grossir le nombre de ceux qu'*Elie* fit tuer ; & ce n'est pas sans doute dans le dessein de faire honneur à ce Prophête. Où a-t'il trouvé que les Prophêtes des Bocages furent égorgés avec ceux de *Bahal* ? Le texte sacré ne parle que de ces derniers. Il est vrai qu'*Elie* avoit demandé que l'on appellât les autres, pour assister à l'Assemblée ; mais quelle qu'ait été la raison de leur absence, il est évident (par le ℣. 22me. & par le 40me.) qu'ils ne s'y trouverent point. M. *Bayle* grossit l'objet ; je laisse à décider à quelle intention.

2°. On ne peut dire *qu'ils ayent agi contre leur conscience*, dit le Critique ; il l'avoit cependant dit lui-même en termes bien exprès ; & de peur qu'on ne lui reprochât cette contradiction, il met dans une note marginale : *L'Auteur du* Commentaire Philosophique, *semble supposer cela : savoir, que les faux Prophêtes agissoient contre leur conscience, pour se mieux tirer de l'objection que les Docteurs intolérans font sur la conduite d'Elie.* Mais il n'y a qu'à rapporter ce que l'Auteur du *Commentaire Philosophique* a dit : « Ce qui me paroît plus vraisemblable, » *Elie* eut révélation que ces Prêtres étoient dans » la mauvaise foi, & qu'ils abusoient sciemment & » malicieusement du Peuple. Or, en ces cas-là, » nous déclarons qu'aucun Hérétique n'est digne de » tolérance, & de bon cœur nous consentons qu'on » envoye les Ministres & toutes leurs Ouailles au » gibet. » Ajoutons ce qu'il dit un peu plus bas : » La violence que l'on faisoit sous l'ancienne loi, » étoit ou bornée à certains cas particuliers, où » *Elie*, par exemple, animé par l'esprit prophéti- » que, pouvoit agir par dispense & connoître même » l'intérieur des faux Prophêtes, & leur malice opi- » niâtre & frauduleuse, ou à certains dogmes qui » bouleversoient les loix fondamentales de la Répu-

» blique. » Cela s'appelle-t'il simplement *sembler supposer* ? Et n'y a-t'il pas une mauvaise foi frappante dans tout cela ? Si M. *Bayle* avoit changé d'idées, en examinant la conduite d'*Elie*, pourquoi ne pas déclarer tout net que l'Auteur du *Commentaire Philosophique* avoit donné à gauche ?

3°. Si M. *Bayle* déguise ce qu'il a dit lui-même, on ne doit pas être surpris qu'il ait déguisé les sentimens des autres ; c'est ce qu'il a fait à l'égard de *Pierre Martyr*, auquel il attribuë de se réduire à l'inspiration particuliére, après avoir allégué les loix de *Moyse* contre les Idolâtres & la loi du Talion. Or, cela est faux, & *Martyr* fait précisément le contraire. Après avoir parlé de l'inspiration particuliére, ce judicieux Commentateur ajoute : *Verum iis omissis excusationibus, ex lege dico esse actum.* Il insiste sur les loix contre l'Idolâtrie, &c. Mais M. *Bayle* sentoit bien qu'il n'y avoit point de réplique à cette raison. Le moyen de se dispenser d'entrer en discussion là-dessus, c'étoit de la faire envisager comme abandonnée par celui là même qui l'alléguoit. Je laisse au jugement du lecteur ce qu'on doit penser de la bonne foi du Critique, après de pareils traits.

Je viens à l'apologie d'*Elie*. Je n'insisterai point sur la mauvaise foi dont on peut justement soupçonner les faux Prophêtes, sinon lorsqu'ils acceptèrent le défi d'*Elie*, du moins après le miracle que Dieu fit : miracle qui arracha à tout le Peuple cet aveu si solemnel, c'est l'*Eternel qui est Dieu*, *c'est l'Eternel qui est Dieu*, & par lequel M. *Bayle* lui-même avouë que le Prophête les convainquit qu'ils adoroient un faux Dieu. Cette raison n'est nullement aussi méprisable que le Critique veut le faire croire. Les Prophêtes de *Bahal* ne pouvoient méconnoître la vérité après le miracle, & leur silence étoit une preuve de leur malice opiniâtre & frauduleuse. Des gens de ce caractère, selon le Commentateur Philosophique, ne sont point dignes de tolérance. Mais sans insister là-dessus, j'en appelle

aux loix de *Moyse* contre les Idolâtres & contre les faux Prophêtes : loix formelles & expresses. Au chap. 18 ℣. 20. du Deutéronome, Dieu ordonne de faire mourir tout Prophête qui aura parlé faussement en son nom, ou qui aura parlé au nom d'autres Dieux. Au chap. 17. ℣. 5., la même loi est donnée contre tout homme & femme qui aura idolâtré.

Dans le Chapitre 13. ℣. 5. 6. 9., on trouvera, non-seulement une sentence de mort contre tout faux Prophête, mais le Législateur ajoute : *Quand ton frere, fils de ta mere, ou ton fils ou ta fille, ou ta femme bien-aimée, ou ton intime ami, lequel te sollicitera en secret, disant : allons & servons d'autres Dieux... Que ton œil ne l'épargne point, n'use point de miséricorde, ne le cache point : tu ne manqueras point de le faire mourir.* En conséquence de ces loix, les Prophêtes de *Bahal* étoient, non-seulement dignes de mort, mais leur arrêt étoit prononcé, il n'y manquoit que l'exécution. Dira-t'on qu'il n'appartenoit pas à un particulier de la faire exécuter.

Je réponds deux choses : 1°. Que tout particulier en Israël étoit en droit de demander l'exécution de la loi, quand le crime étoit avéré, comme il l'étoit ici ; qu'il étoit même obligé de solliciter ses concitoyens à obéir aux ordres du suprême Législateur & du souverain immédiat du Peuple Hébreu, sur-tout lorsqu'il voyoit que le Roi ne se mettoit pas en devoir de le faire. On oublie un principe incontestable : c'est que les Rois du Peuple Hébreu étoient soumis à la loi, & relevoient de Dieu, comme le souverain immédiat de la Nation, tout comme le moindre de leurs sujets.

2°. Si tout particulier étoit obligé de demander l'exécution de la loi, un Prophête en avoit à plus forte raison le droit ; & il devoit, en vertu de son ministère, exhorter non-seulement le Peuple, mais lui ordonner d'obéir aux loix du suprême Législateur. Les Prophêtes étoient les Ministres extraordi-

naires du Souverain. Ils avoient un caractère très-respectable dans un état théocratique, qui les mettoit fort au-dessus de celui que le Roi auroit pu leur conférer. Leur mission une fois prouvée, comme celle d'*Elie* l'étoit, ils étoient pleinement autorisés à des actions de la nature de celle d'*Elie*.

Dans le fond, que fait ce Prophête ? Il ordonne au Peuple de réparer le crime qu'il avoit commis en n'exécutant point l'Arrêt prononcé par son Souverain contre des gens coupables de lése-Majesté. Qu'y a t'il en cela de contraire à l'ordre ? M. *Bayle* auroit-il trouvé repréhensible la conduite d'un Ministre d'un grand Roi qui ordonneroit aux citoyens d'une Ville d'exécuter une Sentence prononcée par son Maître, connuë de tout le monde, lorsqu'un Magistrat inférieur, à qui l'exécution en étoit commise, négligeroit de faire son devoir ? C'est-là cependant le cas d'*Elie* : c'est là le sujet des injurieuses déclamations de M. *Bayle* ; que ceux qui considérent les choses sans prévention en décident.

ÉLISÉE.

Réfléxion sur la punition des Enfans de Bethel.

MR. de *Voltaire* regarde comme une cruauté atroce la punition que ce Prophête exerça contre les Enfans de Bethel qui l'appelloient *chauve*, & qu'il livra à deux Ourses qui les dévorerent. Mais il n'a accusé ce S. Prophête de barbarie, que parce qu'on n'a pas fait assez d'attention à la grandeur du crime des Enfans de Bethel. A ne juger de cette raillerie, *monte*, *chauve*, *monte*, *chauve*, que par l'impression qu'elle feroit aujourdhui sur un homme sage, on ne croiroit pas qu'*Elisée* eût dû seulement en marquer le moindre ressentiment. Mais il s'en faut beaucoup que l'injure fût aussi légere qu'elle le semble d'abord.

Si l'on considére bien 1°. L'occasion de cette

insulte, 2°. L'insulte elle-même, 3°. La personne qui la reçoit, 4°. Les personnes qui la font, & 5°. Les circonstances qui l'avoient précédée, on conviendra qu'il ne se commit jamais d'outrage, ni plus sanglant, ni plus criminel.

I. Il n'est pas décidé qu'elle fut l'occasion de l'insulte faite à *Elisée*, & pourquoi les Enfans le nommoient *chauve*. On pourroit penser qu'ils lui donnoient ce nom à cause du manteau d'*Elie* dont il s'étoit revêtu. Les mêmes mots qui, en Hébreu & en Chaldaïque, désignent une *tête chauve*, marquent aussi un *vêtement usé*, qui par-là semble être chauve, sur-tout quand on porte un manteau avec son poil. L'habit ordinaire des Prophêtes, d'*Elie*, de *Jean Baptiste qui vint dans l'esprit d'Elie*, étoit un tel manteau. Peut-être *Elisée*, pour exprimer la vive douleur d'être privé de son Maître *Elie*, ne s'étoit-il pas contenté de déchirer son vêtement en deux parts; (comme l'Histoire sacrée le dit expressément) il avoit encore, selon la coûtume de ce tems-là, rasé ses cheveux.

Ces marques de tristesse étoient bien défenduës aux souverains Sacrificateurs; mais il semble qu'elles fussent permises aux Israélites. *Esdras* apprenant que plusieurs Juifs s'étoient alliés par mariage avec des Idolâtres, déchira ses vêtemens, arracha les cheveux de sa tête & les poils de sa barbe, & s'assit tout abbatu de douleur. Et quand les Prophêtes menaçoient les Israélites des jugemens de Dieu, ils leur déclaroient que l'Eternel les réduiroit à se revêtir d'un sac, & à devenir chauve ou à se raser les cheveux.

Il est donc plus naturel de reconnoître qu'*Élisée* étoit effectivement chauve. La Judée étoit à la vérité proche de l'Egypte, où il est rare de voir des personnes chauves; & si l'on en croit *Clément* d'Alexandrie; *Elisée* n'étoit guére âgé que de quarante ans. Mais il pouvoit y avoir plus de chauves en Judée, où l'on se couvroit ordinairement la tête, qu'en Egypte, où l'on accoutumoit de bonne heure

les enfans d'aller tête nuë & rasée. A l'égard de l'âge d'*Elisée*, ce n'est pas un fait certain, & il se trouve des jeunes gens naturellement chauves, ou qui le deviennent par quelque accident, ou par maladie. Quel que peut être le fondement de l'insulte, les Enfans de la Ville de Bethel étoient très-coupables, soit de se moquer de l'habit de Prophête que portoit *Élisée*, soit de se railler de son deuil & de sa douleur, soit d'insulter à quelque défaut corporel.

II. L'injure, considérée en elle même, étoit des plus atroces. Il n'y en avoit guére à laquelle, dans ce tems-là un homme d'honneur fût plus sensible, qu'à celle d'être appellé chauve. Une des plus grandes licences de l'ancienne Comédie, ou des Satyriques effrénés, étoit de faire tomber leurs ralleries sur les personnes chauves. On avoit tant de honte de cette difformité, qu'on la cachoit avec un soin extrême. *Agathocle*, tyran de Sicile, portoit dans ce dessein une couronne de myrthe, & il n'y avoit que la crainte qui empêchât les habitans de Syracuse de parler de cette imperfection du Prince. *Jules-César* déroboit soigneusement ce défaut aux yeux du Public, en faisant venir ses chéveux au devant du front ; & de tous les honneurs que le Sénat lui décerna, il n'y en eut point dont il se prévalut, avec plus d'empressement, & qui lui fit plus de plaisir, que le droit d'être toujours couronné de laurier.

Domitien étoit si fâché d'être chauve, qu'il s'offensoit extrêmement quand on donnoit devant lui ce nom à quelqu'nn. Après sa mort, les Romains ne croyoient pas pouvoir mieux flétrir sa mémoire qu'en l'appellant le *chauve Néron*.

On attachoit à ce terme quatre idées des plus déshonorantes. 1°. L'idée d'esclave & de captif. Les cheveux étoient le symbole de la liberté. On les coupoit à ceux qu'on réduisoit à l'état de servitude, afin qu'ils ne fussent point embarrassés dans le service de leurs maîtres.

2°. L'idée de *gueux* & de *misérable*. On appelloit chauve un pauvre qui faisoit l'indigne métier de mendier & de surprendre la charité des riches, à la maniere des Miconiens, qui étoient presque tous chauves. *Lucius* dit : *Myconi omnis, calva juventus.*

3°. L'idée d'homme vicieux & débauché, adonné à des plaisirs infâmes, parce qu'on attribuoit l'origine de ce défaut aux excès passés. Les Auteurs du Talmud disent que le chauve est vicieux. Et parmi les Payens, on adoroit une Venus chauve (qu'il n'étoit pas permis de nommer de la sorte) dans un lieu couvert, & à laquelle les Dames Romaines consacrerent un Temple, après que, par le moyen de leurs cheveux, elles eurent contribué à repousser les Gaulois qui assiégoient le Capitole.

L'idée de fou & d'insensé ; ce qui étoit même passé en proverbe : *Gardez-vous du chauve insensé ;* peut-être parce que sur le théâtre des Anciens, un vieillard chauve y soutenoit le personnage d'un insensé, à qui chacun pouvoit insulter impunément. Cette derniere idée convient fort bien à celle que les Profanes se formoient des Prophêtes, à cause des extases, des mouvemens extraordinaires & de la liberté de ces saints hommes. *Qu'est ce que cet insensé t'est venu dire ?* demandoient à *Jehu* les principaux Officiers de l'Armée. Celui qu'ils traitoient de *fou*, étoit un disciple d'*Elisée*, qui lui avoit donné commission d'aller oindre *Jehu* pour Roi d'Israël. En réunissant toutes ces idées, renfermées autrefois sous le titre injurieux de *chauve*, on ne sauroit concevoir d'insulte plus outrageante que celle que les Enfans de Bethel faisoient à *Elisée.*

III. On pensera sur-tout ainsi, quand, à la nature de l'insulte, on ajoutera la qualité de la personne insultée. Qui est cet *Elisée* qu'on traite si indignement ? C'est un homme de bien ; c'est un Israélite zélé pour le vrai Dieu ; c'est un Prophête de l'Eternel. Qu'un homme ait un défaut dans son corps

corps ou dans ſon eſprit, eſt-il permis de l'inſulter ſur des imperfections qui n'ont pas dépendu de ſon choix ? Ne devroient-elles pas attirer notre compaſſion, plûtôt que nos railleries ? Il n'y a qu'un eſprit méchant & inhumain, qui ſoit capable de ſe moquer de la miſere d'autrui. *Vous ne parlerez pas mal du ſourd, & vous ne mettrez point devant l'aveugle rien qui puiſſe le faire tomber.* C'étoit une défenſe que Dieu faiſoit à ſon Peuple, & qu'il accompagnoit de ſa malédiction contre quiconque la violeroit. La vertu mérite par-tout notre vénération.

Les Enfans de Bethel inſultoient dans *Eliſée* un homme de bien, qui leur étoit apparement fort connu, & qu'ils devoient ſuppoſer tel, s'ils n'avoient pas eu occaſion de le connoître. *Eliſée* étoit de plus un Iſraëlite zélé pour la gloire du vrai Dieu, au ſervice de qui il étoit demeuré fidelle, malgré l'idolâtrie générale du Royaume d'Iſraël. Il étoit du nombre de ces ſept mille hommes, que l'Eternel s'étoit réſervés, & qui n'avoient pas fléchi le genou devant Bahal. Et l'on ne peut douter que Dieu ne s'intéreſſe à ceux qui le craignent & qui ſe dévouent à ſon ſervice. Ce qui mérite d'être particuliérement peſé, c'eſt qu'*Eliſée*, étoit un Prophête du Dieu vivant. L'huile de l'onction prophétique lui avoit été conférée. Il venoit de ſuccéder à *Elie*; l'inſulter, c'étoit attaquer Dieu en la perſonne de ſon Miniſtre. *Vous ne toucherez point à mes Oints, & vous ne ferez point de mal à mes Prophêtes.*

Eliſée étoit apparemment bien connu dans Bethel ; il y avoit été avec *Elie*, & il y avoit dans cette Ville une Ecole de Prophêtes qu'il avoit ſouvent viſitée. Mais quand on n'y auroit pas ſu qu'il y étoit, ſon habit le faiſoit connoître ; & eût-il été entiérement inconnu, faut-il, par une téméraire malignité, s'expoſer à maltraiter des perſonnes conſidérables ſans les connoître.

IV. Il ſemble bien que l'âge encore tendre des Enfans de Bethel les diſculpe entiérement, ou di-

minuë beaucoup la grandeur de leur faute. Mais on ne doit pas tout-à-fait se former d'eux l'idée qu'en donnent les versions ordinaires. Dans notre langue, de *petits Enfans* marquent des enfans qui n'ont pas encore atteint l'âge de discernement, & qui par conséquent ne sont pas encore responsables de leurs actions. Mais dans la langue Hébraïque, comme on nommoit enfans de jeunes hommes mariés ou en état de l'être, (*Joseph*, par exemple, qui avoit trente ans) on appelloit petits enfans de jeunes garçons de dix à quinze ans, pour les distinguer des jeunes hommes.

Il y a dans l'histoire d'*Elisée* les mêmes mots que l'Auteur du premier livre des Rois emploie pour désigner le jeune garçon dont *Jonathas* se servit pour aller chercher ses fleches, dans son entrevuë avec *David*. *Salomon*, dans sa priere à Dieu, dit aussi qu'il est *un petit garçon ou enfant*. Il y a dans l'original les mêmes termes que dans le texte où il s'agit des Enfans de Bethel. L'on sait néanmoins que *Salomon* étoit en âge de gouverner par lui-même, & qu'il étoit marié. Les jeunes garçons de Bethel attendirent, à insulter *Elisée*, qu'ils eussent passé près de lui ; ce qui fut cause que le Prophête fut obligé, pour les regarder, de tourner la tête en arriere.

Leur conduite montre bien qu'ils connoissoient que leur cri contre *Elisée* étoit une raillerie des plus injurieuses. Ils font paroître de l'insolence & de l'impiété dans un âge où ils auroient eu pour le Prophête la vénération la plus profonde, si on ne leur eût pas inspiré de bonne heure du mépris & de la haine pour les Ministres de l'Eternel. On ne peut guére douter qu'ils s'attrouperent pour aller à la rencontre d'*Elisée*, & qu'ils ne se porterent à l'outrager que parce qu'ils y étoient poussés & animés par leurs parens.

V. Ce qui aggrave la grandeur du crime des habitans de Bethel, c'est la circonstance du tems où ils le commettent. Il n'étoit pas possible qu'ils ignorassent l'enlévement d'*Elie*. Ce miraculeux événe-

ment ne pouvoit qu'avoir fait beaucoup de bruit dans ces quartiers là. Ils en avoient ouï parler, ou à des fils de Prophêtes qui demeuroient dans leur Ville, ou à quelqu'un de ces cinquante hommes qui, durant trois jours, chercherent inutilement *Elie* aux environs de Jéricho, d'où Bethel n'étoit éloigné que de quelques lieuës. Il n'étoit pas possible que dans cette proximité ils ignorassent le signalé service qu'*Elisée* venoit de rendre aux habitans de Jéricho, en dissipant la mauvaise qualité de l'eau qu'ils buvoient. Quelle ne devoit point être leur obstination dans l'Idolâtrie, puisqu'ils ont tant d'acharnement contre un Prophête que des nouvelles si surprenantes avoient précédé, & à qui ils auroient dû faire la plus honorable réception ! En réunissant toutes ces considérations, il en résulte que l'outrage fait à *Elisée* étoit d'une nature à mériter un rigoureux châtiment.

Si l'on fait attention à présent aux caractères qui distinguent le châtiment infligé aux habitans de Bethel, il paroîtra une punition divine; c'est Dieu qui la dispense. D'où vient que M. de V. accuse ici *Elisée* ? Ce n'est point lui qui punit : il se contente de déclarer le jugement de Dieu à ces jeunes impies, & de les abandonner à sa justice.

Blâmer la cruauté du Prophête, c'est s'en prendre à Dieu lui même, puisqu'il s'agit d'une punition toute miraculeuse & toute divine. Ce n'est pas *Elisée* qui a appellé les deux Ourses, & qui les a fait sortir de la forêt voisine, précisément dans le moment que les jeunes garçons marchent après lui en l'outrageant. Ce n'est pas *Elisée* qui ordonne à ces deux animaux féroces de faire un aussi terrible carnage. On apperçoit évidemment dans la fureur de ces deux Ourses la vengeance d'un Dieu tout-puissant, à qui toute la nature obéit ; d'un Dieu juste, qui ne laisse jamais le crime impuni, & qui quelquefois surprend les pécheurs dans le tems même de leur désobéissance. Attaquera-t'on la conduite de Dieu lui-même, comme l'impie

Marcionite & le Manichéen ? Mais, outre qu'on peut demander si les hommes connoissent assez les droits de l'Etre souverain, pour vouloir lui prescrire des regles dans la distribution des peines & des récompenses, nous remarquons que la punition qu'il exerce sur les habitans de Bethel est un châtiment modéré, bien au-dessous de leur crime.

La Loi de *Moyse* condamnoit à la mort quiconque d'entre le Peuple Hébreu abandonnoit le culte de l'Eternel & devenoit Idolâtre. La raison de cette sévérité, c'est que la République d'Israël étoit une véritable Théocratie, c'est-à-dire, un gouvernement où Dieu lui-même étoit le Chef & le Souverain.

Commettre un acte d'Idolâtrie, c'étoit se révolter contre le Roi du pays, & se rendre coupable du crime de léze-majesté. Et où est l'Etat bien policé, où l'on ne se croye en droit de faire mourir les Sujets rébelles au Magistrat suprême ? Or, d'où étoient ces jeunes garçons qu'*Elisée* maudit, & que deux Ourses dévorent ? N'étoient-ils pas de Bethel, du siége même de l'Idolâtrie, introduite parmi les Israélites ? C'étoit dans Béthel que *Jéroboam* avoit fait ériger un de ces Veaux qui détournerent les dix Tribus du culte du vrai Dieu adoré dans Jérusalem. Les habitans de Bethel, intéressés à décrier le service de l'Eternel & à maintenir l'Idolâtrie, se distinguoient parmi les Idolâtres, par leur abandon à la superstition & par leur fureur contre les Prophêtes. C'est pourquoi les Prophêtes, au lieu de nommer cette Ville *Bethel*, ou *Maison de Dieu*, l'appelloient *Beth-a-ven*, ou *Maison d'iniquité*. Doit-on être surpris si *Elisée*, indigné de l'Idolâtrie de tout Israël, & des habitans de Bethel en particulier, maudit des Enfans qui n'avoient pas plûtôt atteint l'âge de raison, qu'ils suivoient la rébellion de leurs peres, & s'il les maudit au nom de l'Eternel, dont ils se moquoient avec tant d'insolence ? Le Prophête ne les maudit que conformément aux loix établies, & à sa fidélité pour l'Eternel, son

Dieu & ſon Roi. Faut-il être ſurpris ſi Dieu, juſtement irrité de la révolte de ſon Peuple, frappe les Enfans de ceux qui faiſoient paroître le plus d'attachement pour les Idoles? Quand Dieu livre ſes Enfans idolâtres aux bêtes féroces, il ne fait qu'exécuter ſes propres menaces contre des rébelles. On a ſujet d'admirer plûtôt le ſupport, la patience de Dieu & ſa modération dans la punition préſente. Non-ſeulement les Enfans déchirés par les Ourſes, mais tous les Enfans de cette Ville, mais tous ſes habitans idolâtres, étoient dignes de mort. Il ſe contente d'en punir quelques uns qui inſultoient ſon Prophête à l'inſtigation de leurs peres. Pourquoi s'élever contre cette marque de ſa juſte indignation & ne pas admirer ſon ſupport & ſa clémence qui laiſſoit vivre tant d'autres criminels.



FENELON.

Ses ſentimens ſur la Cour; les diſputes du tems & la Religion.

CET homme ſi reſpectable & ſi reſpecté, n'a pas été entiérement à l'abri des attaques & des traits de M. de V. » Dans ſa retraite philoſophi- » que & honorable, on voyoit (dit-il, dans ſon » chapitre *Quiétiſme* du Siécle de Louis XIV.) » combien il eſt difficile de ſe détacher de la Cour. » Il en parloit toujours avec un goût & un intérêt » qui perçoient au travers de ſa réſignation. »

Ce n'eſt point ce que diſent ceux qui l'avoient connu de plus près que M. de V., entr'autres M. *Ramſai*, auteur d'une vie particuliere de M. de *Fénélon. Louis XIV.*, revenu des idées qu'on lui avoit inſpirées ſur cet illuſtre Prélat, » penſoit ſérieuſe- » ment à le rappeller auprès de lui. Il vouloit s'en » ſervir à terminer l'affaire qui agitoit l'Egliſe de » ſon Royaume, & que ce grand Prince n'eut pas

» la satisfaction de terminer avant sa mort. L'Ar-
» chevêque de Cambrai voyoit les choses se dispo-
» ser à ce retour, avec des vuës bien différentes de
» celle des hommes ordinaires. Il n'avoit que des
» pensées de retraite. Si on l'avoit obligé à aller à
» la Cour, il n'y auroit paru que pour exposer
» ses sentimens sur les moyens de pacifier l'Eglise,
» & pour se retirer aussi-tôt qu'il auroit vu les cho-
» ses disposées à la réunion des esprits. Cette paix
» & cette réunion étoient tout ce qu'il envisageoit.
» En même-tems un projet de retraite le faisoit
» penser même à se mettre dans une entiere liberté,
» par la démission volontaire de son Archevêché.
» Il étoit dans ces dispositions, quand une maladie
» aiguë de peu de jours, l'enleva de ce monde. »
(Vie de *Fénélon* dans le *Moreri* de Hollande, édition de 1740.)

Supposé que M. de *Fénélon* ait regretté la Cour, ce n'étoit assurément pas par ambition. Né avec un cœur sensible, il auroit peut-être voulu jouir de la présence de son illustre Eleve, de ce Duc de Bourgogne trop tôt enlevé à la France. Ce ne seroit pas connoître l'homme, dit *Ramsai*, que de s'imaginer que malgré la vertu la plus pure, on pût n'être pas attaché à un Prince formé de ses mains, dont l'esprit, la sagesse, les talens pour régner & les vertus pacifiques faisoient l'espérance d'une Nation accablée par des guerres sanglantes. Un tel Prince méritoit certainement d'être regretté; mais ces regrets n'étoient point ceux d'un ambitieux qui veut dominer par celui qui régnera un jour.

D'ailleurs, quoique l'exil le séparât du Duc de Bourgogne, il réalisoit sa présence par la tendresse d'un cœur qui s'unit à ce qu'il a formé; par une liaison intime, & par un commerce de lettres presque continuel. Ce jeune Prince fut quelques années après la disgrace du Prélat sans pouvoir lui écrire. A la fin il en trouva l'occasion. Voici comme il lui écrivoit à l'âge de dix-neuf ans. (A Versailles, ce 22. Décembre 1705.)

» Enfin, mon cher Archevêque, je trouve une » occaſion de rompre le ſilence où j'ai demeuré » pendant quatre ans. J'ai ſouffert bien des maux » depuis ; mais un des plus grands a été celui de » ne pouvoir pas vous témoigner ce que je ſentois » pour vous pendant ce tems, & combien mon » amitié augmentoit par vos malheurs, au lieu d'en » être refroidie. Je penſe avec grand plaiſir au tems » que je pourrai vous revoir ; mais je crains que » ce tems ne ſoit encore bien éloigné. Je ſuis revolté » en moi-même de tout ce qu'on a fait à votre » égard ; mais il faut ſe ſoumettre à la volonté di» vine, & croire que tout cela eſt arrivé pour no» tre bien. »

Qu'on nous pardonne cette courte digreſſion également honorable à la mémoire du Maître & du Diſciple. Revenons au prétendu déſir de vivre à la Cour, que M. de V. attribuë à M. de *Fénélon*. S'il avoit été animé de cette fureur, auroit-il demandé au Roi, lorſqu'il fut nommé à l'Archevêché de Cambrai, la grace de pouvoir paſſer neuf mois dans ſon Diocèſe, & trois ſeulement auprès des Princes. Ce ne fut qu'à cette condition qu'il accepta ce Siége ; & cela ſeul prouve que ce goût & cet intérêt qu'on lui ſuppoſe pour la vie de Courtiſan, eſt une idée chimérique.

» Après avoir été vaincu ſur des diſputes de l'E» cole, dit enſuite M. de V., il eût été peut-être » plus convenable qu'il ne ſe mêlat point des querel» les du Janſéniſme ; cependant il y entra. Le » Cardinal de *Noailles* avoit pris contre lui autrefois » le parti du plus fort ; l'Archevêque de Cambrai » en uſa de même. Il eſpéra qu'il reviendroit à la » Cour, & qu'il y ſeroit conſulté : tant l'eſprit hu» main a de peine à ſe détacher des affaires, quand » une fois elles ont ſervi d'aliment à ſon inquié» tude. »

M. de V. eſt ici l'écho des ennemis de M. de *Fénélon*. Ceux qui ne connoiſſoient point ſon caractère, ceux qui ne ſavoient pas qu'il n'exerça ja-

mais aucune tyrannie ſur les eſprits dans ſon Diocèſe, & qu'en attaquant les préjugés des hommes, il reſpecta toujours leurs vertus, ont cru qu'il ſe réjouiſſoit des diſgraces de M. le Cardinal de *Noailles*. Voici comme il s'en explique un an avant ſa mort, dans une lettre à un de ſes amis. (A Cambrai, ce 12. Mars 1714.)

» La plûpart des gens peuvent s'imaginer que » j'ai une joye ſecrette & maligne de tout ce qui » ſe paſſe ; mais je me croirois un démon ſi je goû» tois une joye ſi empoiſonnée, & ſi je n'avois pas » une véritable douleur de ce qui nuit tant à l'E» gliſe. Je vous dirai même, par une ſimplicité » de confiance, ce que d'autres que vous ne croi» roient pas facilement ; c'eſt que je ſuis véritable» ment affligé pour la perſonne de M. le Cardinal » de *Noailles*. Je me repréſente toutes ſes peines. » Je les reſſens pour lui. Je ne me ſouviens du paſſé » que pour rappeller toutes les bontés dont il m'a » honoré pendant tant d'années. Tout le reſte eſt » effacé, Dieu merci, de mon cœur. Rien n'y eſt » altéré. Je ne regarde que la ſeule main de Dieu, » qui a voulu m'humilier par miſéricorde. Dieu » lui même eſt témoin des ſentimens de reſpect & » de zele qu'il mét en moi pour ce Cardinal.

» La piété que j'ai vuë dans M. le Cardinal de » *Noailles*, me fait eſpérer qu'il ſe vaincra lui-mê» me pour rendre le calme à l'Egliſe, & pour faire » taire tous les ennemis de la Religion. Son exemple » rameneroit d'abord les eſprits les plus indociles » & les plus ardens. Ce ſeroit pour lui une gloire » ſinguliere dans tous les ſiécles. Je prie tous les » jours pour lui à l'Autel, avec le même zele que » j'avois il y a vingt ans. »

Ce qui prouve que le zele de M. de *Fénélon* contre le Janſéniſme, n'étoit point une ſuite de ſa prétenduë animoſité pour M. de *Noailles*, c'eſt qu'après avoir reçu l'Extrême-Onction, & prêt à paroître devant Dieu, il écrivit une lettre au Confeſſeur du Roi, dans laquelle il diſoit : » Je prendrai

» drai la liberté de demander à sa Majesté deux » graces, qui ne regardent ni ma personne, ni à » aucun des miens. La premiere est que le Roi ait » la bonté de me donner un successeur pieux & » régulier, bon & ferme contre le Jansénisme, le» quel est prodigieusement accrédité sur cette fron» tiére. » On voit par ce billet quels étoient les vrais motifs des sentimens de M. de *Fénélon* au sujet des disputes du tems.

Venons à des accusations plus graves. » Sur la » fin de sa vie, M. de *Fénélon* méprisa toutes les » disputes : semblable en cela seul à l'Evêque d'A» vranches *Huet*, l'un des plus savans hommes de » l'Europe, qui, sur la fin de ses jours, reconnut » la vanité de la plûpart des Sciences & celle de » l'esprit humain. L'Archevêque de Cambrai (qui » le croiroit ?) parodia ainsi un air de Lulli.

Jeune, j'étois trop sage
Et voulois trop savoir;
Je ne veux en partage
Que badinage,
Et touche au dernier âge
Sans rien prévoir.

» Il fit ces vers en présence de son neveu M. le » Marquis de *Fénélon*, depuis Ambassadeur à la » Haye. C'est de lui que je les tiens.

» Ces vers (ajoute M. de V. dans une note) se » trouvent dans les Poésies de Madame *Guion* ; » mais le Neveu de M. l'Archevêque de Cambrai » m'ayant assuré plus d'une fois qu'ils étoient de » son Oncle, & qu'il les lui avoit entendu réciter » le jour même qu'il les avoit faits, on a dû resti» tuer ces Vers à leur véritable Auteur.

On voit par ce passage l'embarras d'un homme qui a avancé imprudemment un fait qu'il veut accréditer, & dont il doute. Si les Vers en question sont dans les Poésies de Madame *Guion*, pour marquer son détachement des créatures, comment

peut-on les attribuer à M. de *Fénélon* pour prouver que dans sa vieillesse il ne croyoit plus à rien? M. de V. soutient qu'il les a composés ; mais supposons-le avec lui : M. de *Fénélon*, dans ce cas, voulut sans doute y attacher le même sens que leur donnoit Madame *Guion*. M. de V. a beau dire, pour confirmer son anecdote romanesque, que *Ramsai*, Eleve de ce célébre Archevêque, lui a écrit ces mots : *S'il étoit né en Angleterre, il auroit développé son génie, & donné l'essor sans crainte à ses principes que personne n'a connus.* Un tel fait passera toujours pour apocriphe. Voici les raisons de rejetter cette nouvelle calomnie.

Ramsai convaincu du faux de la Religion Anglicane, qui étoit celle de ses peres, s'égara pendant quelque tems dans une incrédulité séduisante ; mais également éloigné des horreurs du Spinosisme & des excès du Déïsme. Cependant comme il avoit le cœur droit, & qu'il cherchoit la vérité de bonne foi, il consulta, pour fixer ses doutes, les plus habiles Théologiens de son pays. Ne trouvant pas en eux ce qu'il cherchoit, il vint en France, & fut ramené à la vérité par M. de *Fénélon*. Ce grand homme lui fit comprendre, non seulement la beauté de la morale Chrétienne, mais il lui démontra que quoique nos saints mystères soient incompréhensibles, ils ne sont pourtant pas impossibles, & qu'ils ont un côté obscur qui humilie l'esprit humain, & un côté lumineux qui l'éclaire & le console. *Ramsai* convaincu, fit profession de la Religion Catholique en 1709., & y fut aussi constamment attaché qu'à la mémoire de son illustre Maître.

Comment avec de tels sentimens auroit-il pu écrire une lettre qui, dans le sens que lui donne M. de V., seroit un outrage déshonorant ? Une lettre qui prouveroit que *Fénélon* étoit un politique hypocrite, un homme qui sacrifioit sa façon de penser aux tems & aux lieux. Non ; jamais le Chevalier de *Ramsai* n'a écrit un tel billet, ou s'il a marqué à M. de V. quelque chose d'approchant,

il vouloit ſans doute parler des principes de l'Auteur de *Télémaque* ſur l'autorité des Rois, & non de ſes doutes ſur la vérité de la Religion. Voyons le compte qu'il nous rend lui-même des ſentimens de ce Prélat en matiere de foi; & quelque long que ſoit ce détail, ne craignons pas d'y entrer pour effacer entiérement les ombres dont on veut obſcurcir le portrait de ce grand homme.

Ramſai, après avoir expoſé les objections qu'il fit à ſon ſavant Inſtructeur ſur la loi naturelle & ſur la tolérance, nous donne ces réponſes. (p. 3. & ſuivantes de la *Vie de Fénélon.*) « Vous ne ſauriez » reſter dans votre indépendance philoſophique, » ni dans votre tolérance vague de toutes les Sec- » tes, ſans regarder le Chriſtianiſme comme une » impoſture; car il n'y a aucun milieu raiſonnable » entre le Déïſme & la Catholicité.

» Cette idée me parut un paradoxe. Je le priai » de me l'expliquer. Il continua ainſi.

» Il faut ſe borner à la Religion naturelle, fon- » dée ſur l'idée de Dieu, en renonçant à toute loi » ſurnaturelle & révélée; ou, ſi l'on en admet » une, il faut reconnoître quelque autorité ſuprê- » me, qui parle à tout moment pour l'interprêter. » Sans cette autorité fixe & viſible, l'Egliſe Chré- » tienne ſeroit comme une République à qui on » auroit donné des loix ſages, mais ſans Magiſtrats » pour les exécuter. Quelle ſource de confuſion! » Chacun viendroit, le livre des loix à la main, » diſputer de ſon ſens. Les livres divins ne ſervi- » roient qu'à nourrir notre vaine curioſité, la ja- » louſie des opinions & la préſomption orgueilleu- » ſe. Il n'y auroit qu'un ſeul texte; mais il y auroit » autant de manieres différentes de l'interprêter que » de têtes. Les diviſions & les ſubdiviſions ſe mul- » tiplieroient ſans fin & ſans reſſources. Notre ſou- » verain Légiſlateur n'a-t'il pas mieux pourvu à la » paix de ſa République & à la conſervation de ſa » loi.

» De plus, s'il n'y a pas une autorité infaillible

» qui nous dise à tous : . . . *Voilà le vrai sens de l'Ecriture Sainte*. . . comment veut-on que le paysan le plus grossier & l'artisan le plus simple s'engagent dans un examen où les savans mêmes ne peuvent s'accorder ? Dieu auroit manqué au besoin de presque tous les hommes, en leur donnant une loi écrite, s'il ne leur avoit pas donné en même-tems un Interprête sûr, pour leur épargner une recherche dont ils sont incapables. Tout homme simple & sincere n'a besoin que de son ignorance bien sensée, pour voir l'absurdité de toutes les Sectes, qui fondent leur séparation de l'Eglise Catholique sur l'offre de le rendre juge des matieres qui surpassent la capacité naturelle de son esprit. Doit-on croire la nouvelle reforme, qui demande l'impossible, ou l'ancienne Eglise, qui pourvoit à l'impuissance humaine ?

„ Enfin, il faut rejetter la Bible comme une fiction, ou se soumettre à cette Eglise. Consultez les livres sacrés ; examinez l'étenduë des promesses que Jesus-Christ a faites à la Hiérarchie, dépositaire de sa loi. Il dit que tout ce *qu'elle liera sur la terre, sera lié dans le Ciel* ; qu'*il sera avec elle jusqu'à la consommation des siécles* ; que *les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contr'elle* ; que *celui qui l'écoute, l'écoute lui-même* ; que *celui qui la méprise le méprise* ; & enfin qu'elle est la base & la colonne de la vérité. Vous ne pouvez éluder la force de ces termes par aucun commentaire ; vous n'avez de ressource qu'en rejettant tout ensemble l'autorité du Législateur & celle de sa loi.

» Quoi ! Monseigneur, lui dis-je avec impétuosité, vous voulez que je regarde quelque société sur la terre comme infaillible ? J'ai parcouru la plûpart des Sectes. Souffrez que je vous le dise avec tout le respect qui vous est dû ; les Prêtres de toutes les Religions sont souvent plus corrompus ou plus ignorans que les autres hommes. Ils me sont tous également suspects.

Il me répondit d'un ton doux & modéré : » Si
» nous ne nous élevons point au-dessus de ce qui est
» humain dans les plus nombreuses Assemblées de
» l'Eglise, nous n'y trouverons que de quoi nous
» choquer, nous révolter & nourrir notre incré-
» dulité : passions, préjugés, foiblesses humaines,
» vuës politiques, brigues & cabales. Mais il faut
» d'autant plus admirer la sagesse & la toute-puis-
» sance divine, qu'elle accomplit ses desseins par
» des moyens qui semblent devoir les détruire,
» &c. &c. &c.

Ramsai persuadé de la nécessité de soumettre la loi révélée à un Interprête vivant, tenoit cependant encore beaucoup au Déïsme & à la Religion naturelle. Il croyoit que pour sentir la vérité de cette Religion, on n'avoit besoin que de rentrer en soi même ; mais « combien y a-t'il peu d'hom-
» mes, lui répondit *Fénélon*, qui soient capables
» de rentrer ainsi en eux-mêmes, pour consulter
» la pure raison ? Supposé qu'il y eût quelques
» hommes çà & là qui pussent marcher par cette
» voye purement intellectuelle, cependant le com-
» mun des hommes en est incapable, & a besoin
» d'un secours extérieur. Les passions subtiles de l'es-
» prit n'aveuglent pas moins que les passions gros-
» sieres. Les premieres vérités échappent quelque-
» fois aux génies mêmes très-philosophiques. On
» ne trouve plus de principes fixes pour les arrêter
» dans le torrent des incertitudes qui les entraî-
» nent.

» Comme dans la société civile il a fallu mettre
» la raison par écrit, réduire ses préceptes dans un
» corps de loi, établir des Magistrats pour les faire
» exécuter, parce que tous les hommes ne sont pas
» en état de consulter & de suivre par eux-mêmes
» la loi naturelle ; de même dans la Religion, les
» hommes ne voulant pas écouter avec attention,
» ni suivre par amour la voye intérieure de la sou-
» veraine sagesse, rien n'étoit plus digne de Dieu,
» que de parler lui-même à sa créature d'une ma-

» niere ſenſible pour connoître les Incrédules, pour
» fixer les viſionnaires, pour inſtruire les ignorans
» & pour les réunir tous dans la croyance des mê-
» mes vérités, dans la pratique du même culte,
» dans la ſoumiſſion à une Egliſe. Pourquoi vous
» révoltez-vous contre un ſecours ſi néceſſaire pour
» la foibleſſe humaine, ſans lequel les Nations les
» plus ſavantes & les plus polies ſont tombées dans
» les erreurs les plus groſſieres ſur la Divinité & ſur
» la Morale ?

Le plan que M. de *Fénélon* traça enſuite de la Bible, ſuffiroit ſeul pour écarter tous les nuages que les Philoſophes modernes ont voulu répandre ſur la Religion.

» Les Anges & nos premiers Peres ayant abuſé de
» leur liberté dans un Paradis d'immortalité & de
» délices, Dieu changea notre état d'épreuve dans
» un état mortel, mêlé de bien & de maux,
» afin que l'expérience du vuide & du néant qu'on
» trouve dans les créatures, nous fit déſirer ſans
» ceſſe une meilleure vie. Depuis ce tems nous
» naiſſons tous avec un penchant vers le mal. Nos
» ames ſont condamnées à des priſons terreſtres
» qui obſcurciſſent notre eſprit & appéſantiſſent no-
» tre cœur ; mais par la grace du Libérateur, cette
» concupiſcence n'eſt pas une force invincible qui
» nous entraîne ; elle n'eſt qu'une occaſion de com-
» bat, & par-là une ſource de mérite. Aimer Dieu
» dans les privations & les peines, eſt un état plus
» méritoire que celui des Anges, qui aiment dans
» la jouiſſance & les plaiſirs. Voilà le myſtère de la
» Croix, ſi ſcandaleux pour l'imagination & pour
» l'amour-propre des hommes profanes.

» Nous naiſſons donc tous malades ; mais le re-
» mède eſt toujours préſent pour nous guérir. La
» lumiere qui éclaire tout homme venant au mon-
» de, ne manque jamais à perſonne. Cette ſageſſe
» ſouveraine a parlé différemment, ſelon les diffé-
» rens tems & les différens lieux : aux uns par une
» loi ſurnaturelle & par les miracles des Prophêtes ;

» aux autres par la loi naturelle & par les merveilles » de la Création. Chacun sera jugé selon la loi » qu'il a connuë, & non selon celle qu'il a ignorée. » Nul ne sera condamné que parce qu'il n'a point » profité de ce qu'il a su, pour mériter d'en con» noître davantage.

» Enfin Dieu est venu lui-même sous une chair » semblable à la nôtre, pour expier le péché, & » pour nous donner un modèle du culte qui lui est » dû. Dieu ne peut pardonner au criminel, sans » montrer son horreur pour le crime; c'est ce qu'il » doit à sa justice, & c'est ce que Jesus-Christ seul » a pu faire...

» La Religion de ce Pontife éternel ne consiste » que dans la charité. Les Sacremens, les cérémo» nies, le sacerdoce, ne sont que des secours pour » soulager notre foiblesse, des signes sensibles pour » nourrir en nous-mêmes & dans les autres la con» noissance & l'amour de notre Pere commun, ou » enfin des moyens nécessaires pour nous retenir » dans l'ordre, l'union & l'obéissance.

» Bientôt ces moyens cesseront, les ombres dis» paroîtront, le vrai Temple s'ouvrira, nos corps » ressusciteront glorieux, & Dieu communiquera » éternellement avec ses créatures, non-seulement » selon sa pure divinité, mais sous une forme hu» maine, pour nous montrer tout ensemble les » mystères de son essence & les merveilles de sa » création.

» Voilà le plan général de la Providence; voilà, » pour ainsi dire, la philosophie de la Bible: y » a-t'il rien de plus digne de Dieu, ni de plus con» solant pour l'homme que ces hautes & nobles » idées? Ne devroit-on pas les souhaiter vrayes, » supposé qu'on ne pût en démontrer la vérité? »

Voit-on dans cet entretien plein de candeur & de sublime, & que nous abrégeons à regret, les principes que M. de V. veut attribuer à M. de *Fénélon*? N'est-on pas forcé en le lisant d'aimer, d'admirer ce Héros de l'Episcopat, qui a répandu

tant de charmes sur la vertu, tant de lumieres sur la Religion, & qui a donné des graces si touchantes à la raison. Convenons que s'il prit les fleurs des belles lettres, il sut aussi cueillir les fruits de la plus profonde Théologie.



GROTIUS.

Cas qu'on doit faire de son Traité de la Religion.

CET Auteur ayant défendu le Christianisme, a dû être déchiré par les Philosophes anti-Chrétiens. » Grotius, dit M. de V., dans son assez » mauvais livre sur la Religion Chrétienne, va » jusqu'à citer la fable du Pigeon de *Mahomet.* » (Défense de mon Oncle, chap. 6.)

Il est malheureux pour M. de V. que ce *mauvais livre* ait été estimé par nos plus grands hommes; par les *Pascal*, les *Arnauld*, &c., qui, à ce que je crois, étoient d'assez bons juges. Un livre peut être mauvais par la forme ou par le fond. Celui de *Grotius* ne l'est ni de l'une ni de l'autre maniere. Nos écrits de Religion, dit l'Abbé *Houteville*, eurent part comme les autres au changement universel que Descartes produisit dans les sciences. Ils devinrent plus raisonnés, plus exacts & plus nerveux. Déjà même *Grotius* avoit fait admirer dans le sien tous ces grands caractères. Il le fit durant sa prison. Triste séjour! propre néanmoins à réveiller certains sentimens de zele, qui peut être ne se seroient pas offerts dans une prospérité sans traverse! Cet Ouvrage fut dédié à *Jérôme Bignon*, ce Magistrat si digne d'un tel hommage, & dont le nom continuë d'être dans ses Descendans la protection du mérite & du savoir.

Le dessein de *Grotius* n'étoit pas seulement de défendre la Religion Chrétienne contre les Impies

qui l'attaquent dans le sein même du Christianisme ; il vouloit de plus donner à la Hollande de quoi faciliter les progrès de l'Evangile. On sait que le commerce de cette Nation, qui la met en société avec toutes les autres, lui fait aussi connoître toutes les Religions. Elle voit des Idolâtres dans la Chine, dans les Indes & dans les Isles reculées ; des Mahométans dans l'Afrique, dans la Perse & dans le vaste Empire des Turcs ; des Juifs de toutes parts, & dispersés chez les différens Peuples de l'Europe. Ce rapport perpétuel & inévitable avec des Peuples d'un culte si opposé, pouvoit devenir contagieux aux Navigateurs peu instruits, & il falloit leur mettre en main de quoi se défendre de la contagion. Il pouvoit aussi devenir une occasion de conquête pour l'Eglise, & il falloit procurer un secours à ceux qui auroient le zele de la servir.

» Ce secours est le livre que Grotius leur pré-» sente à tous. Il y suit l'ordre que nous venons » d'exposer, en nommant les Religions différentes » de la nôtre, & qui subsistent actuellement dans » l'Univers. Nous ne donnerons pas cependant l'a-» nalyse de cet écrit, quoiqu'il soit extrêmement » court ; mais nous louerons cette briéveté même, » où l'art a su renfermer tant de choses sans les con-» fondre, sans rien diminuer de leur évidence, ni » de leur force. Ici tous les genres d'érudition sont » employés, non pas, comme en bien d'autres ou-» vrages, pour l'ostentation, mais en moyens » de preuves, d'éclaircissemens & de réponses né-» cessaires. On y remarque un Savant qui évite de » le paroître, qui ne veut qu'être utile, & qui » s'accommode, autant qu'il se peut, à des hom-» mes qui n'ont à donner qu'une certaine mesure » d'attention & d'étude. Il n'est donc pas surpre-» nant que ce livre ait été traduit en tant de lan-» gues ; toutes les Nations avoient intérêt à se l'ap-,, proprier. ,, (Discours préliminaire du Traité de la Religion Chrétienne prouvée par les faits, page 315.)

Ce fut le seul amour de l'utilité publique, & non l'ambition de passer pour Poëte, qui engagea, dit M. *Racine*, le célébre *Grotius* à mettre à la portée du Vulgaire son excellent *Traité de la Religion Chrétienne*. (Préface du Poëme de la Religion, p. 15.)

On peut voir à la tête de la traduction françoise de l'Ouvrage de *Grotius*, donnée par M. l'Abbé *Goujet*, quel cas on a fait & on doit faire de ce livre estimable.



HOUTEVILLE.

Examen de ce qu'on dit de lui dans le Dictionnaire Philosophique.

NOus n'ignorons pas que l'Auteur du *Diction-naire anti-Philosophique* a repoussé vivement les traits lancés à l'Abbé *Houteville* par M. de V. Mais cet Ecrivain n'ayant examiné que l'invective atroce dont le Philosophe de Ferney a sali l'*Apologie de Millord Bolincbroke*, il nous reste à analyser une tirade non moins maligne, qu'on trouve dans le *Dictionnaire Philosophique*. (article *Secte*, sur l'Auteur de l'excellent *Traité de la vérité de la Religion Chretienne prouvée par les faits.*)

» Que dirons nous, dit M. de V., d'un Secré-» taire de Sejan (le Cardinal *Dubois*) qui dédia à » *Pétronne* (le Cardinal d'*Auvergne*) un livre en » style ampoulé, intitulé: *La vérité des Oracles Si-» byllins prouvée par les faits*?

» Ce Secrétaire vous prouve d'abord qu'il étoit » nécessaire que Dieu envoyât sur la terre plusieurs » Sibylles l'une après l'autre; car il n'avoit pas » d'autres moyens d'instruire les hommes. Il est » démonté que Dieu parloit à ces Sibylles; car le » mot de Sibylle signifie *Conseil de Dieu*. Elles de-» voient vivre long-tems; car c'est bien le moins

» que des personnes à qui Dieu parle, ayent ce » privilège. Elles furent au nombre de douze; car » ce nombre est sacré. Elles avoient certainement » prédit tous les événements du monde; car *Tarquin* le Superbe acheta trois de leurs livres d'une » vieille. Quel incrédule, ajoute le Secrétaire, » osera nier tous ces faits évidens qui se sont passés » dans un coin à la face de toute la terre? Qui » pourra nier l'accomplissement de leurs Prophéties? *Virgile* lui-même n'a-t'il pas cité les prédictions des Sibylles? Si nous n'avons pas les premiers exemplaires des Livres Sibyllins, écrits » dans un tems où l'on ne savoit ni lire ni écrire, » n'en avons-nous pas des copies authentiques? Il » faut que l'impiété se taise devant ses preuves. » Ainsi parloit *Houteville* à *Séjan*. Il espéroit avoir » une place d'augure, qui lui vaudroit cinquante » mille livres de rente, & il n'eut rien. »

On peut bien dire que M. de V. se bat ici contre un fantôme, & cela lui arrive aussi souvent qu'au Héros de la Manche, l'illustre Don *Quichote*; c'est apparemment pour être plus sûr de la victoire. Il est malheureux pour lui que ses allusions soient entiérement fausses. Les Vers Sibyllins & les Prophéties qu'il veut désigner par ces Vers, n'ont pas plus de rapport que le jour n'en a avec la nuit, & la vérité avec le mensonge. M. l'Abbé *Houteville* l'a démontré dans son Traité & c'est sans doute ce qui a mis M. de V. en colere.

La mauvaise humeur du Critique paroît d'abord dans le reproche qu'il fait à son Adversaire d'avoir dédié son livre à un illustre Cardinal. L'Abbé *Desfontaines*, qui critiqua *la Religion Chrétienne prouvée par les faits* avec beaucoup d'amertume, ne fut pas pourtant assez injuste pour désapprouver cette dédicace. Il applaudit au contraire au choix du Mecene & à la maniere dont il est loué.

» Quoique dans la plûpart des livres, (dit-il en » parlant à l'Abbé *Houteville*) & sur tout dans ceux » de la nature du vôtre, on s'arrête peu aux Epi-

» tres dédicatoires, il faut avouer néanmoins que
» celle qui est à la tête de votre ouvrage mérite
» d'être luë. On y voit des pensées délicates &
» vraies, revêtuës de tous les agrémens du langa-
» ge. Comme la clarté est souvent l'écueil du subli-
» me, on ne doit point être surpris de la difficulté
» qu'on a quelquefois à vous comprendre. On ne
» sauroit, au reste, trop louer votre prudence,
» d'avoir consacré & offert votre travail à un Prélat
» d'un rang distingué, recommandable par sa doc-
» trine & par sa vertu, qui a des yeux pour le mé-
» rite. » (*Lettres à l'Abbé Houteville*, p. 18.)

M. de V. protégé par M. le Duc de *Bouillon*, Neveu du Cardinal d'Auvergne, n'auroit-il pas dû respecter les hommages rendus à l'Oncle ; & cependant il l'a outragé cruellement. Il a osé lui reprocher des vices infâmes d'après des bruits calomnieux ; & quels ont été ses motifs pour déshonorer ainsi un Prélat respectable, un Prince de l'Eglise ? C'est que ce Prélat avoit accepté la dédicace d'un bon livre sur la vérité de la Religion.

Si M. de V. avoit bien médité ce livre, perfectionné dans une seconde édition, il ne se seroit pas permis de tels excès ; il auroit respecté l'Auteur, loin de le censurer. Mais le Traité de la Religion Chrétienne étoit trop beau pour n'être pas critiqué par M. de V. Les injures sont presque toujours son partage, & la mauvaise foi son caractère. Il sent le plus souvent sa foiblesse ; mais l'esprit chez lui est la dupe du cœur. C'est son cœur qui juge, qui raisonne, qui attaque, qui prend parti contre une Religion qui le tyrannise. Que peut-on attendre d'un tel homme, de cet homme qui ne fut jamais Philosophe méditatif, qui préféra toujours une foible lueur à la lumiere de l'Evangile, qui a toujours été flottant dans son incrédulité même, qui, traversé par les reproches de la raison, n'est parvenu qu'avec effort à ne plus croire ; d'un homme enfin qui profite de tout ce qui peut flatter le libertinage de son esprit, & qui se laisse charmer par

les plus méprisables raisonnemens, dès qu'ils favorisent son penchant à l'incrédulité.

Pour juger sainement du livre de l'Abbé *Houteville*, il ne falloit pas certes un Critique tel que celui que nous venons de peindre. Ecoutons un Philosophe qui, quoi qu'accusé de liberté de penser, jugeoit cependant avec beaucoup plus de droiture que les incrédules modernes. Nous voulons parler de M. de *Marivaux*, qui s'expliqua ainsi sur l'Abbé *Houteville*, en lui succédant à l'Académie. « Son livre de la *Religion prouvée par les faits*, » est l'ouvrage de la plus grande capacité d'esprit & » de la piété la plus persuasive qui ait jamais paru » en ce genre. Ce n'étoit qu'avec ces deux forces » réunies ensemble, qu'il pouvoit remplir son pro- » jet. Il a confondu l'incrédulité des esprits ; il ne » reste plus que l'incrédulité du cœur, qu'il n'ap- » partient qu'à Dieu seul de vaincre.

» Il seroit difficile d'imaginer un commerce plus » doux qu'étoit le sien : naturellement né modeste, » il sembloit dans la conversation qu'il voulût vous » dérober la supériorité de son esprit. La modéra- » tion de ses désirs égaloit sa modestie ; & il faut » bien avoir envie de calomnier, pour l'accuser de » n'avoir écrit sur la Religion que pour satisfaire » son ambition. Si l'Abbé *Houteville* avoit assez » de merite pour être Evêque, il savoit qu'il n'a- » voit pas assez de naissance pour aspirer à des » places éminentes, & jamais il ne fit la moindre » démarche pour en obtenir. Il est bien étrange » qu'un Membre de l'Académie Françoise décrie » si malignement un des Secrétaires de cette Aca- » démie, uniquement pour prouver que ses mœurs » démentoient ses Ouvrages. Mais si le livre qui a » été en bute aux traits de M. de V., est si mau- » vais, il ne prendroit pas tant de détours pour » le faire mépriser. Mais il y a grande apparence » que ce mépris n'est point réel, que le détracteur » sent dans le fond de l'ame la force des raisons » qu'il a voulu ridiculiser, & le mérite de l'Auteur » qu'il a tâché d'avilir.

HUET.

Ses idées sur la foiblesse de l'esprit humain ne sont point impies.

» SOn traité de *la foiblesse de l'esprit humain*, dit » M. de V. dans son Catalogue des Ecrivains „ du *Siécle de Louis XIV.*, a paru démentir sa *Dé-* „ *monstration Evangélique.* „ Pour savoir si cette proposition est vraye, voyons ce que M. *Huet* enseigne dans cet Ouvrage posthume.

I. *Que la foi, par don de Dieu, est seule infaillible.*

II. *Que la raison humaine n'a d'elle-même nul moyen de parvenir à la connoissance d'aucune vérité.*

III. *Que par conséquent, dans les points où la foi paroît opposée à la raison, il est juste de ne pas déférer aux prétenduës lumieres de la raison, & nécessaire de s'attacher uniquement à l'infaillibilité de la foi.*

Pour la premiere de ces trois propositions, l'illustre Auteur ne la touche que superficiellement, parce qu'il la suppose établie dans sa *Démonstration Evangélique.* La troisiéme est une suite incontestable des deux autres. Ainsi la seconde étoit la seule qui demandoit d'être prouvée ; & c'est à quoi il employe ce dernier Traité, où il n'y a proprement de lui que la méthode & le style, car les Anciens lui en ont fourni le fond.

» Quelque vénération que je conserve pour la » mémoire de ce grand homme, (dit M. l'Abbé » d'*Olivet* en le défendant contre un Journaliste » qui l'avoit attaqué) j'avouë que sa deuxieme » proposition, prise dans un sens rélatif à la foi, » souffre de grandes difficultés, parce qu'en nous » ôtant tout droit de nous appuyer sur notre rai- » son & sur le témoignage de nos sens, on affoi-

» blit, ce me semble, l'impression que les motifs » de crédibilité peuvent & doivent faire sur nous. » Je m'en étois assez expliqué long-tems avant que » son ouvrage donnât lieu à cette question. Mais » enfin, de ce que le Journaliste & moi nous ne » goûtons pas une doctrine, il ne s'ensuit pas » qu'elle soit digne d'anathême, sur tout quand » d'autres gens que le Journaliste & moi, mais » gens d'une toute autre autorité dans les matie- » res théologiques, sont les Auteurs & les Apolo- » gistes de cette doctrine.

» Or, l'Auteur, qui est-il ? Un saint & savant » Evêque.

» Mais l'idée qu'il a euë, n'est-elle point de ces » idées passageres dont quelquefois l'homme le plus » sage peut se laisser éblouir pour un moment, & » qu'on rejette ensuite avec horreur ? Point du » tout : il avance cette opinion dans sa Demonstra- » tion Evangélique, dans le début même du livre, » & sans la moindre ambiguité ; il la répete dans » ses *Quæstiones Alnetanæ ;* il en fait enfin un traité » particulier ; & près de quarante ans avant sa » mort, ce traité étoit annoncé, souhaité, prêt » à paroître.

» Mais depuis qu'il paroît, a-t'il été approuvé » par quelque Théologien orthodoxe ? Par plusieurs, » & nommément par le Pere *Baltus*, dont les veil- » les sont depuis long-tems consacrées à la défense » de sa Religion, & qui a été choisi entre tous » les Jésuites de France pour exercer à Rome l'em- » ploi de Censeur général des livres composés par » les Auteurs de sa Compagnie. Il a lu, il a exa- » miné le Traité Philosophique de M. *Huet* ; il dé- » clare n'y avoir trouvé que ce qu'enseignent com- » munément les Peres & les Docteurs de l'Eglise.

» Quand le Journaliste & moi nous voyons des » hommes d'un rare savoir & d'une vertu non suf- » pecte, penser autrement que nous, le sens com- » mun nous dicte d'être fort retenus à les condam- » ner, principalement s'il s'agit d'une opinion qui

» se présente à différens esprits sous des faces tou-
» tes différentes. Permis à nous, en pareil cas, de
» nous en tenir à notre sentiment, parce qu'il est
» bon, & que même nous le croyons le plus sûr.
» Permis à nous par conséquent de combattre le
» sentiment contraire, pourvu que ce soit avec
» cette considération qui est toujours amie de la
» raison & de la vérité.

» Mais que l'on en soit venu, comme a fait le
» Journaliste, aux invectives les plus violentes, &
» que l'on ait traité un homme tel que M. *Huet*,
» comme on traiteroit un *Bodin* & un *Spinosa*,
» je doute si c'est assez d'en demander pardon à
» Dieu, & s'il n'est pas d'une nécessité absoluë
» d'en demander pardon aux hommes, pour effa-
» cer autant qu'on le peut, le scandale qu'on a
» causé.

» Quel scandale, en effet, qu'un soupçon d'ir-
» réligion jetté sur l'Auteur de la *Demonstration*
» *Evangelique !* Mais non, l'impiété n'en jouira pas.
» Graces au Ciel, j'écris dans un tems où Paris
» est plein encore de gens qui ont connu le savant
» & le pieux Evêque d'Avranches; qui savent que
» toute sa vie a été l'innocence même, la vie d'un
» homme à qui le monde n'est rien, & que ses
» livres occupent tout entier; qui savent que ses
» immenses travaux ont eu pour objet la Religion,
» & que les saintes Ecritures ont toujours été sa
» principale étude; qui savent que depuis qu'il fut
» Prêtre, tous les Dimanches, après s'y être dis-
» posé par le Sacrement de Pénitence, il appro-
» choit des saints Autels; qui savent que tous les
» jours depuis qu'il fut Evêque, il avoit ses heures
» marquées avec son Aumônier, pour réciter en-
» semble l'Office divin. Et comme en matiere de
» Religion, les plus petites choses nous conduisent
» à imaginer du grand, lorsqu'elles se trouvent
» dans un génie supérieur, j'ajoute, pour faire
» mieux connoître encore M. *Huet*, que tous les
» jours il récitoit le Chapelet en trois fois, un tiers
» le

» le matin, un tiers à midi & un tiers le soir aux » coups de l'*Angelus*. Or, il y a loin d'un sa» vant qui dit son Chapelet, à un homme qui » étend le Pyrrhonisme sur les points essentiels de » la foi.

» Au reste, ce n'est point là le langage officieux » d'un ami ; c'est la déposition toute simple d'un » témoin oculaire. Je ne cherche point à louer M. » *Huet*, car je le crois fort au-dessus des louan» ges qu'on peut lui donner ; je ne veux que le » montrer ici précisément tel que je l'ai connu. » Mais ne m'est il pas bien doux de n'avoir qu'à » me renfermer dans les bornes de la vérité la plus » scrupuleuse, pour satisfaire en même tems aux » devoirs de la reconnoissance & de l'amitié ?

Voilà ce que dit M. l'Abbé d'*Olivet* ; (*Histoire de l'Académie*, p. 270.) & je crois qu'on ne peut rien ajouter à cette apologie.



HYLAIRE, (ST.)

Ce Pere croyoit-il à l'immatérialité de l'Ame ?

MR. de V. met ce Pere au rang des Docteurs des Matérialistes, dans son *Traité de la tolérance*. Cependant personne n'a enseigné plus clairement & plus formellement l'immatérialité de l'ame, que S. *Hylaire* ; ce n'est point chez ce Pere une opinion, c'est un principe auquel il revient toutes les fois qu'il parle de l'ame.

Lorsqu'il explique ces paroles du Pseaume 118. : *Ce sont vos mains, Seigneur, qui m'ont formé*, il décrit la formation *de l'homme*, & il dit que les élémens de tous les autres êtres ont été produits tels qu'ils sont dans l'instant même, auquel Dieu a voulu qu'ils existassent ; qu'on ne voit en leur formation, ni commencement, ni progrès, ni perfectionnement ; qu'un seul acte de sa volonté di-

vine, les a faits ce qu'ils ſont ; mais qu'il n'en eſt pas ainſi de l'homme. Il falloit, ſelon S. *Hylaire*, pour le former, que Dieu unît deux natures oppoſées, & cette union demandoit deux opérations différentes.

Dieu a dit d'abord : Formons l'homme à notre image & à notre reſſemblance ; enſuite il a pris de la pouſſiere & il a formé l'homme.

Dans la premiere opération, Dieu a produit la nature intérieure de l'homme ; c'eſt ſon ame, & elle n'a point été produite en façonnant une nature étrangere. Tout ce que le conſeil de la Divinité a produit dans cet inſtant, étoit incorporel, puiſqu'elle produiſoit un Etre à l'image de Dieu ; c'eſt dans la ſubſtance raiſonnable & incorporelle, que réſide notre reſſemblance avec la Divinité.

Quelle différence entre cette premiere production de la Divinité, & la ſeconde ! Dieu prend de la pouſſiere, & il forme l'homme, en façonnant la terre & la matiere ; il n'a pris nulle part la premiere production, il l'a faite, il l'a créée. Pour le corps, il ne le fait pas, il ne le crée pas ; il le forme, & en prend la matiere dans la maſſe de la terre. (Lettre 10., n. 6.)

Si ce Pere parle de l'immenſité divine & de la préſence de Dieu dans tous les lieux, il dit que l'Etre Suprême eſt tout entier par-tout, comme l'ame unie à un corps eſt dans toutes les parties du corps. L'ame, quoique répanduë dans toutes les parties du corps humain, & préſente à toutes ſes parties, n'eſt pas pour cela diviſible comme le corps. Les membres pourris, coupés ou paralytiques, n'altérent point l'intégrité de l'ame. (Lettre 19., n. 8.)

Dieu n'eſt, ſelon ce Pere, ni corporel, ni uni à un corps ; & ce n'eſt point en formant le corps de l'homme, que Dieu l'a fait à ſa reſſemblance, mais en lui donnant une ame. C'eſt pour cela que la Geneſe ne décrit la formation du corps humain que long-tems après nous avoir dit que Dieu

avoit *fait l'homme à son image.* C'est par cette ressemblance de l'ame avec la nature divine, qu'elle est raisonnable, qu'elle est incorporelle & éternelle. Elle n'a rien de terrestre, rien de corporel. C'est toujours sur ces principes que S. *Hylaire* parle de l'ame. (*in Psalm.* 129.)

Un Pere qui s'est expliqué si expressément & si clairement sur l'immatérialité de l'ame, ne pouvoit être mis au nombre des Matérialistes, qu'en opposant à ces passages d'autres endroits de ce Pere, contraires à l'immatérialité de l'ame. Il falloit tirer des Ouvrages de ce Pere, des doutes raisonnés, ou des difficultés considérables contre l'immatérialité de l'ame.

Cependant M. de V., pour prouver que S. *Hylaire* croyoit l'ame matérielle, ne nous cite qu'un passage de ce Pere, dans lequel il dit qu'*il n'y a rien qui ne soit corporel dans sa substance & dans sa création, & que les ames unies à leur corps, ou dégagées de ce corps, ont une substance corporelle, conforme à leur nature.* (*Corpoream naturæ suæ substantiam.*)

Si M. de V., & ceux qu'il a copiés, avoient lu avec attention tout le passage de S. *Hylaire*, ils auroient vu que le mot *corporel* n'a point ici un sens favorable au Matérialisme.

S. *Hylaire* examine dans ce passage les difficultés de quelques hommes grossiers qui sembloient douter de la résurrection, parce qu'ils ne concevoient pas comment on pourroit se nourrir dans le Ciel. S. *Hylaire* leur dit d'abord que les promesses de Dieu doivent dissiper toutes les inquiétudes à cet égard. Il tâche ensuite de leur faire comprendre comment ils pourroient vivre dans le Ciel. Pour cela, il leur dit qu'il n'y a rien qui ne soit corporel dans sa substance & dans sa création; ce qui veut dire que Dieu n'a rien créé sans lui donner une existence solide, & toutes les qualités nécessaires pour qu'elles ayent la durée qu'il leur aura promise.

Cette explication eſt conforme au but que S. *Hylaire* ſe propoſoit, & le mot *corporel* a quelquefois ce ſens dans S. *Hylaire* même, qui dit que tout ce qui eſt compoſé, a un commencement, par lequel il eſt corporifié afin qu'il ſubſiſte; & c'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre ce que ce Pere dit dans le même paſſage ſur les ames qui, ſéparées du corps, ont cependant une ſubſtance corporelle, conforme à leur nature.

Si S. *Hylaire* avoit voulu dire dans ce paſſage qu'il n'y a rien qui ne ſoit matériel, voici à quoi ſe réduiſoit ſa réponſe: *Vous êtes inquiets comment vous vivrez après la réſurrection; vous avez tort, car il n'y a rien qui ne ſoit matériel.*

Pour que S. *Hylaire* abandonnât dans cette occaſion les principes ſur l'immatérialité de l'ame, il falloit que le Matérialiſme répondît aux difficultés qu'il ſe propoſoit d'éclaircir, & qu'il ne fût pas poſſible de répondre autrement. Or, il eſt certain que le matérialiſme de l'ame ne réſoud point ces difficultés, & qu'au contraire il les fortifie. Si l'ame eſt matérielle, on doit être beaucoup plus embarraſſé de vivre dans le Ciel que ſi elle eſt immatérielle comme les Anges. (Nous avons tiré ce développement de la Penſée de S. *Hylaire* du Dict. des Héréſ. art. *Matérialiſme.*)



IRENÉE, (St.)

Ce Pere n'eſt point favorable au ſentiment qui ſuppoſe que la matiere peut penſer.

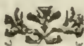
MR. de V. prétend que S. *Irenée* a cru que l'ame étoit corporelle, parce qu'il a dit que l'ame étoit un ſouffle, qu'elle n'étoit incorporelle que par comparaiſon avec les corps groſſiers, & qu'elle reſſembloit à un corps humain.

Cette conséquence est absolument contraire à l'esprit de S *Irenée.* Ce Pere, dans l'endroit cité, combat la Métempsicose, & prétend prouver par la Parabole de *Lazare*, que les ames après la mort n'ont pas besoin de s'unir aux corps pour subsister, parce qu'elles ont une figure humaine, & qu'elles ne sont incorporelles que par comparaison aux corps grossiers.

Les partisans de la Métempsycose prétendoient que l'ame humaine ne pouvoit subsister sans être unie à un corps, parce qu'elle étoit un souffle qui se dissipoit, s'il n'étoit retenu dans des organes.

S. *Irenée* répond à cette difficulté, que l'ame après la mort a une existence réelle & solide, si je peux parler ainsi, parce qu'elle a une figure humaine, & qu'après la mort, elle n'est incorporelle que par rapport aux corps grossiers ; ce qui suppose seulement que S. *Irenée* croyoit que les ames étoient unies à un corps subtil dont elles ne se séparoient point après la mort : réponse qui n'est rien moins que favorable au Matérialisme.

Le passage même de S. *Irenée* fait voir que ce Pere reconnoissoit des substances immaterielles. Il dit que l'ame n'est incorporelle que par rapport aux corps grossiers ; ce qui suppose qu'elle est corporelle par rapport à d'autres substances qui ne sont point unies à des corps. S. *Irenée* n'est donc point favorable au Matérialisme.





JACQUES II.

La Religion de ce Prince étoit-elle aveugle ?

PResque tous les Historiens Anglois, & M. de V. après eux, ont représenté ce Prince comme l'esclave de la prévention la plus aveugle. Nous croyons devoir donner quelques éclaircissemens à ce sujet, & prouver que sa conversion à la foi Catholique fut l'effet des plus mûres réfléxions. Ce qu'on va en rapporter ne paroît pas suspect, puisqu'on le tire de *Burnet*. „ La Princesse d'Orange „ ayant demandé un jour à l'Ambassadeur d'Angleterre, quels motifs le Roi son pere avoit eus „ pour changer de Religion, ce Ministre, qui vint „ faire un tour en Angleterre, ne manqua pas de „ faire confidence au Roi de la question de sa fille. „ *Jacques* répondit par une longue lettre, datée „ du 4. Novembre 1687., que l'Ambassadeur, „ après son retour en Hollande, rendit le 24. Décembre à la Princesse. J'ai lu cette lettre dans „ l'original. Le Prince d'Orange me fit l'honneur „ de me la faire communiquer, à condition néanmoins que je ne tirerois copie ni de l'un, ni de „ l'autre ; mais avec permission de les lire & relire „ autant de fois qu'il me plairoit. Je profitai si bien „ de la permission, que je les savois presque par „ cœur, & qu'après les avoir renduës, j'en écrivis „ des extraits, à l'exactitude desquels la Princesse „ même trouva qu'il ne manquoit rien, quand je „ les lui montrai dans la suite. Voici le précis de celle „ du Roi. „

Elevé dans la foi Anglicane par le Théologien *Stewart*, il y fut d'abord si attaché, que s'appercevant des efforts que faisoit sa Mere pour convertir le Duc de Glocester, il s'y étoit opposé autant que le respect le lui avoit pu permettre. Pendant tout le tems

de l'exil, il n'y eut aucun Catholique, à la réserve d'une Religieuse, qui le sollicitât au changement. Ces sollicitations avoient eu peu d'effet; car, outre qu'il étoit tout rempli des préjugés de l'éducation, il ne s'embarrassoit encore que très-peu des différentes Religions, & de même que tous les jeunes gens, il se faisoit un point d'honneur de demeurer ferme. La premiere chose qui l'ébranla, fut la grande dévotion qu'il remarqua parmi les Catholiques. Il lui parut qu'ils avoient de grands secours pour le salut. Leurs Eglises sont mieux ornées, & l'on y fait plus d'aumônes que parmi les Protestans. Au milieu même du monde, on y voit des gens qui se retirent du vice, & qui aspirent à la perfection chrétienne. Cela le mit sur les voyes d'examiner les deux Religions. Dans l'établissement de la Réformation, il n'y trouva rien qui lui donnât lieu de penser que les trois Princes qui y travaillerent successivement, eussent été poussés par le Saint-Esprit. Il avoit lu leur histoire dans la Chronique publiée sous le nom de *Hollinghead*.

A cette lecture, il avoit joint celle de l'histoire de *Heglin* & de la Préface que *Hooker* a placée à la tête de son Traité du gouvernement Ecclésiastique; tout cela le confirma dans sa pensée au préjudice des Réformateurs. Il lui paroissoit indubitable que Jesus Christ a laissé l'infaillibilité en partage à son Eglise, puisqu'il a dit que *les portes de l'enfer ne prevaudront point contr'elle.* Ce privilège fut clairement restreint à S. *Pierre.* (Math. 16, 18.) C'est de-là que dépend toute la certitude que nous avons de l'Ecriture Sainte & du Christianisme même. Le Collège des Apôtres reconnut ces droits de S. *Pierre*, lorsqu'il dit : (Act. 15.) *Il a semblé bon au Saint-Esprit & à nous.*

La Canonicité des livres sacrés est toute fondée sur l'autorité de l'Eglise. Cette Eglise qui les déclare Canoniques, est donc la seule qui ait droit de les interpréter, & cette infaillibilité doit être nécessairement attachée à la succession. Si l'on ac-

corde que l'Eglise est infaillible, tous les autres points controversés se réduisent à rien, parce que l'Eglise de Rome est la seule qui jouisse du droit d'infaillibilité, ou qui y prétende. En sécouant ce joug, on ouvre la porte à l'incrédulité & à l'athéisme; on sappe la piété par les fondemens; on laisse l'Evangile à la merci des Déistes ou des Sociniens, qui rendent tout douteux. Les Théologiens Anglicans auxquels il avoit proposé ces difficultés, n'avoient pu y répondre.

La Religion Chrétienne ne s'établit autrefois qu'à la faveur des miracles que firent les Apôtres, à la faveur des grands exemples & de la constance des Martyrs dont le sang fut la pépiniere de l'Eglise. Mais qu'ont fait *Luther* & *Calvin*, ou les Princes qui réformerent la Grande-Bretagne? Ne parut il pas dans ces derniers plus d'intérêt mondain que de vrai zele de Religion? Et que dira-t'on du désordre, de la licence effrenée que leur exemple autorisa dans toute l'Europe? La paix ne peut subsister dans l'Eglise que par l'humble soumission des Fidéles. Dès que chacun se mêle d'interpréter l'Ecriture à sa tête, les Sectes se multiplient à l'infini. Quoique l'Eglise Anglicane renonce au privilège de l'infaillibilité, elle ne laisse pas d'agir comme si elle en étoit revêtuë; car elle a toujours persécuté ceux qui se séparent d'elle, sans distinction de Protestans ou de Papistes, & son esprit de persécution avoit été porté plus loin qu'on ne le savoit dans le monde. Les non Conformistes n'avoient-ils pas autant de droit de se détacher de sa communion, qu'elle en avoit eu de faire schisme avec l'Eglise Romaine? Disons mieux: l'Eglise Anglicane avoit-elle plus de droit elle même de se séparer de l'Eglise Catholique, qu'une Province du Royaume n'en auroit de se cantonner? *Jacques* finissoit par dire que c'étoit là tout ce que son peu de loisir lui avoit permis de coucher par écrit; qu'il lui sembloit néanmoins que cela, joint aux piéces laissées par son frere & par sa premiere femme,

femmes, ſuffiſoit, ſinon pour ramener à l'Egliſe des perſonnes non prevenuës, au moins pour leur en donner bonne opinion.

Burnet ajoute que la lettre du Roi étoit écrite avec autant de gravité que de modération, & qu'elle lui parut venir de lui-même, parce qu'il y reconnut les mêmes expreſſions qu'il avoit entenduës de ſa bouche, & le même tour que ce Prince donnoit aux choſes, lorſqu'il l'en avoit entretenu familiérement. (*Mémoires de Burnet*, tome 3., p. 227. & ſuivantes.)

A ce témoignage du Docteur *Burnet*, nous joindrons le portrait que trace M. *Hume* de *Jacques* II., dans ſon hiſtoire de la Maiſon de *Stuart*. (tome 4. p. 320.) « Si l'on conſidére, dit-il, plûtôt ſon caractère perſonnel que ſa conduite publique, ce » Prince fut ſans contredit plus malheureux que » coupable. Il avoit pluſieurs des qualités qui for» ment un excellent citoyen, & quelques-unes » même de celles qui, lorſqu'elles ne ſont point » éclipſées par les principes arbitraires & le zele » de Religion, ſervent à former un bon Souverain. » Dans la vie privée, ſa conduite fut irréprocha» ble, & mérite notre approbation : ardent, mais » ouvert dans ſes inimitiés, ferme dans ſes vuës & » ſes réſolutions, exact dans ſes plans, brave dans » ſes entrepriſes, ſincere, fidéle & plein d'hon» neur dans les affaires ; tel étoit le caractère avec » lequel le Duc d'Yorck étoit monté ſur le trône » Anglois. Dans ce haut dégré ſon économie fut » remarquable, ſon induſtrie exemplaire, ſon ap» plication heureuſe aux affaires maritimes, ſes en» couragemens judicieux pour le commerce, & ſa » jalouſie louable pour l'honneur de la Nation. » Que lui manqua-t'il donc pour faire un excellent » Roi d'Angleterre ? De l'affection & du reſpect » pour la Religion de ſon Peuple. »

Nous avons vu les raiſons qui l'empêcherent d'aimer & reſpecter cette Religion ; mais en ſuppoſant que *Jacques* II. eût les qualités que lui attribuë,

M. *Hume*, peut-on croire que ce Prince se laissât entiérement conduire par le préjugé ?



JOSEPHE.

Apologie de cet Historien.

MR. de Voltaire dit qu'*on voit à tous momens dans les livres de* Josephe *qu'il est honteux d'être Juif, lors même qu'il s'efforce de rendre sa Nation recommandable à ses vainqueurs. Il diminuë autant qu'il peut la foi qu'on doit aux miracles. Il dit en plusieurs endroits : le lecteur en jugera comme il voudra.* (*Philosophie de l'Histoire*, chap. de *Joseph.*) M. *Warburton* a répondu à M. de V., à la fin de *son excellente Démonstration de la divinité de la mission de Moyse.* Il observe que dans les endroits mêmes où *Josephe* semble laisser à ses lecteurs cette liberté de penser, l'Historien témoigne le plus vif attachement à la loi de *Moyse*, & la plus intime conviction de la divinité de sa mission. Il ne faut point, selon lui, perdre le but & le génie de l'Ecrivain Juif, non plus que le tems où il écrivoit, ni le caractère de ceux à qui il adressoit ses écrits.

Son pays exposé aux plus grands dangers, étoit menacé d'une dévastation générale. La Religion de ses Peres, à cause de son caractère inalliable avec les autres Religions, étoit détestée des Payens. Cette disposition d'esprit n'étoit pas peu fortifiée par l'aversion qu'ils avoient conçu pour le Christianisme, qu'ils regardoient comme une Secte du Judaïsme qui vouloit tout soumettre à son empire, s'élevant sur les débris de toute autre Religion. Les Payens avoient donc en horreur la croyance des Juifs, sur la fausse supposition que, comme celle des Chrétiens, elle exigeoit que tout l'univers l'adoptât & s'y soumît. Or, c'est cette odieuse imputation que *Josephe* s'efforce de détruire toutes les fois que l'occasion s'en présente.

Voilà pourquoi, quand il parle de certains effets d'une providence extraordinaire du Seigneur dans la conduite de ſon Peuple, il ajoute à ſon récit qu'on peut croire de ces merveilles ce qu'on jugera à propos. Ces paroles ne s'adreſſent qu'aux Gentils, & reviennent à ceci ; *Dieu n'a donné que pour l'uſage de ſon Peuple choiſi, la Religion que* Moyſe *lui a enſeignée ; ainſi le Payen peut en penſer ce qu'il lui plaira. Les Juifs n'impoſent point au Payen l'obligation de renoncer à ſa Religion pour embraſſer la leur. Bien différens en cela des Chrétiens, ils reçoivent à bras ouverts quiconque adore un ſeul Dieu, créateur de l'Univers.*

La violente ſortie contre *Joſephe* eſt donc très-déplacée. Cet Hiſtorien aura toujours, malgré M. de *Voltaire*, la réputation d'un Auteur exact & fidéle, qui fut eſtimé des Grecs & des Romains, & dont les Ouvrages traduits dans toutes les langues, ſe liront toujours avec plaiſir. *Joſeph Scaliger* lui donne le glorieux titre du *plus diligent Ecrivain & du plus grand amateur de la vérité que l'on connoiſſe.* Il ajoute qu'il mérite plus de créance, non-ſeulement dans ce qui regarde l'hiſtoire des Juifs, mais encore dans ce qui regarde l'hiſtoire étrangere, qu'aucun Auteur grec, ni latin. *Euſebe* & *Photius*, qui étoient de très-bons juges dans ce qui regarde l'hiſtoire, lui rendent la même juſtice. Si ces Ouvrages contiennent quelques faits qui nous paroiſſent extraordinaires, c'eſt que les uſages des Anciens n'étoient pas les nôtres.

Malgré la réputation de ſincérité dont il jouit depuis long-tems, l'Auteur de la *Philoſophie de l'Hiſtoire* prétend qu'il a menti, parce qu'il a rapporté une viſion qu'eut *Alexandre*, dans laquelle le Grand-Prêtre des Juifs lui apparut en ſonge, & l'excita de la part de Dieu à entreprendre la conquête de l'Empire des Perſes. *Alexandre*, nous dit *Joſephe*, vint à Jéruſalem, y adora le vrai Dieu dans ſon Temple, & y fit offrir des ſacrifices. *Joſephe* ajoute que dès qu'il apperçut le Grand-Prêtre, il ſe proſterna,

& assura que c'étoit le même qui lui avoit apparu: Ce qui aide à faire croire ce fait, c'est qu'aucun Historien ne l'a jamais contredit, c'est qu'il n'y a nulle apparence qu'il eût osé l'avancer, si tout le monde avoit sçu le contraire; peut on imaginer qu'un homme aussi judicieux que *Josephe*, eût voulu conter une fable dont tout le monde eût connu la fausseté. Ce qui peut encore confirmer ce fait, c'est qu'*Alexandre* accorda de plus grands privilèges aux Juifs qu'à toute autre Nation; qu'il en fit venir un grand nombre dans sa nouvelle Ville d'Alexandrie, & qu'il les combla de bienfaits.



JOSUÉ.

Du châtiment des Chananéens.

LE traitement rigoureux fait aux Chananéens par *Josué* & par les Juges qui lui succéderent, a été une source de déclamations pour M. de V. Il avoit été précédé par l'Auteur du *Christianisme aussi ancien que le Monde*, qui blâme fortement les Juifs qui *attaquerent une Nation libre & indépendante, & qui, sous prétexte qu'elle étoit idolâtre, exterminerent, non-seulement les hommes & les femmes, mais encore les enfans incapables d'idolâtrie.* Il représente cette conduite *comme le comble de l'injustice & de la cruauté, & il défie les Théologiens de montrer qu'elle n'est pas contraire à la loi naturelle.*

Un savant Théologien Anglois (*Jackson*) qui a répondu à cet Auteur téméraire, remarque avec raison que, quoiqu'un Prince temporel n'ait pas le droit de punir & de faire mourir ses Sujets, uniquement parce qu'ils sont idolâtres, le Roi spirituel & invisible possède ce droit incontestablement. L'Idolâtrie est une rébellion formelle & directe contre Dieu, qui peut, selon toutes les loix de la justice & de l'équité, détruire une Nation coupable de

cette impiété, & incorrigible. Et dans ce cas-là, il est parfaitement égal, selon la raison & l'équité naturelle, que Dieu extermine les Nations (dont les iniquités sont à leur comble & crient vengeance) par le feu, par l'eau, par la peste & la famine, ou par l'épée d'un autre Peuple, suscité par lui-même, & chargé directement de la commission d'exécuter ses arrêts. L'Auteur du *Christianisme aussi ancien que le monde*, allégue trois raisons pour éluder la force de cette réponse à ses objections.

1°. *Les Juifs se disoient chargés immédiatement de la part de Dieu même de la commission d'exterminer les Chananéens ; or, aucun homme ne peut être aussi sûr d'avoir reçu un pareil ordre de Dieu, qu'il est sur, par les lumieres naturelles, que l'Etre souverain lui a défendu une action de cette nature.*

On répond à cette difficulté, qu'il est absurde de dire que Dieu ne puisse par sa puissance infinie donner une aussi pleine certitude de sa volonté, lorsqu'il veut la révéler, que celle qui naît des raisons les plus convaincantes que la lumiere naturelle fournit. Or, s'il peut donner une telle certitude, il s'ensuit que la vie des hommes, dépendant en propriété de Dieu, il peut en disposer comme il le trouve à propos, selon que la raison le dicte à chacun. La même raison apprend encore que lorsque Dieu commande d'ôter la vie à quelqu'un, cet ordre n'est pas plus contraire à la loi de la nature, ou à la révélation, qui défendent aux hommes de se tuer les uns les autres sans cause, (ce qui seul doit porter le nom de meurtre) que ne l'est l'ordre du Magistrat Civil, lorsqu'il fait exécuter à mort un criminel coupable des plus grands crimes contre les loix du pays. On ne peut supposer raisonnablement que Dieu ordonne à un homme ou à un corps de Nation, par voie de révélation, de détruire un autre homme ou un autre corps de Nation, sans cause. Mais de supposer qu'il ne peut donner de certitude qu'un pareil ordre vient de lui, c'est ce qui est souverainement déraisonnable & absurde.

On peut même défier l'Auteur de l'objection, de produire quelque raison qui justifie la conduite d'un Juge temporel, lorsqu'il fait exécuter des coupables à mort, que cette même raison ne justifie aussi clairement & aussi fortement la Providence divine, lorsqu'elle ordonne par une révélation expresse d'exterminer des hommes coupables de la violation des loix de Dieu. Il est donc contraire à la raison, de ravir à l'Etre infini un droit que l'on accorde aux hommes. A l'égard des enfans qui souffrent avec leurs parens idolâtres, il faut en revenir à la sage & bonne dispensation de Dieu, qui sait qu'il vaut mieux pour eux mourir, quoiqu'innocens, que de vivre plus long-tems.

3°. On objecte que *Dieu a mille moyens de punir de mort les Nations coupables, sans commander aux hommes de faire des choses qu'il leur a défenduës par la loi naturelle. . . Si Dieu se proposoit d'inspirer par ce châtiment de la terreur aux autres, n'agiroit-il pas d'une maniére si signalée & si surnaturelle, que tout le monde y reconnoîtroit son doigt ?*

On répond, que Dieu a voulu faire servir ce qu'il exécuta par les Juifs, à leur faire connoître sa haine pour l'Idolâtrie, & qu'en les employant à la punir dans une autre Nation, il a eu dessein de leur inspirer plus efficacement, & à leur postérité, de l'éloignement pour ce crime, par un châtiment aussi mémorable que miraculeux, infligé par leur moyen aux ennemis de la vraye Religion, & aux adorateurs des faux Dieux.

Ainsi la raison de la destruction des Chananéens est claire, & l'exécution de l'arrêt par les armes des Hébreux alloit au but auquel Dieu le destinoit. Plus les Juifs avoient de penchant à l'Idolâtrie, plus la voye que Dieu employoit en les faisant servir d'instrument pour punir l'Idolâtrie, étoit propre à corriger ce malheureux penchant, puisqu'ils voyoient d'un côté la vengeance divine tomber par leur ministère sur les Idolâtres ; & que, d'un autre côté, Dieu leur déclaroit en même tems qu'il ne

ſe vengeroit pas moins ſévérement d'eux & de leurs enfans, s'il leur arrivoit d'abandonner le culte du vrai Dieu, & de ſe livrer au culte des Idoles.

Le troiſiéme argument que l'Auteur du Chriſtianiſme, &c. produit pour appuyer ſon objection, eſt : *Si les Iſraélites eurent une commiſſion divine d'exterminer les Chananéens, ceux-ci auroient dû en être inſtruits, pour ne pas réſiſter à des gens qui agiſſoient par les ordres du Ciel ; ſans cela, il y auroit eu deux droits oppoſés en même tems, chez les Iſraélites, le droit de détruire les Chananéens, & chez les Chananéens, le droit que la loi naturelle donne, de défendre leur vie.*

On répond que cet argument eſt précisément le même que celui-ci : « Si Dieu ſe propoſoit de dé- » truire quelqu'un par un jugement immédiat, » ſoit par l'eau, ſoit par le feu ou par la peſte, &c. » il doit le lui faire connoître, pour qu'il ne réſiſte » point, en travaillant à échapper au feu, à l'eau, » ou en prenant des remèdes contre la peſte. Au- » trement il y auroit en même tems deux droits » oppoſés ; en Dieu, le droit d'ôter la vie à l'hom- » me, (qui eſt ſa créature) quand & de quelle » maniére il lui plaît ; & dans l'homme, le droit » que la loi naturelle lui donne, d'employer tous » les moyens légitimes qu'il a en main pour con- » ſerver ſa vie. »

Le cas eſt le même, & il eſt déraiſonnable de preſſer la raiſon priſe de ces deux droits oppoſés que l'on voit ordinairement dans les penſées & dans les actions des hommes. N'ai-je pas le droit de penſer pour moi-même, & d'agir conformément au jugement que je porte ? Et un autre n'a-t'il pas le même droit de penſer pour lui même, & d'agir d'une maniére oppoſée, en ſuivant auſſi le jugement qu'il porte ?





JULIEN.

Ce qu'on a dit pour & contre ce Prince.

QU'eſt-ce que *Julien*, ſelon M. de *Voltaire*? C'eſt le premier des hommes, ou du moins le ſecond. « Toujours ſobre, toujours temperant, » n'ayant jamais eu de maîtreſſes, couchant ſur » une peau d'ours, & y donnant, à regret encore, » peu d'heures au ſommeil, partageant ſon tems » entre l'étude & les affaires, généreux, capable » d'amitié, ennemi du faſte; on l'eût admiré, s'il » n'eût été que particulier.

» Si on regarde en lui le héros, on le voit tou- » jours à la tête des troupes, rétabliſſant la diſci- » pline militaire ſans rigueur; aimé des ſoldats, & » les contenant; conduiſant preſque toujours à pied » ſes armées, & leur donnant l'exemple de toutes » les fatigues; toujours victorieux dans toutes ſes » expéditions juſqu'au dernier moment de ſa vie, » & mourant enfin en faiſant fuir les Perſes.

» Si on le conſidére comme Empereur, on le » voit refuſer le titre de *Dominus* qu'affectoit *Conſ-* » *tantin*, ſoulager les Peuples, diminuer les impôts, » encourager les arts, réduire à ſoixante & dix on- » ces ces préſens de couronnes d'or de trois à qua- » tre cens marcs, que ſes Prédéceſſeurs exigeoient » des villes, faire obſerver les loix, contenir ſes » Officiers & ſes miniſtres, & prévenir toute cor- » ruption.

» Dix ſoldats Chrétiens complotoient de l'aſſaſ- » ſiner; ils ſont découverts, & *Julien* leur pardon- » ne. Le Peuple d'Antioche, qui joignoit l'inſo- » lence à la volupté, l'inſulte; il ne s'en venge » qu'en homme d'eſprit, & pouvant lui faire ſentir » la puiſſance imperiale, il ne fait ſentir à ce Peuple » que la ſupériorité de ſon génie. »

Voilà un portrait ſans ombres; voilà ce qu'étoit

Julien, suivant M. de V. Mais quelle idée nous en donnent les autres Historiens ? Consultons M. le *Beau*, qui n'a porté, dans la maniére de le peindre, ni partialité, ni humeur ; qui a interrogé tous les Contemporains ; qui a balancé le mérite & apprécié les lumieres de chacun. De ses recherches & de son témoignage, il résulte un portrait très-fidéle, avantageux à certains égards, & très-odieux à beaucoup d'autres. M. le *Beau* est d'accord avec M. de V. sur les bonnes qualités de *Julien* ; & c'est une nouvelle preuve de son impartialité.

Dès sa jeunesse il montra beaucoup plus d'esprit, de modération, de sagesse que son frere *Gallus* ; mais son indiscrette curiosité, & les Sophistes qui prirent soin de son éducation, le jetterent dans les excès que tout le monde sait. Il devint pédant avec *Libanius*, magicien avec *Maxime* d'Ephèse, déiste avec *Oribase*. Il étoit sans cesse entouré de Philosophes, de Rhéteurs, d'Astrologues, de Nécromanciens. Quand il fut à la tête des armées, sa Cour bigarrée de manteaux de Philosophes & de casaques militaires, offroit un spectacle aussi bizarre que le Prince même. C'étoit à la fois un camp, une Académie, une école de Sophistes.

La révolution qui l'éleva à l'Empire du vivant même de *Constance*, répand sur sa vertu un violent soupçon d'hypocrisie. S'il ne fit rien pour se procurer le Diadême, il ne fit pas tout ce qu'il auroit pu pour se défendre de l'accepter. Un esprit tel que le sien, étoit bien capable de trouver des moyens plus efficaces. De plus, les manifestes qu'il répandit ensuite contre *Constance*, décelent une haine invétérée qu'il avoit sçu déguiser, jusqu'à composer en l'honneur de ce Prince les panégyriques les plus outrés. Cette fausseté de caractère le rend légitimement suspect : le flateur déjà perfide n'a qu'un pas à faire pour devenir rébelle.

Ce fut à Paris que les Légions Gauloises le proclamerent *Auguste*. Il donna quelques marques d'opposition à l'empressement de leurs desirs ; mais sa

résistance ne fut pas aussi efficace que l'avoit été celle du généreux *Germanicus*, dont la fermeté inébranlable dans son devoir, avoit bien sçu repousser les efforts d'une armée qui s'obstinoit à lui faire accepter le titre d'Auguste.

Julien fut donc revêtu de la puissance souveraine. *Constance* fit de vains efforts pour le réduire à la condition de Sujet. Le nouvel Empereur avoit soin de communiquer aux Troupes les ordres & les menaces de l'ancien, & ces militaires, auteurs de la révolution, n'avoient garde d'abandonner le maître qu'ils s'étoient donnés. On ne songea plus qu'à la guerre. *Julien* mit dans ses intérêts l'Italie, la Gréce, la Panonnie, l'Illyrie; marcha vers la Thrace; apprit dans sa route la mort de *Constance*, & demeura possesseur de l'Empire, sans être obligé de combattre son rival.

Julien ne régna qu'environ vingt mois depuis la mort de *Constance*; mais il donna des scènes bien singulieres pendant ce court espace. Sa grande occupation fut le dessein d'abolir le Christianisme & de rétablir l'Idolâtrie; ce fut son systême favori. Mais qui auroit pu croire qu'un Prince philosophe, élevé dans le Christianisme, passionné pour la réputation de sage, rétabliroit les folies du Paganisme, & rouvriroit la porte aux scandales de la Mythologie? Qu'auroit on dit de *Socrate*, s'il avoit toujours été entouré d'Augures, de Devins, d'Astrologues, de Sacrificateurs, de Fanatiques voués aux mystères de *Cybele*, d'hommes dissolus & de femmes perduës, tels qu'on les demandoit pour certaines cérémonies de la Gentilité.

Julien sentoit lui même la honte du culte qu'il vouloit rétablir, & la supériorité de celui qu'il avoit abandonné. Il imagina de recommander aux Prêtres des faux Dieux plusieurs pratiques reçuës & observées dans l'Eglise Catholique. Cette fantaisie acheva de le rendre parfaitement ridicule, & lui attira l'épithete de *singe du Christianisme*, dont il étoit d'ailleurs le persécuteur implacable.

Un des coups les plus réfléchis qu'il auroit pu lui porter, auroit été de réduire les Chrétiens à l'ignorance; & il n'oublia rien en effet pour leur fermer les sources du savoir. Il voyoit que les défenseurs les plus formidables du Christianisme étoient les hommes les plus lettrés de l'Empire. C'étoit les *Athanase*, les *Grégoire de Nazianze*, les *Basile de Césarée*, les *Hylaire de Poitiers*, les *Diodore de Tarse*, &c. &c. &c. Voulant donc enlever aux Chrétiens la puissante ressource de l'esprit & des connoissances, il les déclara incapables, par un Edit, d'enseigner les sciences humaines.

La haine du Christianisme mit dans sa conduite autant de bizarrerie que de méchanceté. Il crut effacer le caractère de son baptême, en se baignant dans le sang des victimes. S. *Grégoire de Nazianze* ajoute qu'il prétendit en même tems purifier ses mains qui avoient reçu la victime non sanglante par laquelle les Chrétiens participent aux souffrances & à la divinité de J. C. Ces mots désignent la sainte Eucharistie, qu'on recevoit alors dans la main, & qu'on emportoit même dans les maisons.

Les altercations des Chrétiens lui parurent très-propres à détruire le Christianisme, & il les fomenta de tout son pouvoir. Il accueillit toutes les Sectes hérétiques; il rappella même les Catholiques, mais ce ne fut que pour les persécuter chez eux, ou pour les mettre aux prises avec leurs ennemis. Il permit aux Juifs de rebâtir le Temple de Jérusalem; mais on sçait quels prodiges traverserent cette entreprise. L'incrédulité la plus opiniâtre ne put rien opposer à la certitude de ces faits, attestés par tous les Historiens même Payens.

La singularité du caractère de *Julien* parut encore dans ses querelles avec les habitans d'Antioche. Je ne sais comment on a pu louer la maniére dont il s'en vengea. Un Souverain doit pardonner sans restriction, & il ne doit jamais se mesurer & se battre, pour ainsi dire, corps à corps avec ses Sujets. C'est ce que ne fit point *Julien*. Il écrivit con-

tre les habitans d'Antioche, une ſatyre dont les traits ſont outrés & les couleurs rudes & chargées.

Tel eſt le portrait fidéle de *Julien*, ſuivant M. le *Beau*. C'étoit le problême de ſon ſiécle, & il le ſera de la poſtérité.

MATHIEU.

Si les Apôtres étoient des gens de néant.

MR. de V. a beaucoup inſiſté ſur l'imbécillité & la prétenduë baſſeſſe de la famille & de la profeſſion des premiers Propagateurs du Chriſtianiſme, qu'il traite ſouvent du terme noble de *canaille*. Mais quoique les Apôtres euſſent la ſimplicité d'eſprit attachée à la vertu, il ne faut pourtant pas s'imaginer qu'ils n'euſſent ni lumieres, ni prudence, & qu'ils manquaſſent abſolument des qualités requiſes pour ſe bien acquitter de leurs glorieux emplois. Si leurs diſcours ſont ordinairement ſimples & populaires, on y remarque de tems en tems une élévation que n'ont point des gens ſans éducation & ſans connoiſſances. Si quelquefois ils ont fait paroître des foibleſſes, de l'incrédulité, de la puſillanimité, comme S. Thomas & S. Pierre, c'étoit moins leur propre caractère que celui de leurs compatriotes.

On peut juger d'ailleurs par l'exemple de Saint *Joſeph*, qui, étant de la famille de *David*, étoit en même tems Charpentier, & par celui de S. *Paul*, qui, tout Docteur & Citoyen Romain qu'il étoit, ne laiſſoit pas d'avoir appris à faire des tentes pour gagner ſa vie, que les profeſſions méchaniques n'étoient point incompatibles avec l'étude & la naiſſance. Croit-on qu'il en étoit chez les Juifs comme chez nous, où le travail avilit, tandis que le vice oiſeux honore? Quoique S. *Jean* fût pêcheur, il y a des endroits dans ſon Evangile qui ne permet-

tent pas de douter qu'il ne fût versé dans la lecture des livres mystiques des Juifs, & qu'il n'eût même quelque teinture de la Philosophie grecque. Ce qui est d'autant plus aisé à comprendre, que cet Apôtre, fit un très long séjour en Asie.

S. *Mathieu* étoit d'une profession odieuse, à la vérité, parmi les Juifs, extrêmement jaloux de leur liberté, mais si considérée parmi les Romains, que *Ciceron* disoit que dans l'ordre des Publicains ou Péagers, étoit *la fleur des Chevaliers*, *l'ornement de la Ville*, *l'appui de la République*. On voit par-là que bien que S. *Mathieu*, selon toute apparence, fût Juif, il falloit pourtant qu'il ne fût pas de la lie du Peuple, puisqu'il avoit été admis à cet emploi. Ces réfléxions & ces exemples peuvent suffire pour répondre aux objections que faisoient les Payens, & que font aujourd'hui les Incrédules après eux, sur le caractère des Apôtres, comme s'ils eussent été absolument idiots, & un ramas de gens de néant. Mais d'un autre côté, il paroît par-là qu'ils n'avoient ni assez de savoir, ni assez de réputation & d'autorité pour qu'on pût attribuer le succès de l'Evangile à leur crédit & à leur éloquence.

* * *

MOYSE.

§. I.

Moyse considéré comme Poëte. Réfléxion sur le style des Livres saints.

UN savant connu, travaillant à une *Histoire critique de Moyse*, où il repondra à toutes les objections de M. de V., nous nous contenterons d'examiner ce divin Législateur comme Poëte. » *Moyse* (dit M. de V., tome 3. de ses Nouveaux » Mêlanges, p. 116) est le premier Poëte que nous » connoissions. Il est à croire que, long tems avant

» lui, les Egyptiens, les Chaldéens, les Syriens, » les Indiens connoissoient la Poésie, puisqu'ils » avoient de la musique. Mais enfin, son beau » Cantique qu'il chanta avec sa sœur Marie, en » sortant du fond de la mer rouge, est le premier » monument poétique en vers hexamétres que nous » ayons. »

Pour savoir à quoi s'en tenir sur l'épithete de *beau* que M. de V. donne au Cantique de *Moyse*, il faut voir ce qu'il dit plus bas sur *David.* « Nous » avons encore un excellent Poëte Juif très-réelle- » ment antérieur à *Horace*; c'est le Roi *David*: » & nous savons bien que le *Miserere* est infiniment » au-dessus du *Justum ac tenacem propositi virum.*

On voit dans ces paroles une ironie aussi injuste que déplacée. Il ne seroit peut-être pas difficile de prouver qu'il y a dans l'Ecriture un grand nombre d'endroits qui surpassent infiniment tout ce qu'il y a de plus sublime dans les Poëtes profanes. » L'ex- » cellent Cantique de *Moyse* (dit le savant & ju- » dicieux *Rollin*, dans le tome 2. de son Traité » des Etudes) peut passer à bon droit pour une » des plus éloquentes piéces de l'antiquité. Le tour » en est grand, les pensées nobles: le style sublime » & magnifique, les expressions fortes, les figures » hardies; tout y est plein de choses & d'idées, qui » frappent l'esprit & saisissent l'imagination.

» Cette piéce, qui, selon les sentimens de quel- » ques personnes, a été composée par *Moyse* en » vers hébreux, surpassent tout ce que les Profa- » nes ont de plus beau dans ce genre. *Virgile* & *Ho-* » *race*, les plus parfaits modèles de l'éloquence » poétique, n'ont rien qui en approche. Personne » n'a plus d'estime que moi pour ces deux grands » hommes, & je les ai étudiés avec une grande » application & un grand plaisir pendant plusieurs » années.

» Cependant quand je lis ce que *Virgile* dit à la » louange d'*Auguste* au commencement du troi- » siéme livre des *Géorgiques*, & à la fin du huitié-

» me de l'*Enéide*, & ce qu'il fait chanter aux Prê-
» tres d'*Evandre* en l'honneur d'*Hercule* dans le
» même livre ; quoique ces endroits soient très-
» beaux, je les trouve rampans auprès de notre
» Cantique. *Virgile* me paroît tout de glace, &
» *Moyse* tout de feu. Il en est de même d'*Horace*
» dans les Odes XIV. & XV. du quatriéme li-
» vre, & dans la derniere des Epodes. Ce qui
» semble favoriser ces deux Poëtes & les autres
» Profanes, c'est qu'ils ont le nombre, l'harmonie
» & l'élégance du style, qu'on ne trouve point dans
» l'Ecriture Sainte.

» Mais aussi l'Ecriture Sainte que nous avons n'est
» qu'une traduction ; & l'on sait combien les meil-
» leures traductions françoises de *Ciceron*, de *Virgile*
» & d'*Horace*, défigurent ces Auteurs. Car il
» faut qu'il y ait bien de l'éloquence dans la lan-
» gue originale de l'Ecriture, puisqu'il nous en
» reste encore plus dans ses copies, que dans tout
» le latin de l'ancienne Rome, & dans tous les
» Grecs d'Athènes. Elle est serrée, concise, déga-
» gée d'ornemens étrangers, qui ne serviroient qu'à
» rallentir son impétuosité & son feu. Ennemie des
» longs circuits, elle va à son but par le court
» chemin. Elle aime à renfermer beaucoup de pen-
» sées en peu de mots, pour les faire entrer comme
» des traits, & à rendre sensibles les objets les plus
» éloignés des sens, par les images vives & natu-
» relles qu'elle en fait. En un mot, elle a de la
» grandeur, de la force, de l'énergie, avec une
» majestueuse simplicité, qui la mettent au-dessus de
» toute éloquence payenne. Que l'on prenne seu-
» lement la peine de comparer les endroits que je
» viens de citer de *Virgile* & d'*Horace*, avec le
» Cantique de *Moyse*, & l'on sera convaincu de
» ce que je dis. »

Un autre Auteur parle de la maniere la plus no-
ble du style & du langage de l'Ecriture Sainte. »
» Nous n'avons, dit-il, aucun Ecrivain à produire,
» qui se soit élevé jusqu'à la majesté & à la gran-

» deur des attributs de Dieu comme les Auteurs » sacrés. Il n'y a qu'une inspiration du Ciel qui » puisse rendre les hommes capables de parler si » dignement de Dieu ; & il n'y a que l'esprit de » Dieu qui puisse exprimer ainsi sa grandeur & dé- » peindre sa gloire. Les plus grands génies & les » esprits les plus élevés du Paganisme, sont bas & » rampans en comparaison de ces hommes divins. » La sublime majesté & la magnificence royale des » Poëtes de l'Ecriture, surpassent la portée d'un » esprit mortel. Prenez les plus excellens Poëtes de » l'antiquité, & ceux où il regne le plus de feu, » & lisez-les, comme nous faisons l'Ecriture, dans » une traduction en prose, ils paroîtront froids & » plats. » On voit par ces citations combien M. de V. a tort de dire dans son *Pot pourri*, §. VI : » » Ce qui me déplait seulement, c'est que les Mé- » tamorphoses d'*Ovide* sont, par la malice du dé- » mon, bien mieux écrites & plus agréables que » les Cantiques Juifs ; car on il faut avouer que » cette montagne de Sion, & ces gueules de ba- » silic, & ces collines qui sautent comme des bé- » liers, & toutes ces répétitions fastidieuses ne va- » lent ni la Poésie grecque, ni la latine, ni la » françoise. Le froid petit *Racine* a beau faire, cet » enfant dénaturé n'empêchera pas (profanément » parlant) que son pere ne soit un meilleur Poëte » que *David*. »

Nous répondrons à M. de V. que, pour juger pertinemment du style des livres sacrés, il faudroit être en état de lire le texte original. La plûpart de ceux qui le décrient si témérairement, ne consultent que les traductions. Or, c'est le moyen de mal juger. Dans tous les écrits d'une grande antiquité, tels que sont les livres du vieux Testament, il y a de fréquentes allusions à des usages & à des coutumes qui ne sont plus ; & ces allusions qui par-là nous paroissent insipides & fades, étoient pleines de sel & d'esprit. D'ailleurs la langue hebraïque a son génie propre, soit par rapport à la construction des

des termes, soit par rapport à la cadence des phrases. Elle renferme une grande quantité de mots d'un sublime, qu'il est aussi impossible de rendre dans une autre laugue, que de peindre un diamant sans lui faire rien perdre de son état. Il est de toute notoriété que les meilleures versions de la Bible n'ont pas peu contribué à faire perdre à l'original de son prix, tantôt parce que les Traducteurs ont donné à gauche, & tantôt aussi parce qu'ils ont voulu traduire d'une façon trop littérale. Au lieu que dans les traductions modernes des Auteurs profanes, on tâche de faire parler les Anciens avec toute l'élégance de la langue, dans laquelle on les rend. Les interprêtes de l'Ecriture, se croyant obligés de suivre mot à mot le texte sacré, ont conservé dans leurs versions je ne sais combien d'hébraïsmes & de façons de parler qui paroissent tout-à-fait grossieres & choquantes, & qui donnent par cela même l'idée la plus défavorable des originaux aux personnes incapables de pénétrer au-delà de cette écorce. En traduisant de la sorte les plus belles piéces d'éloquence de l'antiquité, on les rendroit ridicules, & on leur feroit perdre tout leur prix.

Une seconde cause du faux jugement que l'on porte sur le style de l'Ecriture Sainte, c'est qu'on borne imprudemment l'éloquence au goût d'un certain Pays, d'une certaine Nation, & qu'on rejette ensuite tout ce qui ne se rapporte pas à ce goût-là. Comme les différens langages qu'on parle en Europe, dérivent en grande partie du Grec & du Latin, nous avons fait de ces deux langues le modèle des nôtres. Mais pourquoi les Peuples de l'Orient, dont les langues n'ont aucun rapport avec la grecque & la latine, se seroient-ils conformés à ce goût? Quelle raison y a-t'il sur-tout de prétendre qu'ils auroient dû s'y conformer, avant même que l'éloquence fût née à Athenes & à Rome? Pourvu que nos Auteurs sacrés ayent écrit dans le style le plus approuvé de leur tems, cela

suffit. Il y a de l'extravagance à vouloir que le S. Esprit leur eût inspiré un langage & des façons d'écrire formées sur le goût moderne, dans un goût qui étoit entiérement inconnu au tems & aux lieux dans lesquels ils écrivoient. *Moyse* avoit été élevé dans la Philosophie & dans la belle littérature des Egyptiens ; *Salomon* étoit l'oracle de son siécle dans tout l'Orient, *Daniel* avoit été perfectionné à l'école des Sages de la Chaldée ; par conséquent, on ne sauroit douter raisonnablement qu'ils n'ayent possédé toutes les finesses de la langue dont ils se servirent, & que leur style n'ai eu toute la perfection qui pouvoit donner alors du relief à l'éloquence : éloquence, à la vérité, d'un autre genre que la nôtre, mais excellente en son genre. Ce n'est pas leur faute si nous ne goûtons pas leurs hardies métaphores, leurs figures perpétuelles, leurs sentences énigmatiques, leur étonnante briéveté dans certaines rencontres, leurs transitions brusques, &, en un mot, tout ce qui failoit de leur tems la richesse du style sublime.

On ne prouvera jamais qu'une attention scrupuleuse à observer les regles de l'éloquence & tous les rafinemens de l'art, fût convenable dans des écrits divins. Quel étoit le dessein de Dieu, en nous faisant transmettre ses loix dans nos saints livres ? Son dessein étoit d'éclairer nos entendemens, de soumettre nos passions & de sanctifier notre volonté. Pourvu donc que les Auteurs de ces livres sacrés ayent rempli cette fin, qu'importe en quels termes ils l'ont fait ? A-t'on jamais entendu dire qu'un Médecin doive, pour être habile, écrire toutes ses ordonnances dans le style de *Ciceron* ? Pourvu que, par la force de ses raisonnemens & par une profonde connoissance des loix, un Avocat gagne la cause qu'on lui a confiée, s'embarrasse-t'on beaucoup s'il a plaidé avec élégance, ou s'il a négligé les ornemens du discours ? Pourquoi donc voudroit-on que Dieu se fût abaissé à des pareilles minuties, dans des livres où il nous révele les cho-

ſes du monde les plus importantes, les conditions de notre ſalut & les regles de notre devoir ? Falloit-il quelque choſe de plus pour reveiller notre attention, que l'alternative terrible d'un bonheur ou d'un malheur éternel ?

Si l'on y prend garde, ce que les hommes appellent les regles de l'art, n'a point été obſervé dans les grandes productions de l'Auteur de la nature. Les étoiles ont-elles des formes régulieres ? Les lacs & les fleuves ſont-ils bornés par des lignes droites ? Les collines & les montagnes ont elles exactement la figure d'un cône ou d'une pyramide ? Quand un grand Prince déclare ſa volonté à ſes Sujets dans ſes Loix & dans ſes Edits, ſe pique-t'il d'élégance dans ſon ſtyle ? Court-il après les graces d'une belle diction ? Ne parle t'il pas toujours bien, quand il ſe fait bien entendre ? Et s'ils vouloit faire le Puriſte en pareil cas, cette fauſſe délicateſſe, cette exactitude déplacée ne ſeroit-elle pas affectation & pédanterie toute pure ? Pourquoi donc demander dans les oracles de Dieu une exactitude qui ſeroit au-deſſous d'un Monarque temporel, & qui n'auroit ni portion, ni reſſemblance avec cette noble ſimplicité qu'on remarque dans les œuvres de la création ? J'avouë qu'une obſervation ſcrupuleuſe des regles de la Grammaire, des préceptes de la Réthorique, des définitions & des diviſions de la Logique, ſeroit plus du goût de certaines gens, & que les oreilles de nos beaux eſprits ſeroient plus agréablement flattées par un ſtyle élégant, par des expreſſions délicates & des périodes arrondies ; mais, n'en déplaiſe à ces Meſſieurs, tout cela ſent furieuſement l'art, & leur goût pourroit bien être celui de l'école, plûtôt que celui de la nature. Il y a plus de force & de majeſté dans le ſtyle ſimple, inégal, négligé, hardi, métaphorique des ſaintes Ecritures ; il y a quelque choſe qui s'aſſortit mille fois mieux à l'inſpiration divine, que dans les périodes cadencées des Ecrivains les plus polis.

§. II.

Dîgreſſion ſur la punition de Coré, Dathan & Abiron.

Les Incrédules qui voudroient faire paſſer *Moyſe* pour impoſteur, l'ont attaqué en particulier ſur cette circonſtance. Voici ce que débite à ce ſujet l'Auteur de la dangereuſe *Hiſtoire des Sevarambes.* (tome 2., p. 144.)

,, Cet impoſteur fit creuſer une grande foſſe dans ,, ſon bocage, qu'il fit remplir de matieres com- ,, buſtibles; & puis la fit couvrir ſi adroitement, ,, qu'il ne paroiſſoit pas qu'on eût remué la terre ,, dans cet endroit. Enſuite il fit faire un cabinet ,, de verdure deſſus, qui couvroit, non-ſeulement ,, cette foſſe, mais auſſi une bonne portion de terre ,, ferme tout auprès. Il y fit mettre des ſiéges pour ,, faire aſſeoir toutes les perſonnes qui devoient être ,, de l'Aſſemblée, & en fit poſer la moitié ſur la ,, foſſe, & l'autre moitié ſur la terre ferme, laiſſant ,, une eſpace entre deux. Il avoit ſi bien ajuſté tou- ,, tes choſes, que l'on pouvoit, par un chemin ,, pratiqué du dehors juſqu'à la foſſe, allumer les ,, matieres combuſtibles qu'il y avoit fait mettre, ,, &, en tirant une cheville faire abîmer la machine ,, qui ſupportoit la terre dont elle étoit couverte. ,, Quand le jour dont on étoit convenu fut arrivé, ,, les perſonnes qui devoient compoſer l'Aſſemblée, ,, ne manquerent pas de ſe trouver au bocage; & ,, *Stroukaras* les fit mener ſous la verdure qu'il ,, avoit fait faire pour les recevoir, & fit aſſeoir ,, ceux de ſon parti ſur les ſiéges qui étoient poſés ,, ſur la terre ferme, & ſes Adverſaires ſur ceux ,, qu'on avoit arrangés ſur la foſſe... Il alla trou- ,, ver l'Aſſemblée, & commença la conférence ,, avec ceux qui s'oppoſoient à ſa doctrine... Mais ,, voyant que le parti contraire perſiſtoit dans ſon ,, incrédulité, & qu'il demandoit des témoignages ,, aſſurés de l'autorité dont il ſe vantoit, alors il

„ se leva sur ses pieds, & haussant ses bras vers le
„ Ciel, il pria le Soleil son pere de faire un miracle
„ qui prouvât la vérité de ses paroles, & qui fît
„ ouvrir la terre pour l'engloutir, s'il avoit rien
„ avancé de faux, ou qu'il punît de la même ma-
„ niere ceux qui s'opposoient à la doctrine céleste...
„ Il n'eut pas plûtôt achevé de prononcer cette
„ imprécation, que ceux qui avoient le signal, fi-
„ rent abîmer dans la fosse profonde les innocens
„ infortunés qui étoient dessus; & l'on en vit sortir
„ incontinent après une épaisse fumée, qui fut sui-
„ vie de flamme... Ainsi par cette ruse détestable,
„ *Stroukaras* fit périr les principaux de ses enne-
„ mis, & s'établit plus que jamais dans l'esprit du
„ Peuple par ce miracle prétendu. „

Il regne dans tout ce morceau autant de malignité que de mauvaise foi. *Dathan* & *Abiron* étoient-ils rassemblés dans un petit espace de terrein? Leurs tentes & tous leurs biens ne furent-ils pas engloutis avec eux? Et quelle prodigieuse fosse que celle où tout cela auroit pu entrer. Comment *Moyse* put-il exécuter assez secrettement un tel projet, sans que des gens intéressés, & que l'envie & la jalousie rendoient vigilans, n'en eussent aucune connoissance? Le feu céleste qui consuma les 250. hommes, ne parut pas dans le même endroit où la terre s'étoit ouverte, & Dieu ne scella-t'il pas ces deux premiers miracles par un troisiéme, en faisant périr par un genre de mortalité dont l'histoire ne détermine pas la nature, 14700. Israélites? Défigurer de cette maniere les faits pour les rendre suspects d'imposture, n'est-ce pas se rendre coupable de malignité & de mauvaise foi?





NONOTTE.

Ses disputes avec M. de V.

CET Auteur publia à Avignon en 1762., en deux vol. *in*-12., les *Erreurs de V.* Ce célébre Ecrivain qui avoit presque toujours dédaigné ses Censeurs, lui répondit à la fin de son Histoire universelle de l'édition de 1763. Pour faire connoître de quel côté a été le bon droit & la douceur dans cette dispute, nous choisirons quelques points controversés entre les deux Ecrivains.

§. I.

Des Martyrs de la Légion Thébaine.

La critique de M. de V. sur le martyre de *Saint Maurice* & de toute sa Légion, n'est pas plus heureuse que celle qu'il fait sur les actes de *Saint Romain* *. Il ne présente le martyre de ces généreux soldats, que comme une fable mal conçuë & mal imaginée.

» Cette histoire, dit-il, ne fut écrite que près » de 200. ans après sur des ouï-dire. Mais comment *Maximien Hercule* auroit-il appellé d'Orient cette Légion, pour aller appaiser une sédition dans les Gaules? Pourquoi se seroit-il défait » de 6600. bons soldats? Comment tous étoient-ils » Chrétiens sans exception? Qui les auroit massacrés? Si ce fait incroyable pouvoit être vrai, » comment *Eusébe* l'eût-il passé sous silence? » &c. »

Voilà bien des *pourquoi* & des *comment* qui ne signifient pas grand' chose; & ce n'étoit pas la peine

(*) Ce texte est du P. *Nonotte*, *Erreurs de V.*, seconde édition, chapitre troisiéme, vers la fin.

d'employer tant de paroles, pour ne donner que de si foibles raisons.

L'Auteur de l'histoire de ces Martyrs est *Saint Eucher*, qui étoit un riche Sénateur, & qui fut ensuite Archevêque de Lyon. Il recueillit les monumens qu'on avoit conservés à Agaune du martyre de ces soldats. Il en apprit plusieurs circonstances par *Isaac*, Evêque de Geneve, qui les avoit apprises du vieux Evêque *Théodore*, lequel vivoit encore en 381. Ainsi cette histoire est bien plus ancienne & bien plus authentique que ne le prétend M. de V.

La marche de plusieurs Légions dans les Gaules, sur la fin du troisiéme siécle, s'accorde avec tous les monumens de l'histoire. Les Bagaudes s'étant révoltés, *Dioclétien* envoya contr'eux *Maximien Hercule*, qui les fit rentrer dans le devoir. C'est à cette occasion que la Légion Thébaine passa de l'Orient dans les Gaules. Au reste, il n'est point étonnant que *Maximien* eût fait massacrer tous les soldats d'une Légion. Cela n'est point contraire aux mœurs des Romains. *Sylla* fit égorger de sang froid, & presque sous ses yeux sept mille hommes, dont il n'étoit pas assez content. *Caligula* étant sur le Rhin, se divertissoit à envoyer des Légions massacrer d'autres Légions. *Dion Cassius* écrit que *Galba* fit tuer inhumainement sept mille soldats prétoriens. *Maximien* pour l'humeur cruelle & sanguinaire ne cédoit guére aux *Sylla*, aux *Caligulas*, aux *Galbas*. *Eutrope* & *Aurelius Victor* en conviennent. Les *pourquoi* & les *comment* de M. de V. sont donc bien mal fondés. On ne peut rien conclure du silence d'*Eusebe*. Cet Historien qui étoit d'Asie, ne parle que de la persécution qui fut en Orient, & qu'il avoit vuë lui même ; il ne touche aucunement en cette occasion les affaires d'Occident. Jugez de la créance que méritent les autres choses qu'avance M. de V. sur les persécutions de l'Eglise Chrétienne.

Réponse de M. de V.

» L'Auteur du libelle fait des efforts assez plai-
» sans pour accréditer la fable de la Légion Thé-
» baine, toute composée de Chrétiens, toute en-
» vironnée dans une gorge de montagnes, où l'on
» ne peut pas mettre 500. hommes en bataille, au
» pied du Mont S. Bernard, où 200. hommes ar-
» rêterent une armée ; & voici les preuves que no-
» tre Critique judicieux donne de cette aventure.

» *Eucher*, dit-il, (qui rapporte cette histoire
» 200. ans après l'événement) étoit riche ; donc il
» disoit vrai. *Eucher* l'avoit entendu conter à *Isaac*,
» Evêque de Geneve, qui sans doute étoit riche
» aussi. *Isaac* disoit tenir le tout d'un Evêque nom-
» mé *Théodore*, qui vivoit cent ans après ce massa-
» cre. Voilà en vérité des preuves mathématiques.
» Je prie le Libelliste de venir faire un tour au
» grand *Saint Bernard.* Il verra de ses yeux s'il est
» aisé d'y massacrer une légion toute entiere. Ajou-
» tons qu'il est dit que cette légion venoit d'Orient,
» & que le Mont S. Bernard n'est pas absolument
» le chemin en droiture, &c.

Réponse du Pere Nonotte.

M. de V. fait des efforts assez plaisans pour se défendre. Il veut que nous croyons les anecdotes qu'il débite, & qu'il tient de M. le Duc, M. le Comte, &c. ; & il ne cite jamais que des morts ; & il ne veut pas que nous croyons ce qu'un riche & puissant Sénateur, que son mérite & sa sainteté placerent sur le premier Siége Episcopal des Gaules, a écrit d'après les recherches les plus éclairées. Ce Sénateur Archevêque, en recueillant sur les lieux les monumens de cet événement, y joint les circonstances qu'il a apprises de l'Evêque du lieu. V. désapprouve cette maniere de s'instruire pour écrire l'histoire. On sait bien que ce n'est pas la sienne. Le reste de sa défense sur l'espace resserré où il suppose qu'étoit la Légion, & sur la direction de la marche,

che, ne vaut pas la peine d'être relevé. Elle tombe d'elle-même.

Réplique de M. de V.

„ Petit *Nonotte*, rabacheras-tu toujours les contes » de la Légion Thébaine, & du petit *Romanus* né » bégue, dont on ne put arrêter le caquet, dès » qu'on lui eut coupé la langue? Faut-il encore » t'apprendre qu'il n'y a jamais eu de Légion Thé» baine; que les Empereurs Romains n'avoient pas » plus de Légions Egyptiennes que de Légions Jui» ves; que nous avons les noms de toutes les Lé» gions dans la Notice de l'Empire, & qu'il n'y eſt » nullement queſtion de Thébains?

» Faut-il te redire que les faits, les dates & les » lieux dépoſent contre cette hiſtoire, digne de » *Rabelais?* Faut-il te répéter qu'on ne martyriſe » point 6000. hommes armés dans une gorge de » montagne où il n'en peut tenir 300. Crois-moi, » *Nonotte*, marions les 6000. ſoldats Thébains aux » onze mille Vierges; ce ſera à peu près deux fil» les pour chacun, ils ſeront bien pourvus; & à » l'égard de la langue du petit *Romanus*, je te con» ſeille de retenir la tienne, & pour cauſe.

§. II.

Autre diſcuſſion de M. de V.

» Il s'agit (dit M. de V. dans ſa défenſe,) d'un » Chrétien qui déchira & qui mit en piéces publi» quement un Edit Impérial. L'Auteur de l'*Hiſ» toire générale* appelle ce Chrétien indiſcret. Le » Libelliſte le juſtifie & dit: *Un ſemblable Edit » n'étoit-il pas évidemment injuſte?* On peut répon» dre que c'eſt trop ſoutenir les maximes tant con» damnées par tous nos Parlemens. L'Auteur du » libelle devroit ſavoir qu'il faut reſpecter les Rois » & les loix.

Après cela, M. de V., avec ce ton de politeſſe

& de décence qu'on voit dans quelques-uns de ses écrits, dit à l'Auteur : » Monsieur, vous êtes un » ignorant ou un fripon... Si vous avez lu *Eusebe*, » dont *Fleury* a tiré ce fait, vous êtes un fripon de » falsifier ce passage pour me calomnier. Si vous ne » l'avez pas lu, vous êtes un ignorant ; à quoi j'a- » joute que vous êtes un impudent de parler de ce » que vous ignorez... Mais je ne puis m'empêcher » de dire à ce Monsieur, qu'il me fait perdre un » tems précieux à lire son libelle qui m'ennuye.

Réponse du Pere Nonotte.

Pour moi, je ne puis m'empêcher de dire à M. de V. que je suis fâché qu'il se montre si sensible, & qu'il se défende si mal. Les grandes ames ont plus de modération, & ne se répandent point en expressions pareilles à celles qu'il employe ici. Si mon livre l'ennuye si fort, comme il le dit, & comme je crois, il peut le laisser. Les goûts & les intérêts sont différens. D'autres le lisent avec plaisir ; & c'est pour cela que le Public en a demandé une seconde édition.

Pour venir maintenant au détail de ses déclamations, il cite *Fleury* ; il renvoye à *Fleury* ; il tâche de donner le change. Mais, non, on ne le prendra pas, M. de Voltaire. Il ne s'agit point ici de *Fleury*, mais d'*Eusebe*, de *Césarée*, duquel je me suis autorisé, pour vous convaincre de vos erreurs.

Vous dites que l'Edit de *Dioclétien* de 303. ne décernoit aucune peine de mort contre les Chrétiens. Et moi je vous dis que vous avez ignoré la vérité, ou que vous l'avez trahie. Vous outragez le Martyr qui arrache cet Edit ; & moi je vous dis que le Panégyriste de *Dioclétien* exhale sa bile contre les Chrétiens. Vous traitez votre Adversaire de falsificateur, de fripon, de calomniateur, d'impudent, d'ignorant ; & moi je puis démontrer que toutes ces accusations retombent sur l'Accusateur.

Il falloit profiter de la citation marquée dans le

livre des *Erreurs*, & du renvoi au livre huitiéme d'*Eusebe*, vous auriez vu au chapitre sixiéme le détail des deux Edits donnés, presque en même-tems, contre les Chrétiens, & au Chap. VIII. le martyre de celui qui arrache un de ces Edits, & auquel *Eusebe* donne le titre de *Vir illustris*. Mais puisque vous avez ignoré ces choses, je vais opposer l'Historien Grec, témoin oculaire, à votre infidéle narration. Voici comment il s'exprime. » La » dix-neuviéme année de l'Empire de *Dioclétien*, » au mois Distros, qui est le mois de Mars chez » les Romains, lorsqu'on étoit près de la Fête de » la Passion du Seigneur, il y eut un Edit public » qui ordonnoit que toutes les Eglises fussent par- » tout démolies & rasées, que les Ecritures fussent » brûlées, que ceux qui étoient revêtus de quelque » dignité en fussent dépouillés, que ceux qui étoient » dans un état privé, s'ils continuoient à professer » le Christianisme, perdissent leur liberté. Tel fut » le premier Edit contre les Chrétiens. Peu de tems » après il fut ordonné par un second Edit que tous » les Chefs des Eglises, dans toute l'étenduë de » l'Empire, fussent mis aux fers, & qu'on em- » ployât toute sorte de moyens pour les forcer à » sacrifier aux Dieux. Ce fut dans ces jours funes- » tes que la plûpart des Chefs de l'Eglise furent hor- » riblement déchirés par les verges, soutinrent cou- » rageusement les supplices, combattirent généreu- » sement dans le champ du Christ, & donnerent, » par leur glorieux combat, les plus frappans spec- » tacles à l'Univers. Mais il y eut un grand nom- » bre d'autres Chrétiens que la frayeur & la crainte » des tourmens fit succomber. Cependant les au- » tres étoient successivement éprouvés par divers » supplices. L'un avoit le corps affreusement dé- » chiré & tout couvert de playes. On disloquoit » tous les membres à un autre. On faisoit souffrir » à quelques-uns les douleurs les plus aiguës, en » leur disséquant avec des rasoirs toutes les parties » du corps. » Après cela, *Eusebe* continuant ces

détails, présente une multitude immense de Chrétiens expirans sous le glaive, dans les flammes, sur les rouës, & par tous les plus horribles supplices qu'on puisse imaginer. Ainsi parle *Eusebe.*

L'Auteur du livre des Erreurs n'est donc ni ignorant, ni impudent, comme le dit le poli & modéré M. de V. Il n'est pas ignorant, puisqu'il confirme si bien maintenant, par *Eusebe* même, ce qu'il avoit auparavant avancé sur l'autorité de cet Historien. Il n'est pas fripon, il ne falsifie pas les passages pour calomnier, puisqu'il les rapporte en entier, & cite les livres & les chapitres d'où ils sont tirés. Il n'est pas impudent, puisqu'il prouve si bien qu'il a parlé avec connoissance de cause. Mais quels titres mérite M. de V.? Et si on lui parloit sur le même ton, sur lequel il parle à son adversaire, qu'auroit-il à dire pour sa défense?

Il dit qu'il a appellé *indiscret* le Chrétien qui déchira l'Edit de *Dioclétien.* Mais s'en est-il tenu là? Ne l'a-t'il pas traité d'emporté & de révolté? Ne dit-il pas que ce n'étoit pas là un acte de Religion, mais un emportement de révolté?

Il ajoute que l'Auteur du livre des *Erreurs* justifie encore ce Chrétien, & il dit: *Un semblable Edit n'étoit-il pas évidemment injuste?*

Oui, il l'a dit, & il le dit encore; mais il s'est en même-tems exprimé d'une maniere bien plus sage & bien plus juste que ne fait V. *Il est certain*, dit-il, *que l'action de ce Chrétien fut repréhensible, parce qu'il n'est jamais permis aux Sujets de manquer de respect aux Puissances, quand même les Puissances manqueroient à ce qu'elles doivent aux Sujets.* (*Erreurs de V.*, tom. 1., p. 20. premiere édition.)

Il fait un procès à son Adversaire, pour avoir dit: *Un semblable Edit n'étoit-il pas évidemment injuste?* Et l'on demande à V. s'il le regarde comme juste? Etoit-il juste de torturer, brûler, hâcher en piéces, faire expirer par des supplices d'une cruauté inouie, des Chrétiens, parce qu'ils ne vouloient pas renoncer à Jesus-Christ? Etoit-il juste,

pour la faute d'un seul, d'inonder de sang tout l'Univers? Etoit-il juste de faire passer au fil de l'épée, les villes entieres, hommes, femmes & enfans, parce qu'ils n'adoroient pas les Dieux de l'Empire, comme le rapporte *Eusebe*?

Comment V., ce zélateur ardent de la tolérance, qui a répandu tant de fiel sur ceux qui ont sévi contre les infâmes Albigeois, ou qui ont poursuivi les rebelles Sectateurs de *Calvin*, comment change-t'il ici de ton, en se déchaînant avec tant de fureur contre les persécutés, & en faisant de si brillans Panégyriques des persécuteurs?

L'Auteur du libelle, ajoute-t'il, *devroit savoir qu'il faut respecter les Rois & les loix.*

Et vous, M. de V., qui vous donnez ici pour le vengeur des Rois, souffrez qu'on vous le demande: parlez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous dites que la *Nation Angloise est la seule de la terre qui soit parvenuë à régler le pouvoir des Rois en leur résistant?* Parlez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous donnez à nos Rois de la premiere Race, le beau titre de *Chefs sauvages*? Parlez-vous en vengeur des Rois, en disant de *Louis XI.*, qu'*il y a peu de tyrans qui ayent fait périr plus de citoyens par la main des bourreaux, par des supplices plus recherchés, & qu'il augmenta son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs*? Parlez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous dites que *Louis le Juste étoit cruel*; qu'il avoit commencé à seize ans par faire assassiner son premier Ministre; qu'il souffrit que le Cardinal de *Richelieu*, plus cruel que lui, fit couler le sang sur les échaufauds; que *Louis XI.* voulut être absolu; que *Louis Louis XIV.* l'étoit; & que vous faites entendre en divers endroits de vos Œuvres, qu'*absolu* & *despote* sont à peu-près la même chose? Parliez-vous en vengeur des Rois, lorsque vous disiez, il y a quatre ans, dans une assemblée nombreuse dans votre maison, (un des premiers Magistrats de Lyon étoit présent) qu'il seroit à souhaiter qu'il *y eût dans les Monarchies un*

Cromwel de cinquante en cinquante ans ? Ne pourroit-on pas vous dire à vous-même que vous êtes l'ennemi le plus envenimé des Monarchies & des Monarques, & que vous vous efforcez toujours de les rendre odieux.

Réplique de M. de V.

» Tu louës encore le bon Chrétien qui déchira
» l'Edit de l'Empereur ; *Nonotte*, cela eſt fort.
» Prends garde à toi, te dis-je ; le Roi n'aime pas
» qu'on dechire les Edits ; il le trouveroit mauvais.
» Sais-tu bien que c'eſt un crime de léze-majeſté au
» ſecond chef ? Tu apportes pour raiſon que cet
» Edit étoit injuſte. Etoit-ce donc à ce Chrétien à
» décider de la légitimité d'un Arrêt du Conſeil ?
» Où en ſerions-nous, ſi chaque Jéſuite ou chaque
» Janſéniſte prenoit cette liberté ? (*Honnêtetés lit-*
» *téraires*, page 81.)

Concluſion du Pere Nonotte.

M. de V. finit ſa glorieuſe défenſe par les adieux gracieux qu'il fait à ſon Adverſaire, & auxquels on répondra en peu de mots.

On peut juger, dit-il, *du reſte du libelle, par les articles qu'on vient de réfuter.*

On peut dire en effet que cette réfutation fait l'éloge le plus complet du livre des Erreurs. Elle s'étend ſur trente-ſix articles, tandis qu'il y a encore plus d'un millier d'erreurs préſentées & démontrées, & ſur leſquelles on n'oſe pas dire un mot. Et de ces trente-ſix articles, il n'y en a pas un qui ne faſſe mieux connoître avec quelle certitude l'Auteur du livre a prononcé ; pas un qui ne faſſe mieux connoître la vive ſenſibilité de M. de V., & l'inutilité de ſes efforts pour ſe juſtifier ; pas un qui ne démontre que les détours, les adreſſes, les reſſources de l'homme le plus ingénieux ſont vaines, quand il n'a pas pour lui la vérité.

Il ne méritoit pas qu'on prît la peine de le réfuter ;

mais il étoit bon de prouver que les erreurs attribuées dans ce libelle à M. de V., ne sont que les fourberies d'un calomniateur.

Il eût été de la gloire de M. de V. d'apporter des raisons, & de ne point dire d'injures. Ces termes d'*impudent*, de *fripon*, d'*insolent*, de *calomniateur*, d'*ignorant*, de *fanatique*, de *téméraire*, d'*audacieux*, de *libelliste*, d'*oison*, de *falsificateur*, de *malheureux*, &c. ces termes ne sont point du goût des honnêtes gens. L'Auteur croiroit se déshonorer d'y répondre. Il reconnoît d'ailleurs volontiers que c'est un genre de combat dans lequel M. de V. aura toujours le dessus. Les emportemens & les détours qu'on voit ici d'une part, & la modération & le ton assuré qu'on reconnoît de l'autre, font un contraste que le Public ne manquera pas de sentir.

Les applaudissemens que lui prodigue son illustre Apologiste, ne sont que l'éloge du crime, du mensonge & de l'ignorance, fait par un complice.

Je ne connois ni l'Apologie, ni l'Apologiste, & je ne sais pas si j'en suis connu. L'amour de la vérité & le respect pour la Religion m'ont déterminé à écrire. Je crois que les mêmes motifs l'ont animé.

Le Pere *Nonotte* avoit dit à la tête de sa réponse, que les termes de *libelliste*, de *calomniateur*, de *fanatique*, du *plus vil des hommes*, supposent évidemment que la lecture du livre des *Erreurs* a fait sur M. de V. d'autres impressions que celle de l'ennui & de l'humeur occasionné par la perte d'un tems précieux. Il y a ici de la colére & de l'emportement. M. de V. est hors de son assiette ; il a perdu cette égalité d'ame, qui est le fruit le plus doux de la Philosophie. Ceux mêmes qui sont ses plus extasiés admirateurs, & qui lui donnent dans l'empire des lettres la même place que *Jupiter* a dans les Cieux, sentent qu'on est en droit de lui appliquer le bon mot de Lucien : *O Jupiter, tu te fâches ; tu as donc tort.*

Ne nous arrêtons pas à ces petites observations

amusantes ; examinons de plus près les raisonnemens de M. de V. Quoiqu'ils soient comme noyés dans un déluge d'injures, s'ils ont quelque force, je m'efforcerai d'y répondre. Je le considérerai lui-même comme un autre *Lucilius*, & je lui rendrai la justice qu'on rendit autrefois à ce dernier. *Cum flueret Luculentus, erat quod tollere velles.* Je me conformerai aux sages maximes qu'il donne dans sa Préface sur la Tragédie d'*Alzire*. » Il est bien honteux, dit-il, pour l'esprit humain, que la littérature soit infectée de haines personnelles. Que gagnent les Auteurs en se déchirant mutuellement ? Ils avilissent une profession qu'il ne tient qu'à eux de rendre respectable. Faut-il que l'art de penser, le plus beau partage des hommes, devienne une source de ridicules ; que les gens d'esprit, rendus souvent par leurs querelles le jouet des sots, soient les bouffons d'un Public dont ils devroient être les maîtres ? . . . Il est sûr qu'un homme qui n'est attaqué que dans ses écrits, ne doit jamais répondre aux critiques ; car si elles sont bonnes, il n'a autre chose à faire qu'à se corriger ; & si elles sont mauvaises, elles meurent en naissant »

Il est des hommes dont on peut suivre hardiment les belles maximes, mais dont il faudroit bien se garder de suivre les exemples. Ces beaux raisonneurs peuvent dire comme *Polypheme* : *Video meliora, proboque, deteriora sequor.*



ORIGENE.

Ce Pere a-t'il douté de l'immatérialité de l'ame ?

ORigene réfute expressément ceux qui croyent que Dieu étoit corporel. Il dit que Dieu n'est, ni un corps, ni dans un corps ; qu'il est une substance simple, intelligente, exempte de toute com-

position, qui, sous quelque rapport qu'on l'envisage, n'est qu'une ame, & la source de toutes les intelligences.

» Si Dieu, dit-il, étoit un corps, comme tout » corps est composé de matiere, il faudroit aussi » dire que Dieu est matériel ; & la matiere étant » essentiellement corruptible, il faudroit encore » dire que Dieu est corruptible. » (L. 1. *de Principiis*, C. 1.)

Peut-on croire qu'un homme tel qu'*Origene*, qui conduit le Matérialisme jusqu'à ces conséquences, puisse être incertain sur l'immatérialité de l'Etre suprême ?

Il appuye sur ces principes l'immatérialité de l'ame : » Si quelques-uns assurent que notre homme » intérieur qui a été fait à l'image de Dieu, est » corporel, ils doivent, conséquemment à cette » idée, faire de Dieu lui-même un Etre corporel, » & ils doivent lui donner une figure humaine ; ce » qu'on ne peut faire sans impiété. (*Homil.* 2. *in Genes.*)

» S'il y en a qui croyent que l'ame est un corps, » dit-il ailleurs, je voudrois qu'ils me montrassent » d'où viendroit à ce corps la faculté de penser, de » se ressouvenir, & celle de contempler les cho- » ses invisibles. » (*de Principiis*, ibid.)

Est on incertain de la spiritualité de l'ame & de son immatérialité, lorsqu'on établit de pareils principes ?

Qu'opposent nos Philosophes à ces passages ; pour prouver qu'*Origene* n'avoit point de sentiment arrêté sur l'immatérialité de Dieu & sur celle de l'ame ?

Un passage de la Préface de son livre des Principes, dans lequel *Origene* dit qu'il faut examiner si Dieu est corporel, ou s'il a quelque forme, ou s'il est d'une nature différente de celle des autres corps : s'il en est de même du S. Esprit, & de toutes les Natures raisonnables.

Dans ce même endroit, *Origene* dit qu'il va

traiter tous ces ſujets d'une maniere différente de celle dont il en parle dans ſes autres Ouvrages, dans leſquels il n'a point traité cette matiere à fond & exprès. Ce paſſage ne veut pas dire qu'il ne ſait à quoi s'en tenir ſur ces objets, puiſque dans le livre des principes, il établit formellement l'immatérialité de Dieu & celle de l'ame.

Comment a-t'on pu conclure de ce paſſage, que l'Egliſe n'avoit rien défini ſur l'immaterialité de l'ame, au ſiécle d'*Origene*.

Origene dit, il eſt vrai, dans ſon livre des Principes, que la nature de Dieu ſeul, c'eſt-à-dire, du Pere, du Fils & du S. Eſprit, a cela de propre, » Qu'elle eſt ſans aucune ſubſtance matérielle & » ſans ſociété d'aucun autre corps qui lui ſoit uni. »

Mais du moins *Origene* ſuppoſe que les ames ſont unies à un corps dont elles ſont par-tout diſtinguées. Il ne dit pas qu'elles ſoient matérielles. Comment auroit-il dit que l'ame eſt corporelle ou matérielle, lui qui ne reconnoît pour ſubſtances immatérielles, que celles qui ne peuvent être diſſoutes où brûlées, & qui aſſure que l'ame des hommes ne peut être réduite en cendres, non plus que les ſubſtances des Anges & des Trônes.

Pour terminer ce qui regarde *Origene*, nous avertirons que l'Auteur de la *Philoſophie du bon ſens* a travaillé ſur quelque citateur infidéle ; car *Origene*, dans le lieu même qu'il cite, ſoutient précisément le contraire du ſentiment qu'il attribuë à cet Auteur ; c'eſt ce qui auroit été évident pour tout lecteur, ſi M. d'*Argens* avoit cité le paſſage en entier. (Nous avons tiré cet article du Dictionnaire des Héréſies.)





PASCAL.

Sa défenſe contre M. de Voltaire. *Obſervations préliminaires ſur la critique que ce Poëte en a faite.*

Le bel eſprit de M. de V. a voulu lutter contre le génie de *Paſcal.* C'eſt dans ſes *Lettres Philoſophiques* qu'il a combattu ce grand homme ; & il ouvre ainſi le combat.

» Voici des remarques critiques que j'ai faites depuis long-tems ſur les *Penſées* de M. *Paſcal.* Ne » me comparez point ici, je vous prie, à *Ezéchias*, » qui voulut faire brûler tous les livres de *Salomon.* » Je reſpecte le génie & l'éloquence de *Paſcal* ; » mais plus je le reſpecte, plus je ſuis perſuadé qu'il » auroit lui-même corrigé beaucoup de ſes penſées, » qu'il avoit jettées au hazard ſur le papier, pour » les examiner enſuite ; & c'eſt en admirant ſon » génie, que je combats quelques-unes de ſes idées. » Il me paroît qu'en général l'eſprit dans lequel » M. *Paſcal* écrivit ſes penſées, étoit de montrer » l'homme dans un jour odieux. Il s'acharne à nous » peindre tous méchants & malheureux. Il écrit » contre la nature humaine, à peu-près comme il » écrivoit contre les Jéſuites. Il impute à l'eſſence » de notre nature, ce qui n'appartient qu'à de certains hommes, il dit éloquemment des injures au » genre humain. J'oſe prendre le parti de l'humanité contre ce myſantrope ſublime. J'oſe aſſurer » que nous ne ſommes, ni ſi méchans, ni ſi malheureux qu'il le dit. Je ſuis de plus très perſuadé » que s'il avoit ſuivi, dans les livres qu'il méditoit, » le deſſein qui paroît dans ſes Penſées, il auroit » fait un livre plein de paralogiſmes éloquens, & » de fauſſetés admirablement déduites. Je crois » même que tous ces livres qu'on a fait depuis

» peu pour prouver la Religion Chrétienne, font
» plus capables de ſcandaliſer que d'édifier. Ces
» Auteurs prétendent-ils en ſavoir plus que Jeſus-
» Chriſt & ſes Apôtres? C'eſt vouloir ſoutenir un
» chêne en l'entourant de roſeaux; on peut écarter
» ces roſeaux inutiles, ſans craindre de faire tort
» à l'arbre. J'ai choiſi avec diſcrétion quelques pen-
» ſées de *Paſcal*. J'ai mis les réponſes au bas. Vous
» jugerez comment je me ſuis tiré d'affaire. »

M. de V. qui ne veut combattre que quelques-unes des idées de M. *Paſcal*, décide néanmoins, de ſa pleine puiſſance, que ce grand génie auroit fait un livre plein de paralogiſmes & de fauſſetés. Mais une déciſion auſſi hardie de la part du Poëte devenu raiſonneur, contre un homme tel que *Paſcal*, n'en impoſera qu'aux gens qui ne connoiſſent ni l'un ni l'autre. Comment M. de V. peut-il ſavoir la forme, la liaiſon que M. *Paſcal* auroit données à ſon ouvrage? Connoît-il toutes les idées que ce ſavant homme auroit ajoutées, pour élever un édifice auſſi ſolide que magnifique.

Le portrait qu'il a fait des hommes choque M. de V.; mais il devoit ſe ſouvenir que c'eſt celui que S. *Paul* lui même en a tracé, & *David* avant lui. Prétend-il en ſavoir plus que S. *Paul* & *David*, & connoître mieux les hommes qu'eux?

Il eſt encore très-mécontent de tous ces livres qu'on a faits pour prouver la Religion Chrétienne. Selon lui, ils ſont plus propres à ſcandaliſer qu'à édifier. Je penſe bien que certaines gens, qui n'aiment point qu'on leur montre que la Religion eſt fondée ſur des preuves ſolides, peuvent en être ſcandaliſés. Des hommes tels qu'*Abbadie*, *Ditton*, *Clarke*, *Sherlock*, &c. &c. ſont très-peu propres à édifier M. de V. & ceux qui penſent comme lui: mais en récompenſe, ils en édifient d'autres. Ces grands hommes ne prétendent pas en ſavoir plus que J. C. & ſes Apôtres; une telle préſomption n'appartient qu'à d'auſſi grands génies que le Critique; mais ils veulent ſeulement développer, faire

valoir & mettre dans tout leur jour les preuves de la doctrine de l'Evangile, faire voir la foiblesse & le ridicule des raisonnemens de ceux qui prétendent se donner du relief, en attaquant à tort & à travers le Christianisme.

L'image du chêne & des roseaux est jolie. » Il ne » lui manque, dit un Apologiste de *Pascal*, que » d'être juste. La Religion c'est le chêne : fort » bien jusques là ; mais on ajoute que les livres, » les raisons qui la défendent, sont les roseaux » inutiles qu'il faut écarter. Je ne doute nullement » du zele de M. de V. pour un si pieux dessein, » & je lui en sais tout le gré qu'il mérite. Mais il » est aisé de lui répondre, que ces preuves solides » qui persuadent la Religion & qui l'établissent dans » les esprits, sont les racines du chêne. La vérité » du Christianisme, comme toute autre vérité, » est indépendamment de nous, quelque chose d'i- » nébranlable ; mais pour nous persuader, il faut » que cette vérité nous devienne sensible par les » preuves qu'on nous en donne. C'est à quoi ten- » dent ces livres, dont notre Critique est scanda- » lisé. Disons donc, pour rectifier sa comparai- » son, qu'ici les roseaux inutiles ce sont plûtôt ces » esprits légers & frivoles, qui sans produire rien » de bon, ne font que plier à tout vent, & dont » le vain murmure est assûrément très-incapable » d'ébranler le chêne. » Si l'on ne faisoit point de livres en faveur de la Religion Chrétienne, on pourroit répandre plus hardiment des paralogismes & des faussetés ; on n'auroit pas à craindre d'être démasqué.

» Les beautés dont éclatent les simples matériaux » que *Pascal* avoit rassemblés, dit un habile hom- » me, annoncent que son Ouvrage, réduit en sys- » tême, auroit tenu un des premiers rangs en son » genre. Les Incrédules sont ravis qu'il n'ait eu le » tems que de rédiger ses pensées, parce que com- » me il y en a d'incomplettes & de défectueuses » qu'il auroit revuës & remaniées, ils en tirent

» une de ces inductions à leur maniere, contre tout » l'Ouvrage, où ces pensées devoient être enchassées. Il est beau de voir un de nos sublimes génies, » traiter *Pascal* en petit garçon, & lui apprendre à » penser. Cela sied bien à celui qui a dit que *Dieu* » *souffla au nez de son image*, & qui a débité tant » d'autres pensées de cette force. » (*Pensées raisonnables opposées aux Pensées philos.* p. 49. & 50.)

Examinons une ou deux de ces remarques, pour donner une idée de la justesse de cette critique.

Pensée de Pascal.

En voyant l'aveuglement & la misere de l'homme; & les contrariétés étonnantes qui se trouvent dans sa nature, & regardant tout l'univers muet, & l'homme sans lumiere, abandonné à lui-même, & comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il y est venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, j'entre en effroi, comme un homme qu'on auroit porté endormi dans une isle déserte & effroyable, & qui s'éveilleroit sans connoître où il est, & sans avoir aucun moyen d'en sortir; & sur cela j'admire comment on n'entre pas en désespoir d'un si misérable état.

Remarque de M. de V.

» En lisant cette réfléxion, je reçois une lettre » d'un de mes amis, qui demeure dans un pays » fort éloigné. Voici ses paroles. *Je suis ici comme* „ *vous m'y avez laissé, ni plus gai, ni plus pauvre,* „ *jouissant d'une santé parfaite, ayant tout ce qui* „ *rend la vie agréable, sans amour, sans avarice,* „ *sans ambition & sans envie: & tant que tout cela* „ *durera, je m'appellerai hardiment un homme très-* „ *heureux.* Il y a beaucoup d'hommes aussi heureux » que lui. Il en est des hommes comme des ani- » maux; tel chien couche & mange avec sa maî- » tresse; tel autre tourne la broche, & est tout

» aussi content ; tel autre devient enragé, & on le » tuë. Pour moi, quand je regarde Paris ou Lon- » dres, je ne vois aucune raison pour entrer dans » ce désespoir dont parle M. *Pascal.* Je vois une » ville qui ne ressemble rien à une isle déserte, mais » peuplée, opulente, policée, & où les hommes » sont heureux, autant que la nature humaine le » comporte. Quel est l'homme sage qui sera prêt » à se pendre, parce qu'il ne sait pas comme on » voit Dieu face à face, & que sa raison ne peut » débrouiller le mystère de la Trinité ? Il faudroit » autant se désespérer de n'avoir pas quatre pieds » & deux aîles. Pourquoi nous faire horreur de » notre être ? Notre existence n'est point si malheu- » reuse qu'on veut nous le faire accroire. Regarder » l'Univers comme un cachot, & tous les hommes » commes des criminels qu'on va exécuter, est l'i- » dée d'un fanatique ; croire que le monde est un » lieu de délices, où l'on ne doit avoir que du » plaisir, c'est la rêverie d'un Sibarite. Penser que » la terre, les hommes & les animaux sont ce qu'ils » doivent être dans l'ordre de la Providence, est, » je crois, d'un homme sage. »

Fournissons aux lecteurs sages, & qui aiment la vérité, la réponse à ces belles réfléxions. *Pascal* nous dépeint la déplorable condition de l'homme, qui ne sait en ce monde, ni d'où il vient, ni où il va : ignorance qui, pour peu que l'homme réfléchisse soigneusement sur lui-même, lui feroit bien sentir sa misere. A cela M. de V. oppose le bonheur dont jouit dans une grande ville, comme Londres & Paris, la multitude qui vit sans réflexion. Ce n'est point réfuter *Pascal*, ni convaincre son tableau de mensonge. Les hommes sont infiniment plus malheureux qu'ils ne le croyent ; car pour ne pas sentir sa misére, on ne laisse point d'être misérable.

Il est vrai que leur condition est supportable ; qu'elle est même douce à bien des égards. Ils jouissent des biens de la nature, des dons de la Provi-

dence, des douceurs de la société, dont cette même Providence forme & entretient les nœuds : tout cela ensemble fournit une ample matiere à leur gratitude. Mais leur condition naturelle n'en est pas moins misérable, à les considérer comme privés des secours de la Religion, & mettant à part les espérances qu'elle nous donne. Car voilà le point de vuë de *Pascal*. Représentons-nous les babitans d'un superbe Palais, où la magnificence éclate de toutes parts, où l'abondance la plus diversifiée remplit tous les besoins & fournit à tous les plaisirs. On n'y fait que manger, boire, dormir, rire & chanter du matin au soir. Les jours s'y passent en Fêtes & en divertissemens continuels. Rien ne manque, dites-vous au bonheur de ces gens-là.

Quelqu'un vous répond : *Vous êtes dans l'erreur ; ces gens dont le sort vous paroît digne d'envie, sont en effet très-malheureux. Je suis instruit de bonne part que le Palais qu'ils habitent est contre-miné, qu'il doit sauter au premier jour, & les ensevelir tous sous ses ruines.* Si cet homme vous dit vrai, vous devez convenir, ce me semble, que l'ignorance où sont les habitans de ce Palais du péril qui les menace, n'en détruit pas la réalité, ni n'empêche pas qu'ils ne soient véritablement dignes de compassion. Pour cesser de l'être il faudroit qu'instruits du péril, ils eussent pris de justes mesures pour l'éviter. Telle est la condition naturelle de l'homme ; telle est sa misére.

La Religion qui la lui découvre, lui en fournit en même tems le remède. En nous montrant le danger qui pend sur nos têtes, elle nous apprend les moyens de s'en garantir. Pauvres humains ! Vous habitez un agréable séjour ; la nature déploye toutes ses richesses, l'art s'épuise pour en multiplier les commodités & les agrémens. Mais hélas ! vous ne savez qui vous y a mis, combien vous y resterez, & ce que vous deviendrez quand on vous en tirera. N'y eût-il que cela seul, vous ne sauriez vous croire heureux sans être des stupi-

des

des ou des insensés. Mais si vous êtes sages, vous n'épargnerez aucun effort pour sortir de cette cruelle incertitude ; vous chercherez avec ardeur une lumiere qui la dissipe.

Quel est l'homme sage, dit M. de V., *qui sera prêt à se pendre, parce qu'il ne sait pas comme on voit Dieu face à face, & que sa raison ne peut débrouiller le mystère de la Trinité ?* Ou comme M. de V. a corrigé depuis : *Quel est l'homme sage qui sera plein de désespoir, parce qu'il ne sait pas la nature de sa pensée, parce qu'il ne connoît que quelques attributs de la matiere, parce que Dieu ne lui a pas révélé ses secrets ?* Une seule & même réponse suffit. L'ignorance que *Pascal* met avec raison au rang de nos plus grands maux, celle dont l'homme sage cherche à se délivrer le plûtôt qu'il peut, n'est point celle qui l'empêche de pénétrer les mystères, la nature de la pensée, les propriétés de la matiere, ou les desseins cachés de la Providence ; on donne ou on prend le change, en le supposant. Cette ignorance est celle de l'état qui l'attend après cette vie, & du moyen de parvenir au vrai bonheur, qui ne se trouve point dans la jouissance des créatures, & qui, quand même il s'y trouveroit, s'évanouiroit enfin à l'heure de la mort.

L'homme ne doit point avoir horreur de son être ; mais il convient qu'il connoisse l'horreur de l'état où il se trouve par le péché. La terre n'est, ni un cachot, ni un lieu de délices ; c'est un lieu d'épreuve, de préparation pour un autre état. L'homme y doit remplir sa destination, & pour cet effet s'en instruire, en consultant les leçons que la Religion lui donne. Il n'y a point là de fanatisme.

On peut juger par cet échantillon de l'attention que méritent les remarques critiques de M. de V. Nous n'étendrons pas plus loin les nôtres, & nous renverrons le lecteur à la *Défense des Pensées de* Pascal *par M.* Boullier, imprimée à la suite des mêmes Pensées, dans les dernieres éditions qu'on en a données.



PHOTIUS.

Remarques sur l'histoire de ce Patriarche, telle qu'elle est racontée par M. de V.

» LA Chaire Patriarchale de Constantinople (dit » M. de V. dans son *Histoire générale*) étant, » ainsi que le Trône, l'objet de l'ambition, étoit » sujette aux mêmes révolutions. L'Empereur mé- » content du Patriarche *Ignace*, l'obligea à signer » lui-même sa déposition, & mit à sa place *Photius*, » Eunuque du Palais, homme d'une grande qua- » lité, d'un vaste génie & d'une érudition univer- » selle. Il étoit grand Ecuyer & Ministre d'Etat. » Les Evêques, pour l'ordonner, le firent passer » en six jours par tous les dégrés. Le Pape *Nicolas* » prit le parti d'*Ignace*, & excommunia *Photius*. » Il lui reprochoit sur-tout d'avoir passé de l'état de » Laïque à celui d'Evêque avec tant de rapidité ; » mais *Photius* répondoit avec raison, que S. *Am-* » *broise*, Gouverneur de Milan, & à peine Chré- » tien, avoit joint la qualité d'Evêque à celle de » Gouverneur, plus rapidement encore. *Photius* » excommunia donc le Pape à son tour, & le dé- » clara déposé.

» L'Empereur *Basile*, assassin de *Michel* son bien- » faiteur, & protecteur de *Photius*, déposa ce » Patriarche dans le tems qu'il jouissoit de sa victoi- » re. Rome profita de cette conjoncture pour faire » assembler à Constantinople le huitieme Concile » écuménique, composé de 300. Evêques. Il est » à remarquer que les Légats qui présidoient, ne » savoient pas un mot de grec ; & que, parmi les » autres Evêques très-peu savoient le latin. *Photius* » y fut universellement condamné comme intrus, » & soumis à la pénitence publique. On signa pour » les cinq Patriarches, avant que de signer pour » le Pape...

» Quelque tems après, le vrai Patriarche *Ignace* » étant mort, *Photius* eut l'adresse de se faire ré- » tablir par l'Empereur *Basile*. Le Pape *Jean* VIII. » le reçut à sa Communion, lui écrivit; & malgré » ce huitieme Concile écuménique, qui avoit ana- » thématisé ce Patriarche, le Pape envoya ses Lé- » gats à un autre Concile à Constantinople, dans » lequel *Photius* fut reconnu innocent par 400. » Evêques, dont 300. l'avoient auparavant con- » damné.

» Il paroît que *Jean* VIII. se conduisoit avec pru- » dence, car ses Successeurs s'étant brouillés avec » l'Empire Grec, & ayant alors adopté le hui- » tieme Concile écuménique de 869., & rejetté » l'autre qui absolvoit *Photius*, la paix établie par » *Jean* VIII. fut alors rompuë : *Photius* éclata con- » tre l'Eglise Romaine...

En lisant cet Extrait, ne diroit-on pas qu'il est vrai & sincere? Est-il à présumer qu'un Historien veuille tromper sur un fait si connu? Mais que pensera-t'on, si l'on montre dans ce seul récit huit erreurs capitales, & si sensibles, que la simple écorce de l'histoire les dévéloppe au grand jour.

1°. Jamais le Patriarche *Ignace* ne mécontenta l'Empereur. Son crime prétendu fut d'avoir excommunié le César *Bardas*, lorsqu'il se présenta aux saints Mystères le jour de l'Epiphanie 858. Après l'avoir souvent averti de finir ses débauches & son scandale, il crut devoir employer la sévérité du zele. Ce Prince outré de colere, le fit chasser de Constantinople & envoyer en exil; & malgré les plus indignes traitemens, il ne put obtenir sa renonciation au Pontificat.

2°. *Photius* fut nommé, contre toutes les régles, par la seule autorité de *Bardas*. Les Evêques le rejetterent d'abord, & ne consentirent à l'ordonner, que lorsqu'on les eut gagnés par mille promesses. S'étant ensuite déchaîné contre *Ignace*, & les Prêtres qui lui étoient attachés; les Evêques mêmes de

la Province de Constantinople, indignés de ses violences, le déposerent avec anathême.

3°. *Photius*, pour s'appuyer du suffrage du Pape, lui écrivit que le Pape *Ignace* s'étant volontairement retiré dans un Monastère, à cause de son grand âge & de ses infirmités, on l'avoit forcé d'accepter la dignité de Patriarche, & qu'il ne s'y étoit rendu qu'après bien de combats & de larmes. Il poussa toujours la politesse jusqu'à la fourberie.

4°. Le Pape *Nicolas*, sans se laisser séduire par les artifices réitérés de *Photius*, ayant compris le vrai de cette affaire, désavoua ses Légats, qui, par complaisance pour l'Empereur, avoient prévariqué, en souscrivant à la condamnation d'*Ignace*, & assembla un Concile à Rome, où il déposa & anathématisa *Photius*. L'usurpation du Siége de Constantinople, son ordination faite par un Evêque condamné, la déposition d'*Ignace* contre toutes les régles, dans un Concile séditieux & violent, la séduction des Légats du S. Siége, la persécution cruelle contre *Ignace* & contre les Evêques qui lui étoient soumis; voilà ses crimes motivés dans la Sentence, & non pas précisément d'avoir passé trop rapidement de Laïque à l'état de Pasteur.

5°. *Photius*, pour condamner le Pape, fabriqua lui-même un Concile écuménique, qu'il remplit de mensonges, à-peu-près comme on imagine un roman. Il fit souscrire ces Actes chimériques par vingt-un Evêques, & y ajouta près de mille souscriptions fausses; & tel fut le Concile ridicule où il prétendit avoir anathématisé le Pape *Nicolas*.

6°. *Bardas*, protecteur de *Photius*, étoit déjà mort, lorsque *Basile* prévint l'Empereur *Michel* qui avoit voulu le faire assassiner. Si dès le lendemain il rappella *Ignace* & chassa *Photius*, c'est que son injustice étoit si criante, qu'il n'étoit pas possible de la laisser impunie, dès que *Michel*, persécuteur d'*Ignace*, n'existoit plus.

7°. L'Empereur *Basile* & le Patriarche *Ignace* écrivirent sur le champ au Pape. C'est à leur sollici-

tation que fut aſſemblé le huitiéme Concile : jamais Légats ne parlerent avec tant de dignité & d'autorité. Pour en convaincre M. de V., il ne faut que le prier de lire les Actes du Concile. Il y verra encore que l'Empereur ne voulut ſouſcrire qu'après tous les Légats ; que *Donat*, Evêque d'Oſtie, premier Légat, ſouſcrivit en cinq exemplaires pour les cinq Patriarches. (Non pour les repréſenter, puiſqu'il étoit Légat du Pape ; mais parce que ces exemplaires leur étoient deſtinés.) Les deux autres Légats du Pape firent de même, & après eux le Patriarche *Ignace* & les Légats des Patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem.

8°. *Marin* II., *Adrien* III., *Etienne* V., grand Pape & ſucceſſeur de *Jean* VIII., ne purent être ſurpris par les artifices de *Photius*, & n'eurent avec lui aucune communication. Jamais le faux Concile de *Photius* n'a été reçu en Occident. Si les Légats eurent la foibleſſe de paſſer les ordres du Pape, qui avoit ſeulement écrit qu'il falloit uſer d'indulgence envers *Photius*, leur faute ne donna aucune atteinte au huitiéme Concile, toujours reconnu en Occident pour écuménique.

Confrontez ces obſervations avec le récit de M. de V. ; & cet art inſidieux qui cache ſes préjugés ſous une ſincérité apparente, vous apprendra quel jugement vous devez porter de ſon hiſtoire.

Jamais les Grecs, avec toute leur éloquence, n'ont autant maltraité l'Egliſe Romaine que M. de V. Diſtinguons deux états de l'Egliſe Grecque. Cette Egliſe du tems des *Chryſoſtôme*, & lorſque tout l'Orient étoit ſoumis à l'Empire, ne mépriſoit point celle de Rome. On le voit par le reſpect que les Patriarches & les Empereurs avoient pour elle, par la qualité de Préſidens qu'ont toujours eu les Légats Romains dans les Conciles généraux tenus dans l'Orient même, par le recours que les Orientaux avoient au Pontife de Rome dans les affaires les plus importantes. L'Egliſe Grecque, dans ſa décadence même, ne mépriſa jamais l'Egliſe Romai-

ne ; mais elle devint alors jalouſe de cette autorité que tout le monde Chrétien reſpectoit, & ennemie implacable de cette fermeté avec laquelle l'Egliſe Romaine condamnoit toutes les erreurs des Grecs.



SALOMON.

*Remarques ſur la conduite de ce Prince à l'égard d'*Adonias.

» ADONIAS (dit M. de V., *Dictionnaire Philoſophique*, article *Salomon*) exclu du Trône » par *Salomon*, lui demanda pour toute grace qu'il » lui permît d'épouſer *Abiſag*, cette jeune fille » qu'on avoit donnée à David pour le rechauffer » dans ſa vieilleſſe. L'Ecriture ne dit point ſi *Salomon* diſputoit à *Adonias* la Concubine de ſon » Pere ; mais elle dit que *Salomon*, ſur cette ſeule » demande, le fit aſſaſſiner. Apparemment que » Dieu, qui lui donna l'eſprit de ſageſſe, lui refuſa » alors celui de juſtice & d'humanité, comme il » lui refuſa depuis le don de la continence.

M. de V., en condamnant la ſévérité de *Salomon*, ne fait réfléxion, ni ſur le caractère d'*Adonias*, ni ſur la nature de la demande qu'il faiſoit. Ce Prince étoit entreprenant ; il avoit tenté de s'emparer du Trône, du vivant de ſon Pere, & pour réuſſir il s'étoit lié principalement avec *Joab*, Général de *David*, & avec le Grand-Prêtre *Abiathar*.

Ces deux puiſſantes têtes avoient des raiſons particuliéres de ſoutenir ſes prétentions, comme de ſon côté il avoit beſoin de leur aſſiſtance. *Joab* qui étoit Général des Armées, avoit intérêt à le placer ſur le Trône, pour maintenir ſa propre autorité. Il aſpiroit à demeurer toujours à la tête de l'Armée, & il ne pouvoit mieux réuſſir dans ce deſſein, qu'en ayant un Roi qui lui fût redevable de la Couronne, & qui dépendît toujours en quelque maniére de

lui. Et d'un autre côté, *Adonias* qui connoissoit *Joab* pour homme de tête & d'un génie entreprenant, & qui savoit le crédit qu'il avoit parmi les soldats & parmi le peuple, ne pouvoit choisir de meilleur moyen d'assurer l'heureux succès de ses desseins, que d'engager un homme de ce poids & de ce caractère dans ses intérêts. *Abiathar* n'avoit guéres moins de crédit parmi les Sacrificateurs & les Lévites, que *Joab* parmi les soldats. Les Prêtres étoient très-respectés parmi les Juifs, & formoient un corps considérable dans l'Etat, distingué par le rang & par les emplois de ceux qui le composoient.

Mais quoiqu'*Adonias* eût eu attention de les mettre dans ses intérêts, il perdit la Couronne; mais il ne perdit jamais de vuë ses prétentions. Ce qui le prouve, c'est qu'il parloit de ses droits au Sceptre, dans le tems même qu'il faisoit semblant d'y renoncer. Mais rien ne décéloit mieux ses desseins cachés, que la nature de la demande qu'il faisoit. Il sollicitoit une grace qui, dans l'Orient, avoit toujours été le privilège du Successeur au Trône: le droit de posséder les Concubines de son Prédécesseur. La politique & la Religion même demandoient également que *Salomon* prévînt l'effusion du sang qu'une guerre civile auroit causée. Elles l'obligeoient d'arrêter les desseins d'*Adonias* dans leur source, en le privant de la vie. Sa réponse à *Bathseba* sa mere, fournit naturellement ces idées. *Pourquoi*, dit-il, *demandez-vous* Abisag *pour* Adonias? *Demandez plûtôt que je lui céde mon Royaume, sous prétexte qu'il est mon aîné.* On voit par ces paroles que *Salomon* avoit pénétré dans les vuës secrettes de son frere, & qu'il les regardoit comme un nouvel attentat contre lui.

En supposant qu'*Adonias* n'eût pas ce dessein, & qu'il n'apperçût pas les conséquences de sa demande, *Salomon* n'étoit pas obligé de le savoir, ni de l'expliquer favorablement. C'étoit assez que la chose fût criminelle en elle-même, & d'une dangereuse conséquence pour le Royaume; on ne juge jamais

les coupables par leurs intentions, mais par leurs actions. D'ailleurs, c'étoit une occasion critique où tout délai pouvoit être dangereux. Il y a de certains crimes qui sollicitent la politique, & qui ne permettent pas d'écouter la voix de la nature, parce qu'une pitié déplacée peut avoir des suites terribles pour les Etats.

§. II.

Du Temple de Salomon.

M. de *Voltaire*, depuis qu'il a fait bâtir un beau Château, ne goûte pas l'architecture du Temple de *Salomon*. Il le regarde comme un monument de barbares. Ce n'est pas ainsi qu'en ont pensé plusieurs Savans distingués, dont l'autorité peut contrebalancer celle d'un homme qui est guidé plûtôt par son imagination que par la vérité. Comme cette matiere a produit plusieurs volumes *in-folio*, & que de V. ne l'a traitée qu'en six lignes, nous croyons devoir renvoyer aux Auteurs qui l'ont exposée avec autant d'érudition que de clarté. Il faut consulter d'abord *Villapandus*, Jésuite de Cordouë, mort en 1608. Son Commentaire en trois volumes *in-folio* sur les chapitres d'*Ezechiel*, concernant le Temple, contient une description de la Ville & du Temple de Jérusalem, qui passe pour un chef-d'œuvre. Il y avoit travaillé, avec son Confrere *Jerôme Prado*, pendant seize ans, par les ordres & aux dépens de *Philippe* II., Roi d'Espagne. L'Ouvrage fut imprimé à Rome, & parut en 1596.

Urbain Chevreau, dans son Histoire du monde, a donné une description du Temple de *Salomon*, tirée de celle de *Rabbi Jacob Jehuda Leon*, imprimée en hébreu, en espagnol, en flamand, en françois, & traduite en latin par *Jean Saubert*, Professeur à Helmestad.

Le P. *Lami* de l'Oratoire a fait un *in-folio De Tabernaculo fœderis, de sancta Civitate Jerusalem & de Templo, libri septem.* Il avoit travaillé pendant quarante

quarante ans à cet Ouvrage, qui n'a paru que cinq ans après sa mort, arrivée en 1715.

M. *Newton*, nous a aussi donné une description du Temple de *Salomon*, à la suite de la *Chronologie des anciens Royaumes corrigée.*

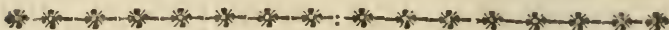
On trouve encore dans le Dictionnaire de la Bible de D. *Calmet*, le plan du Temple dressé par le savant M. *Prideaux*, sur les Mémoires que fournissent l'Ecriture Sainte, *Josephe* & le Talmud. On voit au même endroit un plan nouveau du Temple, suivant que l'a conçu D. *Calmet*.

M. *Rocques*, Pasteur de l'Eglise Françoise à Basle, qui a continué les Discours sur la Bible de M. *Saurin*, entre dans un détail très-curieux sur tout ce qui a rapport au Temple de *Salomon*.

Mais ce que dit M. d'*Anville*, le plus habile & le plus exact Géographe de nos jours, sur le Temple de *Salomon*, est ce qu'il y a de plus certain & de plus satisfaisant. Voyez sa *Dissertation sur l'étenduë de l'ancienne Jérusalem & de son Temple*, &c. à Paris 1747., *in*-8°. Le nom de ce Savant aura sans doute plus de poids, à l'égard des Incrédules même, que celui de M. de V. Il est plus naturel en effet de s'en rapporter à un homme du métier, qu'à un mauvais plaisant qui ne cherche que l'occasion de placer un bon mot.

M. de V.. éleve aussi quelques difficultés sur les richesses immenses que *David* laissa à *Salomon* pour la construction du Temple. Mais D. *Calmet* prouve dans ses Dissertations (tom. 1. p. 659.) par l'exemple des plus riches Monarques de l'Asie & du nouveau Monde, qu'il n'a pas été impossible à *David* d'accumuler tant de richesses. Ses grandes conquêtes, l'étenduë de ses Etats, les tributs considérables qu'on lui payoit, la durée de son regne, tant d'autres moyens qu'il avoit pour amasser de l'or & de l'argent, suffisent pour empêcher l'incrédulité de soupçonner de l'altération dans les Livres sacrés. Voyez cette matiere traitée d'une maniére

également ſavante & judicieuſe dans l'Auteur déjà cité.



SAMUEL.

§. I.

Sa conduite, envers Agab, *juſtifiée.*

Les Amalécites ayant attaqué inhumainement dans le déſert les Iſraélites accablés de fatigue après leur ſortie d'Egypte, & ayant même fait périr ceux qui n'étoient pas en état de ſuivre le gros de l'Armée, Dieu accorda, non-ſeulement à *Joſué* la victoire ſur eux; mais il jura d'effacer entiérement la *mémoire d'Amalec de deſſous les Cieux.* Ce fut dans cette idée que Dieu ordonna à *Saül*, élu Roi d'Iſraël, de marcher contre *Amalec*, de le détruire entiérement, & de n'épargner rien de ce qui ſeroit à lui. Ce Prince entra en effet dans le Pays, le ravagea, & tailla en piéces tout ce qu'il trouva. Il n'épargna qu'*Agag*, Roi de ces barbares, & ce qu'il y avoit de meilleur dans ſon troupeau, ſous prétexte d'en faire un ſacrifice au Seigneur, & cela contre l'ordre exprès qu'il avoit reçu de Dieu. *Vade & interfice peccatores Amalec, &c.* (Voyez le premier Livre des Rois, chap. XV., ℣. 18.) Mais Dieu irrité de la déſobéiſſance de *Saül*, lui envoya *Samuel* pour la lui reprocher. Le Prophête le força de lui livrer *Agag*, qu'il coupa en morceaux à Galgala, devant l'Autel du Seigneur.

Voilà ce que M. de V. trouve une action déteſtable. « Que diroit-on, mes Freres, (dit il dans ſon » Sermon des Cinquante) ſi, lorſque *Charles-Quint* » l'Empereur eut un Roi de France en ſes mains, » ſon Chapelain fût venu lui dire: *Vous êtes damné* » *pour n'avoir pas tué François I.*, & que ce Chape- » lain eût égorgé le Roi de France aux yeux de » l'Empereur & en eût fait un hachis? »

Cette comparaiſon cloche dans tous les ſens. Premiérement, un Chapelain de *Charles-Quint* ne pouvoit pas ſe dire inſpiré comme *Samuel.* Secondement, *Charles-Quint* & *François I.* avoient la même Religion, & *Agag* étoit idolâtre. Troiſiémement, l'ordre porté contre les Sujets de ce Roi, étoit à la vérité rigoureux, mais poſitif & donné par Dieu même. *Fais mourir tant les hommes que les femmes, tant les adultes que ceux qui tettent, tant les bœufs que le bétail, tant les chameaux que les ânes.*

Quelques Interprêtes obſervent, ſur ce paſſage, que les Iſraélites étoient obligés en conſcience d'exécuter l'ordre de Dieu, ſans la moindre reſtriction, ſans examen & ſans pitié; & que Dieu ne leur avoit laiſſé que le mérite de l'obéiſſance. Comme il eſt le maître abſolu de la vie & des biens des hommes, il n'y avoit dans ce commandement rien que de très-juſte. M. le *Clerc* dit qu'un maſſacre ſi général & une pareille deſtruction devoit être enviſagée comme la peſte, qui enleve l'innocent & le coupable. Tandis que la mort eſt un châtiment pour le dernier, Dieu peut ſuffiſamment récompenſer & dédommager le premier d'une autre maniére. Un enfant, par exemple, quelque regretté qu'il ſoit de ſes parens, a ſujet de bénir Dieu de ce qu'il le retire dans l'enfance, & de ce que, lui épargnant les maux & les miſéres de cette vie, il le tranſporte dans le ſéjour du bonheur. On peut voir ce que nous avons répondu aux difficultés que l'on fait contre le traitement que les Iſraélites firent aux Nations Chananéennes, dans l'article de *Joſué.*

Nous ajouterons ſeulement l'excellente ſolution que M. Saurin a propoſée (dans ſes Diſcours ſur la Bible, tome 4. Diſcours 30.) ſur le cas particulier dont il s'agit ici. « Des particuliers qui compoſent » un corps de peuple, ſont puniſſables du crime de » ceux qui compoſoient ce corps long-tems auparavant, lorſqu'ils paroiſſent approuver ce crime; » lorſqu'ils l'imitent, & qu'ils témoignent par leurs » actions qu'ils auroient tenu la même conduite,

» s'ils avoient été dans les mêmes circonſtances.
» C'eſt ſur ce principe que Jeſus-Chriſt diſoit aux
» Juifs de ſon tems, que Dieu leur alloit redeman-
» der tout le *ſang qui avoit été répandu ſur la terre*,
» *depuis* Abel *le juſte*, *juſqu'à* Zacharie, *fils de* Ba-
» rachie.

» Or, ſelon ce principe, les Amalécites du tems
» de *Saül* étoient coupables des mêmes injuſtices
» que leurs peres avoient exercées quatre cens ans
» avant eux. Qu'on ſuive ce peuple à la trace, on
» le verra, depuis *Moyſe* juſqu'à *Saül*, acharné
» contre les Iſraélites. Qu'on ſe rappelle toutes les
» oppreſſions qui donnerent occaſion aux exploits
» d'*Hehu*, de *Gédéon*, à ceux de *Jephté* & à ceux
» même de *Saül*; on reconnoîtra ſans peine que les
» Amalécites renouvelloient, pour ainſi dire, dans
» chaque moment de leur ſubſiſtance, l'indigne
» traitement que leurs peres avoient fait aux Iſraé-
» lites ſortant d'Egypte. Dieu n'avoit différé de les
» punir, que par un effet de ſon ſupport; mais ce
» ſupport, loin de devoir déſormais adoucir leur
» ſentence, ne ſervoit, par l'abus qu'ils en avoient
» fait, qu'à la rendre plus rigoureuſe, & qu'à en
» preſſer l'exécution. » Pour ce qui eſt des enfans à
la mammelle, la ſolution de M. le *Clerc* me paroît
tout-à-fait ſatisfaiſante.

Quant au châtiment particulier d'*Agag*, il paroît aſſez ce qu'il faut penſer de ce monſtre, par ce que lui dit *Samuel*. *Comme ton épée a privé les femmes d'enfans, ainſi ta mere ſera privée d'enfans entre les femmes.* Ces paroles marquent que c'étoit un tyran ſanguinaire & cruel, qui ne fut pas puni, purement à cauſe des péchés de ſes ancêtres, commis quatre cens ans auparavant, mais à cauſe de ſa propre cruauté. La vuë d'*Agag* excita tellement le zele de *Samuel*, qu'il ordonna à l'Exécuteur de la juſtice de le faire mourir; ou peut-être le tua-t'il de ſa propre main, comme *Gédéon* tua *Zeha* & *Zalmuna*. Il fut ſans doute autoriſé à cette action par un ordre exprès de Dieu, ou il s'y porta à l'imitation des

Lévites, qui détruisirent ceux qui avoient adoré le Veau d'or, & de *Phinées*, qui tua *Zimri* & *Cozbi*. La mort d'*Agag* avoit été prédite plus de quatre cens ans auparavant par *Balaam*, selon la Version vulgate. *Tolletur propter Agag, Rex ejus, & auferetur regnum illius.*

Cette prophétie rendoit encore plus coupable *Saül*, & sa clémence étoit hors de propos. Ecoutons comment *Samuel* lui parle dans l'historien *Joseph*. (Antiquités Judaïques, livre VI. chap. 8.)

» Ce ne sont pas les victimes, répondit *Samuel*, » qui sont agréables à Dieu; mais les hommes jus» tes qui obéissent à ses volontés, & qui ne croyent » rien de bien fait que ce qu'il ordonne. Car on » peut, sans le mépriser, ne lui point offrir de sa» crifices : mais on ne sauroit lui désobéir sans le » mépriser; & ceux qui lui désobéissent, ne sau» roient lui offrir de véritables sacrifices, & qui lui » soient agréables. Quelques grasses que soient les » victimes qu'ils lui présentent, & quelques pu» res que soient leurs offrandes en elles-mêmes, il » les rejette & en a de l'aversion, parce que ce » sont plûtôt des effets de leur hypocrisie, que des » marques de leur piété. Mais, au contraire, il » regarde d'un œil favorable ceux qui n'ont d'autre » desir que de lui plaire, & qui aimeroient mieux » mourir, que de manquer au moindre de ses com» mandemens. »

Ce passage prouve que les cérémonies de l'ancienne Loi, & les vertus de ceux qui la pratiquoient, n'étoient d'aucun prix devant Dieu, si elles n'étoient accompagnées du desir de lui obéir sans réserve; & c'est précisément en quoi manqua *Saül*.

§. II.

Si l'apparition de Samuel *est une imposture de la Pythonisse d'Endor, ou un miracle.*

Cet endroit de l'Ecriture est un de ceux qui a le

plus exercé l'esprit contentieux des Incrédules modernes ; ils n'y voyent qu'une fourberie grossiere. Mais qu'on lise le texte divin avec l'attention la plus scrupuleuse, je ne crois pas qu'on y découvre la moindre expression & la plus légere circonstance qui puisse faire soupçonner que *Saül* fut trompé par la Magicienne ; tout semble, au contraire, concourir à détruire cette opinion.

L'Historien sacré dit formellement que la Pythonisse vit *Samuel* ; que *Saül* le reconnut ; qu'il l'interrogea, & que ce Prophête lui répondit : *Cum vidisset mulier Samuelem. . . Intellexit Saul quod Samuel esset. . . . Et ait Samuel, quid interrogas me ?* Trouve t'on de l'ambiguité dans ces termes ? Offrent-ils quelque équivoque ? L'Ecrivain le plus exact ne s'expliqueroit pas autrement, s'il vouloit nous apprendre un fait réel & certain. Combien d'événemens qu'on n'ose révoquer en doute, & & qui néanmoins ne sont pas si clairement énoncés ? Celui-ci, je l'avouë, est bien surprenant ; mais considérons l'autorité qui nous le propose. Ce n'est point une femme artificieuse, comme on voudroit le persuader, qui dit à *Saül* qu'elle voit *Samuel*, c'est Dieu même qui nous assure qu'elle a vu ce Prophête : *Cum vidisset mulier Samuelem* ; c'est *Saül* qui reconnoît qu'on ne l'a point trompé : *Intellexit Saül quod Samuel esset* ; c'est *Samuel* qui donne des marques certaines de sa présence : *Et ait Samuel.*

Dans les différens endroits où l'Ecriture parle de cet événement, elle n'a qu'un langage uniforme. Il est dit au Chap. 43. de l'Ecclésiastique, ℣. 23. & suiv., que *Samuel* après sa mort parla au Roi, (Saül) & lui prédit la fin de sa vie ; qu'il sortit de la terre, & fit entendre sa voix pour prophétiser la ruine du Peuple & la peine duë à son impiété. Ces paroles s'accordent parfaitement avec ce qui est rapporté au 28me. Chapitre du premier livre des Rois ; elles sont décisives pour constater la réalité de l'apparition de *Samuel.*

Examinons quel eſt ici le but de l'Ecrivain que Dieu inſpire. Il veut louer *Samuel* par des traits perſonnels qui le caractériſent ; il veut transmettre à la poſtérité le ſouvenir de ſes actions. Il publie d'abord celles qui l'ont diſtingué durant le cours de ſa vie mortelle ; il nous apprend enſuite qu'il s'eſt rendu recommandable même après ſa mort ; qu'il eſt ſorti du tombeau pour exercer encor les fonctions de Prophête, en annonçant à *Saül* & à ſon Peuple les Arrêts du Seigneur. C'eſt le Saint-Eſprit qui a dicté cet éloge ; il ne l'auroit pas fait, ſi *Samuel* ne l'avoit mérité. *Samuel* ne l'a pas mérité, s'il n'eſt point apparu. Les louanges qu'on lui donne ſeroient fondées ſur un menſonge, & elles auroient pour objet l'impoſture de la Pythoniſſe. Une chimère, une illuſion, ont-elles pu honorer un ſi grand homme ? L'éloge qu'en trace l'Eſprit ſaint, ſuppoſe la réalité de l'apparition de ce Prophête : elle eſt donc véritable, puiſque la vérité ſuprême lui en fait un ſujet de gloire.

Les circonſtances de cette hiſtoire ſont également déciſives pour notre ſentiment ; elles démontrent la ſincérité de la Magicienne. Il eſt hors de doute qu'elle ne connoiſſoit pas le Roi, lorſqu'elle s'engagea à évoquer *Samuel*. Elle ne l'auroit pas entrepris, ſi elle avoit cru parler à ſon Souverain, dont elle devoit redouter la colére, n'ignorant pas qu'il puniſſoit ſévérement ceux qui faiſoient profeſſion des arts défendus. Auſſi voyons-nous qu'une ſeule choſe l'inquiéte ; c'eſt la crainte d'être dénoncée à ce Roi. Elle exige un ſerment, pour s'aſſurer qu'elle ne riſque rien. *Saül*, de ſon côté, avoit prévu que ſa préſence pourroit intimider cette Dévinereſſe. Il eut la précaution de ſe déguiſer ; il quitta ſes habits royaux, & prit les vêtemens d'un ſimple particulier, jugeant que par cet artifice il engageroit la Magicienne à parler avec moins de réſerve. Il ne ſe trompa point ; elle avoue ingénûment ſa profeſſion ; elle promet à *Saül* le ſecours de ſon art : elle ſe diſpoſe pour l'évocation que ce

Prince lui demande. A peine l'a-t'elle commencée, qu'elle reconnoît *Saül* & lui annonce l'apparition de *Samuel.* Quel autre que ce Prophête a pu la faire revenir de son erreur, & lui apprendre que le Roi s'étoit déguisé? Elle étoit seule; par quelle voie a-t'elle pu reconnoître ce Prince? Par une révélation de Dieu. Elle ne l'invoquoit pas, elle l'offensoit; elle étoit sur le point de recourir au démon.

Dira-t'on que cet esprit de ténébres l'a désabusée? Il n'avoit garde de lui faire connoître un Roi ennemi déclaré des Magiciens, puisque la frayeur auroit pu la détourner du crime qu'elle alloit commettre, & que le démon lui inspiroit. Il n'y a donc que *Samuel*, inspiré par l'Esprit saint, qui ait pu instruire la Pythonisse du stratagême de *Saül*, soit en le nommant, soit par l'entretien qu'il eut avec lui.

Cette Magicienne ayant une fois reconnu *Saül*, est-il probable qu'elle se fût exposée à l'irriter par une imposture qu'il pouvoit découvrir? Que ne devoit-elle pas attendre de son ressentiment? En falloit-il davantage pour déterminer ce Prince à lui faire subir les châtimens dont la seule idée la rendoit si soupçonneuse & si craintive? D'ailleurs, cette femme en qui l'on suppose beaucoup d'artifice, comme dans toutes les personnes de sa profession, s'y seroit prise autrement si elle avoit prétendu faire illusion au Roi. Elle n'auroit pas prêté à *Samuel* un langage plein d'indignation & d'amertume; il n'annonce à *Saul* que des disgraces & des revers; il ne lui dit rien de consolant; il l'accable de reproches, & ne montre que de l'aigreur. Quel intérêt avoit donc la Pythonisse pour en agir ainsi? Que pouvoit-elle se promettre en supposant un pareil discours? Elle devoit tout craindre d'un Prince jaloux, violent, emporté, &, en un mot, du persécuteur de *David.* Elle devoit tout attendre de l'excès de son désespoir, s'il n'eût été forcé de reconnoître que c'étoit *Samuel* lui-même qui lui parloit ainsi de la part de Dieu. Si la Pythonisse ne

cherchoit qu'à tromper, il lui étoit bien plus avantageux de flatter, de consoler, de rassurer *Saül* dans les tristes conjonctures où il se trouvoit. Par ce moyen elle se mettoit à couvert des traits de sa vengeance ; elle auroit par-là gagné ses bonnes graces & attiré ses largesses.

Peut-on croire qu'une malheureuse, que l'espoir du gain engageoit dans l'exercice d'un art proscrit & diabolique, eût laissé échapper une occasion si favorable à ses intérêts ? On ne doutera plus de la bonne foi de cette Magicienne, si l'on fait attention aux vérités dont *Saül* est instruit. Si le Prophête ne parloit pas réellement, la Pythonisse a dû contrefaire sa voix ; comment a-t'elle pu l'imiter jusqu'à ce point de conformité que *Saül* s'y soit mépris, lui qui avoit eu de si fréquens entretiens avec *Samuel*, & qui devoit mieux que tout autre, discerner le son de la voix de ce Prophête ? S'il y a eu de la supercherie, est-il vraisemblable qu'il ne s'en soit pas apperçu ? Ce Prince n'a pas été si crédule qu'on veut l'insinuer. N'a-t'il pas recours à toutes les précautions qu'exigeoit la prudence dans une pareille conjoncture, pour s'assurer de l'apparition de *Samuel* ? Il veut qu'on lui dépeigne son air & sa figure : *Qualis est forma ejus* ? La Pythonisse représente ce Prophête avec des traits si marqués & si ressemblans, que *Saül* ne put le méconnoître ; elle fait remarquer en lui ce maintien grave & ce port majestueux qui le distinguoit : *Deos vidit ascendentes* ; elle trace jusqu'aux rides qui sont sur son visage : *Vir senex* ; elle désigne le vêtement qui lui étoit ordinaire : *Amictus*.

A ce portrait tiré d'après nature, *Saül* fut obligé de se rendre. Convaincu de la vérité du fait par de tels indices, il n'en voulut point d'autres : pouvoit-il en attendre de moins équivoques ? Il reconnut, dit le texte sacré, qu'on ne le trompoit point : *Intellexit Saül quod Samuel esset*. Observez que l'Ecriture ne dit pas qu'il crut que *Samuel* apparoissoit ; on ne manqueroit pas d'objecter qu'il crut

trop légérement, & que ce fut l'effet de son indiscrétion & du trouble qui l'agitoit. Il semble que l'Esprit saint ait voulu prévenir cette difficulté, en nous apprenant, non-seulement que *Saül* crut, mais encore qu'il comprit, qu'il reconnut que c'étoit *Samuel : Intellexit Saül quod Samuel esset.* Delà ne peut-on pas conclure qu'il en eut des preuves & des assurances ? Ce n'est qu'après une entiere conviction de l'apparition de *Samuel*, qu'un Roi aussi fier que *Saül* a pu se résoudre à rendre au Prophête les honneurs qu'il lui déféra : *Inclinavit se . . . & adoravit.* Il falloit, en s'abaissant ainsi, qu'il y fût contraint par les vives impressions que faisoit sur lui la présence de ce grand homme ; un Prince orgueilleux ne compromet guéres sa dignité & son rang, s'il n'y est déterminé par de pressans motifs.

Saül étoit d'ailleurs trop intéressé à examiner si on ne lui en imposoit point. Il ne s'agissoit de rien moins que de la perte de ses Etats & de la vie ; y avoit-il rien de plus important pour lui, que de s'assurer si ces prédictions émanoient d'un oracle qui ne fût pas suspect, & si le véritable *Samuel* en étoit l'auteur ? Il n'est pas vraisemblable qu'un Prince aussi méfiant ait négligé cette précaution.

D'ailleurs lorsque *Samuel* apparut à *Saül*, la Pythonisse n'avoit pas encore invoqué le démon ; il est certain qu'elle apperçut ce Prophête avant d'avoir fait aucune opération magique. La surprise & la frayeur qu'elle témoigne, prouvent clairement qu'elle ne s'attendoit point à le voir, & qu'elle ne se promettoit pas que le démon pût effectuer ses enchantemens. Elle n'auroit pas montré ce trouble & cette consternation, qu'elle fit paroître en appercevant *Samuel*, si elle avoit été accoûtumée à de semblables visions, & si elle avoit eu lieu d'attendre celle-ci.

De plus, quand même le démon auroit le pouvoir d'évoquer les ames des morts, il se garderoit bien de susciter celle des justes pour effrayer les pécheurs, pour les instruire & leur annoncer les

vérités divines, les arrêts du Tout-Puiſſant. Le zele de ces ames heureuſes lui eſt connu ; il devroit craindre qu'elles ne paruſſent que pour s'oppoſer à ſes deſſeins. *Satan* n'ignoroit pas que *Samuel* durant ſa vie avoit mis en œuvre tout ce qui pouvoit engager *Saül* à rentrer dans la bonne voye. Il pouvoit compter que ce Prophête feroit encore après ſa mort de nouvelles tentatives pour le gagner en lui apparoiſſant. En effet, il employa les menaces, qui ſont ſouvent l'unique moyen de ſoumettre les cœurs des plus obſtinés. Il lui fit un crime de n'avoir point obéi à la voix du Seigneur ; il condamna ſa condeſcendance pour les Amalécites, que Dieu lui avoit ordonné d'exterminer. Il parut applaudir aux châtimens dont ce Prince alloit être accablé, & il approuva la juſtice divine qui les lui décernoit. Eſt-il croyable que le démon ait ſuſcité *Samuel*, pour en agir ainſi à l'égard de *Saül* ? Oſera-t'on dire qu'il a ſuppoſé ou même procuré l'apparition d'un ſi grand Prophête, pour reprocher à un Roi impie des iniquités que cet eſprit ſéducteur lui avoit inſpirées, & qu'il auroit ſouhaité lui faire continuer ?

On objectera ſans doute que le véritable *Samuel* n'auroit point parlé à *Saül* avec tant d'aigreur, & que ſon diſcours ne tendoit qu'à jetter ce Prince dans le déſeſpoir, en lui déclarant que Dieu l'avoit abandonné. Je réponds que le diſcours de *Samuel* n'a rien qui ne ſoit digne de ce ſaint Prophête. Il parle à un Roi obſtiné dans le crime, à un Roi qui n'a pas ſu profiter des graces du Seigneur, & qui paroît encore diſpoſé à abuſer des nouvelles faveurs qu'il pourroit en recevoir. Il lui parle avec le zele & la fermeté qu'il convenoit d'avoir en pareilles circonſtances. Les autres Prophêtes ne ſe ſont pas expliqués moins librement dans pluſieurs occaſions ; ils ont témoigné la même ſévérité à l'égard des pécheurs endurcis. *Saül* ne mérite plus aucun ménagement. Devenu l'objet de la haine de Dieu, dont il avoit laſſé la patience, & ſur le point d'é-

prouver sa colere, il n'étoit que trop digne de l'indignation d'un Prophête qui avoit tout tenté pour le ramener de ses égaremens.

On ne doit donc pas dire que *Samuel* désespéroit *Saül*, en lui déclarant que le Seigneur l'avoit délaissé. Cet abandon ne regardoit que l'Etat temporel de ce Prince. Prêt à livrer bataille aux Philistins, il vouloit en savoir le succès, & intéresser le Seigneur dans sa cause. On lui annonce qu'il n'en doit attendre aucun secours & que Dieu se déclare pour *David* son rival. *Quid interrogas me, cùm Dominus recesserit à te & transierit ad Æmulum tuum?* Et quant à la rigueur, il faudroit entendre ces paroles de la réprobation de *Saül*: les menaces que *Samuel* lui fait, sont conditionnelles; il pouvoit par sa pénitence en acheter l'exécution. On peut encore dire qu'il ne s'agit ici que des graces de choix, que Dieu pouvoit refuser à ce Prince. Si on prétend que le Prophête annonçoit par ces paroles la réprobation de *Saül*, il ne fait que prédire son impénitence finale; & cela en conséquence de son endurcissement volontaire. Son obstination dans le crime étoit des plus marquées; elle ne promettoit aucun retour: Dieu prévoyoit sa perte, *Samuel* a pu l'en avertir.

On trouve encore dans le discours de *Samuel* à *Saül*, certaines expressions d'où l'on pourroit conclurre que ce c'est point lui qui parloit, mais le démon qui supposoit l'apparition de ce Prophête. *Samuel*, dit-on, étoit dans un lieu de paix; rien ne pouvoit altérer son repos & sa tranquillité; pourquoi donc se plaint-il que *Saül* l'inquiete & le trouble pour le faire revenir sur la terre: *Quare inquietasti me ut suscitarer?* La maniere dont *Samuel* s'exprime en cet endroit, est figurée & conforme à notre façon de concevoir les choses. Lorsqu'il se plaint que *Saül* l'inquiete, il veut dire que ce Prince fait tout ce qui est nécessaire pour s'opposer à sa tranquillité; qu'il n'en faudroit pas davantage pour lui causer du trouble, si l'on pouvoit, dans son

état, en être susceptible. De sorte que ce trouble n'étoit point substantiel & intrinseque, pour me servir des termes de l'école, mais extrinseque & accidentel. *Samuel* en auroit éprouvé les impressions, si le bonheur dont il jouissoit avoit permis qu'il les ressentît. Le véritable *Samuel* a donc pu s'exprimer comme il a fait, & la difficulté qu'on vient de proposer ne prouve point que c'est le démon qui a parlé lui-même, en voulant persuader que l'apparition de ce Prophête étoit réelle. En voici une nouvelle preuve. Je la tire du genre de prédiction qu'on fait à *Saül*, & je soutiens que le malin esprit ignoroit les événemens qu'on annonce à ce Prince. Sans examiner ici quelle connoissance il peut avoir de l'avenir, je ne crains point d'assurer que les choses futures, dont l'accomplissement dépend de notre liberté, lui sont cachées. L'expérience le prouve chaque jour. Il tente, par exemple, les justes ; ce qu'il ne feroit pas, s'il prévoyoit qu'ils ne consentiroient point à ses dangereuses suggestions, s'il connoissoit que la tentation doit tourner à sa honte, servir à leur gloire & augmenter leur mérite.

Ce principe une fois établi, & je doute qu'on puisse l'ébranler, n'entrons pas dans le détail de toutes les prédictions qu'on fit à *Saül* ; mais considérons seulement celle qui regarde sa mort. Il est constant qu'elle fut volontaire, soit qu'il se la procurât par ses propres mains, soit qu'il se fît tuer par son Ecuyer. On lui marque précisément le jour d'une mort si déplorable. Il falloit, pour l'en informer, qu'on prévît que sa volonté le détermineroit à un acte de cette espêce. Il a choisi librement ce parti désespéré. Cet événement n'avoit aucune liaison avec le cours ordinaire des choses naturelles. Il dépendoit uniquement de l'usage que *Saül* devoit faire de sa liberté. C'est ce que le démon n'a pu savoir.

On ne peut pas dire que le Seigneur a permis en cette occasion que le démon évoquât *Samuel*.

Dieu auroit alors favorisé un art déteſtable qu'il défend & qu'il punit. C'étoit condeſcendre aux intentions perverſes d'une Magicienne, & exécuter ſes deſſeins ſacrilèges. Tout tend donc à montrer le pouvoir de l'Etre ſuprême dans cet événement terrible, & à nous faire admirer ſa providence.

TERTULLIEN.

Ce Pere eſt-il favorable au Matérialiſme, comme le prétend M. de V. ?

Tertullien avoit prouvé, contre *Hermogene*, que la matiere n'étoit point increéée. Il fit enſuite un Ouvrage pour prouver que l'ame n'eſt point tirée de la matiere, comme *Hermogene* le prétendoit; mais qu'elle venoit immédiatement de Dieu, puiſque l'Ecriture nous dit expreſſément que c'étoit Dieu qui avoit inſpiré à l'homme un ſouffle de vie.

Enfin *Tertullien*, pour réfuter pleinement ceux qui prétendoient que l'ame ſortoit du ſein de la matiere, & qu'elle n'en étoit qu'une portion, entreprit d'examiner les différentes opinions des Philoſophes qui étoient contraires à ce que la Religion nous apprend ſur la nature de l'ame; c'eſt l'objet de ſon livre *de l'Ame*.

Il dit que beaucoup de Philoſophes ont cru que l'ame étoit corporelle; que les uns l'ont fait ſortir du corps viſible, les autres du feu, du ſang, &c.; que les Stoïciens approchent plus du ſentiment des Chrétiens, en ce qu'ils regardent l'ame comme un eſprit, parce que l'eſprit eſt une eſpêce de ſouffle.

Tertullien dit que les Stoïciens croyoient que ce ſouffle étoit un corps, & que les Platoniciens croyoient au contraire que l'ame étoit incorporelle; 1°. Parce que tout corps étoit animé ou inanimé; & que l'on ne pouvoit dire que l'ame fût un corps animé, ni qu'elle fût un corps inanimé; & voici,

ſelon *Tertullien*, la preuve que les Platoniciens en donnoient.

» Si l'ame étoit un corps animé, elle recevroit » ſon mouvement d'un corps étranger, & ne ſe» roit plus une ame : ſi elle étoit un corps inanimé, » elle ſeroit mué par un principe intérieur ; ce qui » ne peut convenir à l'ame, puiſqu'alors ce ne ſe» roit point elle qui mouvroit le corps, mais elle» même qui ſeroit muë d'un lieu à un autre com» me le corps. »

Voilà, ſelon *Tertullien*, le raiſonnement des Platoniciens, pour prouver que l'ame n'eſt point un corps.

Cet Auteur qui avoit prouvé, contre *Hermogene* ; que l'ame venoit de Dieu, parce que la Geneſe nous diſoit que *Dieu l'avoit produite en ſouflant ſur l'homme*, croyoit que le ſentiment des Platoniciens ne s'accordoit point avec l'explication qu'il avoit donné de l'origine de l'ame. Il attaque le raiſonnement des Platoniciens, & prétend qu'on ne peut pas dire que l'ame eſt un corps animé ou un corps inanimé, puiſque c'eſt, ou la préſence de l'ame qui fait un corps animé ou ſon abſence qui le fait inanimé, & que l'ame ne peut être l'effet qu'elle produit ; qu'ainſi on ne peut dire, ni que l'ame ſoit un corps animé, ni qu'elle ſoit un corps inanimé : que le nom d'ame exprime ſa ſubſtance & la nature de ſa ſubſtance, & qu'on ne peut la rapporter, ni à la claſſe des corps animés, ni à la claſſe des corps inanimés ; qu'ainſi le dilême des Platoniciens porte abſolument à faux.

A l'égard de ce que les Platoniciens diſent, que l'ame ne peut être muë, ni extérieurement, ni intérieurement, *Tertullien* prétend que l'ame peut être muë intérieurement, comme cela arrive dans l'inſpiration ; que l'ame eſt muë extérieurement, puiſqu'elle produit les mouvemens du corps ; qu'ainſi ſi la mobilité étoit l'eſſence du corps, les Platoniciens ne pourroient nier que l'ame ne ſoit un corps.

Voilà, ſelon *Tertullien*, ce que la raiſon peut

apprendre aux Platoniciens ; mais l'Ecriture, ſelon cet Auteur, nous donne ſur l'ame beaucoup plus de lumiere. Elle nous apprend que les ames ſéparées des corps, ſont renfermées dans des priſons, & qu'elles ſouffrent ; ce qui eſt impoſſible, dit *Tertullien*, ſi elles ne ſont rien, comme *Platon* le prétend : *Car*, dit-il, *elles ne ſont rien, ſi elles ne ſont pas un corps : car ce qui eſt incorporel, n'eſt ſuſceptible d'aucune des affections auxquelles l'Ecriture nous apprend que les ames ſont ſujettes.*

Il eſt donc certain que *Tertullien* a cru que l'ame avoit, ou étoit un corps ; mais 1°. Il n'a point dit qu'elle fût, ni un corps tiré de la matiere brute, comme *Thales*, *Empedocles*, &c. ni du feu, comme *Héraclite*, ni même l'Ether, comme les Stoïciens. L'ame n'étoit donc point, ſelon *Tertullien*, un corps matériel, puiſque l'Ether étoit le dernier dégré de ſubtilité poſſible dans la matiere.

2°. *Tertullien* ſoutient que la diviſion des corps, en corps animés & en corps inanimés, eſt défectueuſe, & qu'on ne peut dire de l'ame, qu'elle ſoit, ni un corps animé, ni un corps inanimé ; ce qui ſeroit abſurde, s'il avoit enſeigné que l'ame étoit un corps, ou une portion de matiere. Car ſi l'ame eſt une portion de matiere ou un corps, il faut néceſſairement qu'elle ſoit un corps animé, ou un corps inanimé ; car la matiere eſt, ou brute, ou inanimée, ou vivante ; organiſée & animée.

3°. *Tertullien* ſoutient poſitivement qu'il y a milieu entre le corps animé & le corps inanimé, c'eſt-à-dire, la cauſe qui anime le corps ; laquelle n'eſt, ni un corps animé, ni un corps inanimé, & cette cauſe eſt l'ame ; ainſi, ſelon *Tertullien*, l'ame eſt un principe dont la propriété eſt d'animer un corps, & qui n'eſt point un corps ; l'ame, ſelon *Tertullien*, eſt donc diſtinguée de la matiere.

4°. *Tertullien* dit que l'ame eſt ainſi appellée à cauſe de la ſubſtance, & il nie cependant que l'ame ſoit le feu ou l'Ether ; il ſuppoſe donc que l'ame eſt une ſubſtance immatérielle.

5°.

5°. *Tertullien* combat ici le ſentiment des Platoniciens, qui prétendoient que l'ame étoit une certaine vertu, une eſpêce d'abſtraction dont on ne pouvoit ſe faire aucune idée, & qui n'étoit rien, ſelon *Tertullien*. Il ne dit donc que l'ame eſt un corps, que pour exprimer qu'elle eſt une ſubſtance; & c'eſt pour cela qu'il dit que l'ame eſt un corps, mais un corps de ſon genre. C'eſt ainſi que, lorſqu'il raiſonne contre *Hermogene*, qui prétend que la matiere n'étoit ni corporelle, ni incorporelle, parce qu'elle étoit douée de mouvement, & que le mouvement étoit incorporel, *Tertullien* lui dit que le mouvement n'eſt qu'une rélation extérieure du corps, & qu'il n'eſt rien de ſubſtantiel, parce qu'il n'eſt point corporel.

6°. *Tertullien* dit qu'il eſt vrai que l'ame eſt un corps, en ce ſens qu'elle a les dimenſions que les Philoſophes attribuent aux corps, & qu'elle eſt figurée; mais il eſt certain qu'on peut croire l'ame immatérielle, & la ſuppoſer étenduë. Ce ſentiment eſt ſoutenu par des Théologiens & des Philoſophes très-orthodoxes.

7°. *Tertullien*, dans le livre *de l'Ame*, réfute le ſentiment qui diſtingue l'eſprit de l'ame, & ſoutient qu'il eſt abſurde de ſuppoſer dans l'ame deux ſubſtances; que le nom d'eſprit n'eſt qu'un nom donné à une fonction de l'ame, & non pas un être qui ſoit joint à elle, puiſqu'elle eſt ſimple & indiviſible.

L'ame eſt une, dit-il, *mais elle a des fonctions variées & multipliées;* ainſi, lorſque *Tertullien* dit que l'ame eſt un corps, il eſt viſible qu'il n'entend rien autre choſe, ſinon que l'ame eſt une ſubſtance ſpirituelle & immatérielle, mais étenduë.

8°. *Tertullien*, dans ce même livre *de l'Ame*, dit qu'il a démontré, contre *Hermogene*, que l'ame venoit de Dieu & non pas de la matiere, & qu'il a prouvé qu'elle eſt libre, immortelle, corporelle, figurée, ſimple.

Il eſt donc certain que *Tertullien* n'a pas donné

à l'ame un corps matériel, mais un corps ſpirituel; c'eſt-à-dire, une étenduë ſpirituelle, telle que beaucoup de Philoſophes & de Théologiens l'attribuent à Dieu : ces Théologiens & ces Philoſophes ne ſont taxés de matérialiſme par perſonne.

Tertullien, qui avoit beaucoup d'imagination, regardoit les êtres inétendus des Platoniciens comme des chimeres, & croyoit que tout ce qui exiſtoit étoit étendu & corporel, parce qu'il avoit de l'étenduë, & que nous connoiſſons les corps par l'étenduë ; mais il ne croyoit pas que tout ce qui étoit étendu fût matériel, puiſqu'il admet des ſubſtances ſimples, des ſubſtances indiviſibles.

Tertullien n'étoit donc point matérialiſte ; & je ne conçois pas comment ſes Commentateurs, & des Savans diſtingués, n'ont point héſité à mettre cet Auteur au rang des matérialiſtes.

L'idée que nous venons de donner du ſentiment de *Tertullien* ſur la nature de l'ame, leve, ce me ſemble, les difficultés que l'on tire des endroits où ce Pere dit que *Dieu eſt un corps.* Nous ne faiſons ici que ſuivre l'explication de *Saint Auguſtin.* » *Tertullien*, dit ce Pere, ſoutient que l'ame eſt un » corps figuré, & que Dieu eſt un corps, mais » qu'il n'eſt pas figuré. *Tertullien* n'a cependant » pas été regardé pour cela comme un hérétique ; » car on a pu croire qu'il diſoit que Dieu étoit un » corps, parce qu'il n'eſt pas néant, parce qu'il » n'eſt pas le vuide, ni aucune qualité du corps » ou de l'ame ; mais parce qu'il eſt tout entier par- » tout, remplit tous les lieux ſans être partagé, & » reſte immuable dans ſa nature & dans ſa ſubſ- » tance. » (*Aug. de Hær.* c. 86.)

Si *Tertullien* n'a pas été regardé comme un hérétique, parce qu'il a dit que Dieu ou l'ame étoit un corps, ce n'eſt pas que l'Egliſe fût incertaine ſur l'immatérialité de Dieu, ou ſur celle de l'ame ; c'eſt parce qu'on croyoit que *Tertullien*, en diſant que Dieu étoit un corps, n'avoit point voulu dire qu'il fût de la matiere, mais ſeulement qu'il étoit

une ſubſtance ou un être exiſtant en lui-même.
Comment donc l'Auteur de la *Philoſophie du bon ſens* a-t'il pu conclure du paſſage de *Saint Auguſtin*, qu'on n'étoit point hérétique, du tems de *Tertullien*, en ſoutenant que Dieu étoit matériel ? Quelle idée faudra-t'il que nous prenions de ſon eſprit, s'il n'a fait en cela qu'une faute de Logique ? Pourquoi, citant le paſſage de *Saint Auguſtin*, cet Auteur a-t'il ſupprimé la raiſon que *Saint Auguſtin* donne, pour laquelle *Tertullien* n'a point été regardé comme un hérétique, lorſqu'il fit Dieu corporel ? Si l'Auteur eſt de bonne foi, ſa philoſophie n'eſt pas la *Philoſophie du bon ſens*. (C'eſt l'Auteur du *Dict. des Héréſies* qui nous a fourni cette explication du paſſage de *Tertullien*.)

TRAJAN.

Des vertus de quelques Princes Payens.

MR. de V. exalte beaucoup les vertus des *Trajan*, des *Marc-Aurele*, des *Antonin*; mais on ſait que les tableaux de ceux qu'il veut préconiſer, ſont toujours ſans ombre. Les hiſtoriens exacts & impartiaux ne penſent, ni n'écrivent de même. » *Trajan*, dit M. l'Abbé de la *Bletterie*, » n'étoit pas ſans tache. Inſatiable de victoires, » comme *Alexandre*, & comme lui ſujet au vin, » réduit à la ſage, mais humiliante précaution de » défendre qu'on obéït aux ordres qu'il pourroit » donner au ſortir de ſes longs repas, il étoit d'ailleurs eſclave d'un vice honteux, que les Payens » mêmes condamnoient. Le nom de *Seigneur* toujours déteſté par *Auguſte*, & néanmoins ſoufferts » par *Trajan*, ne devoit pas être du goût des Républicains. En un mot, il étoit aiſé de faire le » Panégyrique de ce Prince, ſans rien dire de faux ; » impoſſible d'écrire fidélement ſon hiſtoire, ſans

» insinuer au moins quelque chose de désobligeant. »

Les autres Empereurs étoient des hommes, & par conséquent ils étoient sujets à bien des fautes, sur-tout dans une Religion fausse, qui ne soutenoit pas leur vertu dans un équilibre parfait. MM. les Encyclopédistes qui reglent les rangs en ce monde, disent que *Marc-Aurele* est le premier des Princes & des hommes, & *Julien* le second. Remarquez qu'il faut que ce soit deux Payens qui ayent les deux premiers rangs; » mais suivant M. de *Tille-* » *mont*, *Marc-Aurele*, bien loin d'être un Dieu, » n'étoit pas même un homme sans reproche & » sans défaut, quand on n'en jugeroit que selon » les lumieres de la raison & selon les regles hu- » maines de la morale, &c. » (Voyez l'Histoire des Empereurs, tome 2., p. 395.)

Quant à *Julien*, on sait qu'il étoit le singe de cet Empereur, & qu'il vouloit l'imiter jusques dans ses défauts, sur-tout dans la profusion des victimes qu'il immoloit aux Dieux. Car il étoit, dit M. *Bayle*, infatué des superstitions du Paganisme, & tellement infatué, qu'un Historien de sa Religion n'a pu s'empêcher d'en faire une espêce de raillerie. Voyez JULIEN.

Fin du second Volume.

TABLE.

FIN.


a39003

009557009b